

DÉPARTEMENT DU VAR

VILLE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

**INVENTAIRE SOMMAIRE
DES
ARCHIVES COMMUNALES
ANTÉRIEURES À 1790
(inventaire dit de MIREUR)**

**Tome 1 :
Séries AA, BB, CC, DD et EE**

**INSTRUMENTS DE RECHERCHES
de la
Société d'histoire de Fréjus et de sa région
N° 19 (2018)**

ISSN 1774 –590X

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE FRÉJUS ET DE SA RÉGION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en Sous-Préfecture de Draguignan le 3 décembre 1999 sous le n° 260/99 (J.O. du 1^{er} janvier 2000, n° 1744). N° SIRET 429.234.131 00010.

ISSN 1774 – 590X

SIÈGE SOCIAL : Archives municipales
Z.I. du Capitou 83600 FRÉJUS

ADRESSE POSTALE : 32 avenue de la Lieutenante
83480 Puget-sur-Argens

SITE : <http://frejusshfr.wixsite.com/frejus-shfr>

RÉDACTEUR EN CHEF : Daniel HAINAUT

La loi du 1^{er} juillet 1992 sur la propriété littéraire et artistique n'autorise que les copies ou représentations strictement réservées à l'usage privé des copistes et non destinées à une utilisation collective, et précise que toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite.

PRÉFACE

La *Société d'histoire de Fréjus et de sa région* a eu depuis sa création la volonté d'aider les histotiens locaux, amateurs ou non, en éditant des "Instruments de recherche". Dans cet esprit elle a entrepris de rendre facilement accessible le fonds ancien (avant 1790) des archives des communes de notre région.

Il en existe des inventaires dits sommaires, c'est-à-dire partiels, car l'archiviste n'a relevé que les faits qui d'après lui méritaient d'être retenus. Ils ont été réalisés en suivant les règles de la circulaire du 25 août 1857, toujours en vigueur. Ce sont des manuscrits qui sont consultables soit sous forme de copie dans les services d'archives concernés soit en ligne sur le site des archives départementales du Var.

Nous effectuons la dactylographie de ces documents afin d'en permettre une exploitation informatique. J'ai inauguré la série en éditant l'inventaire du fonds ancien des archives communales de Puget-sur-Argens (j'ai par la suite réalisé l'inventaire du fonds moderne, soit de 1790 à 1945, qui n'existait pas). Pour Fréjus, dont le volume de documents est beaucoup plus important, nous avons dû nous limiter et, à ce jour, seules les séries BB et CC ont été publiées.

Nicole Vian et Armand Toulon, deux de nos membres les plus actifs, se sont plongés dans les archives de Roquebrune-sur-Argens. Ils nous présentent cette première partie (séries AA à EE) de l'inventaire du fonds ancien, effectué à l'origine par Frédéric Mireur, directeur des archives départementales du Var à la fin du XIX^e siècle. Ils en ont scrupuleusement respecté la présentation normalisée, familière aux professionnels.

Je les félicite et les remercie pour ce travail ingrat. Je ne doute pas qu'il intéressera les curieux et les chercheurs, et j'espère qu'à travers la mise en lumière de données intéressantes des publications suivront.

Daniel HAINAUT

Président de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région

CADRE DE CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES
ANTÉRIEURES À 1790
selon la Circulaire du 25 août 1857

Série AA Actes constitutifs de la commune, états généraux et provinciaux, cartulaires, privilèges communaux, passages de personnalités, lettres de rois, fêtes et cérémonies publiques, correspondances générales.

Série BB Administration communale, élections et nominations des maires, consuls, officiers de ville, registres de délibérations, administration consulaire, correspondance administrative, registres des contrats, livres des enchères.

Série CC Finances, contributions, comptabilités, cadastres, etc...

Série DD Biens communaux, eaux et forêts, travaux publics, voirie, bornage, hôtel de ville, églises, cimetières, remparts, ponts, digues et chaussées, rivières, chasse et pêche.

1

Série EE Affaires militaires : milices bourgeoises, montres militaires, instructions, états des compagnies, armements, soldats provinciaux, casernement, passage des troupes, logement des troupes, billets de logement, frais de guerre, faits de guerre, sièges, marine.

Série FF Justice, procédures, police : procès, police municipale, juridictions municipales, bureau de conservation des privilèges et franchise des foires.

Série GG Cultes, registres paroissiaux (baptêmes, mariages, sépultures), instruction publique, assistance publique, santé (lutte contre les épidémies, peste, médecins).

Série HH Agriculture, industrie, commerce : droits, réglementation de circulation, poids et mesures, boulangerie, boucherie, vin, etc...

Série II Documents divers entrés par voies extraordinaires : actes et documents relatifs aux archives, dons, achats d'archives, état sommaire des archives et des registres, inventaire analytique des archives, inventaire général de tous les titres et documents, armoiries.

SOMMAIRE

Série AA de 1 à 3 : 1641-1788

- AA 1. (Liasse.) – 2 cahiers in-8°, 8 feuillets, papier ; 16 pièces, papier.
1655-1785. – Seigneurie de Roquebrune, Paleison, etc.
- AA 2. (Liasse.) – 71 pièces, papier (imprimés) ; 5 cachets.
1661-1781. – Correspondance des souverains, corps d'état, gouverneurs et autres personnages avec la commune.
- AA 3. (Liasse.) – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 10 pièces, papier.
1641-1788.

Série BB de 1 à 22 : 1589-1791

Délibérations Communales

- BB 1. – (Cahier). – In-8°, feuillets, papier.1589. Délibérations
- BB 2. – (Cahier). – In-8°, 3 feuillets, papier.1603. Extraits de délibération communale.
- BB 3. – (Registre). – In-4°, 944 feuillets, papier.1632-1644. Délibérations communales.
- BB 4. – (Registre). – In-4°, 379 feuillets, papier.1644-1652. Délibérations communales.
- BB 5. – (Registre). – Grand in-folio, 384 feuillets, papier.1652-1662. Délibérations communales.
- BB 6. – (Registre). –In-folio, 377 feuillets, papier.1662-1671. Délibérations communales.
- BB 7. – (Registre). –In-folio, 83 feuillets, papier.1671-1673. Délibérations communales.
- BB 8. – (Registre). –In-folio, 689 feuillets, papier.1674-1691. Délibérations communales.
- BB 9. – (Registre). –In-folio, 281 feuillets, papier.1691-1700. Délibérations communales.
- BB 10. – (Registre). –In-folio, 860 feuillets, papier.1700-1712. Délibérations communales.
- BB 11. – (Registre). –In-folio, 615 feuillets, papier.1712-1722. Délibérations communales.
- BB 12. – (Registre). –In-folio, 439 feuillets, papier.1722-1731. Délibérations communales.
- BB 13. – (Registre). –In-folio, 760 feuillets, papier.1730-1743. Délibérations communales.
- BB 14. – (Registre). –In-folio, 704 feuillets, papier.1744-1761. Délibérations communales.
- BB 15. – (Registre). –In-folio, 436 feuillets, papier.1761-1768. Délibérations communales.
- BB 16. – (Registre). –In-folio, 440 feuillets, papier.1769-1775. Délibérations communales.
- BB 17. – (Registre). –In-folio, 389 feuillets, papier.1775-1783. Délibérations communales.
- BB 18. – (Registre). –In-folio, 542 feuillets, papier.1783-1790. Délibérations communales.
- BB 19. – (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 25 feuillets, papier ; 1 cahier, petit in-4°, 4 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, parchemin ; 1 pièce, papier. 1679-1741. Extrait des règlements de la communauté de Roquebrune
- BB 20. – (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 2 pièces, papier.1652. – Procès-verbal de sédition
- BB 21. – (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 16 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, parchemin ; 1 brochure, petit in-8°, 4 feuillets, imprimé ; 3 pièces, papier (1 imprimé).1652-1784. – Elections.
- BB 22. – (Liasse). – 27 pièces, papier (1 imprimé).1652-1777. – Administration communale

Série CC de 1 à 421 : 1512-1792

Cadastre

- CC 1. (Cahier). – In-4° ; 56 feuillets, papier. 1512-1555.
CC 2. (Registre). Grand in-f°, 335 feuillets, papier. 1598.
CC 3. (Registre). Grand in-f°, 217 feuillets, papier. 1608.
CC 4. (Registre dérelié). Grand in-folio, 239 feuillets, papier. 1622.
CC 5. (Registre dérelié). Grand in-folio, 87 feuillets, papier. 1er tiers du XVIIe siècle.
CC 6. (Registre). Grand in-folio, 368 feuillets, papier. 1638.
CC 7. (1 cahier [fragment de registre]). Petit in-4°, 46 feuillets, papier. 1ère moitié du XVIIe siècle.
CC 8. (Registre). – Grand in-folio, 480 feuillets, papier. 1657 (?). par ordre alphabétique de noms de propriétaires.
CC 9. (Registre). Petit in-4°, 73 feuillets, papier. 1674-1676. – Procès-verbal.
CC 10. (Registre). – In-4°, 344 feuillets, papier. 1706 (?). – par ordre alphabétique de propriétaires.
CC 11. (12 cahiers). – Petit in-4°, 547 feuillets, papier. 1er tiers du XVIIIe siècle.
CC 12. (Registre). – In-folio, 735 feuillets, papier. 1737. – par ordre alphabétique de noms de propriétaires.
CC 13. (3 cahiers). – In-4°, 114 feuillets, papier. 1737.
CC 14. (Registre). – Grand in-folio, 471 feuillets, papier. 1759. – par ordre alphabétique de noms de propriétaires.
CC 15. (Registre). – In-4°, 186 feuillets, papier. Dernier tiers du XVIIIème siècle. par ordre alphabétique de propriétaires.
CC 16. (Liasse). – 5 cahiers, in-4°, 133 feuillets, papier ; 7 cahiers, in-8°, 30 feuillets, papier ; 1 brochure, in-12°, 6 feuillets, imprimés ; 107 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin ; 6 imprimés ; 3 cachets. 1643-1789. – Affouagement, réallivrement et cadastre.

Taxes perçues au nom du Roi.

- CC 17. (Liasse). – 14 pièces, papier. 1594-1764.
CC 18. (Liasse). – 5 pièces, papier. 1620-1718.
CC 19. (Liasse). 1 cahier in-8°, 11 feuillets, papier ; 11 pièces, papier (9 imprimés). 1637-1703
CC 20. (Liasse). 1 brochure in-8°, 8 feuillets, papier ; 37 pièces, papier (17 imprimés). 1620-1788.
CC 21. (Liasse). 1 cahier in-4°, 4 feuillets, parchemin ; 30 pièces, papier (12 imprimés) ; 1 pièce, parchemin ; 3 cachets. 1638-1782
CC 22. (Liasse). 35 pièces, papier ; (20 imprimés) ; 3 cachets. 1698-1706.
CC 23. (Liasse). 1 brochure in-4°, 6 feuillets, papier ; 5 imprimés ; papier. 1666-1777.
CC 24. (Liasse). 41 pièces, papier ; 16 imprimés ; 3 cachets. 1683-1781
CC 25. (Liasse). 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 10 pièces, papier. 1715-1716. – Comptes divers. – Contrôle des actes des notaires et insinuations laïques.
CC 26. (Liasse). 2 cahiers in-8°, 8 feuillets, papier ; 3 brochures in-8°, 14 feuillets, papier ; 95 pièces, papier (38 imprimés) ; 9 pièces, parchemin ; débris de cachets. 1644-1758.
CC 27. (Cahier). – In-8°, 44 feuillets, papier. 1682-1683.

- CC 28. (Liasse). – 112 pièces, papier (40 imprimés) ; 3 cachets. 1694-1789.
CC 29. (Liasse). – 1 cahier in-4°, 16 feuillets, papier ; 1 cahier in-8°, 24 feuillets, papier. 1695.

Comptes des fermiers de la capitation.

- CC 30. (Liasse). – 1 cahier in-4°, 4 feuillets, papier ; 30 pièces, papier. 1716-1720.
CC 31. (Liasse). – 1 cahier in-4°, 6 feuillets, papier. 1617-1720.
CC 32. (1 cahier). – In-8°, 4 feuillets, papier. 1719-1722.
CC 33. (Liasse). – 1 brochure in-8°, 7 feuillets, papier ; 5 pièces, papier (2 imprimés).
1706-1777. – Taxes perçues au nom du Roi.
CC 34. (Liasse). – 9 pièces, papier (5 imprimés).
1662-1780. – Taxes perçues au nom des seigneurs.
CC 35. (Liasse). – 1 cahier in-4°, 6 feuillets, papier ; 13 pièces, papier (4 imprimés).
1703-1732. – Taxes perçues au nom de la Province.
CC 36. (Liasse). – 14 cahiers, in-8°, 62 feuillets, papier ; 25 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin. 1620-1782.
CC 37. (Liasse). – 25 pièces, papier. 1700. – Comptes des fermiers de la rève du pain.
CC 38. (Liasse). – 16 pièces, papier. 1737. – Comptes des fermiers de la gabelle du pain, vin et huile.
CC 39. (Liasse). – 7 pièces, papier. 1746-1747. – Comptes des fermiers de la gabelle du pain, vin et huile.
CC 40. (Liasse). – 7 cahiers, in-8°, 36 feuillets, papier ; 1 cahier, petit in-4°, 6 feuillets, parchemin ; 24 pièces, papier. 1641-1789.
CC 41. (Liasse). – 31 pièces, papier. 1734-1759. – Comptes des fermiers de la boulangerie ; pièces isolées.
CC 42. (Liasse). – 5 cahiers, in-8°, 20 feuillets, papier ; 11 pièces, papier. 1658-1732.
CC 43. (Liasse). – 7 pièces, papier. 1699-1700. – Compte des fermiers de la rève du poisson frais et salé.
CC 44. (Liasse). – 6 pièces, papier. 1709. – Compte des fermiers de la rève du poisson frais et salé.
CC 45. (Liasse). – 9 pièces, papier. 1733-1735. – Compte des fermiers de la rève du poisson frais et salé.
CC 46. (Liasse). – 5 pièces, papier. 1737. – Compte des fermiers de la rève du poisson frais et salé.
CC 47. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 48 feuillets, papier ; 5 pièces, papier. 1612-1614. – Compte de la ferme du cinquain.
CC 48. (Liasse). – 13 cahiers, in-8°, 66 feuillets, papier ; 47 pièces, papier (1 imprimé) ; 1 pièce, parchemin. 1636-1786.
CC 49. (Liasse). – 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 27 pièces, papier. 1637. – Compte des fermiers du cinquain.
CC 50. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 17 pièces, papier. 1666. – Compte des fermiers du quatrain.
CC 51. (Liasse). – 26 cahiers, in-8°, 122 feuillets, papier ; 110 pièces, papier. 1667-1670. – Compte des fermiers du quatrain.
CC 52. (Liasse). – 44 pièces, papier. 1680.
CC 53. (Liasse). – 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 10 pièces, papier. 1659. – Comptes des fermiers du piquet, alias du dixain.
CC 54. (Liasse). – 5 cahiers, in-8°, 24 feuillets, papier ; 28 pièces, papier (2 imprimés) ; débris de cachets. 1637-1785. – Capage.
CC 55. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 3 pièces, papier . 1643-1706. – Ferme du « *censelage* ».

Tailles

- CC 56. (Liasse). – 8 cahiers, in-4°, 40 feuillets, parchemin ; 29 cahiers, in-8°, 185 feuillets, papier ; 76 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin ; débris de sceau. 1607-1732.
- CC 57. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 6 cahiers, in-8°, 30 feuillets, papier ; 13 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin. 1607-1733.
- CC 58. (Liasse). – 3 brochures, in-8°, 28 pages, imprimées ; 1 imprimé, papier. 1676-1774.
- CC 59. (5 cahiers). – In-4°, 108 feuillets, papier. 1592-1595.
- CC 60. (Registre). – In-4°, 266 feuillets, papier. 1604-1620. – [Arrérages de] Tailles.
- CC 61. (Liasse). – 10 cahiers, in-4°, 316 feuillets, papier ; 13 cahiers, in-8°, 331 feuillets, papier ; 10 pièces, papier. 1604-1711.
- CC 62. (Cahier). – In-4°, 42 feuillets, papier. 1638.
- CC 63. (Registre). – In-8°, 811 feuillets, papier. 1640-1667.
- CC 64. (Liasse). – 5 cahiers, in-4°, 84 feuillets, papier ; 5 cahiers in-8°, 87 feuillets, papier ; 4 pièces, papier. 1657-1788.
- CC 65. (Registre). – In-4°, 334 feuillets, papier. 1709-1713.
- CC 66. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 136 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier. 1720-1726.
- CC 67. (Liasse). – 3 cahiers, in-4°, 18 feuillets, papier ; 15 cahier, in-8°, 90 feuillets, papier ; 178 pièces, papier ; 3 cachets. 1614-1759.

Comptes des fermiers de la taille.

- 6
- CC 68. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 1 pièce, papier. 1590.
- CC 69. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 7 feuillets, papier ; 11 pièces, papier. 1590.
- CC 70. (Liasse). – 6 cahiers, in-4°, 36 feuillets, papier ; 5 cahiers, in-8°, 22 feuillets, papier ; 5 pièces, papier. 1590-1596. – Pièces de comptabilité produites par Joseph Cabany (?), notaire et ses frères, cessionnaires de Gaspard Brunel, tous de Roquebrune, contre la communauté du même lieu.
- CC 71. (Liasse). – 7 cahiers, in-4°, 34 feuillets, papier ; 23 pièces, papier. 1594.
- CC 72. (Liasse). – 19 cahiers, in-8°, 76 feuillets, papier. 1598-1599.
- CC 73. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 7 feuillets, papier ; 16 pièces, papier. 1599-1607.
- CC 74. (Cahier). – In-8°, 18 feuillets, papier. 1601.
- CC 75. (Cahier). – In-8°, 8 feuillets, papier ; 5 pièces, papier. 1602-1603.
- CC 76. (Cahier). – In-8°, 13 feuillets, papier. 1602-1620.
- CC 77. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 3 feuillets, papier ; 48 cahiers, in-8°, 113 feuillets, papier ; 240 pièces, papier ; 1 parchemin. 1604-1607.
- CC 78. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 38 feuillets, papier ; 3 pièces, papier. 1606-1607.
- CC 79. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 16 feuillets, papier ; 23 pièces, papier. 1607.
- CC 80. (Cahier). – In-8°, 34 feuillets, papier. 1608.
- CC 81. (Liasse). – 7 cahiers, in-8°, 41 feuillets, papier ; 18 pièces, papier. 1608-1609.
- CC 82. (Liasse). – 4 cahiers, in-8°, 33 feuillets, papier ; 65 pièces, papier. 1611-1612.
- CC 83. (Liasse). – 8 cahiers, in-8°, 41 feuillets, papier ; 88 pièces, papier. 1617-1618.
- CC 84. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 10 feuillets, papier ; 67 pièces, papier. 1619-1620.
- CC 85. (Cahier). – In-8°, 16 feuillets, papier. 1620-1621.
- CC 86. (Liasse). – 39 pièces, papier. 1621.
- CC 87. (Liasse). – 15 pièces, papier. 1621-1622.
- CC 88. (Liasse). – 69 pièces, papier. 1623-1624.

- CC 89. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 55 pièces, papier. 1624-1626.
- CC 90. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 41 pièces, papier. 1625-1626.
- CC 91. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 16 feuillets, papier ; 29 pièces, papier. 1625-1628.
- CC 92. (Liasse). – 28 pièces, papier. 1625-1627.
- CC 93. (Liasse). – 6 cahiers, in-8° ; 32 feuillets, papier ; 96 pièces, papier. 1627-1628.
- CC 94. (Liasse). – 1 cahier, in-8° ; 3 feuillets, papier ; 57 pièces, papier. 1628-1629.
- CC 95. (Liasse). – 1 cahier, in-8° ; 4 feuillets, papier ; 19 pièces, papier. 1629.
- CC 96. (Liasse). – 3 cahiers, petit in-4° ; 14 feuillets, papier ; 63 pièces, papier. 1630-1631.
- CC 97. (Liasse). – 4 cahiers, in-8° ; 15 feuillets, papier ; 125 pièces, papier. 1632-1633.
- CC 98. (Liasse). – 3 cahiers, in-8° ; 34 feuillets, papier ; 12 pièces, papier. 1637-1638.
- CC 99. (Liasse). – 4 cahiers, in-8° ; 16 feuillets, papier ; 69 pièces, papier. 1637-1638.
- CC 100. (Liasse). – In-4° ; 11 feuillets, papier ; 2 pièces, papier. 1633-1637.
- CC 101. (Liasse). – 1 cahier, in-4° ; 45 feuillets, papier ; 52 pièces, papier. 1634-1635.
- CC 102. (Liasse). – 3 cahiers, in-8° ; 35 feuillets, papier ; 55 pièces, papier. 1636-1637.
- CC 103. (Liasse). – 1 cahier, in-4° ; 4 feuillets, papier ; 13 cahiers, in-8°, 47 feuillets, papier ; 124 pièces, papier. 1639-1640.
- CC 104. (Liasse). – 13 cahiers, in-8°, 55 feuillets, papier ; 507 pièces, papier. 1641-1642.
- CC 105. (Liasse). – 1 cahier, in-4° ; 4 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 27 pièces, papier. 1641-1643.
- CC 106. (Liasse). – 3 cahiers, in-8°, 13 feuillets, papier ; 16 pièces, papier. 1642.
- CC 107. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 8 feuillets, papier ; 160 pièces, papier. 1642-1643.
- CC 108. (Cahier). – In-8°, 10 feuillets, papier. 1643.
- CC 109. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 126 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin. 1643.
- CC 110. (Liasse). – 9 pièces, papier. 1643-1644.
- CC 111. (Liasse). – 2 cahiers, in-4° ; 46 feuillets, papier ; 3 cahiers, petit in-4°, 22 feuillets, papier ; 78 pièces, papier. 1644-1645.
- CC 112. (Liasse). – 4 pièces, papier. 1645-1646.
- CC 113. (Liasse). – 4 cahiers, in-8° ; 18 feuillets, papier ; 15 pièces, papier (6 imprimés). 1647-1648.
- CC 114. (Liasse). – 1 cahier, in-8° ; 4 feuillets, papier ; 106 pièces, papier. 1648-1649.
- CC 115. (Liasse). – 2 cahiers, in-8° ; 8 feuillets, papier ; 11 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin. 1649.
- CC 116. (Liasse). – 12 pièces, papier. 1650.
- CC 117. (Liasse). – 12 pièces, papier. 1651
- CC 118. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 14 pièces, papier. 1651-1652.
- CC 119. (Liasse). – 6 pièces, papier. 1652.
- CC 120. (Liasse). – 3 cahiers, in-4°, 25 feuillets, papier ; 5 cahiers, in-8°, 20 feuillets, papier ; 41 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin. 1652-1656.
- CC 121. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier ; 5 cahiers, in-8°, 19 feuillets, papier ; 17 pièces, papier. 1655-1656.
- CC 122. (Cahier). – In-4°, 8 feuillets, papier ; cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 12 pièces, papier. 1657-1660.
- CC 123. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 46 pièces, papier. 1658-1659.
- CC 124. (Liasse). – 15 pièces, papier. 1660.
- CC 125. (Liasse). – 8 cahiers, in-8°, 31 feuillets, papier ; 56 pièces, papier. 1662-1663.
- CC 126. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 28 pièces, papier. 1663.
- CC 127. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 8 pièces, papier. 1664.

- CC 128. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 8 feuillets, papier ; 17 pièces, papier. 1665-1672.
- CC 129. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 8 feuillets, papier ; 34 pièces, papier. 1672.
- CC 130. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 52 feuillets, papier ; 81 pièces, papier. 1672-1673.
- CC 131. (Liasse). – 3 cahiers, in-8°, 32 feuillets, papier ; 33 pièces, papier. 1674-1675.
- CC 132. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 18 feuillets, papier ; 33 pièces, papier. 1674-1675.
- CC 133. (Liasse). – 4 cahiers, in-8°, 34 feuillets, papier ; 30 pièces, papier. 1670-1671.
- CC 134. (Liasse). – 4 cahiers, in-8°, 29 feuillets, papier ; 50 pièces, papier. 1675-1676.
- CC 135. (Liasse). – 5 cahiers, in-8°, 35 feuillets, papier ; 98 pièces, papier. 1676-1677.
- CC 136. (Liasse). – 3 cahiers, in-8°, 27 feuillets, papier ; 74 pièces, papier. 1678-1679.
- CC 137. (Liasse). – 17 pièces, papier. 1679.
- CC 138. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 17 pièces, papier. 1680-1681.
- CC 139. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 12 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 57 pièces, papier. 1681-1682.
- CC 140. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 15 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 65 pièces, papier. 1682-1683.
- CC 141. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 12 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 68 pièces, papier. 1684-1685.
- CC 142. (Liasse). – 91 pièces, papier. 1686-1687.
- CC 143. (Liasse). – 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 76 pièces, papier. 1688.
- CC 144. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 27 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 95 pièces, papier. 1689-1690.
- CC 145. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 14 pièces, papier. 1690-1691.
- CC 146. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 29 feuillets, papier ; 94 pièces, papier. Mai- 9^{bre} 1691.
- CC 147. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 5 feuillets, papier ; 1 pièce, papier. 1691-1693.
- CC 148. (3 Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 17 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 16 feuillets, papier ; 101 pièces, papier. 1691-1714.
- CC 149. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 3 pièces, papier. 1692-1693.
- CC 150. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 60 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 12 feuillets, papier ; 86 pièces, papier. 1693-1694.
- CC 151. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 17 feuillets, papier ; 10 pièces, papier. 1694-1695.
- CC 152. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 19 feuillets, papier ; 85 pièces, papier. 1695-1696.
- CC 153. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 75 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 126 pièces, papier. 1695-1697.
- CC 154. (Liasse). – 110 pièces, papier. 1697-1698.
- CC 155. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 9 feuillets, papier. 1698.
- CC 156. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 10 feuillets, papier ; 1 pièce, papier. 1698-1700.
- CC 157. (Liasse). – 108 pièces, papier. 1699-1700.
- CC 158. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 12 pièces, papier. 1701.
- CC 159. (Liasse). – 63 pièces, papier. 1703-1704.
- CC 160. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 80 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 211 pièces, papier. 1703-1706.
- CC 161. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 31 feuillets, papier ; 85 pièces, papier. 1704-1706.
- CC 162. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 32 feuillets, papier ; 133 pièces, papier. 1705-1706.
- CC 163. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 21 pièces, papier. 1706-1709.
- CC 164. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 30 feuillets, papier ; 155 pièces, papier. 1707-1708.
- CC 165. (Liasse). – 45 pièces, papier. 1709-1710
- CC 166. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets, papier 186 pièces, papier. 1709-1711.

- CC 167. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier. 1709-1714.
- CC 168. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 65 pièces, papier. 1710-1711.
- CC 169. (Liasse). – 154 pièces, papier. 1711-1712.
- CC 170. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 34 feuillets, papier ; 11 pièces, papier. 1712-1718.
- CC 171. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 38 feuillets, papier ; 94 pièces, papier. 1713-1714.
- CC 172. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 14 feuillets, papier ; 25 pièces, papier. 1714-1715.
- CC 173. (Cahier). – in-4°, 16 feuillets, papier ; 2 pièces, papier. 1714-1725.
- CC 174. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 61 pièces, papier. 1715-1716.
- CC 175. (Liasse). – 3 cahiers, in-4°, 49 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 90 pièces, papier. 1716-1717.
- CC 176. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 23 feuillets, papier. 1717.
- CC 177. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 110 pièces, papier. 1717-1718.
- CC 178. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 27 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 4 pièces, papier. 1719-1720.
- CC 179. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 5 pièces, papier. 1721-1722.
- CC 180. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 19 feuillets, papier ; 6 pièces, papier. 1722-1723.
- CC 181. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 13 feuillets, papier ; 3 pièces, papier. 1723-1724.
- CC 182. (Cahier). – In-4°, 12 feuillets, papier. 1724-1725
- CC 183. (1 cahier). – In-4°, 32 feuillets, papier. 1725-1726.
- CC 184. (1 cahier). – In-4°, 16 feuillets, papier. 1726-1727.
- CC 185. (1 cahier). – In-4°, 10 feuillets, papier. 1727.
- CC 186. (Liasse.) – 1 cahier in-4°, 7 feuillets, 3 pièces, papier. 1727-1728.
- CC 187. (Liasse.) – 1 cahier in-4°, 20 feuillets, 1 pièces, papier. 1729-1730.
- CC 188. (Cahier) – In-4°, 12 feuillets, papier. 1730-1731.
- CC 189. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets, papier ; 2 pièces, papier. 1731-1732
- CC 190. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 50 pièces, papier. 1732-1733.
- CC 191. (Liasse) – 7 pièces, papier. 1733-1734.
- CC 192. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 1 brochure, in-4°, 11 pages, imprimées ; 33 pièces, papier. 1733-1735.
- CC 193. (Liasse) – 42 pièces, papier. 1734-1735.
- CC 194. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 33 feuillets papier;32 pièces, papier. 1734-1736.
- CC 195. (Liasse) – 4 cahiers, in-4°, 59 feuillets papier;64 pièces, papier. 1734-1736.
- CC 196. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets papier; 78 pièces, papier. 1736-1737.
- CC 197. (1 cahier) – In-4°, 12 feuillets papier. 1737-1738.
- CC 198. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 193 pièces, papier. 1738-1739.
- CC 199. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets papier ; 56 pièces, papier. 1739-1740.
- CC 200. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets papier ; 106 pièces, papier. 1740-1741
- CC 201. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets papier ; 1 cahier, in-8°, 3 feuillets, papier ; 192 pièces, papier. 1741-1742.
- CC 202. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 30 feuillets papier ; 73 pièces, papier. 1742-1743.
- CC 203. (Liasse). – 15 pièces, papier. 1743.
- CC 204. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 24 feuillets papier ; 132 pièces, papier. 1743-1744.
- CC 205. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 24 feuillets papier ; 222 pièces, papier ; 2 cachets. 1744-1745.
- CC 206. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 37 feuillets papier ; 354 pièces, papier. 1745-1746.
- CC 207. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 31 feuillets papier ; 137 pièces, papier. 1745-1747.
- CC 208. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 44 feuillets papier ; 377 pièces, papier. 1746-1749.
- CC 209. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets papier ; 238 pièces, papier. 1747-1749.

- CC 210. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets papier ; 60 pièces, papier. 1748-1749.
CC 211. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets papier ; 21 pièces, papier. 1748-1749.
CC 212. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets papier ; 111 pièces, papier. 1749-1750.
CC 213. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets papier ; 12 pièces, papier. 1749-1751.
CC 214. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 32 feuillets papier ; 212 pièces, papier. 1750-1751.
CC 215. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 31 feuillets papier ; 218 pièces, papier. 1751-1752.
CC 216. (Liasse) – 3 cahiers, in-4°, 50 feuillets papier ; 2 cahiers, in-8°, 7 feuillets, papier ; 228 pièces, papier. 1752-1753.
CC 217. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets papier ; 85 pièces, papier. 1753-1754.
CC 218. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets papier ; 194 pièces, papier. 1754-1755.
CC 219. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 24 feuillets papier ; 127 pièces, papier. 1755-1756.
CC 220. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets papier ; 107 pièces, papier. 1756-1757.
CC 221. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets papier ; 191 pièces, papier. 1757-1758.
CC 222. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 25 feuillets papier ; 66 pièces, papier. **1759**.
CC 223. (Liasse) – 170 pièces, papier. 1760-1761.
CC 224. (Liasse) – 34 pièces, papier. 1762-1763.
CC 225. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier ; 103 pièces, papier. 1763-1764.
CC 226. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets, papier ; 43 pièces, papier. 1764-1765.
CC 227. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets, papier ; 84 pièces, papier. 1765-1766.
CC 228. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 31 feuillets, papier ; 73 pièces, papier. 1766-1767.
CC 229. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 21 feuillets, papier ; 102 pièces, papier. 1767-1768.
CC 230. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 8 feuillets, papier ; 363 pièces, papier. 1768-1769.
CC 231. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets, papier ; 13 pièces, papier. 1770.
CC 232. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 21 feuillets, papier ; 111 pièces, papier. 1770-1771.
CC 233. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 72 pièces, papier. 1771-1772.
CC 234. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 15 feuillets, papier ; 70 pièces, papier. 1772-1773.
CC 235. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 29 feuillets, papier ; 73 pièces, papier. 1773-1774.
CC 236. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 102 pièces, papier. 1774-1775.
CC 237. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 87 pièces, papier. 1776-1777.
CC 238. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 14 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 76 pièces, papier. 1777-1778.
CC 239. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 11 feuillets, papier ; 78 pièces, papier ; 1 parchemin. 1778-1779.
CC 240. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 46 pièces, papier. 1779-1780.
CC 241. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 20 feuillets, papier ; 51 pièces, papier ; 1 pièce parchemin. 1779-1781.
CC 242. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 11 feuillets, papier ; 67 pièces, papier. 1781-1782.
CC 243. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 11 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 44 pièces, papier. 1782-1783.
CC 244. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 56 pièces, papier. 1783-1784.
CC 245. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 25 pièces, papier. 1783-1785.
CC 246. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 87 pièces, papier. 1785-1786.
CC 247. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 15 feuillets, papier ; 4 pièces, papier. 1786-1787.
CC 248. (Liasse) – 96 pièces, papier. 1787-1788.
CC 249. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 36 feuillets, papier ; 102 pièces, papier. 1789.
CC 250. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 8 pièces, papier. 1790.
CC 251. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 16 feuillets, papier ; 8 pièces, papier. 1585-1660.

Comptes trésoraires

- CC 252. (Cahier) – in-8°, 4 feuillets, papier. 1576.
CC 253. (Registre) – in-4°, 230 feuillets, papier. 1579-1599.
CC 254. (Cahier) – in-8°, 21 feuillets, papier. 1591-1600.
CC 255. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 32 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier. 1593-1600.
CC 256. (Cahier) – in-8°, 19 feuillets, papier. 1594-1600.
CC 257. (Cahier) – in-4°, 6 feuillets, papier. 1596.
CC 258. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 18 feuillets, papier ; 1 pièce, papier. 1600-1601.
CC 259. (Liasse) – 6 pièces, papier. 1601-1602.
CC 260. (1 cahier) – in-8°, 32 feuillets, papier. 1602.
CC 261. (Liasse) – 128 pièces, papier. 1603.
CC 262. (Liasse) – 66 pièces, papier. 1608-1609.
CC 263. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 24 feuillets, papier ; 2 pièces, papier. 1616-1617.
CC 264. (Liasse) – 3 cahiers, in-8°, 24 feuillets, papier ; 23 pièces, papier. 1618-1619.
CC 265. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 1 pièce, papier. 1621-1622.
CC 266. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 19 pièces, papier. 1637-1638.
CC 267. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier ; 7 cahiers, in-8°, 30 feuillets, papier ; 62 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin. 1647-1656.
CC 268. (Liasse) – 11 pièces, papier. 1683-1684.
CC 269. (Cahier) – in-8°, 18 feuillets, papier. 1687-1688.
CC 270. (Liasse) – cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 66 pièces, papier. 1733-1738.
CC 271. (Liasse) – 2 cahiers, in-8°, 10 feuillets, papier ; 35 pièces, papier. 1578-1611.

Comptabilité.

11

- CC 272. (Liasse) – 49 pièces, papier ; 3 pièces, papier ; 1 cachet. 1609-1780.
CC 273. (Liasse) – 15 pièces, papier ; (9 imprimés). 1706-1788.

Comptes consulaires.

- CC 274. (Liasse) – 1 pièce, papier. 1587.
CC 275. (Liasse) – 4 pièces, papier. 1616.
CC 276. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 14 feuillets, papier ; 1 pièce, papier. 1622-1626.
CC 277. (Cahier) – in-8°, 12 feuillets, papier. 1624-1625.
CC 278. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 10 feuillets, papier ; 9 pièces, papier. 1625-1626.
CC 279. (Liasse) – 3 cahiers, in-8°, 23 feuillets, papier ; 27 pièces, papier. 1628-1629.
CC 280. (Cahier) – in-8°, 6 feuillets, papier. 1629.
CC 281. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 18 feuillets, papier ; 2 pièces, papier. 1629-1631.
CC 282. (Cahier) – petit in-4°, 25 feuillets, papier. 1631-1633.
CC 283. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 28 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 13 feuillets, papier ; 75 pièces, papier. 1632-1633.
CC 284. (Cahier) – in-4°, 48 feuillets, papier. 1632-1671.
CC 285. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 20 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 38 pièces, papier. 1634-1635.
CC 286. (Liasse) – 2 cahiers, in-8°, 8 feuillets, papier ; 44 pièces, papier. 1636-1637.
CC 287. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 14 pièces, papier. 1637-1638.

- CC 288. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 69 feuillets, papier ; 4 cahiers, petit in-4°, 28 feuillets, papier ; 102 pièces, papier. 1638-1639.
- CC 289. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 27 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 13 feuillets, papier ; 80 pièces, papier. 1639-1659.
- CC 290. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 18 feuillets, papier ; 6 cahiers, in-8°, 36 feuillets, papier ; 29 pièces, papier (2 imprimés) ; 1 parchemin. 1641-1642.
- CC 291. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 10 feuillets, papier ; 57 pièces, papier. 1643-1648.
- CC 292. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 25 feuillets, papier ; 5 cahiers, in-8°, 22 feuillets, papier ; 72 pièces, papier. 1645-1653.
- CC 293. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 42 feuillets, papier ; 7 cahiers, in-8°, 34 feuillets, papier ; 37 pièces, papier ; 1 pièce parchemin. 1646-1649.
- CC 294. (Liasse.) – 2 cahiers, in-4°, 40 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 16 feuillets, papier ; 41 pièces, papier. 1648-1649.
- CC 295. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 51 feuillets, papier ; 7 cahiers, in-8°, 27 feuillets, papier ; 135 pièces, papier. 1650-1657.
- CC 296. (Liasse.) – 14 pièces, papier. 1651.
- CC 297. (Liasse.) – Cahier, in-4°, 27 feuillets, papier ; 5 cahiers in-8°, 19 feuillets, papier ; 97 pièces, papier. 1651-1653.
- CC 298. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 22 pièces, papier. 1652-1653.
- CC 299. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 40 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 20 feuillets, papier ; 92 pièces, papier. 1653-1666.
- CC 300. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 41 feuillets, papier ; 9 cahiers, in-8°, 33 feuillets, papier ; 83 pièces, papier. 1654-1659.
- CC 301. (Liasse.) – Cahier, in-4°, 61 feuillets, papier ; 10 cahiers, in-8°, 45 feuillets, papier ; 116 pièces, papier. 1656-1663.
- CC 302. (Liasse.) – 1 cahier, petit in-4°, 16 feuillets, papier ; 2 pièces, papier. 1657.
- CC 303. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 56 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 26 feuillets, papier ; 108 pièces, papier. 1657-1660
- CC 304. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 20 feuillets, papier ; 61 pièces, papier. 1658.
- CC 305. (Cahier). – In-4°, 36 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 21 feuillets, papier ; 33 pièces, papier. 1659-1660.
- CC 306. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 36 pièces, papier. 1661-1663.
- CC 307. (Liasse). – 4 cahiers, in-8°, 38 feuillets, papier ; 24 pièces, papier. 1662-1690.
- CC 308. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 42 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 18 feuillets, papier ; 44 pièces, papier. 1663-1664.
- CC 309. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 41 feuillets, papier ; 5 cahiers, in-8°, 19 feuillets, papier ; 17 pièces, papier. 1664
- CC 310. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 51 feuillets, papier ; 7 cahiers, in-8°, 31 feuillets, papier ; 46 pièces, papier. 1664-1665.
- CC 311. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 57 feuillets, papier ; 6 cahiers, in-8°, 21 feuillets, papier ; 146 pièces, papier, 1 pièce parchemin. 1665-1666.
- CC 312. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 50 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 60 pièces, papier. 1666-1667.
- CC 313. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 49 feuillets, papier ; 7 cahiers, in-8°, 34 feuillets, papier ; 95 pièces, papier. 1669-1670.

- CC 314. (Liasse). – 6 cahiers, in-8°, 39 feuillets, papier ; 22 pièces, papier. 1670-1690.
- CC 315. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 14 feuillets, papier ; 15 pièces, papier. 1671.
- CC 316. (Liasse). – 1 cahier, petit in-8°, 4 feuillets, papier ; 10 pièces, papier. 1672.
- CC 317. (Liasse). – 9 cahiers, in-8°, 75 feuillets, papier ; 46 pièces, papier. 1672-1673.
- CC 318. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier ; 45 pièces, papier. 1673-1674.
- CC 319. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 38 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 8 feuillets, papier ; 53 pièces, papier. 1674-1675.
- CC 320. (Liasse). – 18 pièces, papier. 1675-1676.
- CC 321. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 14 feuillets, papier ; 19 pièces, papier. 1676-1678.
- CC 322. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier 23 pièces, papier. 1677-1679.
- CC 323. (Liasse). – 5 cahiers, in-8°, 70 feuillets, papier ; 49 pièces, papier. 1678-1681.
- CC 324. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 33 feuillets, papier ; 66 pièces, papier, 1 pièce parchemin. 1679-1680.
- CC 325. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 14 feuillets, papier ; 5 pièces, papier. 1681-1682.
- CC 326. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 8 feuillets, papier ; 21 pièces, papier. 1682-1683.
- CC 327. (Cahier) In-8°, 26 feuillets, papier ; 6 pièces, papier. 1683.
- CC 328. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 30 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 37 pièces, papier. 1684-1685.
- CC 329. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 15 pièces, papier. 1685-1687.
- CC 330. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 10 feuillets, papier ; 14 pièces, papier. 1686-1687.
- CC 331. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 15 feuillets, papier ; 11 pièces, papier. 1688-1689.
- CC 332. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 14 pièces, papier. 1689-1690.
- CC 333. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 12 pièces, papier. 1690-1691.
- CC 334. (Cahier). – In-4°, 33 feuillets, papier. 1691-1692.
- CC 335. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 36 feuillets, papier ; 14 pièces, papier. 1692.
- CC 336. (Cahier). – In-4°, 30 feuillets, papier. 1693.
- CC 337. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 18 feuillets, papier ; 10 pièces, papier. 1693-1696.
- CC 338. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 5 pièces, papier. 1694-1696.
- CC 339. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 22 pièces, papier. 1695-1696.
- CC 340. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 17 pièces, papier. 1696-1697
- CC 341. (Liasse). – 14 pièces, papier. 1698.
- CC 342. (Cahier) : – In-4°, 22 feuillets, papier. 1698-1699.
- CC 343. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 4 pièces, papier. 1698-1699.
- CC 344. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 10 pièces, papier. 1699-1700.
- CC 345. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets, papier. 1700-1706.
- CC 346. (Cahier). – In-4°, 10 feuillets, papier. 1701-1704
- CC 347. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 9 pièces, papier. 1702-1704.
- CC 348. (Cahier). – In-4°, 17 feuillets, papier ; 8 pièces, papier. 1703-1710.
- CC 349. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 62 pièces, papier. 1704.
- CC 350. (Liasse). – 24 pièces, papier. 1707.
- CC 351. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets, papier ; 8 pièces, papier. 1708.
- CC 352. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 25 feuillets, papier ; 18 pièces, papier. 1708-1710.
- CC 353. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 13 feuillets, papier ; 30 pièces, papier. 1709-1711.
- CC 354. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 42 pièces, papier. 1710-1711.
- CC 355. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 12 feuillets, papier ; 15 pièces, papier. 1710-1711.
- CC 356. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 46 pièces, papier. 1711-1720.

- CC 357. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 1 pièce, papier. 1711-1729.
 CC 358. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 11 pièces, papier. 1712.
 CC 359. (Cahier). – In-4°, 8 feuillets, papier. 1712-1713.
 CC 360. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 10 feuillets, papier ; 16 pièces, papier. 1715-1716.
 CC 361. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets, papier ; 30 pièces, papier. 1717-1728.
 CC 362. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 10 feuillets, papier ; 31 pièces, papier. 1716-1718.
 CC 363. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 12 pièces, papier. 1718.
 CC 364. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 5 feuillets, papier ; 37 pièces, papier. 1720-1723.
 CC 365. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 19 feuillets, papier ; 86 pièces, papier. 1721-1723.
 CC 366. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 24 pièces, papier. 1722-1723
 CC 367. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 48 feuillets, papier ; 28 pièces, papier. 1723-1725.
 CC 368. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets, papier ; 1 cahier in-8°, 12 feuillets, papier ; 19 pièces, papier. 1724-1727.
 CC 369. (Liasse). – 6 cahiers, in-4°, 47 feuillets, papier ; 32 pièces, papier. 1727-1729.
 CC 370. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 13 feuillets, papier ; 17 pièces, papier. 1732-1733
 CC 371. (Liasse). – 6 cahiers, in-8°, 32 feuillets, papier ; 41 pièces, papier. 1605-1759.

Comptes de l'imposition

- CC 372. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 14 feuillets, papier ; 28 pièces, papier. 1635-1656.
 CC 373. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 5 pièces, papier. 1639.
 CC 374. (Cahier). – In-8°, 6 feuillets, papier. 1640.

Comptes divers.

- CC 375. (Cahier). – In-8°, 6 feuillets, papier. 1683-1684.
 CC 376. (Liasse). – 5 pièces, papier. 1706.
 CC 377. (Liasse). – 1 cahier in-4°, 6 feuillets, papier ; 5 pièces, papier. 1710.
 CC 378. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 19 pièces, papier. 1746-1754.
 CC 379. (Cahier). – In-4°, 6 feuillets, papier. 1695.
 CC 380. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 13 feuillets, papier ; 14 pièces, papier. 1695-1696.
 CC 381. (Liasse). – 13 pièces, papier. 1702.
 CC 382. (Cahier). – In-4°, 10 feuillets, papier. 1706.
 CC 383. (Cahier). – In-4°, 4 feuillets, papier. 1707-1710.
 CC 384. (Liasse). – 1 pièce, papier. 1709-1710.

Impositions.

- CC 385. (Cahier). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 1 brochure, in-4°, 4 feuillets, papier ; 7 brochures, in-8°, 29 feuillets, papier ; 108 pièces, papier (23 imprimés) ; 1 parchemin ; débris de cachets. 1638-1789.
 CC 386. (Registre). – In-4°, 268 feuillets, papier. 1666-1716.
 CC 387. (Liasse). – 10 cahiers, in-4°, 57 feuillets, papier ; 3 cahiers, in 8°, 20 feuillets, papier ; 7 pièces, papier ; 1 parchemin. 1670-1777.

Comptes

- CC 388. (Liasse). – 2 pièces, papier. 1789. – Paroisse du Revest.
 CC 389. (Cahier). – In 8°, 24 feuillets, papier. 1601.

- CC 390. (Cahier). – In-4°, 52 feuillets, papier. 1612-1613
 CC 391. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 5 pièces, papier. 1632.
 CC 392. (Liasse). – 4 pièces, papier. 1634.
 CC 393. (Cahier). – In-4°, 10 feuillets, papier. 1636
 CC 394. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 11 pièces, papier (5 imprimés). 1648-1649.
 CC 395. (Liasse). – 4 pièces, papier. 1707.
 CC 396. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 7 pièces, papier. 1738-1739.
 CC 397. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 17 feuillets, papier ; 65 pièces, papier. 1747.
 CC 398. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 24 feuillets, papier ; 1 cahier, in 8°, 4 feuillets, papier ; 89 pièces, papier. 1775-1776.

Octrois, rentes, droits divers.

- CC 399. (Liasse). – 9 pièces, papier (1 imprimé) ; débris de cachet. 1661-1727.
 CC 400. (Registre). In-8°, 253 feuillets, papier. 1692-1712.
 CC 401. (Registre). In-8°, 84 feuillets, papier. 1712-1715.
 CC 402. (Registre). In-8°, 624 feuillets, papier. 1757-1792.
 CC 403. (Cahier). In-8°, 241 feuillets, papier. 1766-1782.

Dettes.

- CC 404. (Liasse). 21 cahiers, in-8°, 115 feuillets, papier ; 41 pièces, papier. 1572-1689.
 CC 405. (Liasse). In-8°, 43 feuillets, papier ; 1 pièce, papier. 1596 (?) -1599.
 CC 406. (Liasse). 13 cahiers, in-8°, 65 feuillets, papier ; 84 pièces, papier ; 3 cachets. 1597-1740.
 CC 407. (Liasse). 18 cahiers, in-8°, 168 feuillets, papier ; 54 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin. 1600-1648.
 CC 408. (Liasse). 3 cahiers, in-4°, 16 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-4°, 14 feuillets, parchemin ; 16 cahiers, petit in-4°, 116 feuillets, papier ; 8 cahiers, in-8°, 40 feuillets, papier ; 252 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin. 1603-1676.
 CC 409. (Registre). Petit in-4°, 682 feuillets, papier. 1614-1616.
 CC 410. (Registre). In-8°, 136 feuillets, papier. 1614.
 CC 411. (Registre). In-8°, 364 feuillets, papier. 1617.
 CC 412. (Liasse). 2 cahiers, in-4°, 8 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 1 brochure in-4°, 4 pages, imprimées ; 4 brochures in- 8°, 16 pages, imprimées ; 15 pièces, papier (6 imprimés). 1637-1718.
 CC 413. (Liasse). 2 cahiers, in-4°, 74 feuillets, papier ; 25 cahiers, petit in-4°, 118 feuillets, papier ; 374 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin ; 18 cachets ; débris de cachets. 1651-1699.
 CC 414. (Registre). In-4°, 1068 feuillets, papier. 1666-1661.
 CC 415. (Cahier). In-4°, 135 feuillets, papier. 1663.
 CC 416. (Liasse). 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 10 feuillets, papier ; 1 brochure in-8°, 8 feuillets, imprimés ; 333 pièces, papier ; 12 cachets ; Débris de cachets. 1700-1786.
 CC 417. (Liasse). 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 26 cahiers, in-8°, 166 feuillets, papier ; 233 pièces, papier ; 4 pièces parchemin. 1660-1787.

Emprunts

- CC 418. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets, papier ; 14 pièces, papier. 1664-1665.

- CC 419. (Cahier). – In-4°, 11 feuillets, papier. 1665.
CC 420. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 16 feuillets, papier ; 159 pièces, papier. 1746-1747.
CC 421. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 12 pièces, papier. 1767.

Série DD de 1 à 14 : 1457- 1789

- DD 1. (Liasse). – 3 cahiers, in-4°, 39 feuillets, papier ; 2 pièces, papier. 1457-1750. – Titres de propriétés communales.
DD 2. (Liasse). – 5 cahiers, in-4°, 42 feuillets, papier ; 5 cahiers, in-8°, 38 feuillets, papier ; 26 pièces, papier. 1603-1786. – Propriétés communales. – Titres.
DD 3. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 12 pièces, papier. 1641-1779. – Propriétés communales. – Titres.
DD 4. (Liasse). – 6 cahiers, in-8°, 26 feuillets, papier ; 23 pièces, papier. 1545-1731. – Propriétés communales.
DD 5. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 3 feuillets, papier ; 9 pièces, papier. 1706-1708. – Propriétés communales.
DD 6. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 16 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 14 feuillets, papier ; 1 brochure, in-8°, 6 pages, papier ; 28 pièces, papier (5 imprimés). 1598-1781. – Forêts.
DD 7. (Liasse). – 6 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin. 1697-1782. – Cours d'eau.
DD 8. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 5 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 16 feuillets, papier ; 30 pièces, papier. 1604-1778. – Propriétés communales.
DD 9. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 8 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 1 cahier, in-12°, 6 feuillets, papier ; 26 pièces, papier (1 imprimé). 1685-1788. – Entretien des routes, ponts, ports, etc.
DD 10. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 9 pièces, papier. 1699-1785. – Hôtel-de-Ville, horloge.
DD 11. (Liasse). – 5 cahiers, in-4°, 59 feuillets, papier ; 2 cahiers in-8°, 12 feuillets, papier ; 57 pièces, papier. 1682-1789. – Églises et presbytères.
DD 12. (Liasse). – 5 cahiers, in-4°, 34 feuillets, papier ; 2 cahiers in-8°, 19 feuillets, papier ; 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, parchemin ; 35 pièces, papier (1 imprimé) ; 1 pièce, parchemin. 1774-1788. – Fontaines.
DD 13. (Liasse). – 2 cahiers in-8°, 6 feuillets, papier ; 6 pièces, papier. 1774-1775. – Voirie.
DD 14. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 10 feuillets, papier ; 3 cahiers in-8°, 20 feuillets, papier ; 11 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin. 1774-1789. – Voirie, pavage.

Série EE de 1 à 21 : 1636- 1790

- EE 1. (Liasse). – 1 brochure, in-4°, 8 pages imprimées ; 74 pièces, papier (25 imprimés) ; débris de cachets. 1636-1758. – Levée de troupes et milices.
EE 2. (Liasse). – 12 cahiers, in-4°, 56 feuillets, papier ; 12 pièces, papier (9 imprimés) ; débris de cachets. 1758-1788. – Milices.
EE 3. (Liasse). – 12 pièces, papier (5 imprimés). 1636-1775. – Déserteurs.
EE 4. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 34 feuillets, papier ; 49 pièces, papier (2 imprimés). 1629-1733. – Passages et logement de troupes ; fournitures.
EE 5. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 8 feuillets, papier ; 12 cahiers, petit in-4°, 88 feuillets, papier ; 230 pièces, papier (17 imprimés) ; débris de cachets. 1629-1778. – Passages et logement de troupes.

- EE 6. (1 Registre). – Petit in-4°, 284 feuillets, papier. 1635-1637. – Logements militaires.
- EE 7. (1 Registre). – Petit in-4°, 97 feuillets, papier. 1657-1673. – Logements militaires.
- EE 8. (1 Registre). – Petit in-4°, 184 feuillets, papier. 1658. – Logements militaires.
- EE 9. (Liasse). – 1 cahier in-8°, 4 feuillets, papier ; 131 pièces, papier. 1658-1701. – Billets de logement.
- EE 10. (Liasse). – 367 pièces, papier. 1731-1747. – Billets de logement.
- EE 11. (Liasse). – 506 pièces, papier. 1748-1749. – Billets de logement.
- EE 12. (Liasse). – 1 cahier petit in-4°, 21 feuillets, papier ; 10 pièces, papier (1 imprimé). 1700-1757. – Fournitures militaires.
- EE 13. (Liasse). – 3 cahiers in-8°, 10 feuillets, papier ; 76 pièces, papier. 1635-1638. – Faits de guerre.
- EE 14. (Liasse). – 18 pièces, papier (1 imprimé) ; 1 pièce, parchemin. 1698-1708. – Faits de guerre.
- EE 15. (Liasse). – 32 pièces, papier (2 imprimés). 1705-1723. – Faits de guerre.
- EE 16. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 95 pièces, papier (5 imprimés) ; débris de cachets. 1707-1708. – Faits de guerre.
- EE 17. (Liasse). – 16 pièces, papier (1 imprimé) ; débris de cachets. 1710-1723. – Faits de guerre.
- EE 18. (Liasse). – 2 cahiers, petit in-4°, 28 feuillets, papier ; 3 pièces, papier. 1746-1758. – Faits de guerre.
- EE 19. (Liasse). – 16 pièces, papier (7 imprimés). 1650-1758. – Faits de guerre divers.
- EE 20. (Liasse). – 5 pièces, papier (3 imprimés) ; 1 cachet. 1649-1773. – Affaires militaires, divers.
- EE 21. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 14 feuillets, papier ; 1 cahier, in-12°, 4 feuillets, papier ; 71 pièces, papier (24 imprimés) ; débris de cachets. 1638-1788. – Marine.

Série AA – Actes constitutifs de la commune 1641 - 1788

**AA 1. (Liasse.) – 2 cahiers in-8°, 8 feuillets, papier ; 16 pièces, papier.
1655-1785. – Seigneurie de Roquebrune, Paleison, etc.**

Extrait d'acte d'obligation de 100 # passé par Marie de Villeneuve, veuve de N. d'Agoult, vivant seigneur de Vales en faveur d'Esplandian Vialis, notaire à Roquebrune (1655) ; – du testament d'Antoine Caze du Puget (1656) ; d'acte de répudiation de la donation de la juridiction faite le 24 janvier 1671 par noble Gilbert de Bonaud, écuyer, seigneur de Roquebrune, Paleison et Villepey à sa nièce Alix de Flotte, épouse de François de Reillane, seigneur du Bourget, vicomte dudit Reillane (1678). – d'acte de cession d'une terre à Paleison, quartier du Planet, mouvante de la directe seigneuriale faite à Honoré Pourcin, tailleur d'habits de Roquebrune, par Etienne Brunel, bourgeois de Fréjus (1681) ; – Exploits de commandement délivré à la requête de : Louis Rey, coseigneur de Roquebrune ; – François de Pellissier, conseiller à la Cour des Comptes de Provence, seigneur de Chantereine, des Tourres et coseigneur de Roquebrune, Villepey et Paleison ; – Jean Attanoux, des seigneurs de Roquebrune, Paleison, Villepey et du Revest, pour obliger leurs emphytéotes à passer nouvelles reconnaissances (1785) ; etc.

**AA 2. (Liasse.) – 71 pièces, papier (imprimés) ; 5 cachets.
1661-1781. – Correspondance des souverains, corps d'état, gouverneurs et autres personnages avec la commune.**

Lettre de N. de Merivaille, lieutenant du Roi en Provence, invitant les consuls à assister au Te Deum qui sera chanté pour la naissance du Dauphin, à « *faire allumer des feux de joye, tirer le canon pour marque d'allegresse et n'oublier rien de tout ce qui peut donner les demonstrations d'une joye publique et de recognoissance que merite un suiet de si grande importance* » (1661) ; – Extrait de délibération communale approuvant le voyage et séjour, pendant trois jours, du consul à Draguignan pour assistance à l'assemblée de la Viguerie (1662) ; – Lettre circulaire de l'Intendant Lebret annonçant la prise de Montmeilan (1692) ; – Lettres : de N. Silvy, d'Aix, accusant réception d'un sanglier envoyé en présent (1703) ; – du comte de Grignan sur la naissance du Duc de Bretagne, ordonnant un Te Deum et des réjouissances (1707), avec lettre du Roi à l'appui ; – N. Lanthier, donnant avis de la naissance du Duc de Normandie, alias Duc d'Anjou (1710) ; – Lettres-circulaires : de Louis XV au marquis de Gilles lui annonçant la mort de son bisaïeul ; lettre dudit marquis aux consuls de Roquebrune sur le même objet (1715) ; – de l'Intendant Lebret sur le sacre du Roi avec recommandation aux consuls d'assister au Te Deum chanté en cette occasion (1722) ; – Lettres de N. Suffret [subdélégué de l'Intendant] à Fréjus : dispensant les communautés d'envoyer des députations à ce haut fonctionnaire pour le féliciter de sa réintégration (1776) ; – mettant les consuls de Roquebrune en demeure de lui envoyer les nègres amenés d'Amérique par les frères N. Ginette, dont il avait des renseignements à prendre sur leur âge, la date de leur arrivée, la profession de leurs maîtres, « *noms de ceux de qui ils les tiennent, noirs vendus depuis leur arrivée en France, noirs légués ou transmis par testaments* », renseignements demandés par le Roi (1777) ; – Lettre-circulaire des Procureurs du pays avisant les consuls de la naissance du Dauphin et de la prise de York, avec invitation d'assister au Te Deum chantés en ces circonstances (1781)

AA 3

**AA 3. (Liasse.) – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 10 pièces, papier.
1641-1788.**

Extrait de délibérations de l'Assemblée de la Viguerie, tenue dans le couvent de l'Observance, à Draguignan concernant : la liquidation d'une fourniture faite par la communauté de Fréjus, un projet d'accommodement du procès avec Hélion Vaixière, juge à Fréjus, etc. ; – Lettres adressées aux consuls de Roquebrune par : ceux de Draguignan convoquant une Assemblée de la Viguerie (1662) ; – N. Isnard, [procureur de la communauté à Aix] annonçant la date d'ouverture de l'assemblée (sic) (1735) ; – des consuls de Draguignan fixant la date d'ouverture de l'Assemblée générale de la Viguerie convoquée, « *suivant l'usage* », tous les 5 ans (1758) ; – dudit N. Isnard donnant avis de diverses décisions prises par l'Assemblée des états (sic) tenue à Lambesc : augmentation de 15 # sur les feux portés à 800 # ; – réimpression de l'affouagement ; don gratuit ordinaire de 700 000 # ; représentations sur la mauvaise qualité du sel, etc. (1776) ; – des consuls de Draguignan convoquant extraordinairement la Viguerie pour nommer un receveur en remplacement de feu N. Lombard-Taradeau et statuer au sujet de la fuite du trésorier particulier de la même Viguerie, et des arrangements pris avec la Province concernant le chemin de Draguignan à Grasse (1786) ; etc.

Série BB – Administration communale 1589 – 1791

BB 1. – (Cahier). – In-8°, feuillets, papier. 1589. Délibérations

Approbations des fournitures de vivres faites à une compagnie de soldats, conformément à la décision verbale prise par une douzaine d'habitants réunis dans la maison de « *N. Jacques Rigord, pour garder ne advinst quelque désordre* » (f° 1-2). – Délibéré de renoncer à répéter contre les fermiers des herbages du Revest les 35 écus qui leur sont réclamés par N. François de Villeneuve, sieur dudit lieu, pourvu qu'ils justifient du paiement de la somme (Procès-verbal inachevé et non signé).

BB 2. – (Cahier). – In-8°, 3 feuillets, papier. 1603. Extraits de délibération communale.

Compte rendu par le juge Bernardin Attanoux de sa mission auprès de « *ceulx de Draguignan quilz doibvent achepter la taille de seze escus pour livre pour l'espace de quinze ans et moyennant se doibvent acquiter ladicte commune de la some de cinquante mil escus* » ... « *lesdictz achepteurs veullent estre payés de son voyage quilz feront pour aller parler aux créantiers de ladite comune, au cas quilz ne soyent d'accord avec lesdictz créantiers ...* ». Délibéré de payer lesdits frais de voyage.

BB 3. – (Registre). – In-4°, 944 feuillets, papier. 1632-1644. Délibérations communales.

1^{er} registre. – **1632.** – Emprunt de 100 charges de blé contracté envers Grassi, Barboux, etc, de Fréjus, au prix de 7 écus 6 sous l'une (160 litres) (8 février 1632). – Imposition de 3 # par famille devant produire les 3 000 # que la commune doit pour la garnison de la citadelle de St Tropez et qu'elle n'a pas trouvé à emprunter (29 idem et 2 mars). – Recouvrement de 3 637 # 10 s remboursés par la Province sur les fournitures faites par la commune aux gens de guerre (21mars). – Pouvoir au consul de faire le mandat « *pour la conduite de l'horloge durant une année* » (21 novembre). – **1633.** – Imposition d'une rève de 8 sous par charge (96 litres) de vin et de 12 sous par coupe (32 litres) d'huile importées à Roquebrune (16 janvier). – Mission à Etienne Attanoux, notaire, de suivre les procès de la commune pendant son séjour à Aix (12 février). – Don de 3 charges (480 litres) de blé aux prieurs du Saint Esprit (17 avril). – Pouvoir aux consuls de défendre aux propriétaires de juments de vendre leurs bêtes avant la fin des travaux de dépiquage du blé (29 juin). – Augmentation de 2 écus sur la taille de 5 écus par livre cadastrale (11 septembre). – Imposition de : 1 écu par feu ; – d'une taille de 40 sous par livre cadastrale. – « *Encadastrement* » de tous les biens des particuliers « *prethandus francqs de tailhes* » (25 idem). – Etablissement d'une rève sur le vin et l'huile avec défense d'importer lesdites denrées pour les revendre dans le lieu, savoir : le vin tant qu'il s'en trouvera à vendre à raison de 6 liards le pot (1 litre 302) et l'huile à peine d'un droit de 12 sous par coupe (32 litres) au profit du fermier, sans préjudice de l'amende et confiscation (9 octobre). – Imposition d'une taille de 4 écus par livre cadastrale tant sur les biens « *encadastés* » que sur le bétail (20 novembre). – **1634.** – Elections consulaires ; sont nommés : Antoine Attanoux et Monnet Marenc, consuls ; Jean Brunel, trésorier ; Jean

Attanoux, auditeur ; Peroncelly, Mirapel, Raphaël Beuf, etc, conseillers (1^{er} janvier). – Vote d'un emprunt de 1 200 écus (8 janvier). – Mise en ferme du « *censelage* » consistant en un droit de 1 sou par charge (160 litres) de grains et légumes au profit du « *censal* » (20 août). – Imposition sur les grains et légumes de l'extérieur (17 septembre). – Ordre du gouverneur N. de Vitry de tenir prêts 32 soldats et 1 lieutenant pour aller en garnison à Fréjus (5 octobre). – Paiement de la subsistance d'une compagnie de soldats logée audit Fréjus (29 idem). – Restitution d'armes par suite du délogement des soldats cantonnés dans la même ville (10 décembre). – Vote des gages des « *regardadeurs* » (24 idem). – **1635.** – d'un emprunt de 6 000 # (1^{er} janvier). – Mise aux enchères de la « *facture de la barque qu'il convient fere de neuf pour le negosse des habitans* » (6 idem). – Imposition d'un capage de 10 sous pour confection d'une barque (21 idem). – Paiement à des muletiers des frais de transport des armes et hardes de 4 compagnies de soldats envoyées en garnison à Cannes. – Donné « *charge auxdits consuls de provoir de bollangiers pour debiter le pain blanc et rousset à la mette que en sera donnée suivant le prix commun des grains et à bothique ouverte à suffisance avec deffences à tous autres de debiter pain blanc et rousset au prejudice du fermier ...* » (29 mai). – « *A esté remonstré par les consuls qu'ils ont eu advertissement que en ses mers est arrivé une escouade de vaisseaux chargés de gens de guerre ayant esté veux long de la coste de Saint-Troppe et Fréjus estant en attendes une armée navalle des ennemis de la France et à craindre suivant le bruict qu'est au pays et de jour à autre qu'ils ne viennent fondre à la plage de Fréjus où ils ravageront et feront toute sorte de desordres en ses cartiers et dauttant que en ce lieu ni a d'armos munition de guerre pour se mettre en deffence en cas qu'arrive des ennemis soit besoing se deffendre ...* » ; délibéré d'acheter des munitions de poudre, plomb et mèches pour être distribués aux hommes capables de porter les armes, avec pouvoir donné aux consuls de saisir et emprisonner les réfractaires (5 juin). – Autorisé les consuls de rembourser aux habitants les logements de gens de guerre (5 juillet). – Imposition d'une double mouture sur les grains et légumes moulus aux moulins du lieu, pour subvenir aux contributions et frais de logement des gens de guerre (14 octobre). – Révocation de la double mouture et imposition d'un dixain sur les grains et légumes moulus (28 idem). – Séjour et entretien de 5 compagnies du régiment de La Tour (22 décembre). – **1636.** – Fourniture de pain à 5 compagnies d'infanterie du régiment de Maillane logées à Roquebrune (28 mars). – Assignation contre N. Aymard en paiement de la taille de 4 écus (1^{er} juin). – Imposition d'un cinquain, pendant 4 années, sur les grains, légumes, fourrages, « *melhetz* » et raisins récoltés (31 août [juillet ?]). – Délibéré d'emprunter 3 000 # de « *telz merchandz* » qu'on pourra trouver, « *soit à debte à jour ou pention perpétuelle, pour telz termes et proffitz qu'ils acorderont ...* » (13 septembre). – **1637.** – Elections du nouvel état (1^{er} janvier). – Envoi de soldats de milice, levés à Roquebrune, à Fréjus (13 avril). – Signification, par les consuls de Draguignan, d'un ordre du gouverneur concernant l'envoi de 200 hommes à Fréjus, divisés en 2 compagnies (6 mai). – Pouvoir aux consuls de passer acte de la régence des écoles du lieu « *à telle personne capable que se trouvera et luy assurer jusques à la somme de vingt cinq escus ...* » (15 août). – Désignation d'auditeurs des comptes des impositions du cinquain et de la taille (27 septembre). – Logement de 6 compagnies du régiment des Galères à Roquebrune (19 novembre). – Pouvoir à l'avocat de la commune de terminer à l'amiable le procès contre Antoine Brunel (13 décembre). – **1638.** – Elections du nouvel état (1^{er} janvier). – Pouvoir à Gaspard Amphoux, seigneur de Vachères et Antoine Cabany de « *liquider les bilhets* » des particuliers (17 janvier). – Mission aux consuls envoyés à Draguignan pour affaires de la communauté de consulter un avocat non suspect, à l'effet de savoir « *sy la communauté se trouvera bien fondée à rellefver appel pour raison du regalemant et taxe faicte par les consuls dudit Draguignan des deux prisonniers espagnolz donnés en charge ausdictz consulz par le seigneur mareschal de Vitry ...* » (dernier février). – Pouvoir au consul de mettre la banque aux enchères (19 mars). – Liquidations des subsistances fournies aux

compagnies de N. de Lanaux. – Paiement d'un voyage de 14 jours à Aix par le consul N. Attanoux (6 avril). – Etablissement d'un « *roolle* » des soldats levés à raison d'un homme par feu et armés de « *mosquetz, picques et munitions à ce nécessaires* » (20 mai). – Nomination d'un nouveau prieur de la confrérie du Saint Esprit (24 idem). – Protestations de consuls sur les « *désordres, grands fraix et violantes executions que la communauté pourra soffrir faute de prouvoir delliberer aux urgentes affaires d'ycelle et qu'à eulx ne tient et percistent comme dessus* » (31 idem). – Approbation du contrat de la boulangerie passé à Jacques Giraud, de Bargemon. – Mission aux consuls de « *faire terre cloze pour raison du foulement des bleds jusques à huict rodes des juments ... et en traicter avec les seigneurs* » (20 juin). – Imposition d'une taille de 6 écus par livre, « *augmantable jusques à huict sy besoing est sur le nombre de cinq centz livres et dadvantaige que le livre terrier de la communauté ce treuve cotté* », destinée au paiement de 12,000 # dues au trésorier général, N. Gaillard. – Députation à Draguignan et Fréjus, à l'effet de prier les adjudicataires du cinquain d'avancer 4 000 # pour être payées à ce receveur (27 idem). – Demande de Jacques Guirard à l'effet d'être relevé par la commune de la promesse qu'il dût souscrire à Fréjus en faveur de Textoris, de Draguignan, pour faire rendre à un individu de Roquebrune la jument et une charge de blé qui lui avaient été saisis « *pour prethendu subcide que la communauté lui devoit de reste de la millisse* » ; donné acte et délibéré de consulter (5 septembre). – Envoi d'un député à Aix chargé de remettre « *aux seigneurs commissaires* » un état des dettes de la communauté (17 novembre). – Approbation du cadastre dressé en 1638 par N. Attanoux (27 décembre). – **1639.** – Elections du nouvel état (1^{er} janvier). – Paiement de 25 écus pour gages du régent d'écoles (6 idem). – Approbation d'une dépense de 15 sous pour frais de nourriture de Gaspard Andraud « *prethendant* » à la banque de la boucherie (26 avril). – Nomination de 3 délégués chargés de procéder à la visite et dresser rapport en conséquence d'une « *issarterie* » acquise par Esplandian Viallis, écuyer et « *entièrement venue en ruine par moyen des grains, vallons et avalans qu'ont été faictes à cause des dictes eaux* » (10 août). – Approbation de 2 voyages d'un député à Fréjus, dans le but d'obtenir le « *deslogement* » d'une compagnie en garnison à Roquebrune (25 septembre). – Mission aux consuls d'établir le rôle de tous les hommes du lieu capables de porter les armes (26 octobre). – Approbation du voyage et des vacations d'un consul à Fréjus au sujet de la subsistance d'une compagnie d'ordonnance (11 novembre). **1640.** – Elections consulaires ; sont nommés : Pierre Amphoux, premier consul ; Raymond Caban, second consul ; Louis Couze, trésorier ; François Attanoux, auditeur ; François Rigord, greffier moderne ; etc. (1^{er} janvier). – Imposition d'une taille de 3 écus par livre cadastrale, « *destinée à subvenir aux grandes soumes que ladite communauté doibt tant pour arrérages, ce montant environ treize mille livres ...* » ; d'un liard « *seur chascune livre de toute la chair et poisson qui se debittera vandra* » audit Roquebrune (8 janvier) ; – d'un « *censallage* » de 2 sous par charge de grains, farines, légumes et vin exportés (23 février). – Approbation d'un contrat d'adjudication d'une rêve sur le vin et huile, au prix de 960 # (dernier idem). – Approbation de la dépense pour fourniture d'aliments aux prétendants à la banque de la boucherie (11 mars). – Vote de 6 # d'amende contre « *touls ceulx que passeront aulx barriquades et rompront icelles* », établies à cause « *que la contagion est en la ville d'Arles* » ; pouvoir aux consuls, à François Attanoux, docteur en médecine ; Antoine Viallis, Louis Gaybier et Antoine Attanoux, notaire, de prendre toutes les mesures de précaution qui pouvaient leur être suggérées (19 avril). – Délibéré : de faire des prières « *touls les jours à Dieu et à la sacrée Vierge sellon la cousteume ancienne aux fins d'estre conservés du mal contagieux* » ; que « *chascun des habitans et estrangers passeront par une seulle porte, ou sera estably homme de la callite requise pour recevoir et expedier bilhetes conformemant auxdits aretz* » ; qu'il « *sera faict roolle de touls ceux qui savent escrire pour servir à la barque de ce lieu qui serviront chascun jour à tour de roolle ...* » ; qu'il « *sera tenu roolle tant par cellui de la barque que billatier des lieux attaints de la contagion et en cas d'abord de*

*marchandises ou quelque personne estrangere qu'il y eust lieu de soubson seront iceulx hobliges luy refuser l'antrée jusques à ce que ceux du bureau de la santé y ayent delbéré » ; qu'« un chascun sera hobligé netoyer les rues, oster les immondices, fumier, sueilhes chascun a son endroit » ; que « chasque estrangier inutile au lieu vuidera d'icelluy et que le bilhetier et celluy de la barque ne laisseront entrer aucun mandiant » ; que « le médecin chirurgien et appotiquere fairont raport tous les jours a ceux du bureau des malladies et mallades qu'ils auront, lequel bureau aussy s'assemblera tous les jours » ; qu'il sera « pourveu par les conceuls des medicamantz requis pour temps de contagion ... » (25 avril). – Délégation de diverses personnes pour conférer, avec le prieur et un religieux du Monastère Saint-Victor-lès-Marseille, d'une vente de pins dans la terre de Paleison, « dont ladite communauté y a leurs privilèges » (21 octobre). – Approbation de la dépense de 5 écus pour « le voiturage des ardes des gardes de Monseigneur de Bourdeaux » (29 idem). – Présent d'un quintal ½ (60 kg) de chanvre, « du meilleur quy se treuvera », à N. Meyronet, greffier des Etats (23 décembre). – **1641.** – Imposition d'une rève sur le poisson frais et salé (25 mars). – Imposition de la 3^{ème} partie des grains, légumes et raisins récoltés sur le territoire de Roquebrune (20 octobre). – **1642.** – Pouvoir aux consuls de passer contrat de la rève du vin, huile et poisson salé sur le pied de 150 écus (23 février). – **1643.** – Imposition d'un dixain sur tous les grains récoltés (19 mars). – Paiement de 15 # pour un quartier de gages du régent d'école (12 avril). – **1644.** – Paiement de 48 # à « ceulx qu'on chassé pour la communauté et luy baille charge [au consul] continuer faire chasser et la chasse la destribuer a ceulx qu'il advisera pour l'avancement des affaires de la communauté ... ». – Pouvoir : au consul de passer l'acte de régence des écoles moyennant les gages de 15 écus (17 janvier) ; – à N. Rambert « de ce prouvoir par sansures ecclesiastiques contre tous ceux que sont debteurs et redevables audit hopital qui ne veulent satisfaire au paiement de ce quil doivent ensemble contre ceulx qui ont les titres et documans dudit hopital quy recellent » (18 février). – Délégation de Gaspard Amphoux, seigneur de Vachères, « gardien des registres et papiers de ladite communauté ... , mieux assavanté que aucun autre des affaires de ladite communauté », pour établir le rôle des biens sujets au droit d'amortissement (21 mars) ; etc.*

BB 4. – (Registre). – In-4°, 379 feuillets, papier.

1644-1652. Délibérations communales.

2^{ème} registre. – **1644.** – Mission au consul N. Attanoux d'emprunter 500 écus pour payer les « quartiers et deniers du Roi » (f° 3). – Nomination de Gaspard Gerin « pour servir d'hospitallier » (f° 3v°). – Vote de 6 écus pour réparations et fournitures à la barque « pega gallafata icelle » (f° 5). – Imposition d'une rève sur le vin et l'huile (f° 7v°). – Obligation de 2 100 # passée en faveur de N. (d'Andréa ?) de Nibles en suite de la transaction intervenue entre ce dernier et la commune (f° 12). – Paiement de 16 000 # au trésorier général N. gaillard (f° 15). – **1645.** – Elections consulaires ; sont nommés François Rigord et Honoré Couze, consuls ; Louis Couze, trésorier ; Joseph Amphoux, auditeur ; Félix Pol, Antoine Sauteron, Jean Foucou, etc. conseillers ; Antoine Cabany, estimateur (f° 17v°). – Vote : d'une imposition sur la 3^{ème} partie de tous les grains, légumes et raisins (f° 24v°). – d'une taille de 3 écus par livre cadastrale pour 2 années (f° 29). – Approbation des dépenses faites par le consul N. Rigord dans la poursuite d'un procès contre la dame N. de Rougiers (f° 31). – Vote d'une imposition de 4 écus par feu pour « l'establissement du collège de Draguignan, de six classes, jusques à la philosophie inclusivement qui se doit eriger des Pères de la doctrine chrestienne, appelés Sommagues, à la charge néantmoins que les enfans de ladite Viguerie seront considérés dans ledit collège comme les enfans de la ville de Draguignan et jouiront des mesmes honneurs, franchises et libertés qu'iceux ... ». « et venant ledit collège à se

*destruire à l'advenir soit par moyen des guerres que autrement ladite Viguerie ne sera tenue de contribuer en rien pour l'eriger de nouveau pour pretexte que ce soit, mais au contraire ladite communauté de Draguignan sera tenue faire subsister ledit college » (f° 33v°). – Paiement de 4 écus pour arrérages d'intérêts de 156 écus dus à Barthélemy Attanoux. – Mission aux consuls de poursuivre « *jusques a définitive* » à propos d'une coupe de bois de pins « *et suve [chênes-liège] d'haulte fustaye et bruslement ...* » dans la terre de Paleyson (f° 34v°). – Sur la représentation des consuls « *qu'il est le temps auquel on a accoustumé de faire la panaterie* », délibéré de passer marché avec l'un des prétendants à cette ferme, avec obligation de tenir « *de pain à suffisance tout le long de l'année en gagnant vingt soulds pour charge ...* » (f° 36v°-37). – « *Attendu le desordre, esgarement, appropriation ordinaire qui se faict des papiers de ladite communauté qui sont presque tous dispersés ça et la, il en sera faict le recolligement et après inventaire d'iceux* » par le consul François Rigord [Gaspard Amphoux ?] sieur de Vachères, Antoine Attanoux et Esplandian Vialis, tous deux notaires, « *les deputant a cest effect pour y vacquer avec tout le soing et recherche necessaire* » (f° 37). – Etablissement d'un capage de 3 # par famille (f° 42). – Présent de 11 poulets et 2 chapons fait à « *Monseigneur de Fréjus en sa visitte dernière ... en ce lieu* » (f° 44). – Demande en paiement de 148 écus par Ferréol d'Aix, époux de Catherine de Ribaud (f° 47). – Adjudication de l'imposition de 3 # par famille au prix de 625 # (f° 48). – Envoi d'un délégué à Brignoles à l'effet d'avertir N. Pascalis de se rendre à Roquebrune pour procéder au réallivrement. – Nettoyage des puits, « *attendu la grande stérilité et faulte des eaux* » (f° 49). – Pouvoir aux consuls de mettre la barque à l'enchère (f° 49v°). – Approbation du contrat de l'imposition du « *fugage* » sur l'offre de 805 # (f° 50v°). – Paiement de 30 # de gages au greffier (f° 54). – Mission aux consuls « *d'accommoder a l'amiable la contention née entre Melchion Gerin et ladite communauté touchant l'encadastrement faict par ledit sieur consul Rigord du bestailh roussatin estranger qu'il avoit faict entrer dans le terroir dudit lieu avant le temps du foulement des bleds* » (f° 58v°). – Paiement de 16 000 # à N. Gaillard, trésorier général à Aix, pour les deniers du pays (f° 63). – Liquidation de ce qui restait dû par la commune à François Attanoux pour ses honoraires de médecin pendant 4 années, à raison de 90 # par an (f° 67). – Approbation des frais de voyage d'Antoine Gineste, prêtre, à Aix, où il avait été député à l'occasion du procès contre « *les possédant biens nobles au terroir de Villepey* » (f° 71). – **1646.** – Approbation du contrat de la rève sur le vin et l'huile, au prix de 609 # (f° 72v°). – Paiement d'un quartier des gages du régent d'école 18 # 15 s (f° 73). – Achat d'une rame de papier 2 # 10 sous (f° 74). – Délibéré de renouveler annuellement les marguilliers « *des luminaires de notre église* » en assemblée tenue dans l'église et composée des « *prestres, consuls et douse des confrères de ladite confrérie* » de la Sainte Trinité (f° 76v°-77). – Fouage et imposition en forme d'emprunt de 4 # par famille établis sur 200 familles ; les 170 familles restantes formant avec les précédentes le total des familles de Roquebrune seront imposées de 1 à 3 # chacune, selon leur degré de fortune (f° 84 etc). – Sur les plaintes de divers habitants relatives aux abus commis « *par certaines femmes et autres personnes quy font usage d'aller achepter de poisson fraits et sallés à la ville de Fréjus et autres pars le vandant audit Roquebrune à un prix excessif* », délibéré de passer contrat par voie d'adjudication « *et à la meilleure condition pour ladite communauté* », avec un « *poissonier* », à la charge par celui-ci de tenir « *des poissons fraits et sallés à suffisance pour les vendre et débiter audit Roquebrune aux manants et habitans et autres ... et qu'il ne pourra gagner au susdits poissons pour ces ports, peynes et vaccations que ce quy est porté par semblable ferme cy devant faicte* » (f° 90v°-91). – Mission aux consuls de mettre aux enchères les restes de l'imposition de 1 écu par famille (f° 96). – Acceptation, moyennant redevance annuelle de 100 #, de l'offre d'Antoine Merigon, de Roquebrune, de débiter : pour 5 sous de bénéfice, un rup (8,075 kg) de poisson frais ; 5 sous 1 rup (8,075 kg) « *de la moullue* » [morue] ; 5 sous par baril de poisson salé ; 5 sous par 100 des « *arences et autant**

des arencades » (f° 97). – Délégation de Claude Cauvin à l'effet de procéder au recensement de « *tous les bestailhs ... pour les faire encadastrer* ». Pouvoir aux consuls de distraire 5 écus au profit des prieurs de la Confrérie du Saint-Esprit sur les 10 dus par les rentiers du prieuré de Roquebrune pour aumônes (f° 99v°). – Imposition d'une taille de 6 écus par livre cadastrale destinée au paiement du logement et de l'entretien d'une compagnie de cavalerie du Duc de Créquy (f° 103 etc.). – Pouvoir aux consuls d'arrester la barque à des habitants du lieu et de donner le prix-fait des réparations du pont du passage allant à la barque (f° 121). – **1647.** – Distribution de 3 charges (480 litres) de blé aux pauvres de la commune (f° 131). – Imposition d'une taille de 20 écus par livre cadastrale (f° 149). – Paiement de 21 # de gages pour remontage de l'horloge (f° 162). – **1648.** – Nomination de Gilibert de Bonaud, coseigneur de Roquebrune, en qualité de 1^{er} prieur de la confrérie du Saint-Esprit (f° 187). – Paiement de 101 # du consentement des habitants de Roquebrune, à diverses personnes, afin d'éviter les logements des troupes (f° 191v°). – Imposition d'une taille de 20 écus par livre sur les biens fonds et de 10 écus par livre sur les bestiaux (f° 194v°). **1649.** – Emprunt de 2 480 # de Jean Borrelly, de Fréjus (f° 220v°). – Imposition : d'une amende de 10 écus contre tous ceux qui feront dépaître le bétail dans le « *restouble [chaume]* » d'autrui avant l'enlèvement des gerbes (f° 238v°). – de 10 sous par famille (f° 240). – Compte rendu présenté par la députation envoyée auprès du Gouverneur de Provence à Toulon pour solliciter la continuation de sa bienveillance et vote des frais de voyage (f° 247v°). – Mise aux enchères de la construction de murailles en chaux et sable aux « *advenues de ce lieu et aux endroits que sera advizé ...* », à l'occasion « *du mal contagieux* » (f° 249). – Présent de 2 sangliers et d'une biche, du coût de 28 # 10 sous au Gouverneur à Toulon et de 6 lapins, 3 paires de bécasses et d'une paire de perdrix à son secrétaire, N. Juvenel, « *montant le prix de ladite petite chasse quinze livres huit souz* », ledit présent fait en reconnaissance du délogement des gens de guerre pendant les derniers mouvements de la province (f° 261, 278 et 281). – **1650.** – Paiement de 10 301 # 11 s 8 d à N. Gaillard [trésorier général de la province] (f° 272v°). – Imposition d'une rève sur le vin, l'huile, panaterie, boucherie, poisson frais et salé, pour subvenir au paiement des frais de reconstruction des murailles de Roquebrune, faites par N. Torniaire, maçon de Saint-Paul-lès-Vence (f° 274v°). – Délibéré de désigner journellement « *un homme des familles dudict lieu pour voir travailler les massons les murailles dudit lieu et prandre garde et soing que les fassent a proffit ainsin que sont obligés est au mortier ou malh y aye la chaux necessaire, le tout a tour de rolle jusques à la perffetion du travailh ...* » (f° 278v°). – Délibéré que le « *portal du cousté du Saint-Sprit, tirant à saint-Helloy sera fermé à chaux et sable affin de ne passer que par celluy de la rue droicte durant le doubtte dudit mal contagieux* » (f° 285). – Frais de taille d'une pierre « *flurdelisée pour l'employer au dessus du grand portal* » (f° 288v°). – Paiement de 3 # 12 s à des ouvriers « *quy ont diverty le chemin de la theauliere et autre part pour esviter la communication des passants avec le m^e theaulier et sa familhe, attendeu le mal de contagion* » (f° 290). – Convocation, par ordre du Gouverneur, du « *ban et riere ban de Messieurs de la Noblesse de ce pays, ensemble la millisse, a cause de la crainte de une grande armée navalle quy a paru des Espagnols ennemis de l'Etat ...* » (f° 291). – Réallivrement général de tous les biens sujets aux charges de la commune, pour établir un nouveau cadastre (f° 308v°-309). – Remise de 12,000 # à N. Veyan, commis de N. Gaillard « *au vigueriat dudit Draguignan pour esviter de la porter [la somme] audit Pertuis, crainte du danger qu'on court a presant dans l'injure du temps presant d'estre voullés ...* » (f° 303, etc.). – Ordre du Gouverneur de Provence, Louis de Valois, Duc d'Angoulême, pair de France, colonel général de la cavalerie légère, etc., déchargeant la communauté de Roquebrune de la contribution de 50 # par jour pour l'entretien du régiment d'Angoulême (f° 314). – **1651.** – Construction d'une maison « *propre pour le logemant d'ung ou deux prebtres ou relligieux* », attenante à la chapelle nouvellement érigée à la montagne dite La

Colle de Platel (f° 318). – Réparations aux degrés de la tour de l'horloge (f° 329v°). – Fermeture de la plupart des fenêtres de l'église dont les vitres étaient cassées (f° 334v°). – Mission aux consuls de faire un feu de joie sur la nouvelle que « *Messieurs les Princes de Condé, comte de Longue Ville, sont estés sortis des prisons ou ils avoient estés déttenus l'espasse d'environ quinze moys et que a ses fins plusieurs villes de la province ont faict feuz de johe de leur eslargissement comme estens princes de sang et necessaires au gouvernement de l'Estat* » (f° 335). – Achat, par la commune, de 40 charges (64 hectolitres) de blé, à 22 # l'une, pour subvenir aux besoins des habitants (f° 337). – Sur la proposition des recteurs « *affin que la maison de Dieu aye meilleur ordre a l'advenir a delliberé [le conseil] qu'il y aura des prieuresses pour fere la queste des bleds toutes les années* » (f° 340). – Election d'un prieur de la confrérie du Saint-Esprit (f° 351v° et 352). – Imposition d'une taille de 15 # par livre sur les biens fonciers et de 7 écus par livre sur les bestiaux (f° 363v°) ; etc.

**BB 5. – (Registre). – Grand in-folio, 384 feuillets, papier.
1652-1662. Délibérations communales.**

3^{ème} registre. **1652.** – Eu égard aux « *grandz solagementz aux logementz de gens de guerre et contributions par la faveur de Monseigneur le comandant de Guitaud* », délibéré de lui faire présent d'un sanglier : coût, 27 # (f° 2v°). – Envoi « *d'ung homme de pied à Aix* » pour y porter un sac de procédure (f° 6). – Imposition d'une gabelle sur le vin et l'huile (f° 7). – Délivrance de la barque « *vielle* », moyennant 9 # (f° 8v°). – Paiement de : 42 # pour 2 quartiers de gages du régent d'école ; 24 florins pour gages du « *sergent* » de la communauté (f° 9v°). – Emprunt de 1756 # 18 sous contracté d'Antoine Caille, seigneur de Boade, de Draguignan (f° 13). – Imposition d'une taille de 16 écus par livre (f° 15v°). – Ordres de Louis de Vendôme, gouverneur de Provence enjoignant aux consuls de Roquebrune de : « *recevoir en leur lieu la millice de Fréjus qui s'en retourne à leur ville, leur fournir les vivres, suivant le règlement du Roy, par une disnée, de laquelle ladite sera ramborcée par le pays ...* » (f° 17v°) ; loger en garnison, jusqu'à nouvel ordre, une compagnie du régiment d'infanterie italienne « *du sieur de Liody, maistre de camp, et que la communauté dudit Roquebrune luy fournira les vivres et fourrages necessaires suivant le dernier reiglement du Roy n'excedant le nombre de quarante hommes, chefs et officiers* » (f° 18). – Elévation de la taille de 16 à 18 écus par livre sur les biens fonds et de 8 à 9 écus par livre cadastrale sur le bétail (f° 19v°). – Approbation du contrat de la taille sur les bases de la délibération précédente (f° 20v°). – **1653.** – Mise en possession des officiers du nouvel état, à condition d'« *exercer lesdites charges en gens de bien, ce qu'ilz ont proumis et juré fere* ». – Vote d'une imposition de 7 sous ½ par feu « *pour la subcistance de la familhe* » du viguier de Draguignan (f° 24). – Approbation d'un emprunt de 30 pistoles d'Espagne, valant 11 # 6 s l'une, en paiement des deniers du Roi, « *des gages des officiers* » dudit viguier (f° 24v°). – Pouvoir aux consuls de retirer des hoirs d'Antoine Cabany « *les papiers qu'iceluy avoit prins dans le sac de la communauté du procès qu'elle a contre le sieur de Badier concernant la cesion des fours et moulins* » (f° 28). – Délibéré de procéder à la liquidation des fournitures faites à la communauté de Fréjus pour subsistance du régiment de Collas ou Callas (f° 30). – Ordonnance de Louis de Vendôme, Duc de Mercœur, Gouverneur de Provence, enjoignant à 3 compagnies du régiment d'Anjou, en garnison à Seillans, « *d'en desloger pour aller coucher à Figanières et della a Roquebrune ou elles subjoneront jusques a nouveau ordre* » (f° 43). – Députation de N. Ponesy à Aix pour solliciter le délogement des 3 compagnies précitées (f° 45) ; ordre de délogement de ces compagnies dirigées sur Bagnols (f° 48). – Itinéraire de 5 compagnies avec état-major et commissaire du régiment de Mercœur, signé par le comte de Carcès, lieutenant général (f° 50). – Ordonnance du comte de Carcès enjoignant

aux consuls de Roquebrune de recevoir « *pour une souper et disnée* » 2 compagnies du régiment de Mercœur allant en garnison à Valbone (f° 51). – Vote d'une prime de 4 florins par loup détruit (f° 66). – Invitation aux députés chargés du réallivrement d'y travailler le plus tôt possible (f° 71). – Approbation d'une transaction passée avec N. de Galaup, seigneur de Chasteuil. – Vote d'une dépense de 18 # pour battue aux loups (f° 74v°). – **1654.** – Commandement en paiement de 899 # 14 s pour reste d'imposition (f° 81). – Approbation du compte de gestion consulaire de François Rigordy, arrêté par un solde créditeur 304 # 11 s 7 d envers la communauté (f° 84v°). – Délégation de Giles Attanoux pour poursuivre le paiement d'une rescription de 495 # obtenue par la communauté (f° 87v°). – Quittance de 2 825 # 16 sous en paiement de 2 quartiers d'impositions (f° 88v°). – Ajournement de la communauté de Roquebrune devant la Cour des Comptes à la requête de celle du « *Pugeton* » en remboursement de fourrages fournis, en 1650, au régiment de cavalerie de Figuières (f° 90). – Députation à Aix à l'effet de poursuivre le procès contre N. de Badier relatif à la cession des fours et moulins (f° 92). – Pouvoir aux consuls de poursuivre les coupes abusives dans le défens de Palayson et l'introduction des troupeaux étrangers, au préjudice des droits d'usage des habitants de Roquebrune (f° 94), etc. – Une femme étant morte, « *faute d'avoir esté secoreue d'une saignée* », invitation aux « *M^{res} chirurgiens et apotiquaire de aller adcister de leurs mestiers ceulz quy les requeront en payant, ainsin qu'ilz faisoient auparavant* » (f° 98). – Pouvoir aux consuls de passer acte de bail moyennant fermage de 2 charges ½ (4 hectolitres) de blé, de l'« *issarterie de Carratery assise au bord de la mer, de la contenance de 214 cesteirces* » (f° 104v°). – Approbation des réparations à la « *carriere du Jonquier* » (f° 108). – Nomination d'un nouveau prieur de la confrérie du Saint-Esprit (f° 109). – Approbation du paiement de 4 # 11 s pour « *la souper de treise personnes qui sont allés avec les sieurs consuls au Muy pour tesmoigner leur dueil et affliction sur la mort de feu Monsieur du Muy à Madame et sieur du Cannet* » ; – de 5 # 10 s à un achat de cordes « *pour faire un liban pour la barque* ». – du « *contrat de convention passé par les sieurs consuls en faveur de Monsieur Mathieu Rambert, maistre cyrurgien, riere Maitre Vialis, notaire, touchant la mort des pies, sive agasses, qu'il sest obligé payer un soub pour chasque pie tuée durant le temps de trois années, à commancer au mois d'avril dernier, à ceux qui les luy apporteront et ce moyennant la somme de dix escus* » (f° 111). – Délibéré d'élever à 6 # le jour et à 12 # la nuit l'amende contre les malfaiteurs se livrant à des « *vols des gerbes quand les bledz sont coupés, brouter et depaistre d'iceux volontaire[ment] quand ilz sont en herbe par les bestails, enlèvement des raisins des vignes et autres fruicts, emportemens des aulx, oignons, feves et autres herbes et fruicts des jardins tant de nuict que de jour trop frequens, depaistre des herbes des preds, defrichement des arbres des propriétés et broutieyes le long de la rivière d'Argens et autres vallons, veu mesme aussy que lesdits malfaiteurs s'en vont la nuict armés des armes à feu, espees, dagues et bayonnettes et ont commis des excès et violences sur les personnes des propriétaires et valets par coups et blessures, en consequence de quoy il y a deux ou trois informations* » (f° 111v°-112). – Signification du décret obtenu sur requête portant défenses de faire dépaître les pourceaux « *à la Plaine* » (f° 119). – Imposition d'une taille de 18 écus par livre sur les biens fonds et de 9 écus sur le bétail (f° 119v°). – Paiement de 57 # 10 sous pour achat de 2 sangliers offerts en présent, l'un au comte de Carcès et l'autre à de La Verdière, premier procureur du pays, pesant 23 rups, à raison de 50 sous le rup (8,075 kg) (f° 122). – Délibéré « *d'accommoder ... par les voyes de douceur* » le procès soulevé par Lazare Ginette « *touchant le louage et perte d'un bateau qu'il pretend s'estre perdu au service de ladite communauté pour le passage de la rivière* » (f° 123). – Approbation du paiement de 1 écu 30 sous « *faict aux Boèmes* » (f° 125). – **1655.** – Nomination de Bernardin Attanoux en qualité de greffier de la communauté (f° 131v°). – Délibéré d'exempter des tailles 17 « *sesteirces terres ou issarterie* » données à la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, « *pour en jouir et les fruicts en provenans estre employés à la gloire et service de nostre Dame* »

(f° 132). – [à partir du folio 133, le foliotage recommence par erreur à 124] – Approbation de l'acte de prix-fait de 75 # pour construction « *d'un bastiment quy servira d'archifs dans la sacristie vielhe, de ladite eglise où sera reposé tous les papiers et documents que la communauté a et aura à l'advenir, lesquels consuls feront mettre une grille de fer à la fenestre quy sera faicte, ensemble feront faire trois serrures et clefs quy seront gardées, l'une par lesdits sieurs consuls, l'autre par leur devancier et la dernière par l'auditeur moderne* » (f° 124). – Délibéré d'exploiter contre ceux « *quy ont abusé des facultés publiques sur la despoullation des pins du boys de Pallaison* » (f° 126v°). – Pouvoir aux consuls de recouvrer de « *touttes les personnes quy s'en treuvent saisis tous les livres, papiers et documents de ladite communauté, remettre aus archifs d'icelle nouvellement faict en l'église dudit Roquebrune ...* ». – Adhésion à l'offre de Pierre Beuf de construire, à ses « *couts et despanses et risc, un mollin de boys, pierre et à sang bien et deubement pour detritter touttes les ollives des terroirs dudit Roquebrune, Pallaison et Villepey dans ledit lieu de Roquebrune, à raison du vingt un.* » (f° 134). – Délibéré de tâcher de trouver l'argent pour payer les 290 # 4 s dues à N. de Badier, seigneur-majeur de Roquebrune, « *pour les posites non croizées en suite de l'arrest de locatur intervenu entre luy et la communauté ...* » et au sujet desquelles il a fait décerner commandement (f° 135). – « *sur le bruiet quy c'est glissé dans ce lieu sur l'aprehension que les habitans avoient que Louys Cauvin et Anne Martine, leur femme, boucher a presant de la banque dudit Roquebrune, ne fussent attaints de malladie veneriene et communicative et que en faisant la debite du service de ladite banque pouvoient infecter les habitans ledit sieur Rigord pour prouvoir à ce auroist faict assembler le 19 du moys d'avril dernier Messires Bartesar Araby et François Attanoux, docteurs en médecine, Messire Mathieu Rambert et Antoine Auveche, chirurgiens, lesquels tous ensemblement visitarest lesdits Cauvin et Martine, leur femme et par leur rapport qu'ils en ont faict appert yceux n'estre attaintz d'aucune malladie veneriene ny comuniquative ...* », délibéré d'approuver la dépense de 6 # faite à ce sujet (f° 135v°). – Invitation aux consuls de vérifier si les 54 écus réclamés par les hoirs de Sébastien Gautier pour saisie d'un mulet sont légitimement dus (f° 136v°). – Itinéraire de 20 compagnies avec état-major du régiment d'infanterie de Poitou (f° 138, etc.). – Réclamations sur les abus commis par les fermiers des moulins à farine de N. de Badier : demande que la communauté « *establit un poix ausdits mollins affin que, les grains des habitans estant poizés, le musnier seroit obligé leur randre son poix soubz la distraction du droict de moulture ...* » ; pouvoir aux consuls de tenir une assemblée particulière pour traiter cette question (f° 139v°-140). – Paiement des frais de voyage et de séjour d'un expert d'Entrevaux appelé pour « *la visite du pont* » à construire sur l'Argens (f° 149v°). – Pouvoir de passer le contrat de la taille sur l'offre de 19,150 # (f° 154). – Vote de l'imposition des « *fermes de la debite du pain, vin et huile pour deux années sécutives* » (f° 157v°). – **1656.** – Emprunt de 1 200 # destiné à la construction d'une nouvelle barque sur l'Argens et à l'achat d'un bateau (f° 172v°). – Approbation de l'acte de prix-fait d'un nouveau bateau au prix de 50 écus (f° 174). – Vote d'une prime de 6 livres par loup détruit (f° 175). – Extrait d'arrêt du Parlement de Provence, publié en chaire par un jésuite, pendant une mission défendant : de jurer et blasphémer, sous peine d'avoir la langue percée, de travailler les dimanches et fêtes « *commandées par l'église, de conduire ny voicturer aucun bétail chargé et a bast lesdits jours, à peine de punition corporelle et confiscation des bétails et marchandises ; de se promener dans les églises pendant le service divin et la prédication, danser, jouer à la pausme, mail et autres jeux, sous peine de 50 # d'amende* » (f° 175v°-176). – Contrat de la ferme de la « *debite du pain, vin et huile* », au prix de 800 # (f° 183). – **1657.** – Achat de 3 pourceaux destinés à être offerts en présent au duc de Mercœur, gouverneur ; N. de Montmeyan, procureur du Pays et N. Meyronnet, greffier (f° 200). – Vote de 10 pistoles pour frais de voyage du « *sieur de Roquebrune* » à Aix, à l'effet de « *fere ezanter ce lieu de Roquebrune de gens de guerre* » (f° 200v°). – Approbation du voyage de N.

Raphaël à Draguignan pour y emprunter 6 000 # (f° 204). – Extrait d'ordonnance de Louis de Vendôme, lieutenant général de Provence, enjoignant à 2 compagnies de cavalerie du régiment de Saint-Cierge, cantonnées à Callas, d'en déloger pour aller séjourner à Roquebrune jusqu'à nouvel ordre (f° 207v°). – Itinéraires de ces 2 compagnies, dirigées dans le Dauphiné (f° 211). – Signification à Henri de Badier, seigneur de Roquebrune, de l'arrêt du Conseil d'Etat relatif au paiement de la taille des biens roturiers acquis par héritage ou autrement (f° 214 recto-verso). – Délibéré de mettre « *en vante* » la taille de 20 écus par livre cadastrale sur les biens fonds et de 14 écus sur les bestiaux (f° 217). – Vote de l'imposition d'un dixième sur les grains et légumes moulus aux moulins à blé de Roquebrune (f° 220v°). – **1658.** – Pouvoir aux consuls de retirer « *tous les papiers, tiltres et documents appartenentz à ladite communauté de tous seuls qui s'en treuvent saisis* » (f° 230v°). – Imposition d'une rève sur le poisson frais et salé (f° 231). – Vu la requête de contrainte en paiement signifiée par Claire de Levesque, dame de Saint-Etienne, d'Aix, on fera vendre les biens remis par celle-ci à la communauté suivant transaction, notaire Attanoux (f° 233v°-234). – Approbation du paiement de 1 500 # à René Mauran, écuyer de Tarascon (f° 245v°). – Mission aux consuls de solliciter le délogement d'une compagnie de cavalerie du régiment d'Alcourt (f° 249v°). – Vote d'une imposition du tiers sur les fruits et d'une taille de 15 écus par livre pendant 4 ans, sur les maisons, « *estables et jardins potagers et bestailhs* » (f° 254v°-255). – Délibéré d'affermier la terre contiguë à la chapelle « *Nostre-Dame-des-Sept-Joyes, de la contenance d'environ une esmine en semance, franche de tailhes, sise cartier de la Garonne ...* » (f° 259). – Avis de l'arrivée à Fréjus de N. Decrose, sieur de Lincel, conseiller à la Cour des Comptes, délégué suivant arrêt de ladite Cour, pour informer « *sur les desportemens et ransonemens* » commis par des gens de guerre depuis 1656 et communication et transcription de la lettre par lui adressée aux consuls les invitant à se rendre à Fréjus, ainsi que leurs prédécesseurs immédiats et le greffier, munis des registres de délibérations et des comptes trésoraires depuis ladite année 1656 : « *Je ay aprins que vos comunautés ont souffert de grands logemens ou faict de grands gratifications pour vous en exampter* ». Nomination de délégués pour se rendre à ladite convocation (f° 262v°-265). – Conversion en vingtain de l'imposition du dizain sur les grains moulus « *pour un plus grand sollagement au peuple* » (f° 264). – Avis de la nomination de Zongo d'Ondedey comme évêque de Fréjus et transcription de ses bulles de provision, du 8 juillet 1658 (f° 267 recto et v°). – **1659.** – Paiement de 90 # à Antoine Lacroix, prêtre, pour ses gages de régent d'école pendant une année (f° 268). – Invalidation de l'élection comme consuls d'Antoine Attanoux, notaire, parce qu'il avait « *plusieurs procès avec la communautté* », et de Louis Blanc à cause de sa parenté (cousin germain) avec Joseph Brunel, premier consul nominateur (f° 269). – Constitution d'Honoré Brunel comme procureur de la communauté au siège de Draguignan, en remplacement de Charles Laurent (f° 271). – Invitation aux consuls de « *fere visitte aux mollins de ce lieu pour savoir sy la mesure, sive casolle, que les rantiers des mollins tiennent, est dans la forme qu'il faut et marquer de la marque de la communauté et ne l'estant, ce provoir pour empêcher la continuation des abus* » (f° 273). – Approbation : de la dépense de 75 # 8 s 9 d pour « *prezans de chasse qu'il [le conseil] a faict au nom de la communautté au seigneur évêque de Fréius à son arrivée audit Fréius et au sieur Cadet de Roquebrune de [du] Puget ensuite de son mariage ...* » (f° 276v°) ; – de l'acte de bail de la ferme du dizain, au prix de 5 700 # : « *charge aux sieurs consulz de ce jouindre avec ycelluy Rambert [fermier] et aller voir ledit sieur de Badier pour convenir et acorder telle personne qu'ilz adviseront pour vacquer à poiser les bleds et farines des habitans et convenir des gaiges qu'on y doit donner ensamble acorder deux personnes pour fere la preuve de la diminution que doit estre concidérée à un mollin de grand roüe et pour la rante du magasin ...* » (f° 281 recto et verso – 283v°) ; – de 20 sous d'« *augmonne à ung gentilhomme ecossois recomandé* » aux communautés de la province par le gouverneur et les procureurs du pays ; – de la

fourniture de 4 # 16 s, prix de 8 paires de poulets « *baillés en présent à Mr le Cadet de Roquebrune de [du] Puget à son arrivée ycy avec la demoiselle sa femme* » (f° 287v°-288). – Délibéré d'acquitter 2 050 # de capital avec intérêts et dépens en sus à N. de Gassendy, d'Aix, créancier de la communauté, cessionnaire de l'avocat général N. de Gallaup Chastueil, héritier de dame de Cadenet, sa grand-mère (f° 289). – Vote des frais de voyage de délégués à Callas, Bargemon, Claviers et autres lieux voisins « *pour fere dessandre de moisonneurs* » (f° 292v°). – Mission au consul « *de ce prouvoir de nouveau par censure ecclésiastique* » en restitution de papiers « *dans les archifz de la communautté, à l'eglize* » pour qu'ils soient mis, après inventaire, sous double clef, l'une entre les mains du premier consul et l'autre entre les mains de l'auditeur ordinaire (f° 297v°). – Suppression de l'imposition de 2 sous par « *rup* » (8,075 kg) de blé moulu (f° 301-302). – Imposition de 4 # ½ sur chaque famille, sauf à réduire pour les familles « *les plus incommodées* » de Roquebrune. – Approbation : de l'acte de liquidation des dommages-intérêts éprouvés par Raphaël Beuf par la sequestration de son « *bestailh brebis* » (f° 302v°) ; – de 10 sous pour « *une soupée* » de deux Observantins espagnols (f° 304). – Paiement d'une année de gages au sergent, 14 # 8 s (f° 305). – **1660.** – Elections des membres du nouvel état par leurs prédécesseurs (f° 305). – Paiement de : 1 # 10 sous « *en presant à deux gentilhommes escoussois passant issy en nécessité* » (f° 306). – 7 # pour construction d'un pont « *de poultres* » à la carrière, traverse du Jonquier (f° 306v°). – Pouvoir aux consuls de se faire assister par qui bon leur semblera dans leur visite « *aux greniers des manans habittans de ce lieu et de contoroller toutes les civades qu'il y cy trouvera pour, à l'arrivée de Sa Majesté en ce pays, Dieu aydant, cy est de besouin les fere conduire par mer ou par terre ou besouin sera pour le service du Roy* ». – Délégation des consuls ou de l'un d'eux à Fréjus, à l'effet de prier N. de Montmeyan, prévôt et grand vicaire, de vouloir bien agréer le RP Aillaut, de la doctrine chrétienne, qui a prêché « *l'avant* », comme prédicateur du « *caresme prochain* » (f° 307v°). – Vote d'un présent de chasse, d'une valeur de 62 # 7 sous à N. de Pontevès, trésorier du pays, et de 25 # pour voyage du délégué chargé de ce présent (f° 309 r° et v°). – Députation d'une personne à Aix pour suivre le procès des fours et moulins contre Honoré Brunel, de Fréjus, « *le sieur d'Aups* » et Henri de Badier (f° 318v°). – Délibéré de faire sommation aux « *rantiens* » des terres gastes qui ont l'intention d'élever le droit de tasque du 11^{ème} au 6^{ème}, de maintenir la coutume immémoriale (f° 320). – **1661.** – Députation du consul Esplandian Vialis à Aix pour y défendre les procès de la communauté (f° 334). – Paiement de 30 sous de port du nouveau cadastre adressé par le procureur de la communauté à Aix (f° 335). – Vote de l'imposition d'un vingtain au lieu du dizain sur les grains, légumes et millets moulus, « *pour le sollagement et proffit du peuple* » (f° 337-338). – Achat, pour 45 #, d'une terre, avec puits à l'usage des habitants, de Barthélemy Viallis, de Roquebrune (f° 352v°). – Paiement de 11 # de droit de latte à N. Laurans, « *laitier* » (f° 352v°). – Ratification d'un emprunt de 4,000 #, au denier 16, de noble Pierre de Signier, de Marseille (f° 356). – Remontrance de François Rigordy disant « *que la communautté a baillhé la regance des escolles pour ceste année à Messire François Lacroix, prebtre, lequel, quelle delligance aye seu fere, n'a peu ce loger pour la noriture quoyque de tout temps les habitans dudit lieu ayent nouris les precedans regans et parce que la communautté n'a point aumanté ses gages quy ne consistent que en trante éscus quy ne sont pas bastans à sa noriteure ledit Messire Lacroix a faict santir audit Rigordy que, sy la communautté ne luy aumantoit ses gages, seroit contraint quiter ladite regance et aller ailleurs ; ce pourquoy icelluy Rigordy le faict scavoir au present conseil pour y prouvoir affin que les enfans du lieu ne perdent leur temps et ne recoivent un si notable interest* » ; donné pouvoir aux consuls de se « *moyener de fere leur possible de treuver de condicions pour norir ledit Messire Lacroix, regeant et en cas n'an puissent treuver, de bailher audit Messire Lacroix vingt cinq livres pour survenir à sa noriture* » (f° 365). – Députation de délégués à Fréjus « *et ou besoin sera* » à l'effet de transiger avec N. de Blacas d'Aups, qui y paraît

disposé, au sujet du procès relatif au « *preche de rachept de Villapeis ...* » (f° 365v°). – Autorisation et ratification de ladite transaction, le sieur d'Aups se chargeant de tous les dépens et la commune renonçant au rachat de ladite terre vendue à Boniface Dolle, par acte du 2 juillet 1598, notaire Bernardin Attanoux (f° 377-378). – Vote d'un cinquain pendant 4 ans sur tous les grains, légumes, millets, figues, noix, « *noizetes, amandes, rames de muriers, ollives, rantes de glandage, chenvre et lins* » (f° 380v°) ; etc.

**BB 6. – (Registre). – In-folio, 377 feuillets, papier.
1662-1671. Délibérations communales.**

4^{ème} registre. – **1662.** – Emprunt de 609 # de N. d'Eclesia, de Fréjus (f° 2v°). – Compte rendu par le premier consul, François Attanoux, au sujet de sa députation à l'assemblée de la Viguerie de Draguignan (f° 5). – Election d'un nouveau prieur de la confrérie du Saint-Esprit (f° 7v°). – Lettre accusant réception de 10 pistoles, adressées aux consuls de Gonfaron par N. Vialis, député à Toulouse pour la poursuite d'un procès contre N. de Badier (f° 9). – envoi de 20 pistoles, formant 220 #, au même et pour le même objet (f° 13). – Arrivée du conseiller N. de Lincel à Roquebrune pour procéder aux enchères de la ferme du cinquain sur les fruits (f° 14v°). – Paiement de 510 # 6 sous 6 deniers pour un quartier d'impositions du taillon (f° 21v°). – Relation du voyage d'Esplandin Vialis à Toulouse pour la poursuite d'un procès contre la communauté et N. de Badier (f° 23). – Approbation de la parcelle des frais de voyage dudit Vialis à Toulouse, s'élevant à 548 # 8 sous 9 deniers (f° 23v°). – Députation à Aix, à l'effet de consulter le procureur de la communauté, sur une réduction du fouage, attendu que « *la communauté dudit Roquebrune ce treuve grandement surchargée dans son fouage compozant trante cinq feus et que depuis le malheur des guerres civiles arrivé en l'année 1590 le lieu de Roquebrune ce treuva assiégé par Monseigneur de La Vallette et en conssequance de ce ledit lieu dezabita plus que d'un tiers et cy ancor quantité de maisons razées ayant la communauté esté contraincte d'alliener tous ses domaines, droictz de depaistre à Villepeis par arrest de la cour d'un droit que les habitans avoient contre divers particuliers dudit Fréjus possédans biens audit Ville[peis] qui heust compozé ung quint du quadaistre, que aussy à raison des grandes inondations de la rivière d'Argens et debord des eaulx qui ce derivent des maures qui ont emporté et desterieuré la plus part des terres dudit Roquebrune, ayant les habitans dudit lieu estés obligés fere ung despartement general de leurs biens en l'année 1620 et autres raisons puissantes qui peuvent estre advanssées sur ce sujet ...* » (f° 24 recto et verso). – Estimation des fours et moulins par des experts de Lorgues (f° 31). – Envoi d'un arrêt du Parlement enjoignant aux seigneurs feudataires et autres possédant droit de péage de faire afficher à un pilier le tableau desdits droits et de préposer une personne chargée de l'exaction. – Emprunt de 315 # 14 sous 7 d de Charles de Camelin, de Fréjus (f° 32). – Imposition d'une rève sur le pain, le vin et l'huile destinée à subvenir aux frais des procès relatifs à l'estimation des fours et moulins et autres charges communales contre N. de Badier et consorts (f° 32v°). – Paiement de : 7 sous 6 deniers pour droit de latte ; 37 sous payés à « *Messieurs les prebtres pour sept messes, outre les précédantes, pour l'invocation du Saint-Esprit a l'occasion de l'extime du procès contre le sieur de Badier ...* » (f° 34). – Convocation, pour prestation de serment, des experts chargés de procéder à l'estimation des fours et moulins (f° 35). – **1663.** – Elections consulaires, sont nommés consuls : Jean Lacroix et Jacques Jaubert ; trésorier Bernardin Attanoux ; d'Antoine ; conseillers, Barthélemy Vialis, etc ; auditeurs Jacques Cabany, tailleur, Jean Couze, Jean Brunel, etc ; estimateur de la Plaine Jean Gaston, notaire ; estimateur de la Maure Honoré Tollon ; « *repesadour* » Esprit Jubert ; marguilliers de la confrérie du Purgatoire : Pie Beuf, d'Honoré et Antoine Attanoux, notaire ; marguilliers de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié :

Raphaël Beuf, etc. ; marguillier « *de la lumineaire* » de Corpus Christi : Barthélemy Vialis, (f° 38) etc. – Attendu les coupes abusives de pins qui ont été faites dans la forêt de Paleison, défense est faite d'en abattre, même pour construction ou réparations de « *bastimans* » sans déclaration préalable au premier consul (f° 43). – Délibéré d'inviter les rentiers de l'Abbaye de Montmajour, prieurs de Roquebrune, à exécuter les réparations nécessaires à l'église dudit lieu ; faire fondre de nouvelles cloches et peindre les vitraux ; faute par eux d'y pourvoir, sans plus temporiser, on poursuivra le procès et jugement qui est pendant devant l'évêque de Fréjus (f° 44). – Pouvoir aux consuls de recevoir des veufs qui se remarient « *ce qu'ilz voudront donner par civillité ...* » « *pour esviter les inconvenians qui pourroint naistre pour raison des charaverins [charivaris]* » (f° 44v°). – Construction d'une nouvelle barque pour passer l'Argens (f° 48). – Paiement de l'imposition de 13 # 14 sous par feu pour « *la famille* » du viguier de Draguignan (f° 49v°). – Prime pour destruction d'un loup (f° 52). – Approbation de l'acte de prix-fait d'une nouvelle barque pour le passage de l'Argens, moyennant 75 écus (f° 64). – Sur les plaintes portées contre Jean André « *hospitalier* » de l'hôpital de Roquebrune, qui ne s'acquitte pas convenablement de la « *conduite de la maison de Dieu* », tant pour les soins à donner aux pauvres que pour l'ordre et la conservation des meubles, on charge François Attanoux, et Louis Maurel, recteurs dudit hôpital d'en confier la direction à une autre personne (f° 73). – Prix-fait, pour 33 #, de la construction d'un pont en bois sur les nouveaux « *meatz* » des moulins construits par N. de Badier (f° 77). – Réclamation par N. de La Perusse des extraits en original des impositions de la communauté pour justification de son compte (f° 80). – Emprunt, moyennant constitution de pension annuelle de 36 # 10 s 4 d, de 584 # 5 s 5 d prêtées par Honoré Camelin, de Fréjus (f° 81v°). – Ajournement du paiement du droit de fouage (f° 84v°). – Paiement de 10 sous au « *barquier employés à des estoupes et à l'achept de deux pins pour servir de passage à la barque pour la plus grande comodité desz habittans* » (f° 87). **1664.** – Cessation du service divin à Roquebrune par suite de la suspension des paiements incombant aux rentiers de Montmajour d'Arles, prieur du lieu (f° 90v°). – Paiement de 375 # d'arrrages d'intérêts à la commune des Arcs sur un capital de 6 000 # (f° 96v°). – Ordre de Louis de Vendôme, Duc de Mercœur, gouverneur de Provence, aux 20 compagnies avec état-major du régiment du Roi, devant tenir garnison à Salernes, Flayosc et Villecroze, de se rendre à Roquebrune le jour de leur débarquement à Fréjus. (f° 99). – Etablissement d'un état des bestiaux taillables pour servir au nouveau cadastre (f° 100v°). – Réception de Jean Pourcin, prêtre, qui offre de demeurer au cloître et chapelle Notre-Dame-de-Pitié, disant « *que Dieu et la Sainte-Vierge liont touché le cœur pour résider actuellement au cloistre et chapelle Nostre Dame de Pitye, à la requeste dudit Roquebrune dire messe et les heures acostumées a comansant d'y entrer et fere le service le jour Saint-Luc prochin qui sert du service de l'eglise dudit lieu, sy cest le bon plaisir de Monseigneur l'evesque de Fréjus et la communauté dudit lieu le veult recepvoir ...* » (f° 103). – Vu l'offre de 1 000 # pour la ferme de la rêve sur le pain, le vin et l'huile étrangers, moyennant un droit de 20 sous par coupe (32 litres) d'huile, 10 sous par coupe (32 litres) de vin et 20 sous par charge (160 litres) de blé, cette ferme sera mise aux enchères (f° 104). – Députation de N. Ponesy et N. Rambert à Aups, à l'effet d'emprunter de 2 650 à 4 000 # des religieuses Ursulines du même lieu, « *si tant veullent bailher ...* » (f° 104v°). – Acte de liquidation et obligation de 106 écus 46 sous passé en faveur de N. de Puget et Lombard, marchand (f 109). – Mission aux consuls de désigner une personne chargée d'examiner les « *bilhettes* » à la porte du lieu sur ce « *qu'ils ont heu nottice que dans la ville de Thollon y est arrivé quelques excès de la malladie contagieuse [la peste] et que à cest effect la cour luy a obsté l'entree et commerce* » (f° 115). – Conseil tenu relativement aux mesures à prendre sur l'ordre de « *Messieurs du Parlement de ce garder avec dilligence...* » en suite de la nouvelle que « *la malladie et bruyt de contagion de Thollon continue toujours ...* » (f° 115v°). – Vu les progrès de la peste à Toulon, délibéré d'exiger les « *bilhettes* » des « *acceptans de la terre de Revest* »

en même temps que des autres particuliers allant y travailler et y passant la semaine (f° 118v°) etc. – **1665**. – Approbation de l'acte de régence des écoles. – Paiement de : 7 # 9 s 7 d pour « *le rabillage et paux (sic) fournis aux bariquades* » (f° 132). – 6 # « *aux serviteurs de Monseigneur l'evêque de Fréjus veneus ce jours derniers faire vizitte generale en l'esglise et confirmé les enfans du lieu* » (f° 133). – Pouvoir d'emprunter 3 400 # pour être payées à N. de Pontevès de Monfroc, rémissionnaire de N. de Pontevès, trésorier général du pays (f° 137). – Paiement de 41 sous à Gilibert de Bonaud, notaire à Roquebrune (f° 138v°). – Construction par Jean Abbé, maçon du même lieu, pour le prix de 16 écus, d'un pont au quartier de Barbassière, territoire de Paleison, sur la carrière communale (f° 140). – Plaintes sur l'entrée de vins étrangers à Roquebrune, « *ce quy cauze que lesdits habitans ne peuvent vandre les vins et huilhe et à faute d'argent ne peuvent payer les charges et impositions de leurs biens ni facturer yceux* » (f° 141v°). – Logement d'une compagnie de passage du régiment des Vaisseaux (f° 143). – Les consuls se pourvoiront d'un régent des écoles, pendant une année, aux gages de 30 écus suivant la « *costume* » (f° 145). – Augmentation de l'amende pour dommage causés aux propriétés fixée à 6 # le jour et 12 la nuit (f° 150v°). – Paiement de 22 sous pour expulsion de bohêmes de Roquebrune (f° 155). – Vote de 16 # pour frais de voyage de Thomas Rambert, médecin à Aups, à l'effet d'emprunter 2 100 # des religieuses de Sainte-Ursule. – Voyage du consul Jean Attanoux à Fréjus, « *afin d'avoir un prestre pour l'eglise* » (f° 162). – Paiement d'une prime de 6 # pour destruction d'un loup (f° 163). – **1666**. – Vote de : 8 sous à un porteur envoyé par les consuls de Draguignan pour « *advertir que le Roy deffant d'aller en pellerinage hors du Royaume* » ; 30 # pour gages du greffier (f° 169) ; 14 # 8 sous de gages à 2 « *repassadour* » (f° 169v°). – Approbation d'un emprunt de 3 000 # pour paiement d'impositions (f° 173). – Délibéré : de requérir le prieur de Montmajour de remettre « *l'aumône* » de 10 écus entre les mains des marguilliers modernes de la Miséricorde, cette dernière confrérie ayant été établie pour secourir les pauvres (f° 178). – de payer 24 écus 15 sous pour frais de garnison de miliciens à la citadelle de Saint-Tropez (f° 178v°) ; – de pourvoir, sous réserve des droits de la commune, à l'entretien d'une bâtarde qui lui a été imposée par ordonnance du lieutenant de sénéchal de Draguignan (f° 190). – Vote pendant 6 années d'un quatrain sur les grains, légumes, millets, figues, noix, « *noizettes, amandes, rame de muriers, ollives, rantes de glandage* », chanvres et lins ; « *les raizins payeront neuf solz pour chasque charge de grosse beste et sept solz pour la petite* » (f° 191). – Relation du voyage du premier consul à Aix au sujet de la poursuite d'un procès contre N. de Badier (f° 205v°). – **1667**. – Délibéré de terminer par arbitrage ou par transaction le procès contre ledit de Badier (f° 211). – Approbation de la transaction passée entre la communauté et Henri de Badier au sujet de l'aliénation de la juridiction des fours et moulins vendus par la communauté à son père en 1605 (f° 212). – Approbation de réparations à la Rue Droite (f° 216). – Gratification de 4 # 10 s pour peines extraordinaires du « *barquier* » (f° 216v°). – Délibéré d'adresser d'humbles remontrances aux procureurs du pays au sujet du mauvais état du chemin royal dans le territoire de Paleison (f° 240). – **1668**. – Imposition pendant 2 ans, d'une rève sur le poisson frais et salé (f° 269v°). – Etablissement du rôle des bestiaux sujets à la taille (f° 273v°). – Vente de la ferme de la boucherie à N. Valence, coseigneur de Roquebrune et Gilles Laudon pour le prix de 220 # (f° 274v°). – Sur la proposition que « *Messire Bernardin Sauve, prebtre, regent moderne des escolles de ce lieu, n'a plus dessain de continuer sa fonction de regent l'année suivante, et que herusemant M^e Jean Doullonne, du Puget de Cuers, homme fort versé aux siances, musique, arematique et escripture, c'est rancontré en ce lieu et luy a faict pressantir qu'il serait bien aise de s'occuper ausdites escolles l'année suivante, ainsy qu'il a faict plusieurs annees puis quelque temps en ce mesme lieu, adjoustant quil amenera issy sa femme quy faict proffection d'apprendre la vertu aux filles, ainsy quelle a faict autrefois en ce lieu* », délibéré de passer acte de la régence des écoles audit Dollonne (f° 282v°-283). – Assignation devant l'évêque de Fréjus de l'abbé de

Montmajour d'Arles et de l'économe dudit couvent, comme prieurs de l'église de Roquebrune, en paiement de 3 000 # pour réparations de l'église (f° 290v°). – 1669. – Vote des réparations au devant de l'horloge « *pour la decoration du lieu* ». – Demande de renvoi, jusqu'après la Pentecôte, du jugement à intervenir dans l'instance contre N. du Puget (f° 316v°). – Vu le manque de blé, on sommera Rambert et Brunel, fermiers de « *la panaterie* », de se pourvoir de blé et de grains en quantité suffisante pour la débite du pain, tant pour les habitants de Roquebrune que pour les moissonneurs, ainsi qu'ils y sont obligés par le bail (f° 318). – Comparant des consuls à l'économe du monastère de Saint-Victor-lès-Marseille, prieur du prieuré de Paleison en exécution de la sentence de visite rendue par les vicaires généraux le 25 octobre 1546, aux termes de laquelle il doit tenir audit Paleison deux prêtres servants pour y dire les messes et offices y mentionnés et entretenir les ornements (f° 324). – vote d'un capage de 3 # par feu « *pour rambourser aux habitans qui ont logé lesdictes compagnies les fastigages qui luy serony deubz* » (f° 331). – Approbation de l'accord relatif à une augmentation de solde de 2 compagnies d'infanterie du régiment de Château-Thierry logées à Roquebrune (f° 333). – Avis de l'ordre de délogement de ces 2 compagnies et engagement par le Conseil de prendre fait et cause pour les consuls à propos des « *desportemens et dezordres que lesdits gens de guerre on fait audit Roquebrune et principalement le samedy au soir, septième du courant, où lesdits conseulz quy avoient sorty avec leurs chaperons pour joindre les sieurs officiers affin tous amsablement faire retirer leurs soldatz a leurs logis, à la presance dudit sieur garde, lesdits sieurs conseulz panserent estre assassinés par lesditz soldatz et aussy plusieurs habitans, sans sujet, ainsin que tout le lieu sait* » (f° 335). – Vote en faveur du successeur du régent d'école décédé, de quinze livres au maximum « *pour toute sorte de payemant et moings s'il ce peut* » (f° 340v°-341). – 1670. – Vote d'une imposition de 10 sous par feu pour frais de dépense de l'assistance du premier consul à l'assemblée de la Viguerie (f° 351v°). – Notification de diverses « *indications* » à l'adjudicataire du quatrième des fruits pour effectuer les paiements de sommes dues aux créanciers de la commune (f° 361). – etc. – 1671. – Vote d'un emprunt de 110 # pour payer les dépens de l'arrêt obtenu par N. de Bonaud contre la commune (f° 369v°). – Délibéré de passer contrat pour la régence des écoles pendant une année aux gages de 90 # (f° 371). – Rejet du projet d'imposition d'un capage (f° 372v°). – Vote de 40 # pour rédaction d'inventaire et de 8 sous pour papier et ficelle (f° 375) etc.

**BB 7. – (Registre). – In-folio, 83 feuillets, papier.
1671-1673. Délibérations communales.**

5^{ème} registre. – 1671. – Paiements de : 6 # aux marguilliers de Corpore Christi « *pour diminution des flambeaux fournis à l'enterrement d'Henri de Badier* » ; – 7 # pour achat du registre des délibérations de 1671 à 1673 (f° 3). – Vote : d'un capage de 16 sous par famille destiné au paiement d'une nouvelle barque qui a coûté 280 # (f° 3v°-4). – Approbation du voyage et séjour à Aix de Barthélemy Attanoux, avocat, délégué pour affaires de la communauté, pendant 40 jours, à 20 sous l'un (f° 4). – Protestations de divers assistants sur ce que, « *nonobstant leurs soins, ils n'ont peu avoir du monde pour former le nombre competant à tenir le présent conseil* » (f° 5). – Pouvoir aux consuls de terminer, par voie d'arbitrage, les procès de Joseph Brunel contre la communauté (f° 7). – Approbation de 4 articles du compte consulaire d'Etienne Attanoux, précédemment renvoyés par les auditeurs (?) (f° 9v°). – Paiement de 60 # aux religieuses de Sainte-Catherine de Fréjus pour frais et dépens dont le procès entre elles et la communauté et le fermier de l'imposition du quatrain (f° 10). – Mission aux consuls de passer acte de liquidation des sommes dues à N. [de Pontevès] baron de Montfroc (f° 4). – Paiement : de 42 # pour 2 années de gages de la « *conduite de*

l'horrologe » (f° 13v°) ; des frais de députation du consul Pierre Pouesy à Aix pour soutenir le procès de la communauté contre N. Hondès d'Allons (f° 16v°). – **1672.** – Autorisation aux consuls de payer 20 # à N. Lombard, marchand de Draguignan pour achat d'un habillement au sergent de la communauté, 2 # pour façon et 2 # pour « *un per soulliers* » (f° 17v°). – Défense : au consul de « *s'indiquer pour les fournitures qu'il pourra avoir faictes durant sa gestion* » sans examen préalable de son compte ; aux marguilliers de l'église et des chapelles de faire aucune réparation excédant 10 # sans autorisation du conseil « *pour esviter des despences inutiles qui se font asses souvent* » (f° 18). – Nomination de Jean Beuf comme marguillier de « *la lumineaire* » Notre-Dame-de-Pitié par Gaspard de Badier, coseigneur de Roquebrune (f° 19). – Sommation aux rentiers du prieuré de pourvoir au remplacement d'un cinquième prêtre (f° 21). – Indication des paiements à effectuer par l'adjudicataire de l'imposition du quatrième sur les fruits : 50 # pour gages d'un consul pendant un an (f° 23v°-25v°). – Sur les plaintes de plusieurs particuliers disant « *que Mezsieurs les prebtres ne chantent pas entièrement tous les offices au cœur comme sont obligés de fere et que le plus souvent ni zont que deux au cœur pour dire mattines et mezsmes que manquent souvent a les dire et que le sieur vicaire dezpuis quelques jours ne veut point adcister à Matines le consul prie ledit sieur consul de prandre garde que les offices se disent ordinairement au cœur suivant la coustume et que le service divin se fasse et continue come de tout temps c'est faict et que les cinq prebtres avec le diacre y adcistent luy donnant pouvoir de se pourvoir par devant qu'il s'appartiendra contre ceux quy manqueront aux offices et services et mesmes contre de Monseigneur le vicaire, s'il y manque* » (f° 27v°). – Vu le refus des bergers de 2 troupeaux de « *bestail lanat* » de laisser leurs bestiaux, Jean Gaibier ira en faire le recensement (f° 31 recto et verso). – Délibéré d'examiner « *meurement* » la demande en construction d'une écluse sur la rivière l'Argens faite par N. de Badier, seigneur de Roquebrune, pour mettre en mouvement des moulins qu'il projetait de faire construire (f° 35). – Pouvoir aux consuls de passer le « *contrat de la regence des escolles en faveur de quelque personne suffisante et capable et de supprimer les gages qu'on donnoit à un second attendu qu'il ny a pas lieu de cela* » (f° 43). – Institution de bravade pour augmenter la dévotion à la chapelle Notre-Dame-de-Pitié et nomination de Jean Blanc, coseigneur du lieu, comme capitaine, avec attribution du revenu des charivaris et de Jean Vincent Brunel comme enseigne, chargé d'encaisser le produit des « *pelottes* », lesquels « *auroient soin de préparer toutes les choses necessaires pour la solemnité de la feste, estimant que, outre l'augmentation de la dévotion de ladite chapelle, le general des habitans y trouvera du proffit au moyen de l'albort des estrangers qui viendront en ce lieu* » (f° 44v°-45). – Vote d'une taille de 15 écus par livre cadastrale sur les biens fonciers et d'une autre de 12 écus sur les bestiaux (f° 46). – Pouvoir aux consuls d'emprunter de 6 à 7 000 # « *à pension* », au denier vingt, des religieuses d'Aups (f° 50v°). – Paiement de 3 # à un garde du comte de Grignan, gouverneur de Provence, « *venu en ce lieu pour faire injonction auxdits consuls de tenir la main affin qu'aucun ne fasse des leuvs de gens de guerre* » (f° 51). – Acte donné à N. sieur de la Bastide de la signification par exploit de l'arrêt d'expédient portant « *déclaration de forain* » en sa faveur (f° 52). – Ratification du choix précédemment fait d'Honoré Villy et Honoré Maurine, de Fréjus, pour procéder au réallivrement (f° 54v°). – Imposition d'une rève sur le poisson frais et salé et le tabac consommés à Roquebrune (f° 55). – Paiement de : 5 # pour achat de poix, huile, « *banaste* », peau et travail d'un homme de Fréjus venu exprès pour : « *empoixé* » la corde de la barque (f° 56) ; – 4 # pour l'extrait de sentence de visite de l'évêque de Fréjus sur les ornements et service de l'église de Roquebrune (f° 56v°). – **1673.** – La messe de l'Aube n'ayant pas été dite les 28 et 29 décembre 1672, procès-verbal en fut dressé par le lieutenant du juge et l'évêque ordonna que « *messire Gebelin diroit la messe à son tour et satisfera à toutes les charges acoustumées à ladite eglise, autrement les consuls et vicaire feront dire ladite messe aux dépans du reffusant, à raison de 5 sols pour messe* »

(f° 58v°-59). – Désignation de 2 sapiteurs chargés d'indiquer aux experts du réallivrement la contenance et les limites de chacune des propriétés composant les « *teroirs* » de Roquebrune, Paleison et Villepey (f° 60v°). – Délégation de François Gayol et du greffier pour faire le dénombrement du bétail sujet aux tailles (f° 67). – Election de Gaspard de Badier, seigneur de Roquebrune, en qualité de capitaine de la bravade, « *attendu que le sieur Jean Blanc, qui estoit capitaine l'année dernière, est allé à la guerre au service du Roy sans fere aucune nomination* » et de Jean Brunel comme enseigne. – Approbation d'un emprunt de 1 207 # 14 s de N. de Brun-Boade, conseiller au siège de Draguignan (f° 70v°). – Plaintes relatives au droit de mouture que le fermier des moulins prétend percevoir sur des personnes allant moudre dans d'autres moulins, ce qui frapperait celles-ci d'un double droit (f° 71). – Défense, sous peine de confiscation et de 3 # d'amende, aux pêcheurs prenant du poisson dans l'Argens, de l'exporter, sans l'avoir exposé pendant 3 heures à Roquebrune (° 72). – Vote de 150 # à N. Rambert, à partager avec N. Menjaud, arpenteur de Fréjus, chargés de l'arpentage pour le réallivrement (f° 72v°). – Attendu la grande quantité de « *bleds estrangers qu'on voiture incessamment dans cette province* », délibéré d'en donner avis aux procureurs du pays « *affin d'y remedier et trouver les moyens aux peuples de pouvoir debiter les danrrées pour l'acquittement de leurs tailles ...* » (f° 74). Vote de 30 # aux capitaines de la bravade pour subvenir aux frais de cette réjouissance (f° 77). – Fixation de la livre cadastrale des maisons et jardins de Roquebrune portée successivement à 6 000 # et, sur les plaintes des habitants au sujet de l'insuffisance de cette évaluation, à 3 000 écus (f° 78-79). – Indication des paiements à effectuer par l'adjudicataire de la taille N. Malespine, notaire à Draguignan : 15 # de droit d'albergue à N. de Hondis, seigneur d'Allons ; – 6 # pour pension annuelle service aux prêtres du lieu ; – 90 # de gages au régent d'école ; – « *Travail d'un sapiteur* » au nouvel allivrement, 50 # ; etc. (f° 82-83).

**BB 8. – (Registre). – In-folio, 689 feuillets, papier.
1674-1691. Délibérations communales.**

6^{ème} registre. – **1674.** – Approbation du voyage du premier consul à Draguignan pour payer les « *épices* » de la sentence rendue entre la communauté et N. Pierrugues, veuve d'Etienne Roudier, « *du surexigé qu'il avoit faict de ladite communauté en l'année 1664 ...* » (f° 2). – Elections consulaires ; sont nommés : consuls Jacques Jaubert, marchand et André Caban ; capitaine, Etienne Attanoux, coseigneur de Roquebrune ; enseigne, Jacques Attanoux ; auditeur des comptes, François Gaston, notaire ; conseillers, Gilles Brunel, Antoine Octoul, Pierre Escoffier, Marc Fabre, etc ; repeseurs, Antoine Marenc et Joseph Ollivier ; trésorier, Antoine Aubert ; estimateurs, Antoine Attanoux, bourgeois et François Brunel ; marguilliers du Saint-Sacrement, François Gaston, notaire ; marguillier du Purgatoire, Jean Rambert, notaire ; marguillier de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, Jacques Jaubert ; greffier, Thomas Rambert, docteur en médecine ; (f° 3). – Attendu le mauvais état du « *toict* » de l'église « *où la plus grande partie est tout rompu sans toict et sans chevrons, de sorte que, lorsqu'il pleut, toute l'église est en eau, en façon que on ne peut pas celebrer la Sainte Messe en plusieurs autels, ce que donne de l'escandale à tous les habitans dudit lieu et mesme que ledit toict menasse une ruine evidente, sy on n'y apporte bientôt les réparations nécessaires* », délibéré d'envoyer le premier consul à Aix pour poursuivre vivement et sans relâche cette affaire, de même que le procès pendant contre l'abbé de Montmajour (f° 5). – Approbation du contrat de la garde des pourceaux (f° 7). – Paiement de 20 # aux députés de « *Mons. De Fréjus pour faire la visite de l'église, y aiant vacqué deux jours ...* » (f° 8). – Pouvoir de faire porter « *par la première comodité* » le cadastre à Aix pour y être timbré (f° 12v°). – Députation de Thomas Rambert, docteur en médecine et greffier de la communauté, à l'assemblée de la

Viguerie à Draguignan (f° 13). – Nomination de Jean Gaibier, bourgeois, comme premier prieur de la confrérie du Saint-Esprit par les prieurs et prieuresses, après avoir, « *entre eux fait une petite conferance* » (f° 14). – Assignation des forains pour la fixation d'une imposition (f° 15). – Vote d'une imposition de 12 écus par livre cadastrale sur les biens fonciers, roturiers et taillables et d'une autre de 10 écus sur les bestiaux sujets aux tailles (f° 17). – Opposition à l'imposition de 30 # par livre cadastrale sur le bétail (f° 20). – Indication des paiements à effectuer par le receveur des tailles (f° 25-27). – Vote de 14 # 8 sous, pour gages des repeseurs (f° 31). – Envoi d'un député à Fréjus à l'effet de demander : le remplacement de 2 secondaires ; l'un « *n'estant approuvé que pour confesser les hommes et non les femmes, reffusa ... de confesser une femme agonisante, au grand escandale et interet de tout le public* » ; et l'autre, « *depuis la Saint-Luc dernier, n'a servi ladite paroisse tout au plus trois ou quatre jours et ne rezide pouint dans le lieu ...* ». – des poursuites contre N. Gebelin pour avoir refusé de prêter, sous prétexte qu'ils lui appartenaient, les ornements à Boniface Octoul, prêtre de Roquebrune, lequel « *c'estant presenté à la paroisse pour celebrer la messe, ledit sieur Gebelin l'a frusté de son sacrifice en luy refusant les ornemens ...* » (f° 32). – Approbation de la transaction passée le 9 août 1674, entre Antoine Attanoux, notaire et la communauté ; – du bail de la barque, pendant une année moyennant 7 écus ½ (f° 33v°). – Achat d'un quintal (40 kg) et 80 livres (38,400 kg) de goudron pour « *noursyr la grande corde* », 9 # 6 s (f° 34). – Députation à Aix pour solliciter des secours, « *tant de Sa Maiesté que du pays* », en suite des « *pluies extraordinaires qui tomberent judy dernier, qui[n]siesme du presant mois [novembre], durant tout le jour et toute la nuict suivante, sans aucun relache ny discontinuation, [lesquelles] ont causé une désolation generale et une ruine entière du terroir dudit lieu [de Roquebrune], Paleison et Villapeis, qui composent le cadastre de ladite communauté au moien de l'inondation de la rivière d'Argens, des torrans de Fornent, la Vernède, la Vallete, le Blavet et la Maurete et autres qui sont dans ledit terroir, qui a esté la plus grande que on aye veu depuis plus d'un siècle ; en telle sorte, que non seulement les landes ou maures, mais encore les plus grande partie des terres de la plaine, qui estoient sepmées, ont esté emportées par l'impétuosité des eaux, ou couvertes d'une quantité prodigieuse de sable, demurant par ce moien extériles et hors d'estat de pouvoir porter aucun fruicts durant plus de dix ans, et les poures habitans sans espoir de recolte examps des moiens de paier une taille de quinze écus pour livre que la communauté a esté obligée d'imposer pour subvenir à l'acquittement des tailles de vingt-quatre feus dont ceste communauté est accablée et a la veille d'une prochaine famine, si Dieu, par sa misericorde, n'a compassion de ce pouvre peuple desolé, dont les larmes et la calamité ont obligé lesdits sieurs consuls à convoquer le presant conseil pour delibérer et trouver des expédians et remedes à un mal qui est sans recoursse et presque incurable* » (f° 36). – Approbation d'une transaction passée, en 1656, entre la commune et François Maurine, maître menuisier, « *pour de dependances à la refection des cloches* » (f° 37v°). – Paiement des gages du greffier pendant un an, 40 # (f° 39). – Vote de 180 # pour étapes et subsistance, pendant 10 jours, à 60 « *sordats* » du régiment de Rouergue (f° 41v°-42). – **1675**. – Réquisition de Barthélemy Attanoux, avocat, à l'effet d'écarter dans les élections, les officiers des seigneurs, à cause du procès de ces derniers contre la communauté (f° 43v°-44). – Acte du serment prêté par un estimateur de la Maure. – Délibéré de consulter un avocat sur l'extraction de bois mort par des estrangers dans la forêt de Paleison pour en tirer du goudron (f° 47). – Pouvoir au consul de terminer le procès pendant entre la communauté et François Brunel au sujet des dommages de sa terre du quartier des moulins (f° 48v°). – Réclamation en dégrèvement d'impôts sur des propriétaires riverains de l'Argens en suite « *des ynondations et grandes eaux pluvialles arrivées aux mois de novembre et décembre derniers, [qui] ont ravagé la meilhure partie du terroir de Roquebrune, Palleison et Villepey, ayant en des endroictz emporté le fondz en telle sorte que le damage en est yrréparable et, en des autres, couvert la face de la terre de gravier* »

et de sable, d'où l'on n'en peut point experer de revenus de plus d'un laps de dix à vingt ans ... » (f° 50v°). – Proposition faite par Jean Valence, coseigneur de Roquebrune, « *venu ce jourd'huy audict conseil tant seulement pour represanter et requerir à la communauté tant en son nom que de ses adherants* », de construire un pont sur la rivière de la Maurette « *pour la comodité des possedans biens aux quartiers de la Haute et Basse Roque* ». (f° 51v°). – Députation à Aix à l'effet de consulter sur une demande de droit de lods « *pour prinse de l'eau de la rivière Argens* » (f° 53). – **1676**. – Avis de la nomination d'Antoine Benoît de Clermont à l'évêché de Fréjus et transcription de ses bulles datées du 23 mars 1675. (f° 57v°-58). – Rejet d'une offre de 14 000 # par an pour la ferme du quatrain sur les fruits, des tailles et des rêves (f° 59v°). – Sur les réclamations du public se plaignant du retard qu'on met à faire monter et placer les 3 cloches, fondues depuis un an, tandis qu'on est réduit à la seule « *qui resta entiere audit clocher* », pouvoir est donné aux consuls de prendre à cet effet les dispositions nécessaires et de répéter au Monastère de Montmajour le tiers de la dépense lui incombant dans la réfection et la pose desdites cloches (f° 63). – Indication des paiements à effectuer par le fermier des tailles (f° 66-68). – **1677**. – Demande de renseignements sur les hôpitaux et leurs revenus par l'Evêque de Fréjus (f° 70v°). – Location, moyennant 18 # par an, de la maison de Joseph Octoul, pour servir de collège aux enfants de la commune (f° 77). – Prix-fait de l'exhaussement du clocher, moyennant 665 # (f° 88). – **1678**. – Achat de fourrages pour une compagnie de cavalerie « *que la communauté doit souffrir bientôt* » (f° 103v°). – Imposition d'une rève sur le poisson frais et salé (f° 105). – Achat de 100 charges d'avoine (16 000 litres), à 8 # l'une, prises sur place à Cagnes (f° 107). – Vote d'un capage de 14 s à recouvrer de 425 familles, pour confection d'une nouvelle barque (f° 111). – Pouvoir aux consuls d'acheter « *tous les grains qui leur seront possible pour soubvenir à la nécessité des habitans* » (f° 112). Défense d'exporter du blé de Roquebrune (f° 114). – Vente de l'avoine achetée « *dans la croyance qu'on avoit heu de loger une compagnie de cavalerie* » (f° 119v°). – Délibéré d'employer les revenus de la confrérie du Saint-Esprit en aumônes aux « *poures necessiteux* » (f° 122). – Acompte de 91 pistoles payé à Charles de Raymondis, écuyer de Draguignan (f° 125v°). – Emprunt de 1 000 # qui seront envoyées à Gaston, notaire, député à Paris, à l'effet de soutenir les procès contre les coseigneurs forains (f° 130). – Pouvoir aux consuls de faire les démarches nécessaires pour que le monastère de Montmajour remplace le religieux décédé qui faisait office de 5^{ème} prêtre, attendu qu'aux dernières fêtes de Noël, faute d'un nombre suffisant de prêtres, « *il y a plusieurs personnes qu'on resté à se confesse[r]* » (f° 139). – Emprunt de 1 100 # destinées à rembourser à Barthélemy Attanoux, coseigneur de Roquebrune, les dépens auxquels la communauté a été condamnée par arrêt du « *privé Conseil* » (f° 144). – **1679**. – Règlement des élections consulaires : le conseil vieux et nouveau sera composé de 17 personnes élues au scrutin secret et à la majorité absolue dans une assemblée générale des habitants possédant au moins demi-livre cadastrale de biens (f° 152-154). – Pouvoir aux consuls de mettre aux enchères la banque de la boucherie (f° 155v°). – Arrêt d'homologation du règlement consulaire rendu par le Parlement de Provence (f° 157v°-158). – Délégation de Gilles Gaston et du greffier pour compter les bestiaux sujets aux tailles (f° 159). – Paiement de 1,156 # 14 s 6 d pour arrérages d'intérêts aux religieuses Saint-Dominique de Fréjus (f° 160). – Pouvoir aux consuls de contracter un emprunt pour payer l'imposition de la Viguerie de 5 # par feu (f° 161v°). – Entretien d'un enfant au lait de Jean Vacon, marin, le père étant à bord des vaisseaux du Roi et la mère malade à l'hôpital de Roquebrune (f° 164v°). – **1680**. – Commandement de payer l'imposition de « *la famille du viguier* », à raison de 7 s 6 d par feu (f° 185v°). – Paiement de 45 # pour 2 quartiers de gages du régent d'école (f° 191). – Injonction aux consuls d'indiquer les biens sujets au 8ème denier (f° 200). – Vote de 30 # pour achat de poudre destinée à la bravade (f° 210). – **1681**. – Vote d'une taille de 3 écus par livre cadastrale (f° 214v°). – Mission aux consuls de faire visiter les prés sujets aux tailles, défrichés, « *pour les coucher*

dans le cadastre à proportion de la cote qu'y ce trouveront allivrés ... » (f° 218v°). – Paiement de 24 # de gages pour remonter l'horloge (f° 223). – Vote de la subsistance de la compagnie de cavalerie du régiment de Bellegarde, composée d'environ 23 hommes. – Délibéré de mettre aux enchères la rève sur la viande de pourceaux frais et salé (f° 226). – Vote d'un présent de chasse montant à 4 # 10 s, à N. du Puget, à l'occasion du mariage de sa fille (f° 227). – **1682.** – Déboutement du « *Sieur Cadet de Badier* » de sa demande en prétendue franchise de l'imposition du quattrain (f° 235v°). – Délibéré de faire un feu de joie à l'occasion de la naissance du Duc de Bourgogne, premier né du Dauphin (f° 254v°). – Choix d'Antoine Marenc, bourgeois, comme régent d'école (f° 255). – Vote de 40 # pour voyage d'un député à Aix au sujet des affaires de la communauté (f° 255v°). – Envoi d'une compagnie du régiment de Condé à Roquebrune pour y rester jusqu'à nouvel ordre (f° 260v°-261). – **1683.** – Approbation de la convention passée entre la communauté et l'abbé du Chapitre de Montmajour concernant les ornements de l'église (f° 262). – Remboursement à Antoine Besson, 2^{ème} consul, de ses frais d'emprisonnement, à raison de 2 # par jour, pendant 22 jours et de 12 # pour l'aller et retour des prisons d'Aix (f° 265). – Députation à Draguignan à l'effet d'emprunter de l'argent de N. de Raymondis pour l'entretien de la compagnie de cavalerie logée à Roquebrune (f° 266v°). Vote de 150 # pour réparations à l'église (f° 268v°-269). – Pouvoir aux consuls de faire consulter sur l'appel interjeté par Blanche de Galifet, épouse séparée de biens de Gaspard de Badier, de la sentence du sénéchal de Draguignan relative à la démolition de l'écluse sur l'Argens que son mari avait fait faire et à raison de quoi la communauté de Fréjus a formé statut de querelle (f° 270). – Approbation d'une transaction passée entre la communauté et Marguerite de Maliverny, veuve de N. de Poitevin-Malemoisson, vivant lieutenant au siège de Draguignan, au sujet de la restitution de tailles surexigées (f° 274). – Paiement de 30 # pour « *gaiges ordineres* » du capitaine [de la bravade] (f° 274v°). – Notification de la cession d'une créance de 3 750 # faite par Paul de Badier à son cousin N. de Berenguier-La Baume, de Marseille (f° 275v°). – Paiement de 10 # pour « *moitié des gages de la conduite de la barque* » (f° 282). **1684.** – Achat et distribution de 10 charges (16 hl) de blé « *mitayer* » aux plus nécessiteux (f° 289). – Vote de 14 # 12 s pour droit de latte (f° 293). – Approbation de l'acte de prix-fait de la construction du pont de la Bouffre (f° 302). – Délibéré de tenir prêts 20 hommes armés pour être envoyés à la garnison de Fréjus, sur le bruit d'un débarquement de 38 ou 39 galères et quelques vaisseaux espagnols (f° 302v°-303). – Itinéraire d'une compagnie du régiment royal (f° 304v°). – **1685.** – Pouvoir aux consuls de terminer par transaction le procès relatif aux tailles contre Etienne Brunel, Etienne Attanoux, etc (f° 319). – Vote d'une taille de 40 # par livre cadastrale sur les biens fonds et de 33 # sur les bestiaux (f° 320). – Députation à Aix pour porter plainte à l'Intendant au sujet des insultes dont les habitants sont l'objet de la part des dragons logés à Roquebrune (f° 334). – Gratification de 6 # au barquier, en sus de ses gages (f° 337v°-338). – **1686.** – Délégation de Joseph Brunel et Jean Gaibier pour procéder à la vérification d'erreurs dans le cadastre (f° 348v°). – Députation de François Brunel à Aix, Marseille et Draguignan pour obtenir sursis du paiement des impositions et des créanciers de la communauté (f° 349v°). – Vote d'une imposition de 15 écus par livre cadastrale sur les biens fonds et de 11 sur les bestiaux (f° 353). – Pouvoir aux consuls de mettre la rève du pain, vin et huile aux enchères (f° 361). – Nomination d'Esprit Viallis comme prieur du Saint-Esprit (f° 364v°). – Achat de papier timbré pour établissements des « *cazarnets du fonds et bestail* » (f° 365v°). – Paiements de : 30 # 12 s pour intérêts de « *legas pieux* » au prêtre de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié (f° 370) ; – 15 # pour droit d'albergue ; – 30 # de gages annuels d'un consul (f° 371). – Défense d'exporter des grains de Roquebrune (f° 373). – Extraits d'arrêts du Conseil d'Etat sur les emprunts et le paiement des dettes (f° 376-380). – Dépôt du nouveau cadastre (f° 387). – Défense de faire dépaître dans les « *issarteries du Claux* » appartenant à François de Pontevès-La Garde (f° 388). – Pouvoirs aux consuls de passer contrat de la régence des écoles

à Joseph Mingaud, ecclésiastique de Lorgues (f° 393v°). – Vote de 60 # aux recteurs de l'hôpital pour être distribuées aux pauvres (f° 394v°). – **1687**. Réquisition aux consuls de donner serment aux officiers du nouvel état ; installation par le lieutenant de juge (f° 399v°). – Pouvoir aux consuls de présenter requête à l'Intendant en autorisation de couper du bois pour l'usage des habitants « *et entretien de leurs mesnages et batimants* » (f° 405v°). – Célébration d'une messe d'actions de grâce pour la convalescence du Roi (f° 408v°). – Signification par exploit d'une nomination de marguilliers [quêteurs pour la rédemption] des esclaves dans la paroisse de Roquebrune (f° 418). – Extraits d'arrêts : du Parlement de Provence prohibant l'introduction des chèvres dans les bois de chênes blancs, sapins, etc. (f° 418v°-419) ; – du Conseil d'Etat défendant de couper du bois sans permission (f° 419). – Approbation de l'acte de la boucherie moyennant 200 # (f° 425v°). – Avis donné par les consuls de Draguignan, de l'exemption des droits de péage, passage et pulvérisage dans le ressort de la Viguerie (f° 427v°). – **1688**. – Achat d'une corde pour la barque pesant 158 livres (75 kg 840), à 2 sous 6 d la livre (f° 469v°). – Approbation de l'injonction adressée par les consuls aux comptables de rendre leurs comptes (f° 478). – **1689**. – La communauté fournira avec le concours de celle de La Garde-Freinet, 2 sous par jour, payables tous les 6 jours, un chapeau, un justaucorps de drap, des culottes et bas aussi de drap, une bonne chaussure, un baudrier et une épée dont la lame ait au moins 2 pieds [0,65 m] 9 pouces de roi [0,243 m (?)] de longueur sans y comprendre la garde et la poignée et un mousquet ou fusil ; notification de ladite désignation aux jeunes gens ou à leurs familles par les consuls en chaperon suivis de plusieurs conseillers (f° 517v°-519). – Approbation d'un secours de 7 sous donné à un suisse, nouveau converti, suivant l'avis de « *divers aparantz* » (f° 518v°). – Règlement royal sur la levée des milices (f° 519-525v°). – Vote de 67 # 10 s d'aumône aux pauvres (f° 536v°). – Sur la réclamation des habitants, délibéré de présenter requête à l'Intendant en autorisation de couper du bois pour le « *redoup de leurs maisons et bastides* » et pour les « *attraits de laborage* » (f° 544). – Pouvoir aux consuls d'emprunter pour la subsistance d'une compagnie de Cheval-légers (f° 544v°). – Acte donné aux consuls des plaintes des habitants sur l'impossibilité de moudre, faute d'eau, leurs grains aux moulins du lieu (f° 561v°-562). – Etablissement de l'état général des dettes de la communauté, sur la demande de l'Intendant (f° 570). – Vote de 30 # destinées à un achat de 50 livres de poudre pour la bravade, à 12 sous la livre (0,380 kg ou 0,489 kg) (f° 583v°). – Paiement de 116 # 14 s 7 d d'arrérages d'intérêts à Anne Romégat, veuve de François Malespine, de Draguignan (f° 591). – Itinéraire de 30 soldats d'un régiment d'infanterie piémontaise allant à Moulins (f° 599v°- 600). – Approbation de l'acte de prix-fait des réparations à exécuter à la maison du Saint-Esprit (f° 612v°). – **1690**. – Paiement de 105 # 5 s d'arrérages d'intérêts à Madeleine de Camelin, veuve de N. [Antiboul (?)], sieur de Bertaud, de Fréjus (f° 628v°). – Vote de 420 # de salaires au commissaire chargé de la vérification des dettes (f° 650). – Levée de 2 hommes par feu, armés chacun d'un fusil et d'une épée, suivant ordonnance de l'Intendant (f° 656-657). – Paiement de 3 # 6 s pour achat de 60 livres (28,800 kg) de goudron destiné à enduire la corde de la barque (f° 667) ; etc.

**BB 9. – (Registre). –In-folio, 281 feuillets, papier.
1691-1700. Délibérations communales.**

7^{ème} registre. – **1691**. – Vote d'une imposition de « *censelage et courtage* » de 1 sou par charge (160 lit.) de blé, avoine et légumes et d'un sou par quintal (40 kg) de miel (f° 2v°). – Liquidation du logement des soldats d'une compagnie de canonniers (f° 5v°). – Pouvoir aux consuls de s'entendre pour la fixation des honoraires avec un médecin de Fréjus qui donne des soins aux malades de Roquebrune (f° 6v°). – Approbation de l'acte de bail de la barque passé moyennant 26 # de gages (f° 9). – Mission aux consuls de dresser un second verbal des

« *désordres et deportemens* » des dragons logés à Roquebrune, « *Faictz ... tant à leurs hostes que sur les poulles des habitans dans le lieu et dans la campagne* » (f° 16). – **1692**. – Itinéraires de 3 compagnies du régiment de Sault allant à Antibes (f° 29v°). – Désignation par les consuls, avec l'approbation du Conseil, sur l'ordre de l'Intendant, d'un soldat de milice, en remplacement de N. Abeille congédié « *au moyen des trois campagnes qu'il a faict* » (f° 31). – Imposition d'une taille de 20 écus par livre cadastrale sur les biens fonciers et de 16 sur les bestiaux (f° 41). – Députation à Aix à l'effet de porter plainte à l'Intendant des coups de bâton donnés à un consul par un capitaine de dragons (f° 48). – Signification d'un arrêt du conseil relatif à la création des offices « *d'enterre morts et crieurs* » (f° 52). – Acceptation du prix-fait d'une nouvelle barque, moyennant 220 # (f° 66). – Délibéré de chanter un Te Deum à l'occasion de la prise de Namur (f° 65v°). – Paiement de 3 # 5 sous à l'archer de la Maréchaussée qui a apporté l'ordre de N. de Merindol, délégué du comte de Grignan, enjoignant « *de fere asanbler cejourd'hui tous les habitans de ce lieu et luy fere prandre les armes* », ledit de Merindol annonçant son arrivée pour aujourd'hui. – Envoi du greffier dans diverses localités pour y apposer les affiches relatives à la mise aux enchères des tailles (f° 67). – Publication d'une ordonnance du comte de Grignan invitant les « *gentils hommes, nobles et ecuyers* » de cette province à se rendre à Brignoles (f° 69). – Vote de l'achat d'un quintal (40 kg) de poudre et d'un quintal (40 kg) de balles « *pour les distribuer en cas de bessouin* » (f° 70v°-71). – Paiements de : 3 960 # pour 2 quartiers de l'office de trésorier royal et de 532 # 2 s pour intérêts (f° 72v°). – 100 # pour un quintal de poudre, poids de table ; – 15 # pour un quintal de plomb en balles ; – 1 # prix de la barrique renfermant la poudre et 10 # pour frais de transport (f° 73). – Défense d'exporter de l'avoine (f° 73v°). – Paiement de 10 sous d'une peau de tambour (f° 76v°). – Fourniture de 600 charges (960 h) d'avoine faite par la commune aux dragons campés à Fréjus (f° 80v°-81). – **1693**. – Vote de 418 # 4 s 8 d revenant à la communauté sur les 6 300 # montant de la finance des offices d'experts jurés achetés par la Province (f° 114). – Plaintes au sujet des surexactions du fermier du droit de courtage du vin (f° 121v°). – Pouvoir aux consuls de retirer les armes des miliciens (f° 133). – **1694**. – Règlement sur le logement des cavaliers et dragons (f° 155-158). – Réception d'une lettre de l'Intendant concernant l'affranchissement des lods (f° 156v°). – Prise en charge par un nouveau consul d'un baril de poudre de 109 livres (41 420 #), « *remis aux archifs de la communauté dans l'église paroissiale de cedit lieu* » (f° 136v°). – Délibéré de faire rechercher des miliciens déserteurs (f° 165). – Vote de 35 # pour voyage et séjour d'un député à Aix (f° 165v°-166). – Permission aux étrangers de vendre de la viande de mouton, menon (bouc châtré) et chevreaux, « *pour n'i avoir point de boucher établi* » (f° 166). – Proposition d'achat de l'office de greffier de l'écritoire (f° 171). – Ordres : de délogement de la compagnie de dragons cantonnée à Roquebrune (f° 173) ; – de fournir 150 quintaux (6 000 kg) de foin au camp de la Siagne (f° 177). – **1695**. – Délibéré de payer 500 # pour « *la taxe de la charge de colonel ou capitaine* » (f° 191v°). – Déclarations des biens sujets aux droits de francs-fiefs, conformément à l'édit du 9 novembre 1694 (f° 193). – Commandement en paiement de 275 # pour les offices de colonel, major, capitaine et lieutenant (f° 201v°). – Mission aux consuls de choisir une personne capable pour l'exaction de la capitation (f° 207v°). – Vote d'un présent au grand Prieur de Vendôme, lieutenant général des armées du Roi, actuellement à Fréjus : 1 veau, 21 # ; 6 poules, 18 sous l'une ; 6 paires de poulets, 12 s l'une ; 5 paires de pigeons, 4 # (f° 215v°). – Approbation de l'envoi de mulets, avoines, etc. à l'armée d'Italie (f° 224). – Ordre de transport de 10 quintaux (400 kg) de foin au camp des Arcs (f° 226v°). – **1696**. – Délégation d'un consul et du greffier pour procéder au dénombrement du bétail (f° 257). – Nomination de Paul Lambert comme prieur du Saint-Esprit (f° 261). – Pouvoir aux consuls de passer l'acte de régence des écoles avec Etienne Rambert, prêtre (f° 263v°). – Délibéré de consulter N. Saurin, avocat, sur la mise en état des moulins (f° 280). – Pouvoir aux consuls de passer contrat de la gabelle du pain à 430 #

(f° 284). – Paiement des gages annuels du régent d'école, 90 # (f° 286v°). – **1697.** – Approbation des fournitures à faire à une compagnie de dragons « *de du Brueil* » en quartier à Gonfaron (f° 290v°-291). – Délibéré de s'informer comment avaient procédé les communes circumvoisines relativement à l'achat de l'office du jaugeur (f° 296). – Vote de 179 # 15 s 11 d pour réparations à l'église (f° 303v°-304). – Délibéré de faire mandat aux auditeurs royaux « *de deux quartiers escheus* » (f° 310). – Sur la lecture au conseil d'une lettre de N. Silvy, d'Aix, concernant l'application du timbre du petit sceau sur le casernet, rôles de tailles, contrats d'impositions et délivrance des fermes, délibéré de s'informer de ce que font les autres communautés (f° 310v°). – Paiement de 75 # d'arrérages d'intérêts à Balthazar Brieu, avocat de Callas, époux d'Anne de Camelin (f° 324). – Obligation souscrite par l'un des consuls et divers « *apparents* » pour la somme de 591 # 10 s réclamée par le traitant des droits d'armoiries et avance par la commune de ladite somme qui sera ensuite recouvrée des intéressés (f° 328). – Procès intenté à la commune par Louis Raphaël du Puget, coseigneur de Roquebrune, en affranchissement d'une vigne à Paleison (f°329). – **1698.** – Acte du serment prêté par les consuls (f° 339v°). – Défense, sous peine de 500 #, de vendre du blé à des étrangers (f° 344). – Pouvoir aux consuls de faire mettre aux enchères la construction d'une nouvelle barque (f° 358). – **1699.** – Paiement de 12 # pour chaux employée en réparations à la maison du Saint-Esprit (maison commune) (f° 397). – Députation des consuls auprès du grand vicaire de Fréjus à l'effet de faire fixer un jour pour faire une procession en l'honneur des reliques apportées de Rome et déposées à la chapelle Notre-Dame-de-Pitié (f° 405). – Approbation du prix-fait des réparations au clocher moyennant 108 # (f° 405v°). – Paiement de 66 # 6 d d'arrérages d'intérêts à Blaise Berlier, de Draguignan (f°436). – **1700.** – Nomination de N. Armand, notaire à Lorgues et de Jean François Cauvin, de Saint-Tropez, comme experts du nouvel allivrement (f° 447v°) ; etc.

**BB 10. – (Registre). –In-folio, 860 feuillets, papier.
1700-1712. Délibérations communales.**

8^{ème} registre. – **1700.** – « *Violences extraordinaires* » de François de Badier lequel, sur refus de lui donner la poudre déposée dans les archives, se serait saisi du livre des délibérations et en aurait déchiré les premiers feuillets (f° 4). – Approbation d'un emprunt de 170 # de François Brunel (f° 12v°). – Communication au Conseil d'une déclaration du Roi défendant de faire la charité aux mendiants afin de les obliger à travailler à la campagne (f° 21). – **1701.** – Plaintes sur la négligence des prêtres de la paroisse dans leur service (f° 21v°). – Approbation d'un envoi de fourrages au magasin d'Antibes (f° 31v°). – Délibéré de s'entendre avec Claude Pascal, médecin des Arcs, pour soigner les malades de Roquebrune, moyennant 120 # par an (f° 32v° et 34). – Députation des consuls et de quelques « *apparents du lieu* » pour aller rendre visite au nouvel évêque (f° 48v°). – Paiement de 4 sous pour du tabac en poudre destiné à un milicien (f° 51). – Délégation du consul N. Gaston et d'Antoine Marenc pour vérifier le nouveau cadastre (f° 55). – Vote de 300 # pour recherche d'eau près de la chapelle Sainte-Anne par N. Aubert, de Montpellier, « *expert et habilles pour les fontaines* » (f° 55v°). – Approbation d'un traité relatif à l'établissement de la conduite d'une source, découverte par N. Aubert, et devant alimenter deux fontaines ; prix 22 # par canne (2 m) de profondeur et 12 pans (3 m) de longueur (f° 56). – Imposition d'un droit de censelage de 2 sous par charge (160 litres) de grains et légumes, excepté l'avoine taxée 1 sou 6 deniers ; 2 sous par quintal (40 kg) de ruches à miel, cire, figues, « *froumages et brousin* » (f° 69). – Désistement, moyennant 30 #, d'un procès intenté par la commune à Joseph Jean pour des coupes de pins (f° 74). – **1702.** – Délibéré de faire procéder à la visite des « *issarteries* » pour être encadrées (f° 94). – Paiement de 13 # au barquier pour remise en

place de la barque emportée par une crue (f° 103v°-104). – Délibéré de faire afficher une ordonnance de l'Intendant relative à la prorogation du cours des espèces (f° 111v°). – Communication au Conseil d'une ordonnance du même relative à la « *surceance* » du paiement des arrérages d'intérêts provenant de dettes communales (f° 114v°-115). – Paiement de 15 # pour droit d'albergue (f° 115v°). – Désignation de délégués pour fixer l'emplacement d'une maison de charité devant être réunie à la confrérie du Saint-Esprit (f° 134). **1703.** – Sur la communication d'une lettre de l'Intendant relative à la réunion des offices de lieutenant de maire et d'assesseur, délibéré qu'il n'y a pas lieu de procéder à cette fusion (f° 141v°). – Itinéraire d'une compagnie de cavalerie de N. d'Isnard allant à Digne (f° 145). – Envoi d'un député à Fréjus pour prendre copie de la sentence de visite de l'évêque à Roquebrune (f° 148). – Vote de 330 # pour logement et subsistance d'une compagnie du régiment de Picardie (f° 150v°). – Mise en séquestre de la terre noble de François Rigordy, chirurgien, pour non paiement des droits de franc-fief (f° 152v°). – Teneur de la quittance de 1 000 #, montant de l'office de lieutenant de maire à Roquebrune (f° 169v°). – Arrêt du Parlement de Provence portant que les comptes tutélaires seront rendus devant les auditeurs des communautés (f° 165v°-166). – Transcription d'une quittance de 44 # pour droits de francs-fiefs perçus de la communauté (f° 166v°-167). – Présent d'une relique de Sainte-Fortunée, vierge et martyre, fait à la commune par Joseph Ignace d'Attanoux, coseigneur de Roquebrune (f° 179). – Pouvoir aux consuls de passer le bail de la régence des écoles, aux gages annuels de 100 # (f° 179). – Autorisation au vicaire de faire travailler « *au bust de la relique* » de Sainte-Fortunée (f° 181). – **1704.** – Ordonnance de l'Intendant enjoignant aux communautés de la Viguerie de Draguignan de mettre les habitants sous les armes pour former des détachements « *qui pourront estre ordonnés* » (f° 205). – Achat de 1 000 quintaux de foin par la communauté (f° 214). – Députation du greffier pour conduire 18 hommes de milice à Draguignan, armés chacun d'un fusil et d'une épée (f° 235). – Délibéré de fournir jusqu'à concurrence d'un quintal (40 kg) de viande de mouton aux malades indigents (f° 237). – Texte du procès-verbal déposé dans le buste de Sainte-Fortunée avec les « *authentiques* » (f° 250-251). – Offre de 700 # en argent et d'une pension annuelle de 33 # à N. de Flour, avocat à Grasse, pour cession du château que Mme de Flour a eu des hoirs de Louis Raphaël du Puget à l'effet de le convertir en presbytère (f° 252). – **1705.** – Pouvoir aux consuls de mettre aux enchères le prix-fait des réparations à la glacière (f° 271v°). – Commandement en paiement de 200 # pour moitié de l'abonnement de l'office de contrôleur de l'eau-de-vie (f° 277). – Envoi de 40 charges (64 hl) d'avoine à Fréjus pour subsistance des troupes (f° 279). – Pouvoir aux consuls de traiter du prix d'achat de l'office de juré-priseur et vendeur des « *biens mubles* » (f° 282v°). – Défense d'exporter du blé de Roquebrune (f° 289). – Nomination de Joseph Brunel comme capitaine et de Jean Viallis comme enseigne des habitants capables de porter les armes et prêts à marcher au premier ordre de l'Intendant (f° 301). – Pouvoir aux consuls de faire réparer les chemins (f° 310v°). – Don de 300 # à la communauté par Augustin Roux, prêtre à Fréjus, pour fondation d'une mission devant être prêchée tous les 10 ans, au moyen des intérêts (f° 311v°). – Autorisation d'une réquisition de mulets pour transport de fourrages à Antibes (f° 312v°). – **1706.** – Exclusion de N. Marenq du conseil comme comptable ; accusation de grivèlerie porté par lui contre Gaston, notaire, auteur de la proposition d'exclusion (f° 334v°). – Le blé acheté depuis un an étant exposé à se gâter, délibéré de le vendre à 16 # 10 s la charge (160 lit.) (f° 355). – Achat du château, parc, enclos, jardin et citerne de Marie de Flour, dame de Roquebrune, Paleison et Villepey, pour en faire une maison « *claustralle* », moyennant 1,300 # (f° 394v°-396). – Vote de 5 # pour dépenses résultant d'une visite à l'évêque (f° 418). – **1707.** – Prière aux consuls de faire ramasser les pierres provenant de la démolition des murailles de « *l'ancienne clastre* » pour les transporter dans le château (f° 433). – Vote de 24 # à Yolande Marenq pour « *la conduite de l'orloge* » (f° 451). – Teneur des lettres de nomination du Baron de Ramatuelle comme

capitaine général garde-côte de Saint-Tropez par le comte de Grignan (f° 454v°-455). – Députation à Cannes à l'effet de solliciter du délégué de l'Intendant une réduction sur la demande qui a été faite à la communauté de 300 hommes munis de bèches, pioches, pelles et autres outils pour « *ramuer* » la terre et en outre de leurs armes (f° 463). – Achat de tous les blés et farines disponibles (f° 464v°). – Vote de 10 000 # pour contribution de guerre fixée par l'Intendant (f° 466). – Approbation des réparations aux murailles du lieu « *atandeu les necessites presantes de la guerre* » (f° 467). – Délibéré de faire rapport des dommages causés par l'armée du Duc de Savoie pour pillage, saccage et brûlements (f° 468). – Etat des blés, pain, farine, du bois, des toiles, chemises, sacs, fers, souliers, saisis pour subvenir à la contribution de guerre (f° 471v°-475). – Délibéré de remplacer les chaperons enlevés par les ennemis (f° 479v°). – **1708.** – Envoi, sur l'ordre du comte de Grignan, de 50 hommes, 20 femmes et 15 mulets à bât avec du foin, pour 15 jours, sur les bords de la rivière du Var (f° 518v°). – Vote de 5 # pour « *les monstres solleres* » destinées à la tour de l'horloge (f° 520). – Paiement d'arrérages d'intérêts à Pierre et Michel de Veteris, frères, écuyers d'Aix (f° 548). – Fixation des gages du régent des écoles à 10 # par mois (f° 552v°). – **1709.** – Nomination de François Gaybier en qualité d'expert du nouveau cadastre (f° 570). – Obligation aux détenteurs de blés de tenir « *grenier ouvert* » au prix de 22 # « *quoy qu'ils n'en ayent payé que vingt n'estant pas juste que leur argent ne leur soit d'aucun proffit* » (f° 572). – Autorisation au boucher d'élever le prix de « *quelques viandes* » (f° 572v°). – Vote de remboursement du quart des travaux de défense exécutés par les propriétaires le long de l'Argens (f° 574). – Invitation aux consuls d'acheter 200 charges (320 hl) de blé. – Vote : de 27 # pour remontage de l'horloge pendant un an (f° 617v°) ; – de 40 charges (64 h.) d'avoine pour les chevaux de Firmarcon (f° 629). – 1710. – Ordonnance du comte d'Artagnan, lieutenant général des armées de Provence, enjoignant à la compagnie des grenadiers du régiment de Chatte, en garnison à Fayence, de se rendre immédiatement à Saint-Tropez (f° 641). – Démarches faites auprès de N. Pascal, médecin, pour qu'il continuât à donner ses soins aux malades de Roquebrune, moyennant 120 # « *d'apointement* » (f° 670). – Délibéré de vendre 25 charges (40 hl) de blé pour rembourser les prêts faits par la communauté d'Antibes (f° 684). – Ordre des procureurs du pays à la communauté de Roquebrune d'adresser 70 # tous les 5 jours, à Cannes pour paiement du « *prest* » du régiment Suisse de Castellar (f° 691). – Envoi, par ordre de l'Intendant de 230 charges (368 hl) de blé à Fréjus pour subsistance des troupes du maréchal de « *Breuil* » (f° 692). – Désignation de 2 experts pour évaluer les dommages causés par une inondation à la chaussée du quartier de la Vernède (f° 698v°). – Approbation de la vente de chanvre, lin et « *poix* » provenant de l'imposition du tiers sur les fruits (f° 700). – Députation du lieutenant du maire à Fréjus pour traiter de la contribution en argent aux troupes cantonnées en cette ville (f° 765v°). – Pose de vitres à la chapelle Saint-Antoine payée au moyen des 50 # en possession du vicaire (f° 712v°). – Vote de l'achat de l'office de greffier-secrétaire triennal et mi-triennal, moyennant 930 #, tous frais compris (f° 717-723). – **1711.** – Délibéré de planter une croix de mission avec « *les misteres et tout ce que sera necessaire* » (f° 731). – Députation : du maire à Draguignan pour obtenir mainlevée d'une saisie faite sur la communauté (f° 731v°) ; – du consul Ginette auprès d'Etienne Attanoux, seigneur des Tourres, coseigneur de Roquebrune, pour emprunter 100 #. (f° 777). – Ordre d'un procureur du pays à la communauté de Roquebrune de fournir 1,000 quintaux (40 000 kg) de foin aux magasins d'Antibes (f° 781v°). – Vote d'un achat de poudre, de balles, de 2 tambours et fusils pour 2 compagnies de soldats garde-côte (f° 786). – Commandement à la communauté de payer 275 # pour les offices de la milice bourgeoise (f° 788v°). – Vente de 150 charges d'avoine, provenant de l'imposition du tiers, à 6 # 15 s l'une (160 litres.) pour contribution militaire de 200 # à fournir de 10 en 10 jours à la communauté des Arcs (f° 804). – **1712.** – Acte à N. Perraimond, notaire, de sa prestation de serment de maire mi-triennal (f° 820v°). – Vote du paiement d'un quartier du droit de péage à

N. Segond, bourgeois de Draguignan (f° 822). – Autorisation aux consuls de passer acte de la taille à Joseph Brunel, moyennant 6 300 #, dont 3 500 payables d'avance (f° 833). – Paiement de 30 # à la régente de l'école de filles pendant un an (f° 835). – Approbation de l'achat de 25 panaux (41 d 825 l.) [Je ne comprends pas la conversion de Mireur. Un panal valant 20 litres, 25 panaux devraient faire 500 l. Si « 41 d » signifient 41 dal, l'ajout des 825 litres donnerait un total de 1235 litres] d'avoine pour les dragons de Fréjus (f° 837v°-838). – Nomination d'exacteurs du tiers (f° 839). – Vote de 1 019 # 6 s pour droits de contrôle et insinuations laïques (f° 856) ; etc.

**BB 11. – (Registre). –In-folio, 615 feuillets, papier.
1712-1722. Délibérations communales.**

9^{ème} registre. – **1712.** – Pouvoir aux consuls de passer acte de prix-fait de la « *refection* » de 3 cloches avec un fondeur de Nice, à raison 16 # le quintal (40 kg) payables 5 an après livraison (f° 2v°). – Délibéré de vendre aux enchères le reste du blé « *et mitadier* » qui avait été saisi à la communauté, à la requête des exacteurs de l'imposition du tiers pour payer le quartier de novembre (f° 3v°-4). – Pouvoir aux consuls de retirer, moyennant décharge, une cloche cassée des mains N. Attanoux, seigneur des Tourres, pour l'utiliser dans la refonte des 3 autres (f° 7v°). – Elections consulaires : Honoré Ginette, maire et premier consul ; Jean Baptiste Attanoux, lieutenant de maire, deuxième consul ; Gaston, notaire, greffier ; Barthélemy Gaibier et Pierre Cauvin, auditeurs ; François Inguibert et Joseph Roudier, intendants ; Joseph Attanoux et Jean Brunel, estimateurs de la Plaine ; Balthazar Jaume et François Bremon, estimateurs de la Maure ; Joseph Jean François Rambert, Joseph Bremon, Joseph Roux, etc., conseillers ; François Gaibier, directeur de l'église (f° 12-13). – **1713.** – Sur la demande de l'Intendant, délibéré de lui transmettre un état de la capitation établi suivant modèle (f° 18 recto et verso). – Défense d'exporter de Roquebrune les grains ou légumes (f° 22v°). – Constitution d'un nouveau procureur pour la poursuite du procès relatif au rétablissement de la « *rescluze* » en instance contre la dame de Gallifet (f° 24). – Nomination d'experts pour vérifier les réparations nécessaires aux chemins de la Vernède et de l'Homède (f° 26). – Etablissement d'un état des fiefs et biens nobles, à la demande de N. Le Lievre [préposé au recouvrement des droits d'amortissement] (f° 27). – Délibéré d'appeler pour desservir la chapelle Notre-Dame-de-Pitié et l'entretenir, des religieux Augustins déchaussés en tel nombre que le permettaient ses revenus (f° 29). – Pouvoir aux consuls de vendre du blé à 24 # la charge (160 lit.). – Séquestration des fruits de Paul Joubert pour non paiement de 40 # de droits d'amortissement, de francs-fiefs et nouveaux acquêts (f° 36). – Délibéré de mettre aux enchères le prix-fait des réparations à faire à la toiture du château servant de maison claustrale (f° 39). – Liquidation des travaux et fournitures concernant « *la garniture des cloches* » à 26 # 10 s (f° 46). – **1714.** – Vote : d'une imposition d'un tiers sur tous les fruits et de 3 # par trentenier de bétail (f° 66v°) ; – de 4 # 12 s 6 d pour feu de joie à l'occasion de la paix entre la France et l'Empire (f° 89). – Attendu les « *viollantes exécutions* » dont les religieuses Saint-Dominique de Fréjus menaçaient la communauté, délibéré de leur envoyer 8 charges (12,80 hl) de blé franches de port (f° 109v°-110). – Pouvoir aux consuls de passer acte de bail de la boucherie à N. Giraud (f° 119). – **1715.** – Avis de la nomination de N. de Pille, gouverneur de Marseille et du château d'If, comme lieutenant général de Provence en l'absence du maréchal de Villars et du comte du Luc (f° 141v°). – Délivrance, moyennant 160 #, de la rêve du poisson frais et salé et de l'eau-de-vie (f° 142). – Choix de 2 regrattiers « *pour la debite de la sel* » (f° 145). – Délibéré de passer l'acte de prix-fait de la construction du pont de la Bouffre, au prix de 130 # (f° 150). – Communication d'une lettre de N. Bourdon, d'Aix, portant qu'en vertu d'ordonnance de l'Intendant, les intérêts dus aux hôpitaux et « *maisons des filles religieuses* » devaient être payés en cours de vérification des

dettes (f° 163). – Députation du maire à l'assemblée de la Viguerie à Draguignan (f° 166). – Vote des gages à Philippe Couturier pour remontage de l'horloge (f° 175). – Approbation du prix-fait du creusement du torrent de la Vernède (f° 175v°). – Paiement de 3 # 10 s au porteur de l'ordre prescrivant des prières publiques pour Louis XIV, décédé le 1^{er} septembre 1715 (f° 176). – Déclaration du Roi enjoignant aux communautés de faire incessamment dresser de nouveaux cadastres (f° 177-179). – Délégation du juge de Roquebrune pour recevoir des maire et consul le serment de fidélité au Roi Louis XV (f° 189v°). – **1716.** – Achat d'une corde neuve pour la barque (f° 194v°). – Vote d'une indemnité de logement en faveur de 2 prêtres (f° 214). – Remise par le greffier du casernet du bétail, montant à 2 245 # 8 s (f° 215). – Adhésion du conseil à l'arrêt d'expédient de la Cour des Comptes d'Aix entre la commune et Ignace Attanoux, coseigneur, relatif à un procès pour droit de compensation adjugé à ce dernier par esprit de conciliation et pour éviter des frais (f° 216). – Vote de 36 # 6 s 10 d en paiement d'une fourniture d'avoine à la compagnie « *Collonelle* » du régiment de dragons de Firmarcon (f° 225 à 230). – Etat de liquidation des dettes de la communauté (f° 233-235). – Paiement de 30 # des gages annuels au maire et de 50 au greffier (f° 239). – Elections du nouvel état par voie de tirage au sort, au moyen de « *balotes* » déposées dans un chapeau et tirées par un enfant (f° 252-253). – **1717.** – Acceptation du prix-fait de la construction d'une digue « *pour soutenir la corde de la barque* », moyennant 18 # (f° 256v°). – Envoi au député de la communauté à Aix, d'un procès-verbal pour voies de fait commises envers deux secondaires et les maire et consul, intervenus pour faire cesser des danses, à la flûte et au tambour, pendant le catéchisme (f° 264v°-265). – Approbation de réparations au plancher de la maison du Saint-Esprit servant de salle d'école (f° 271). – Vote d'une distribution de 6 charges (6,40 hl) de blé et un quintal (40 kg) de mouton à des malades indigents (f° 273). – Députation de l'abbé de Badier, à Aix pour fournir les renseignements nécessaires au rejet du procès des forains et vote d'une indemnité de 4 # par jour de voyage et de 50 sous par jour de séjour (f° 294). – Remboursement de 12 # avancées par maître Balthazar Ginette pour location d'une chambre destinée à l'école, moyennant 12 # (f° 318). – Vote de 70 # pour paiement d'un quartier des droits de contrôle des actes et insinuations laïques (f° 326). – **1718.** – Vote de 18 # pour location d'une chambre servant d'école (f° 332). – Vu le mauvais état de la maison du Saint-Esprit, délibéré de tenir, jusqu'après réparation, les séances du conseil dans la chapelle des Pénitents de Saint-Michel (f° 334v°-335). – Acceptation sous bénéfice d'inventaire, de l'héritage légué à l'hôpital Saint-Jacques par François Amphoux (f° 335). – Nomination d'experts pour le nouveau cadastre (f° 337v°). – Location de la maison de Joseph Garnoux pour y tenir conseil, l'évêque ayant refusé la chapelle des Pénitents blancs (f° 338v°). – Paiement de 242 # 10 s 8 d à N. Braquetty, d'Aix, pour solde de droits d'amortissement (f° 342v°). – Cahier des charges de la ferme de la taille (f° 343v°). – Indications des paiements à effectuer par le fermier de ce droit (f° 347v°-349). – Députation auprès de l'évêque pour le prier de désigner des arbitres afin de terminer les procès de la commune contre Joseph Ignace d'Attanoux, coseigneur du lieu (f° 354v°). – **1719.** – Approbation du voyage du consul député à l'assemblée de la Viguerie (f° 367v°). – indications des sommes restées impayées par l'adjudicataire des tailles de 1718 (f° 378). – Pouvoir aux consuls de régler amiablement ce qui était dû à Joseph Ignace d'Attanoux en vertu d'arrêt (f° 382v°). – Injonction au boucher de délivrer de la viande à qui lui en demande, tandis qu'il en refuse « *par un esprit altier et violant quy luy est naturel* » (f° 386). – Délibéré de consulter Antoine Muraire, procureur à Draguignan, sur le rachat des fours, moulins et terre de Villepey (f° 388). – Envoi d'un délégué à Draguignan pour consulter N. (Audibert-) Caille, avocat de la communauté, sur les dommages causés à divers particuliers par l'effondrement de la toiture du four (f° 388v°). – Paiement de 150 # de droits d'amortissement à N. de Villon (f° 389). – Liquidation de fournitures faites à des grenadiers du régiment de la Marche (f° 392). – Vote de l'augmentation de 2 deniers par livre (0,380 kg) de viande

(f° 400v°). – **1720.** – Envoi par exprès au procureur de la commune à Aix des pièces nécessaires à la poursuite du recours de la commune contre le seigneur Paul de Badier (f° 418v°). – Nomination de N. d'Augery, procureur du Roi à Draguignan et de N. Pignon, avocat à Fréjus, pour terminer par arbitrage les procès de la communauté (f° 424 recto-verso). – Défense d'exporter des blés et tous autres grains de Roquebrune (f° 426). – Vote de 17 # de gages annuels pour remontage de l'horloge (f° 440v°). – Mesures prises à l'occasion de la peste de Marseille : prières publiques ; fermeture des issues de la commune au moyen de pilotis pour empêcher toute communication avec des étrangers non munis de billets de santé (f° 448-449). – Vote de 300 # pour construction de palissades et barricades aux avenues du lieu ; fixation des journées : d'ouvrier ayant coupé le bois « *et pilotins* », 24 sous ; d'une charrette attelée d'un cheval, 3 # et de 2 bêtes, 4 # ; de maçon, 1 # 4 s ; « *les autres hommes de travaux* » 12 sous et les femmes 5 (f° 451). – Nomination d'intendants de santé chargés de prendre et faire exécuter les mesures sanitaires (f° 454v°-455). – Vote d'un achat de 2 trenteniers et 3 moutons à 13 # 10 s l'un (f° 456v°-457). – Défense de communiquer avec le Revest (f° 459r°-v°). – Acceptation de la démission d'un Intendant de santé (f° 470v°). – Levée de 10 hommes de milice devant faire partie d'un cordon de troupes, de Vinon à la Ciotat (f° 488-489). – **1721.** – Fixation des gages du greffier à 30 # par an (f° 502v°). – Teneur du verbal ou rapport d'« *encadrement* » de 3 terres cédées par François Ignace d'Attanoux, seigneur de Lources, coseigneur de Roquebrune (f° 511-512). – Paiement de 54 # 4 s 4 d pour un quartier d'impositions de la Viguerie (f° 520). – Ordonnance de N. Laugier, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel de la Viguerie de Draguignan, défendant rigoureusement toute procession hors du village et prescrivant le remplacement d'un intendant de santé démissionnaire : nomination de Jean Perraimond, greffier, à cette fonction (f° 525r°). – Vote de 3 # à un porteur envoyé à Montauroux, Tourrettes, Fayence, Seillans, Bargemon, Claviers et Callas pour y chercher des moissonneurs (f° 525). – Convocation des forains pour voter une composition (f° 535v°). – Réparation d'un fusil pris à Jean Baudou pour armer un milicien (f° 540v°). – **1722.** – Approbation d'un état de toutes les dépenses faites pendant la contagion adressé aux procureurs du pays (f° 554v°). – Vote de 27 # aux députés chargés de procéder à la vérification des biens abandonnés (f° 567). – Approbation des frais des funérailles d'un consul, (f° 571v°-572). – Ratification de l'acte d'aliénation d'une terre appartenant à la confrérie du Saint-Rosaire (f° 589). – Extrait d'arrêt du Conseil d'Etat condamnant Joseph Ignace d'Attanoux, coseigneur, au paiement des tailles et aux dépens (f° 592-596). – Indications de sommes à payer sur l'imposition des tailles (f° 605v°-608) ; etc.

BB 12. – (Registre). –In-folio, 439 feuillets, papier.

1722-1731. Délibérations communales.

10^{ème} registre. – **1722.** – Mise aux enchères des restes de tailles (f° 2). – **1723.** – Arrentement, moyennant 18 #, d'une salle d'école (f° 6v°). – Vote de : 12 # pour gages d'un « *archivaire* » ; – 24 # pour remontage de l'horloge à un tisseur ; – 200 # pour achat de 2 chaperons aux consuls ; 2 « *bources trellis rouge avec les cordons* » et un habit « *de la livrée de la ville* » pour le valet (f° 7v°). – Nomination d'experts contradictoires pour réception de réparations aux pavés (f° 9). – Mise aux enchères des réparations à l'ancienne maison de ville (f° 10). – Délibéré de faire sommation au procureur juridictionnel d'enjoindre à l'auteur de l'enlèvement de Jeanne Brunel, dite Canelle, de ramener celle-ci de Toulon pour qu'on s'assure si elle est enceinte ou non (f° 12). – Vote de la refonte de 2 cloches, moyennant 270 #. – Achat de 6 quintaux de « *metal* » et de 30 # d'augmentation au fondeur sur le prix stipulé (f° 13-14). – Approbation de fournitures faites par un consul, au nom de la

communauté (f° 18-19). – Indications des sommes à payer sur l'imposition des tailles (f° 27v°-31). – Pouvoir à « *l'archivaire* » de retirer des habitants les papiers de la communauté (f° 31v°). – Adhésion à l'échange d'une chambre léguée à l'hôpital contre une petite terre (f° 33). – Communication d'une lettre des procureurs du pays fixant à 44 000 # la finance des officiers de la communauté rétablis par édit du mois d'août 1722 ; pouvoir d'emprunter jusqu'à concurrence de 39 920 # pour cet objet (f° 38-39v°). – Députation à Draguignan de Jean Perrimond, notaire, pour contracter un emprunt (f° 41). – **1724.** – Achat d'une chemise à Louis Laugier, « *pour avoir crié lorsque messieurs les experts de l'alivrement estoit dans ce lieu* » (f° 51). – Vote de 40 # pour l'habillement du valet de ville (f° 54). – Députation des consuls au Luc pour offrir leurs compliments à l'archevêque (f° 56). – Vote : de paiement des fusils aux personnes qui en avaient fourni pendant la contagion (f° 72) ; – d'un sou par écu cadastral outre les 4 déjà payés par les habitants (f° 74). – **1725.** – Acte de serment des officiers du nouvel état (f° 102). – Délibéré d'enregistrer 2 arrêts de la Cour des Comptes relatifs au recouvrement des sommes dues aux communautés de Provence (f° 109). – Défense de laisser aller des cochons dans l'aire de la confrérie du Saint-Esprit (f° 110v°). – Transcription d'arrêts de la Cour des Comptes portant règlement : sur le recouvrement des créances des communautés pour arrérages de tailles et vente de biens incultes et abandonnés (f° 111-114v°) ; – sur la levée des tailles dues par les seigneurs féodataires en Provence (f° 114v°-117). – Ordre de N. de Suffret, subdélégué de l'Intendant, de préparer les effets nécessaires à 2 postes, de 10 hommes et 1 sergent chacun, établis pour la répression de la contrebande sur les plages de la Gaillarde et de la Garonette (f° 119). – Choix de N. Viany, médecin à Fréjus, comme médecin de Roquebrune, aux gages de 120 # par an, en remplacement de Claude Pascal, des Arcs, décédé (f° 151-152). – **1726.** – Vote de 25 # de gages pour remontage de l'horloge (f° 158). – Choix de Melchior Isnard, bourgeois d'Aix, comme agent d'affaires de la communauté, aux gages de 30 # par an (f° 162v°). – Communication de 2 circulaires de N. Suffret, subdélégué de l'Intendant à Fréjus, relatives à la levée du 50° ; donné acte (f° 163). – Envoi d'un député à Draguignan pour solliciter des receveurs l'élargissement du consul François Inguibert, emprisonné pour non paiement d'un quartier d'impositions (f° 164). – Communication d'un arrêt du Conseil d'Etat prescrivant de dresser un état des recettes d'octrois et revenus patrimoniaux ; approbation de l'envoi de ce document (f° 165). – Avis de retrait des effets fournis aux postes de la Garonette et de Saint-Aigoux [Saint-Aygulf] ; pouvoir aux consuls de les vendre (f° 170v°-171). – Etat des recettes et dépenses de la communauté ; recettes : 21,170 #. Dépenses : même somme (f° 175-176v°). – Don de 2 linceuls et 4 chemises à un « *pauvre garçon* » (f° 182). – Vote de 150 # pour honoraires du médecin, soit de 30 # d'augmentation (f° 188v°-189). – **1727.** – Demande en paiement des dépenses résultant de l'emprisonnement du consul Inguibert (f° 200v°). – Approbation de l'établissement des RR.P.P. de la Sainte-Trinité « *chaussés* » dans la chapelle Notre-Dame-de-Pitié érigée sur la colline Sainte-Anne, à Roquebrune (f° 214). – Vote de 60 # pour frais de visite des consuls à l'archevêque (f° 224). – Adhésion à l'établissement d'un « *censal* » (f° 228v°). – Vote de l'imposition d'un 4ème sur tous les fruits (f° 234v°-235). – **1728.** – Pouvoir aux consuls de terminer par voie d'arbitrage le procès entre François Inguibert et la communauté (f° 249v°). – Approbations des réparations à la chapelle Notre-Dame-de-Pitié (f° 256v°). – Remboursement de 46 # 7 s 2 d pour journées de mulets fournies par la communauté pendant la guerre d'Espagne (f° 257). – Cahier des charges de l'imposition d'un 4ème sur les fruits (f° 272v°-273v°). – Vote de 50 écus de gages au régent d'école (f° 289v°-290). – Convocation des forains de Draguignan et du Puget à l'effet de se concerter sur la demande des « *pocédants* » biens à Villepeys en distraction du cadastre de Roquebrune et en réunion à celui dudit Villepeys (f° 292). – Paiement de 75 # pour un quartier d'honoraires au médecin de Fréjus (f° 299v°). – Mission aux consuls de mesurer les grains de l'imposition du quatrain (f° 306). – Opposition aux enchères de la ferme du quatrain

et offre d'Antoine Emerigon d'en donner 13 620 # (f° 307v°). Interdiction de toute exportation de grains, attendu « *la méchante récolte de toutes sortes de denrées* » (f° 309v°-310). – **1729.** – Pouvoir aux fermiers du quatrain de rembourser Madame N. de Vente de Trigance, créancière de la communauté (f° 319v°). – Demande aux procureurs du pays d'un commissaire pour évaluer les dommages causés par les inondations. – Etat des recettes et dépenses de l'année 1729 (f° 324-325). – Vote des réparations au portail Saint-Eloi (f° 327). – députation des consuls et du greffier pour dresser un état de tous les grains des habitants (f° 327v°). – de N. Roudier pour assister à une assemblée de la Viguerie de Draguignan (f° 328) ; – de Jean Gaston, notaire et de Joseph Attanoux, bourgeois, comme experts d'un « *cadastron* » à établir pour distinguer « *ce qui doit payer le quart d'avec ce qui doit estre à la taille* » (f° 329). – Vote de réparations à la maison claustrale (f° 344v°). – confirmation par le conseil de Jean Cauvin, ecclésiastique comme régent d'école, aux gages annuels de 150 # (f° 346). – Vote de : 50 # à chaque expert du « *cadastron* » (f° 347) ; – 300 # pour réjouissances à l'occasion de la naissance du Dauphin (f° 351v°-352). – Indications des sommes à payer aux créanciers de la communauté (f° 352-354v°). Paiement de 14 # pour 2 fusils fournis à des miliciens par Joseph Laugier (f° 360). – **1730.** – Demande d'experts aux Procureurs du pays pour évaluer les « *grands ravages* » causés par les inondations (f° 376). – **1731.** – Paiement de 30 # pour honoraires d'un consul (f° 393). – Remboursement de 50 # avancées par Honoré Roux à la communauté (f° 397v°). – Signification d'un exploit d'évocation devant le Grand Conseil à Paris d'un procès entre la communauté et Charles de Marquin de Roquefort, commandeur de la commanderie de Comps et, en cette qualité, coseigneur de Roquebrune (f° 399v°). – Députation d'un consul auprès de l'évêque pour solliciter la reprise du service divin dans l'église de Paleison (f° 403). – Communication d'une lettre circulaire du Procureur du Roi au siège de Draguignan indiquant les communautés pouvant tenir des chèvres et les quartiers affectés à leur pacage : La Plaine et la Maure pour Roquebrune (f° 408). – Vote du supplément d'un sou par écu cadastral (f° 417v°). – Ordonnance de l'Intendant de Provence enjoignant à la communauté de Roquebrune de loger, jusqu'à nouvel ordre, une compagnie de cavalerie du régiment de Mr du Luc (f° 433v°). – Délibéré de remettre à « *deu estat* » les vitres de l'église (f° 437). Vote des réparations aux pavés de ce lieu. (f° 438v°) ; etc.

**BB 13. – (Registre). –In-folio, 760 feuillets, papier.
1730-1743. Délibérations communales.**

11^{ème} registre. – **1730.** – Vote de 6 # à un chirurgien pour autopsie d'un cadavre. (f° 2). – délivrance de la ferme du quatrain à N. Guirard (f° 10). – Donné pouvoir à Isnard, agent de la communauté à Aix, de retirer la subvention accordée pour dommages causés par les « *grosses pluies et débordement des rivières* » (f° 10v°). – Etat des recettes et dépenses de la communauté en 1730 (f° 21-22). – Délibéré de pouvoir aux réparations de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié (f° 22v°-23). – Confirmation par le consul et les pères de famille, convoqués, de Jean Cauvin, ecclésiastique, comme maître d'école pour la nouvelle année (f° 29). – Vote de 20 # pour réparation du dos d'âne et passage au pont de la Vernède et de la Valette (f° 29v°). – Indications des sommes à payer aux créanciers de la communauté en 1730-1731 : 24 # pour 2 années de gages de « *l'archivair* » (f°38). – Elections du nouvel état (f° 43v°-49). – **1731.** – La maison de ville servant de maison d'école, n'ayant « *ny table ny banqs pour l'usage des grammeriens et de ceux qui apprennent à écrire* », délibéré de faire confectionner une grande table et 2 bancs d'égale longueur (f°54v°). – Demande d'un commissaire aux procureurs du pays pour dresser rapport des dommages causés par la « *grande quantité des eaux et débordement des torrens et rivieres* » et obtenir quelque dégrèvement (f° 56). – **1732.**

– Indemnité de 105 # 2 s 6 d à Madame des Tourres pour dommages causés par le torrent de la Vernède (f° 65). – Nomination de Jean Pascal, docteur en médecine des Arcs, comme médecin de Roquebrune, en remplacement de N. Viany, médecin à Fréjus, aux gages de 120 # par an (f° 67). – Convocation des forains pour une nouvelle imposition (f° 69v°). – Nomination d'André Cauvin, bourgeois, comme trésorier de l'hôpital (f° 70). – Cahier des charges de la taille (f° 78). – Etat des recettes et dépenses pour l'année 1732 (f° 82). – Achat de toile « russe » pour confection de 80 draps de lit destinés aux cavaliers en garnison à Roquebrune (f° 91v°-92). – Acceptation de la proposition faite par le dernier offrant à la ferme des tailles d'avancer la somme de 969 # 12 s 6 d à laquelle la communauté a été condamnée pour frais et dépens envers le monastère de Saint-Victor (f° 105). – Demande en réduction d'un cens assigné sur une terre ravagée par les eaux et acquise de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié (f° 107v°). – Envoi d'un extrait de l'arrêt de vérification des dettes et du règlement de la communauté à N. de Seguiran, avocat général en la Cour des Comptes, sur sa demande (f° 119). – Délibéré de mander un « horrologueur » de Lorgues pour examiner les réparations à faire à l'horloge (f° 122). – Paiement de 66 # pour droit d'amortissement sur une rente de 20 # constituée par Augustin Roux, prêtre, pour fondation d'une mission tous les 10 ans (f° 126). – Assignation des consuls par l'économe de Saint-Victor pour distraction d'un bois de la terre gaste de Paleison (f° 129v°). – Cahier des charges de l'imposition d'un quatrain et cinquain (f° 145v°-148). – **1733**. – Envoi d'un placet aux Procureurs du pays pour solliciter « un soulagement des feux » (f° 165). – Exécutions, à la requête de N. Constans, seigneur de Beines, d'Aix, créancier de la communauté (f° 179-199v°). – Députation des consuls auprès de l'évêque à l'effet de le prier de désigner « tels sujets que sa grandeur trouvera bon » pour prêcher une mission à Roquebrune (f° 194). – Demande par N. Malespine, de 0020 pulverage ; répondre que la communauté n'a jamais perçu aucun de ces droits (f° 200v°). – Délégation du greffier pour surveiller la fourniture en fourrages, paille et avoine à des cavaliers espagnols, logés à Roquebrune jusqu'à nouvel ordre (f° 230v°). – **1734**. – Etat des recettes et dépenses pour l'année 1734. (f° 269-270v°). – **1735**. – Paiement de 10 sous au valet de ville pour un feu de « joy » (f° 274). – Délivrance de la « conduite » de la barque au prix de 15 # par an pour salaires (f° 297). – **1736**. – Vu les plaintes des habitants on consultera sur le point de savoir si le vassal est obligé de reconnaître de 10 ans en 10 ans ou de 20 ans en 20 ans et ce qu'il doit payer pour droit de l'acte et si la communauté pourrait obliger les coseigneurs à établir un seul notaire ou commissaire pour recevoir en un seul acte toutes les reconnaissances (f° 317). – Proposition d'exiger des coseigneurs la construction la construction d'un auditoire de justice et de prisons, attendu qu'ils se servent actuellement de l'hôtel de ville « sans suite » (f° 317v°). – Emploi en amortissement de créances d'un don royal de 10 000 # (f° 331-332v°). – Construction d'une cheminée à la chambre servant de corps de garde (f° 337). – Etablissement de l'état de la capitation par les consuls et le greffier (f° 341v°-343). – Achat d'une capote pour la sentinelle de 3 compagnies du régiment de la Reine (f° 343v°). – **1737**. – Lettres patentes portant commission en faveur de Jacques Ginette et de Joseph Bremond des offices de 1^{er} et 2^{ème} consul à Roquebrune (f° 346-348). – Envoi d'un état des chirurgiens, barbiers, perruquiers et « sages-fames dittes accouchuses » du lieu (f° 354-357). – Suppression de la charge « d'archivair » : le premier consul et le greffier qui le remplacent tiendraient chacun une clef des archives (f° 357). – Délégation de N. Isnard, agent de la communauté pour retirer les 10 000 # accordées par le Roi (f° 359). – Provision de l'office de secrétaire-greffier de la communauté en faveur de Joseph Emmanuel Gaston (f° 360-362). – Choix de N. [Audibert-] Caille et N. Revel, avocats à Draguignan, comme arbitres dans divers procès de la commune (f° 368). – Extrait de transaction relative aux droits de pacage sur les terres de la commanderie de Comps situées à Roquebrune, passée à Paris entre noble Adrien Louis de Cabeuil, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie de Reims, procureur de Charles de Marquins de Roquefort, chevalier du même

ordre, commandeur de Caubins, Morlas et Comps et Joseph de Badier, prêtre, licencié en théologie, coseigneur de Roquebrune, doyen du chapitre de Pignans, résidant à Paris (f° 371v°-375v°). – Vote de 7 # 4 s pour voyage d'un porteur à Aix (f° 381). – Cahier des charges de la taille (f° 395-397). – Paiement des billets de logement aux régiments d'Estramadure et de la Reine (f° 423). – Vote de la confection d'une copie du cadastre avec mention des mutations (f° 442v°). – **1738**. – Extrait d'arrêt du Conseil d'Etat réglant les frais à payer par nature de poursuite et procédure dans le recouvrement des droits de contrôle des actes et de tous autres deniers royaux (f° 447-449). – Etat des recettes et dépenses pour l'année 1734 (f° 450-451v°). – Communication d'une lettre de N. Suffret, subdélégué de l'Intendant, donnant connaissance d'un don royal de 9 000 # à la commune (f° 459v°). – Célébration d'une grand'messe pour la conservation de Sa Majesté et de sa famille, à laquelle assisteront les magistrats et consuls « *et tous le public quy sera averty par le vallet de ville* » (f° 461). – Difficultés sur l'élection de Joseph Perraimond comme greffier et nomination de François Brunel, bourgeois, à sa place (f° 447v°-487v°). – Etat des recettes et dépenses pour l'année 1738 (f° 494-495). – Subrogation de François Jaubert, comme intendant de police et « *repoizeur* », à la place de Paul Rigordy, « *qui est allé faire un voyage de longue durée sur mair* » (f° 499). – Paiement de 30 # pour gages annuels du premier consul (f° 523). – **1739**. – Nomination d'un valet de ville, aux gages de 18 # par an, lequel était habillé « *tout de neuf* » à la livrée de la communauté en entrant en exercice et de 5 ans en 5 ans ensuite (f° 528). – Délégation des consuls et du greffier pour dresser l'état de la capitation (f° 431). – Communication d'une lettre de N. de Tournefort relative aux hommages et devoirs à rendre à Sa Majesté par les possédant fiefs ; concédé acte (f° 535). – Paiement de 49 # pour achat de l'habillement au valet de ville ; 6 # 18 s pour la façon ; 1 # 4 s pour un chapeau et 3 # 10 s pour « *un pair soulier* » (f° 537). – Présent de 60 # à N. [Audibert-] Caille, médecin à Bargemon, pour soins prodigués pendant « *les frequentes maladies qui ont attaqué les habitants, et que ça été sans intérêts* » (f° 537v°). – Teneur d'une lettre des Procureurs du pays sur les fournitures à faire aux troupes de passage (f° 540). – Vote de 3 # pour députation des consuls à Fréjus à l'effet de s'entendre sur les fournitures en fourrages, avoine et autres denrées nécessaires à un demi-escadron de hussards devant rester en ce lieu jusqu'à nouvel ordre (f° 542-545). – Délégation du greffier et de Balthazar Monys, bourgeois, pour travailler à la vérification des dettes de la communauté (f° 545v°). – Vote de 16 # pour achat d'une trompette destinée au valet de ville (f° 554-555). – **1740**. – Pouvoir aux consuls d'accuser réception d'un billet de rescription de 1 068 # (f° 602). – Sur la demande de nouveaux ornements de sacristie par le vicaire, délibéré d'attendre la visite pastorale de l'évêque (f° 604). – Approbations des réparations nécessaires à la barque (f° 623v°). – Délibéré de : « *garnir les mains à Mre Attanoux, vicaire de la paroisse de ce lieu* » de 500 # pour achat d'ornements (f° 626). – **1741**. – Nomination de Joseph Emmanuel de Badier, coseigneur de Roquebrune et François Jaubert, bourgeois, comme intendants de police, en remplacement de Joseph Ignace Beuf et Jean Baptiste Ollivier, coseigneurs du même lieu (f° 646v°). – Demande en reddition de compte à Joseph Roudier, marchand, comme marguillier de la confrérie des « *sept joyes* » (f° 648v°). – Indications des sommes à payer en 1741 (f° 663v°-665). – Teneur d'un nouveau règlement de la communauté (f° 668v°-677). – **1742**. – Etats des officiers, sous-officiers, soldats et chevaux de diverses compagnies de cavalerie hongroise du régiment de hussards d'Esterhasy (f° 695v°-713). – **1743**. – Vote des funérailles d'un consul aux frais de la communauté (f° 730). – Acceptation de l'offre d'Henri Ollivier, serrurier, de se charger moyennant 1 livre de réduction, ou soit 24 # par an du remontage de l'horloge et de la fourniture gratis des cordages (f° 734v°). – Indication des paiements à effectuer par le fermier des tailles (f° 752-754). – Confirmation de Joseph Augier, prêtre, comme régent d'école et de la sœur N. de Vaye « *pour l'éducation des filles* » (f° 756) ; etc.

**BB 14. – (Registre). –In-folio, 704 feuillets, papier.
1744-1761. Délibérations communales.**

12^{ème} registre. – **1744.** – Communication d'un ordre du subdélégué de l'Intendant à Fréjus enjoignant de fournir 400 quintaux (16 000 kg) de foin et 100 charges (160 hl) d'avoine à la commune du Muy pour subsistance de mulets employés à un transport de l'artillerie (f° 7-8). – Pouvoir de terminer par arbitrage les procès entre la commune et N. [d'Attanoux :] des Tourres (f° 14v°). – Paiement de 18 # pour destruction de 2 loups ayant dévoré, le 15 août, Françoise Pourcin, veuve d'Antoine Fabre, à Paleison et mordu plusieurs autres personnes, notamment le fils de Pierre Abeille et une « *petite fille* » de ladite Pourcin (f° 21v°). – Gratification de 18 # au valet de ville pour l'indemniser de ses courses à l'occasion du logement des troupes (f° 24). – Lettres patentes portant nomination de Joseph Roudier en l'office de conseiller, secrétaire-greffier ancien mi-triennal à Roquebrune (f° 24v°-26v°). – **1745.** – Paiement de 24 # à chacun des liquidateurs des billets de logement délivrés en 1744 (f° 44v°). – Vote de 50 # pour réjouissances à l'occasion du rétablissement du Roi (f° 45). – Nomination de Barnabé Doze comme garde-forestier (f° 55). – Vote de 645 # pour achat de 43 charges (68,80 hl) d'avoine (f° 58). – Etats des fournitures en foin et avoine à diverses compagnies du régiment de La Rochefoucauld (f°63v°-69). – Vote de 150 # de gages au médecin de la communauté (f° 74). – Indications des sommes à payer en 1745 (f° 88-89v°). – Paiement de 17 # pour confection de 2 tables et 4 bancs destinés à la maison commune (f° 91v°). – **1746.** – Arrêt de la Cour des Comptes contenant règlement de l'administration des deniers des communautés (f°97-107). – Pouvoir à N. Isnard, bourgeois d'Aix, agent de la communauté, de faire procéder à la liquidation du logement des cavaliers de La Rochefoucauld (f° 119). – Ordonnance royale et règlement sur le service des milices garde-côtes en Provence (f° 125v°-131). – **1747.** – Ordre au garde-magasin de délivrer de la farine, moyennant récépissé, à toute réquisition des boulangers. – Achat pour les troupes, de toute sorte de gibier et « *volaye et autre rafraichissement convenable, mêmes de bœuf et cochon et du vin* » (f° 147). – Délégation de Joseph Ignace Attanoux, prêtre et de Joseph Ignace Beuf, seigneur de Villepey, pour établir un état des dommages causés par les troupes étrangères et françaises (f° 149). – Achat d'un habillement à la livrée de la communauté pour le valet de ville (f° 154v°). – Pouvoir aux consuls de vendre le blé « du *magasin* », à 36 # la charge (160 lit.) (f 159). – Vote d'une imposition de 15 sous par charge de vin importé (f° 175). – **1748.** – Mission au premier consul de poursuivre tous les débiteurs de la communauté en paiement de leurs dettes (f° 176). – Vote de 63 # 15 sous pour achat d'un habillement destiné au valet de ville (f° 182). – Lettres patentes portant nomination de Jean Baptiste Ollivier comme premier consul à Roquebrune (f° 185v°-186). – Réception du serment des auditeurs des comptes (f° 191v°). – Achat de 20 charges (32 hl) de blé, à 40 # l'une (f° 197). – Vote de 50 # pour achat de 200 cannes (400 m) de terrain nécessaires à l'agrandissement d'un chemin (f° 207v°-208). – Indications des paiements à effectuer en 1748 (f° 212v°-213v°). – **1749.** – Etablissement d'un devis des réparations au pont de la Signette (f° 255 et 257). – Approbation des réparations à une chambre de la maison de ville (f° 265). – **1750.** – Déclaration par le fermier de la banque de la boucherie de Fréjus, d'un troupeau atteint de la picotte, lequel aurait pacagé à Villepey (f° 270). – Répartition de 15 charges (24 hl) de blé parmi les boulangers (f° 281). – Fixation des gages du garde-forestier à 18 # par an (f° 289). – Mission aux consuls de rechercher chez « *les personnes publiques* » du lieu et partout ailleurs les documents de la communauté (f° 289v°). – Vote de réparations au pavé (f° 300). – Requête au Parlement en homologation du nouveau règlement de la communauté (f° 308-310). – **1751.** – Vote de 84 #, aux médecin et chirurgien, « *à l'occasion des grandes maladies qui regnoient en ce pays* ». – La maîtresse d'école, à qui on donnait 100 # « *d'honoraires* » ayant dû quitter

le lieu pour cause de maladie, délibéré de ne point la remplacer (f° 314v°-317). – Remboursement de droits de contrôle payés par le greffier de la communauté (f° 322). – Déclaration d'un berger demandant à faire cantonner son troupeau atteint de la « *cas* » (f° 336). – Don à la communauté par Joseph Emmanuel de Badier, d'un grenier situé à la Grande Rougielle, au dessus de la Place, pour y établir l'Hôtel-de-Ville et transférer l'hôpital dans l'ancienne maison de ville (f° 338v°-339). – **1752.** – Députation à Aix de Joseph Ignace Mouis, procureur du Roi au siège de l'amirauté de Fréjus, pour obtenir remboursement des fournitures faites, pendant les dernières guerres, aux troupes de Sa Majesté (f° 353-354). – Communication au conseil d'un arrêt du Conseil d'Etat exemptant des droits de table de mer les fruits et denrées comestibles transportés à Marseille pour y être consommés (f° 366). – Vote de 30 # pour « *la conduite* » de la barque pendant un an (f° 375v°). – Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes de Provence sur la comptabilité des communautés (f° 380v°-383). – **1753.** – Vote de 15 # pour gages annuels du fossoyeur (f° 415). – Lettres patentes contenant protection, permission et ordres pour les quêtes faites au profit de la terre sainte (f° 418v°-419v°). – Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes de Provence interdisant toute levée d'impositions sur les fruits, denrées et marchandises, sans autorisation préalable (f° 428). – **1754.** – Défense aux travailleurs et journaliers d'aller travailler « *à louage hors du terroir de Roquebrune, Palaison et Villepey, cadastre de Roquebrune, tant qu'il y aura des travaux à faire dans lesdits terroirs* » (f°435). – Teneur d'une lettre de N. Granet, avocat au conseil, donnant avis du jugement rendu par la commission des droits maritimes qui maintient la communauté en possession d'un bateau sur l'Argens, avec faculté de percevoir le péage (f° 445v°). – **1755.** – Vote de 122 # 16 s 9 d pour réparations à la barque et creusement d'un puits (f° 467). – Approbation du devis des réparations à la maison curiale (f° 471). – Députation de Joseph Roudier, greffier de la communauté, à l'assemblée de la Viguerie (f° 477). – **1756.** – Délégation d'un consul et du trésorier pour établir l'état du capage (f° 487). **1757.** – Délégation de Joseph Roudier pour collaborer à la rédaction du nouveau cadastre avec les experts (f° 502). – Indications des sommes à payer en 1757 (f° 511-512). – **1758.** – Invitation aux aubergistes de donner à manger aux médecins Pascal, des Arcs et Cavalier, de Fréjus, appelés à Roquebrune pour faire l'autopsie du cadavre d'une personne décédée de « *la cruelle maladie qui regne en ce lieu depuis quelque temps et qui fait porter le deuil à tant de famille et qui ne cesse d'enlever journellement quelque habitant* » (f° 528-529). – Demande en autorisation par un maçon de couper une douzaine de poutres, 10 cannes (20 m) de planches et 6 douzaines de chevrons dans la forêt de Paleison (f° 531). – Vote : de 72 # d'honoraires au docteur Pascal et de 36 au docteur Cavalier pour visites aux malades « *attaqués de la maladie populaire* » (f° 533v°-534) ; – de l'achat d'une trompette pour le valet de ville (f° 537). – Extraits d'arrêts : du Parlement de Provence défendant aux communautés d'élire aux charges de consuls et autres officiers municipaux des officiers seigneuriaux et des subdélégués de l'Intendant (f° 542-544v°) ; – de la Cour des Comptes prohibant les impositions particulières sur les cocons et les soies (f° 544v°-546v°). – Notice sur l'épizootie de chancre volant sévissant sur les chevaux et bœufs en diverses provinces d'Italie et méthode curative (f° 546v°-547v°). – Députation à Aix de César Audiffret, de Draguignan, avocat, pour retirer 8 019 # 13 s 11 d montant de fournitures liquidées en faveur de la communauté (f° 556). – Vote de 150 # pour gages au régent d'école (f° 559v°-560). – **1759.** – Vote de 58 # pour réparations aux pavés (f° 576). – Délégation de Joseph Muraire, procureur à Draguignan, pour assister à l'assemblée de la Viguerie (f° 584). – Mise aux enchères des réparations à une muraille du cimetière (f° 618v°). – **1760.** – Déclaration par un ménager de 3 chevaux atteints du farcin (f° 630v°). – Remboursement de 9 # pour capage à la servante d'un curé, « *n'ayant ny cotte ny feu* » (f° 650v°). – Vote d'une imposition de 15 sous par quintal (40 kg) de pain de boulanger (f° 663v°). – Choix de Joseph Perraymond comme régent d'école (f° 674v°). –

Vote de 24 # de gages annuels au « *courier ou pedon* », chargé d'aller chercher, journellement les lettres des habitants au bureau de Fréjus (f° 680-681). – **1761**. – Délégation de Jean Gaston, avocat, pour terminer par arbitrage le procès contre N. de Badier (f° 694v°-695). – Vote d'une prime de 2 sous par tête de vieille pie détruite et de 2 liards par tête de jeune (f° 697v°-699) ; etc.

**BB 15. – (Registre). –In-folio, 436 feuillets, papier.
1761-1768. Délibérations communales.**

13^{ème} registre. – **1761**. Rejet d'une demande en réparations à « *la carrière commune* », commençant près la chapelle Saint-Pierre et aboutissant à la rivière de l'Argens (f° 8v°-9v°). – Indications des sommes à payer en 1761 (f° 12v°-14). – **1762**. – Prestation de serment des officiers du nouvel état (f° 22v°-23). – Délégation des maire, greffier et trésorier pour répartir les 1050 #, montant de la capitation (f° 31). – Vote d'un capage de 4 # par feu pendant 4 ans (f° 32). – Déclaration par un « *nourrigier* » d'un troupeau atteint de la « *cas* » (f° 35). – Vote de 3 # pour réparations aux pieds-droits des portes de Saint-Lazare et Saint-Eloi (f° 44). – Cahier des charges de la ferme du sixain (f° 50-58). – Demande en autorisation d'une coupe de 12 douzaines de planches et 4 douzaines de chevrons par un travailleur de Roquebrune pour réparations à sa maison (f° 58). – Offre de 200 # aux recteurs de l'hôpital pour l'entretien d'un enfant nouveau-né, trouvé à une heure de la nuit à la porte de l'église (f° 59). – Extraits d'arrêts du Conseil d'Etat : sur la comptabilité communale (f° 74-79) ; – prescrivant aux communautés, qui ont des procès à intenter ou à soutenir, de se faire autoriser par les Intendants (f° 79-80). – **1763**. – Pourvoir aux consuls de mettre aux enchères la « *debitte* » de la viande de cochons, lards et graisses, « *attendu que les chaircutiers de ce pays vendent le tout à un prix excessif et plus chairement que tous les lieux circumvoisins* » (f° 96). – Réquisition du maire à l'effet d'expulser du conseil Jean Baptiste Ollivier, coseigneur, comme reliquataire de compte de son consulat. Réponse de ce dernier. Ordonnance interlocutoire du juge prescrivant la preuve contradictoire (f° 99). – Autorisation à Louis Fabre de débiter du vin, « *bon et potable* », à 3 s 6 d le pot (1,302 litre) (f° 116v°). – Interprétation des articles du cahier des charges du sixain et adhésion des fermiers (f° 121-125v°). – Délibéré de faire vérifier les mesures des fermiers du sixain et d'y appliquer les armes de la communauté, si elles sont trouvées « *loyalles* ». – Refus d'abonnement au droit de latte (f° 126). – Pouvoir aux consuls de mettre aux enchères la ferme du poisson frais et salé (f° 129). – Extraits d'arrêts du Parlement de Provence : renouvelant les défenses de défrichement dans les lieux en pente et défendant de cultiver ou de semer sur les fonds où des bois ont été incendiés, et d'y introduire du menu bétail avant une période de 6 ans (f° 130-132v°) ; – portant règlement pour la vente et le prix du pain (f° 133-135). – Délibéré de recevoir 14 familles allemandes allant aux colonies françaises (f° 142-144). – **1764**. – Acte de la prestation de serment de Joseph Emmanuel de Badier, comme auditeur des comptes de la communauté (f° 177). – Délibéré de mettre séparément aux enchères l'imposition du pain, celle du vin et celle de l'huile (f° 192v°). – Communication et transcription d'un arrêt du Parlement défendant aux receveurs et commis des droits royaux d'entrer comme délibérants aux conseils généraux ou particuliers des communautés ou de s'immiscer dans les affaires communales (f° 194v° et 199v°). – Recette d'un spécifique contre le charbon, découvert par une personne de Rougiers (f° 204v°-205). – Approbation de réparations à la salle d'école, « *pour metre le regent et les ecolliers a l'abri de la rigueur de l'hivert* » (f° 208). – Indications des sommes à payer en 1764 (f° 209-210v°). – **1765**. – Approbations de réparations à l'horloge (f° 225v°). – Paiement de 1 255 # 5 s 6 d pour solde d'un achat de 200 charges (320 hect.) de blé nécessaire à la subsistance des habitants (f° 233-235). – Vote de 162 # de gages annuels au régent d'école

(f° 238). – Lettres patentes exemptant les rôles et contraintes pour le paiement des tailles du droit de contrôle, papier timbré et petit scel (f° 243v°-245). – Extrait d'une ordonnance de l'Intendant défendant aux consuls de Roquebrune de faire aucune députation sans son autorisation (f° 254). – Communication et transcription des lettres patentes autorisant la communauté à emprunter 46 000 # (f° 257 et 268v°). Achat d'un habillement pour le valet de ville (f° 258). – Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes de Provence condamnant Joseph Ignace Mouys, procureur du Roi en l'amirauté de Fréjus, à faire réparation à Jean Attanoux, seigneur et maire de Roquebrune, des injures proférées contre lui (f° 258v°-263). – **1766**. – Vote de 64 # pour achat d'un habillement au valet de ville (f° 275-276). – Délibéré : d'envoyer à Isnard, avocat à Aix, les papiers relatifs à la liquidation des droits royaux dus pour l'arrêt d'expédient concernant la reprise des domaines ; – de traiter avec Jean Baptiste Martin, copropriétaire de 15 moulins, de la cession de sa portion ; – de vendre la partie de maison de Badier la plus rapprochée des portes de l'église et ses dépendances, la maison de ville, la terre des « *doanes* » et « *la faculté du four des Baux* » ; opinions diverses émises à ce sujet (f° 283v°, etc.) ; – de faire dresser un devis des réparations à faire à ladite maison (f° 291v°) ; de faire décider par 2 avocats si N. Attanoux a droit à la moitié de l'affranchissement de la taille de ses brebis (f° 292) ; – de vendre la « *carrière neuve* » (f° 296). – Prestation de serment du garde forestier (f° 296v°). – Délibéré d'envoyer chercher un « *mecaniste* » pour mettre les moulins en état (f° 297v°). – Prestation de serment d'un Intendant de Police (f°303v°-304). – Extrait d'arrêt du Conseil d'Etat autorisant les greffiers-secrétaires des communautés à recevoir tous actes intéressant lesdites communautés (f° 314-317). – Appropriation de la nouvelle maison de ville pour le logement des secondaires et du régent d'école et pour une prison (f° 318v°). Vote : du pavage de la rue de l'Ormeau (f° 320v°) ; – d'un emprunt jusqu'à concurrence de 3 000 # pour être payées à N. de Badier (f° 326v°). – **1767**. – Députation à Fréjus pour complimenter le nouvel évêque [de Bausset] (f° 335-336). – Remboursement d'un prêt à Pierre de Badier. – Envoi d'une pièce cassée de l'horloge à un horloger de Seillans (f° 342v°-343). – Vu l'utilité qu'il y aurait à attirer des artisans en ce lieu et notamment un serrurier, on fournira, gratis pendant un an, une boutique à N. Tardieu, de Fayence, résidant à Seillans et on l'affranchira en outre du capage et de la capitation pendant 3 ans (f° 345v°). – Vote de 90 # aux entrepreneurs des piliers de la barque (f°352v°). – Approbation d'un arbitrage entre la communauté et le fermier du sixain (f° 356). – Vente de poutres volées dans « *les facultés publiques* » (f° 358v°359). – Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes de Provence portant réduction d'intérêts (f° 370v°-371v°). – Déclaration du Roi accordant des encouragements aux défricheurs de landes et terres incultes (f° 372-374v°). – Vote : de diverses réparations à la maison de ville (f° 376v°-378) ; – de 41 # pour journées d'indicateurs, manœuvres, etc. nécessaires à l'ingénieur N. de La Saigne [chargé de la levée de la carte] (f° 383-384). – Indemnité de logement de 12 # à chaque secondaire et au régent d'école (f° 389v°). – **1768**. – Extrait d'un arrêt du Parlement de Provence défendant le défrichement des lieux en pente (f° 397-399). – Vote de réparations : au puits et au chemin conduisant à Grimaud (f°401v°) ; – à la chambre des archives, « *afin de pouvoir les arranger à propos et les mettre en sureté* » (f° 404v°-405). – « *L'éducation de la jeunesse étant un des points principaux d'une bonne administration* », délibéré de confirmer le régent d'école dans ses fonctions (f° 405). – Mise aux enchères de la ferme des moulins à blé et en vente des arbres « *pibles et pupliers* », existant sur la rive du canal des moulins de l'Isclé (f° 407). – Vote : de la confection d'un banc consulaire pour l'église, l'ancien étant dans un état « *indecent, n'y oyant pour agenouior qu'une mauvaise poutre pourrie et point d'acoudoir* » (f° 409) ; – de remerciements à Jean François Cauvin, bourgeois, de Marseille, pour ses soins dans le procès contre le fermier de l'imposition en fruits, « *lequel [Cauvin] n'a eu d'autre rêve que le bien de la patrie, auquel il s'est attaché comme au sien propre* » (f° 411). – Etat des indications en recettes et dépenses de la communauté (f° 419-422v°). – Vote : de diverses

dépenses occasionnées par la levée de la carte dressée par N. Bourcet de La Saigne (f° 423-424v°) ; – du pavage de la rue Neuve (f° 432). – Nomination de François Jehan, négociant du lieu, comme « *meilleur conducteur* » de l'horloge (f° 436v°) ; etc.

**BB 16. – (Registre). –In-folio, 440 feuillets, papier.
1769-1775. Délibérations communales.**

14^{ème} registre. – **1769.** – Exemption de la capitation en faveur des soldats gardes-côtes (f°3v°). – Approbation de l'ouverture d'une porte à la muraille « *metresse* » de la tour de l'horloge (f° 7v°). – Délibéré de consulter à Aix sur la prétention d'Alexandre de Badier, enseigne de vaisseau du Roi, seigneur haut justicier universel, à être visité par le consul lors de sa première arrivée à Roquebrune, après la célébration de son mariage avec N. (d'Espitalier) des Tourres, (f° 8v°-9v°). – Subvention de 150 # à l'hôpital pour secourir les malades et nécessiteux (f° 11). – Achat d'un habillement pour le valet de ville, à la livrée de la communauté, avec galons d'argent aux parements et pattes aux poches de l'habit et de la veste, à l'occasion de la cavalcade organisée pour recevoir l'évêque lors de sa visite pastorale « *pour montrer bien de joye et du plaisir ...*, » attendu qu'il convient que dans cette circonstance le valet de ville « *soit habillé proprement pour faire honneur à la communauté* » (f° 13-14). – Renvoi à statuer sur la demande des officiers des coseigneurs à l'effet d'avoir la clef de la salle des réunions du conseil pour servir d'auditoire de justice et même la clef de la prison (f° 15). – Vote de la réparation du chemin de Roquebrune à Sainte-Maxime (f° 16v°). – Réduction des gages du valet de ville de 18 # à 12 # pour une année seulement, à cause de l'achat de son habit, lequel sera gardé par les consuls ou l'un d'eux et remis et repris aussitôt une cérémonie finie (f° 17). – Interpellation du lieutenant du juge relativement à un droit de préséance des officiers municipaux dans les cérémonies publiques (f° 19). – Députation de N. Attanoux à Draguignan pour retirer de la Viguerie 869 # en « *monnoye* » (f° 20v°). – Vote de réparations au bateau de l'Argens qui a besoin d'être « *radoubé* » (f° 31v°-32). – **1770.** – Pouvoir à Joseph Ignace d'Attanoux, curé de Roquebrune, casuellement à Aix, de faire fixer dans les états de la noblesse la quotité d'afflorinement à payer par la communauté du chef de la possession de son fief (f° 47v°). – Vote de l'établissement d'un « *voyer* » pour faire, sous serment, la visite des fossés de la plaine de Roquebrune, Paleison et Villepey (f° 49). – Vote de 500 # pour construction du chemin de Roquebrune à Fayence (f° 61v°). – **1771.** – Suppression de l'ancien escalier de la plate-forme, au devant du four (f° 105v°). – Achat d'une douzaine et ½ de chaises pour l'ameublement de la salle des séances. – Recherche et dépôt dans la maison de ville des balances et mesures de la communauté (f° 108). – Fixation de l'itinéraire d'un troupeau atteint de la « *cas* », appartenant à Claude de Raymond d'Eoux, chevalier, seigneur de Thorenc, le Bourguet et ses vallées (f° 110v°-112). – Nettoyage de la balance de la boucherie « *extraordinairement crasseuse, ce qui occasionne un mauvais poids au détriment du public* » (f° 113v°). – Achat d'une culotte pour le valet de ville, celle qu'il portait depuis 2 ans étant hors d'usage (f° 121v°). – Délibéré de ne faire de visite en chaperon à N. de Badier qu'autant qu'il justifierait par écrit que les autres coseigneurs consentent à ce que cette visite soit faite collectivement à un seul et non individuellement à chacun d'eux (f° 122v°). – Extrait d'arrêt du Parlement de Provence prescrivant la coupe des bois, épines et broussailles à une distance de 60 pieds des bords des chemins (f° 123-124). – Vote de remerciements à l'Intendant qui a bien voulu comprendre la communauté pour les 650 # de menues espèces dans la répartition de 600 000 marcs de cuivre monnayés (f° 130v°-131v°). – Rapport de l'état des moulins de la communauté (f° 132-136). – Vote de 6 # pour destruction d'un loup « *enragé* » (f° 139). – Cantonnement d'un troupeau atteint de la « *cas* » (f° 142-143). – **1772.** – Teneur d'une transaction passée entre la communauté et les coprieurs

décimateurs relativement aux réparations à faire à l'église, à la sacristie, au cimetière et à la maison curiale (f° 153-155v°). – Achat d'une redingote « *d'ettoffe ratine* », à la livrée de la communauté, pour le valet de ville (f° 158). – Cantonnement d'un troupeau atteint de la « *cas* » (f° 158v°-159v°). – Vote de 60 # pour pose de vitres à l'église paroissiale (f° 161). – Déclaration de Jean Attanoux, coseigneur, propriétaire d'un troupeau atteint de la « *cas* » ; nomination de commissaires pour aller le visiter et lui assigner un quartier (f° 165v°-167v°). – Vote de 60 # de gages annuels au courrier ou « *pedon* » chargé d'aller prendre 2 fois par semaine, les lettres à Fréjus (f° 169v°). – Achat d'une veste, d'une culotte, d'un chapeau d'ordonnance et d'une paire de souliers au valet de ville, « *moyennant quoy il ne lui sera fait aucun juste cors que trois ans ne se soient écoulés* » (f° 188). – Députation de Louis Rey, coseigneur de Roquebrune et de Jacques Pascal, avocat, pour établir un état « *des malheurs que la communauté a éprouvés dans ses terroirs* », avec montant des pertes (f° 193-194). – Délégation de Jean Gaston, bourgeois, « *et tous autres qui se présenteront* » pour accompagner N. Palanque, jeune homme des environs de Marseille, doué « *du merveilleux talent de voir les eaux qui sont dans les entrailles de la terre* », dans ses recherches d'eau à Roquebrune (f° 196-197). – Cahier des charges de la ferme des moulins banaux (f° 197v°-199). – Approbation de la dépense pour la découverte d'une source et continuation des fouilles jusqu'à ce « *que l'on voit l'impossibilité de réussir* » (f° 199v°). – 1773. – Pouvoir aux consuls de faire réparer le bastidon de la barque et « *enquitraner* » la corde du bac (f° 220). – Communication d'une lettre des Procureurs du Pays relative à l'établissement d'une manufacture de blondes à Aix ; donné acte (f° 221v°-222). – Etat des indications de l'année 1773 (f° 239-242v°). – Mission aux consuls de pourvoir les écoles de régente, la communauté en étant dépourvue depuis 2 ans (f° 243-244). – Vote d'une augmentation de 3 sous sur l'imposition établie par trentenier de chèvres (f° 250v°). – Extrait d'arrêt du Parlement de Provence concernant l'introduction des chèvres dans les endroits prohibés, la coupe des bois, des épines et broussailles près des grands chemins (f° 251-255v°). – 1774. – Déclaration de divers à l'effet d'être autorisés à couper des poutres dans la forêt pour réparation de leurs maisons (f° 276v°). – Vote : de réparations aux fours à exécuter après s'être concertés avec les copropriétaires et de façon la plus économique (f° 280) ; – de 12 # pour loyer d'une chambre au régent d'école et de 150 # pour ses gages (f° 281) ; – de l'imposition d'un dizain sur tous les fruits (f° 286-287). – Mission aux consuls de faire parvenir à l'évêque, sur sa demande, le montant des écus cadastraux pour l'imposition du huitain ainsi qu'un état des dettes (f° 286 et 289). – Exemption des biens de l'hôpital de la taille et de l'imposition en fruits (f° 290v°-293). – Prestation de serment de fidélité au Roi Louis XVI (f° 312v°-313). – Destitution de Fortunée Rouvière comme enterre mort, qui a refusé d'inhumer un pauvre de l'hôpital (f° 331v°). – Vote de 3 # à un géomètre et de 1 # par jour à chacun des 6 paysans travaillant aux fouilles destinées à recueillir les diverses ramifications de la source des Rayols (f° 334v°-335). – Extrait d'arrêt du Parlement de Provence concernant la police des bateaux (f° 341-345). – Vu la lettre de compliments de condoléance à N. de Badier, lieutenant de vaisseau du Roi, l'un des seigneurs du lieu, qui a perdu sa mère, lui répondre « *combien le conseil a pris de part à la mort de madame sa mère et à sa juste douleur* » (f° 343-347). – Demande à l'Intendant en autorisation d'établir un capage de 3 # par feu et par an, pendant 15 ans, pour couvrir les dépenses de canalisation des sources découvertes aux Rayols et mentionnées dans le « *rapport de devis fait par le Sr Chabaud, maitre hidrolique ; ensemble une autre source à la Cavalière ... pour en faire deux fontaines pour l'usage des habitans* » (f° 346v°-348). – 1775. – Prestation de serment des nouveaux officiers municipaux (f° 374v°-376). – Devis estimatif des travaux de canalisation des sources de la Cavalière (f° 381v°-385). – Etat des indications en recettes et dépenses pour l'année 1775 (f° 422-425). – Acte d'hommage au Roi d'une portion de la terre et seigneurie de Roquebrune consistant en partie de la juridiction moyenne, basse, mère, mixte et impère,

directes sur maisons, lods, censes, droits utiles et honorifiques possédés par les consuls et communauté (f°426) ; etc.

**BB 17. – (Registre). –In-folio, 389 feuillets, papier.
1775-1783. Délibérations communales.**

15^{ème} registre. – **1775.** – Vote : de 54 # par an, pendant 12 ans, pour entretien de la fontaine, bassin, canal et « *servi* » (f° 1v°-2) ; – de réparations aux fours (f° 3v°). – Mise aux enchères des versures de la fontaine (f° 4). – **1776.** – Prestation de serment du nouvel état (f° 9v°-11v°). – Approbation du plan des avenues de la fontaine et du lavoir (f° 14). – Délibéré de présenter un placet à l'Intendant en autorisation de construire un moulin à huile (f° 14v°). – Lecture d'une ordonnance accordant amnistie aux déserteurs (f° 15). – Autorisation aux consuls : de procéder à l'extinction des cens à raison du 2 ½ p % (f° 17) ; – de vendre les versures de la fontaine, moyennant 1 sou par heure (f° 22v°). – Indication des recettes et dépenses pour l'année 1776 (f° 39-42). – Ordonnance de l'Intendant prescrivant la nomination d'un expert chargé de dresser un rapport du nombre de pièces de chaque étage de la maison curiale, ainsi que de leur longueur et largeur, en suite de la demande du secondaire tendant à y être logé (f° 46). – Autorisation de refaire le pavé de la Rouguière (f° 51). – Députation des maire et consuls, de Louis Rey, seigneur de Roquebrune, etc. auprès d'Alexandre de Badier, à Fréjus, à l'effet de le pressentir sur ses intentions de donner à la communauté une source au quartier de la Cavalière et délibéré « *en même temps, audit cas, de faire en faveur dudit messire de Badier un monument public qui marque dans les tems à venir la générosité dudit messire de Badier et la reconnaissance de la communauté pour un si généreux bien fait* » (f° 54v°-57). – Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes de Provence sur les impositions des communautés et les reliquats des trésoriers (f° 58-62). – Déclaration d'un berger ayant son troupeau atteint de la « *cas ou picote* » (f° 62). – Acceptation du don de la source de la Cavalière à la communauté par ledit de Badier et délibéré, en signe de gratitude, de faire faire son portrait qui sera placé dans la salle d'assemblée « *pour y figurer comme bienfaiteur de la communauté, ce qui pourtant n'aura lieu qu'après que la communauté aura fait vérifier l'importance desdites sources dans le mois d'aoust ...* » ; teneur de l'acte de donation à perpétuité (f° 64v°-66). – Lettres patentes sur la police des inhumations (f° 66-68). – **1777.** – Vote de la confection d'un cachet d'argent « *à l'usage et selon les armoiries de la communauté* » (f° 77v°). – Prestation de serment de Joseph Emmanuel de Badier comme auditeur des comptes (f° 78v°). – Refus de contribuer à la dépense des réparations des chemins « *voisineaux* » (f° 91). – Vote de la construction d'un auditoire de justice et de prisons saines et sèches (f° 91v°). – Invitation au curé d'enlever les « *vases* » de ses fenêtres pour éviter la ruine des murailles et des planchers (f° 92). – Extrait d'un arrêt du Parlement de Provence maintenant les premiers consuls dans le droit de convocation des assemblées municipales et à l'exclusion des seconds consuls (f° 94v°-95v°). – Vote : d'une gratification de 48 # par capture de « *tous les decretés de prise de corps* » et ceux qui portent des armes sans permission (f° 98v°) ; – de l'augmentation du traitement du régent d'école porté de 160 à 200 # (f° 99). – Pouvoir aux consuls de mettre en sûreté 2 cloches menaçant ruine (f° 105v°). – Paiement de 30 # d'honoraires à l'agent de la communauté à Aix (f° 110). – **1778.** – Refus par l'Intendant d'approuver l'augmentation de 42 # en faveur du régent d'école (f° 128). – Vote : de l'imposition d'un douzième sur tous les fruits (f° 133v°) ; – de 12 sous par charges (96 litres) de vin importé (f° 139v°). – Cahier des charges de l'imposition du douzième (f° 140v°-147). – Pouvoir aux consuls de faire consulter sur des vols commis dans l'église paroissiale (f° 169v°). – **1779.** – Assignation au secondaire d'un logement dans la maison de ville (f° 183). – Approbation du devis des travaux de canalisation de nouvelles sources au

quartier de la Cavalière ; teneur de ce devis (f° 184v° et 186v°). – Déclaration d'un berger ayant son troupeau atteint de la « *gale* » (f° 194v°). – Vote de 500 # pour récrépiage de l'église (f° 213). – Acte d'acquisition, pour 120 #, de la source de la Coulone, au quartier de la Cavalière, propriété de Jacques Reynaud (f° 230v°-231). – **1780.** – Requête à l'Intendant en autorisation d'élargir une rue ; nomination d'expert pour examiner si une largeur de 17 pans (4,25 m) serait suffisante ou non (f° 244-245). – Vote de la dépense pour la conduite d'un aliéné à Aix (f° 253v°). – Ordonné au greffier de rechercher une délibération relative à la fondation d'une mission en 1705 (f° 253v°). – Délibéré de faire graver, de la manière la plus solide et en caractères les plus durables l'inscription suivante sur une pierre de la fontaine : Fons populi salus [la source de salut], sur une ligne et au-dessous, Partim dedit d.d. Alexander de Badier 1780 ; vote de la dépense faite à ce sujet (f° 260v°). – Délibéré de rembourser 8 000 # aux recteurs de l'hôpital Saint-Jacques et 1 300 # aux recteurs et aux marguilliers de Notre-Dame-de-Pitié (f° 262v°). – Extrait d'ordonnance de l'Intendant autorisant les consuls à payer 3 791 # 2 s 6 d pour achat de maisons ou parties de maisons destinées à l'agrandissement d'une rue (f° 264). – Vote de 30 # pour consulter sur l'emploi d'un « *mesuron gras* » dont se servait le fermier de la dîme (f° 269). – Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes réglant les enchères des fermes des communautés (f° 274v°-277). – Rejet d'une demande relative à la confection d'un nouveau cadastre (f° 277v°-278). – Extrait d'ordonnance de l'Intendant approuvant le procès-verbal d'adjudication des décombres des maisons démolies pour l'élargissement d'une rue (f° 281). – Approbation de la vente des parts d'Alexandre de Badier, seigneur de Roquebrune et de N. de Chieusse Combaud de Lorgues, sur les fours, à raison de 15 000 # pour le premier et 10 000 # pour le second (f° 282). – **1781.** – Lettres patentes du Roi concernant la prise de possession des droits sur papiers et parchemins timbrés par Jean Vincent René (f° 298v°-301). – Nomination de Joseph Audiffred, avocat, comme juge et de Joseph Gaston, notaire, comme lieutenant de juge (f° 304). – Etat des indications des recettes et dépenses pour 1781 à remettre aux trésoriers (f° 312v°-317). – Extrait d'arrêt du Parlement de Provence relatif à la conservation des bois (f° 322-323). – Défense aux habitants de détourner l'eau « *qui tombe des tuyaux pour que le bassin [de la fontaine] soit toujours rempli* » (f° 323v°-324). – Vote de l'achat d'une « *reguincotte* » au valet de ville (f° 326). – Feu de joie à l'occasion de la naissance du Dauphin (f° 327v°). – Délibéré d'informer les chefs de la Viguerie de Draguignan qu'un troupeau de brebis était atteint de la rage (f° 328). – Députation du maire et du greffier pour examiner le troupeau contaminé, prendre les renseignements et donner les ordres nécessaires (f° 329-333v°). – **1782.** – Délégation des maire et consuls pour rédiger l'état de la capitation (f° 344). – Extrait d'ordonnance de l'Intendant relative au contrôle des actes et délibérations des communautés de Provence (f° 344v°-351v°). – Dires divers concernant la construction d'un pont sur l'Argens (f° 355-356v°). – Vote : de l'imposition d'un douzain sur les fruits (f° 356v°-357) ; – de 4 # pour achat d'une paire de souliers au valet de ville (f° 368). – Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes défendant aux fermiers et exacteurs des impositions des communautés de percevoir les droits à un taux inférieur à celui stipulé dans les baux (f° 369). – Vote du nettoyage du puits de la Place et de l'installation d'une roue convenable pour y puiser de l'eau commodément (f° 375v°). Vote de 120 # pour gages annuels du régent d'école (f° 382v°) ; etc.

**BB 18. – (Registre). – In-folio, 542 feuillets, papier.
1783-1790. Délibérations communales.**

16^{ème} registre. – 1783. – Consultation des Procureurs du Pays sur « *l'encadrement* » de moulins à huile nouvellement construits (f° 2). – Nomination de Pierre André Jaubert, du Revest, en qualité d'économiste de la paroisse en remplacement de Joseph Gaston, notaire. – Achat de nouveaux chaperons faits « *d'une maniere honete et convenable et de même couleur que les precedents* » (f° 4). – Nomination d'exécuteurs funéraires « *pour faire rendre aux morts les derniers devoirs qui leur sont deus, les parens n'étant point à même, dans leurs afflections, de chercher des personnes pour remplir ces fonctions* » (f° 10). – Défense aux secondaires de tenir des écoliers dans leurs appartements de la maison de ville (f° 12v°). – En raison de la cherté de tous les aliments maigres et surtout de la mauvaise qualité des morues « *qu'on debite et capable d'occasionner des maladies si on en faisoit uzage* » délibéré de solliciter de l'évêque la permission « *generalle* » de faire gras pendant le carême (f° 15v°). – Députation de François Gaston, avocat et du maire auprès de l'évêque au sujet de l'élévation d'un tarif des funérailles (f° 16-17). – Nomination de syndics chargés d'examiner la demande en érection d'une paroisse à Paleison (f° 17v°-18v°). – Vote de 196 # pour établissement des plans et devis du pont projeté sur l'Argens. – Nomination de Joseph Muraire, de Draguignan, comme procureur de la communauté (f° 25-26). – Pouvoir aux consuls de faire arracher « *par économie* » les arbres existants le long du canal de la fontaine aux quartiers de la Cavalière et de Sainte-Anne (f° 29). – Nomination de François Gaston, avocat, en qualité de juge en chef du lieu (f° 29v°). – Vote d'une « *petite monteure* » pour le valet de ville consistant en une veste, 2 culottes de drap « *couleur bleur de montagne* », 1 paire de bas, 1 paire de souliers et 1 mouchoir « *de soye* » pour le cou (f° 30). – Etat des indications pour l'année 1783 (f° 31-33). – Règlements fixant la largeur des carraires (f° 39-41v°). – Tarif du casuel des enterrements pour chaque catégorie de citoyens : coseigneurs, bourgeois ou apparents du lieu, négociants et gros ménagers, « *artisans travailleurs dans leur bien toute l'année* », « *paisans et travailleurs journaliers* », enterrement des enfants au-dessous de l'âge de puberté (f° 43-44v°). **1784.** – Prestation de serment du nouvel état (f° 52). – Ratification du règlement sur le service des inhumations (f° 55v°). – Communication d'une lettre de l'Intendant autorisant la communauté à doubler l'imposition en fruits pour 1784 (f° 59). – Tableau des sommes à payer par la communauté à l'entrepreneur du pont construit sur l'Argens (f° 68-70v°). – Rapport de réception du chemin de la Planche (f° 71-72). – Extrait d'arrêt du Parlement de Provence autorisant le conseil de Roquebrune à procéder à de nouvelles élections (f° 81v°-83). – Déclaration d'un troupeau atteint de la « *picotte* » ou la « *cas* », et rapport sur son cantonnement (f° 132v°-135v°). – **1785.** – Devis des réparations à exécuter à la maison curiale (f° 141v°-142v°). – **1786.** – Envoi des poids et mesures à Draguignan pour être vérifiés (f° 173v° et 176). – Vote de remerciements à Barthélemy Bremond, de Roquebrune, résidant à Marseille, pour don de 2 encensoirs avec navettes et cuillers, le tout en argent, destinés l'un à l'église et l'autre à la confrérie des Pénitents (f° 178-179v°). – Approbation des réparations faites « *par économie* » au bois de la cloche appelée Saint-Marc (f° 187v°). Nomination de Joseph Garcin comme procureur juridictionnel de la communauté (f° 187v°-188). – Vote de l'imposition d'un neuvième sur les fruits (f° 190). Rejet des réparations faites à la roue dormante d'un moulin à vent et laissées à la charge du fermier (f° 213). – Avis de la nomination d'Antoine Audiffret, négociant de Draguignan, comme receveur général de la Viguerie, en remplacement de N. Lombard-Taradeau (f° 219-220v°). – Refus du maire d'accepter les fonctions de recteur de la confrérie de Corpus Domini, sans connaître la situation de l'œuvre qui serait depuis plusieurs années dans une extraordinaire confusion (f° 234v°-235). – **1787.** – Prestation de serment du nouvel état (f° 235v°-236). – Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes prescrivant aux receveurs des Vigueries de donner des quittances distinctes pour chaque genre d'imposition aux trésoriers des communautés (f° 253v°-256v°). – Mission au greffier de garder en dépôt 2 500 # envoyées par le trésorier de la Viguerie, pour être payées en leur temps à l'entrepreneur du pont sur l'Argens (f° 265-

267v°). – Députation du greffier de la communauté à l'assemblée de la Viguerie (f° 288). – **1788.** – Motion de Pierre André Jaubert, des seigneurs du Revest, tendant à ce qu'il fût nommé pour « *archivair*e », aux gages annuels de 18 #, une personne de probité et solvable « *possédant au moins quinze cent livres de biens* », non sujette au renouvellement annuel, « *mais profice sous le bon plaisir de la communauté tant qu'il s'acquitera dignement de sa charge* » ; délibéré de faire consulter (f° 299). – Approbation des plans et devis des réparations à exécuter à la maison curiale pour y loger le curé et ses 4 secondaires (f° 345). – **1789.** – Vote d'un achat de 30 charges (48 hl) de blé, à 44 # 10 s l'une (f° 402v°-403). – Approvisionnement de blé dans les magasins militaires d'Arles, Aix, la Ciotat, Toulon, Saint-Tropez et Antibes pour être distribué aux habitants avec faculté de le remplacer un mois après la récolte (f° 405v°-406) ; – Ordonnance royale réglant la police de ces entrepôts de blé (f° 411-413v°). – Vœux et félicitations adressées à François de Pelissier, seigneur de Chantereine, Paleison, Villepey et autres places et des seigneurs de Roquebrune, Conseiller à la Cour des Comptes de Provence, à l'occasion du mariage de sa fille avec le marquis de Blacas-Carros (f° 427v°-428). – Etat des indications pour l'année 1789 (f° 428v°-433v°). – Règlement municipal sur la formation d'une garde bourgeoise (f° 437v°-441). – Achat de 100 charges de blé à 39 # l'une (f° 458v°-459). – Règlement général relatif à la formation et à la discipline des milices de Provence (f° 462-465). – Décret sur le rétablissement de la tranquillité publique (f° 465v°-467). – Déclaration des droits de l'homme (f° 489-490). – Abolition des droits de franc-fiefs (f° 500v°). – Réformation de divers points de jurisprudence criminelle (f° 501-505). – Loi martiale contre les attroupements (f° 505-506). – Suspension des vœux monastiques (f° 507). – Lettres patentes : défendant aux fonctionnaires et agents de l'administration de recevoir aucune étrenne (f° 514v°) ; – Admettant les non catholiques dans les emplois civils et militaires (f° 517) ; – organisant les municipalités (f° 519v°-524v°) ; – concernant les déclarations relatives à la contribution patriotique (f° 538-540) ; etc.

BB 19. – (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 25 feuillets, papier ; 1 cahier, petit in-4°, 4 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, parchemin ; 1 pièce, papier.

1679-1741. Extrait des règlements de la communauté de Roquebrune, de 1679 – 1741, requêtes et extrait d'arrêt d'homologation de ce dernier nécessité « *par les changements survenus du depuis, la plus grande partie des habitants qu'il y avait autres fois ayant déserté le lieu et ceux qui restait presentement sont presque tous parants, en sorte qu'il n'est guère possible de pouvoir faire une election régulière sans contrevenir à ce règlement ...* »

BB 20. – (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 2 pièces, papier.

1652. – Procès-verbal de sédition survenue durant les élections communales ; requêtes au Parlement.

BB 21. – (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 16 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, parchemin ; 1 brochure, petit in-8°, 4 feuillets, imprimé ; 3 pièces, papier (1 imprimé).

1652-1784. – Elections. – Procès-verbal d'élections du nouvel état de Roquebrune faites sous la présidence d'Antoine de Clément, juge royal, commissaire des inventaires du ressort et Viguerie de Draguignan, à ce commis (1652) ; – Extrait d'arrêt du Parlement de Provence

BB 21 – BB 22

portant règlement sur les élections consulaires (1731) ; – Extrait de lettre de N. Suffret, subdélégué de l'Intendant à Fréjus, invitant les consuls à faire procéder incessamment aux élections par suite du « *préjudice que souffrent les communautés d'une si longue ynterruption qui les prive de conseil pour les délibérations qu'elles ont à prendre* » (1754) ; – Extrait d'arrêt du Parlement fixant le jour des élections des nouveaux officiers municipaux de la communauté (1784).

BB 22. – (Liasse). – 27 pièces, papier (1 imprimé).

1652-1777. – Administration communale. – Lettres : d'envoi d'un registre de délibérations vendu 8 # par César Berlier, marchand de Draguignan (1652) ; – de N. Marenc, procureur [de la communauté], félicitant les consuls de leur nomination (17^{ème} siècle) ; – Copie d'une lettre de N. de Pontchartrain à l'Intendant Lebret, datée de Versailles, sur le droit des communautés, en procédant à l'élection des consuls, de nommer un certain nombre d'estimateurs-jurés chargés d'évaluer les dommages de peu d'importance (1692) ; – Lettres : de N. Bouis, d'Aix, informant les consuls que la connaissance des élections consulaires n'était point du ressort de la Cour des Comptes ; – de François Octoul et Baudon, concernant la convocation des forains pour délibérer sur des affaires urgentes (1708) ; des consuls des Arcs envoyant 2 chaperons à ceux de Roquebrune (1721) ; Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes interdisant toutes fonctions municipales à Jean Joseph Giraud, notaire à Roustrel et à son fils, Jean Giraud, lieutenant de juge au même lieu (1777).

Série CC – Finances, contributions, comptabilités, cadastres 1512 – 1790

**CC 1. (Cahier). – In-4° ; 56 feuillets, papier
1512-1555. – Cadastre.**

Répertoires de cadastres perdus dressés par ordre alphabétique de noms de propriétaires : Pierre Attanoux ; Antoine Astour ; Philip Almerat, notaire ; Pierre Blacas ; NN. Beuf « *notarii* » ; Jean Brunel ; Jean Nègre ; Jean Natte ; Pierre Ripert ; Jean Robert ; Jean Tubier ; etc.

**CC 2. (Registre). Grand in-f°, 335 feuillets, papier.
1598. – Cadastre. – (~~Très incomplet~~).**

Pierre Bellin : maison de « *sa mouliher* » au Fort, Portallet, « *issarterie* » à la Maure, « *fenade et messuguiere* » au Fourt de la Beguds (f° 1). – Antoine Garcin : terre aux Vergiers, « *la mitat d'une boal* » et vigne à la Roque, « *ung armas de vigne, prat et issarterie* » à Pétignon (f° 4). – Jean Airoard : étable à la Laumalarie, « *ung armas sive terre* » aux Iscles (f° 11). – « *Mademoiselle de la Bastide* » : maison au Fort, « *cazal devant ladite maison juxte l'esglise* », terre et « *prat* » aux Salles, terres au Gourg de Vilhon, à la Combe, à la Maurette, « *issarterie* » à la Cavalière, à la Val de Roquebrune, à Bougnon (f° 23-24). – Capitaine Héliou Gaibier : maison au Fort, terres à la Roque, au Nogairet, vigne et « *hermas* » à Saint-Martin, terre et « *messugiere* » à Canavere, « *ung courtil* » et terre aux Castagniers, « *issarteries* » à la « *Couelle* », au Vernet, à « *las Cougnos* », à la Font-Caissine, « *ung cazalet* », jardin à l'Hôpital (f° 25-27). – Gaspard Amphoux, seigneur de Vachières : maison au Fort, « *estables et pattiniere, jardin et patil au mitan* » à la Cabridaire, terres aux Esteoux, à l'aubro, à la Geine, à Parpalhon, « *ung puy en Pallayson, à Peis Forniguier, terre et vigne aux Castagniers* », « *une bastide et cortil* », à Saint-Barthélemy, terre à la Condamine (f° 25-27). – Jean Louis Maiffred : « *petite ferray* » au Rial de Latallier, vigne et terre à Terres-Bessones (f° 69). ; etc. (~~Très incomplet~~)

65

**CC 3. (Registre). Grand in-f°, 217 feuillets, papier.
1608. – Cadastre.**

Marquet Gerin : maison au Portalet (f° 1). – Jean Gaibier : « *ung plus hault de maison* » au Portalet, une maison et « *sellier soutte la Place* », terre aux Castagniers, « *terroir de Palaison* », « *une boal, puy et messugiens* », aux Blavets, « *ung prat en parpaillon* » à Paleison (f° 5). – Jean François Brunel : maison au Portalet, « *juste cazal de la commune* », « *issarterie* » à la Roguière, « *ung hermas, sive terre* » à la Roque. – Balthazar Attanoux, prêtre : terre « *et courredours joignant* » au Nogairet, terre aux Arquetz, « *issarterie* » aux Castagniers (f° 8v°). – Jean Brunel Ferrier : « *ung dabas de maison* » au Portalet, une « *esminade* » de terre aux Iscles (f° 9v°). – « *Francès* » [François] Jubert Baragnon : maison, « *celier et da-bas* » de maison au Portalet, « *jouxte cazal de M^{re} Phelip Rambert* », une vigne au Gresc, « *ung prat* » à la Cavalière (f° 11). – Antoine Maurin, « *dict capitany* » : « *ung estable* » à la Cabridaire ; « *ung cazal au fort près du chasteau, juste l'esglise* », « *une ferray* » à Saint-Antoine, terres aux Iscles, à la Collombelle (f° 11v°). – Hoirs de Paulet Rambert : jardin au puits communal, « *la mitat d'ung jas, vigne, fillagnes et ung peu de puy* » à la

Roque, « *une boal, courtil* » et terre aux Arquetz (f° 12). – « *Monsieur de Boade, coseigneur de Roquebrune, Palaison et Villepeys* » : maison au Fort, « *juste maison du sieur de Vachières, maison des hoirs de Madame de la Bouverie* », « *ung cazal devant lad. maison* », terre « *dela lou capoul d'Argens* », « *ung prat et terre et curtil en Villepeys à la boal de Charle, terre coste neuf, prat, socheirades deux [2 tiers d'hectares ?] et ung quart* », terre « *en Villepeys* » à l'Amourier, terre « *et prat audit Villepeis* » au Collet de la Court (f° 13). – Le « *prioré* » de Roquebrune : maison claustrale et « *cazal au dernier* » au Fort, terre à la Clavelède, « *ung cazal* » à la Laumalarie (f° 15v°). – « *M^{re}* » Blaise Beuf : maison au Fort « *faisant lou barry* », jardin à l'Argens, terre et « *prat à la Lono* », « *une boal, curtil, fillagnes et terre* » à Saint-Martin, « *une issarterie* » aux Frechiers et à la Vernède (f° 21). – Capitaine Antoine Gaston Vialis : maison, étable et jardin à Saint-Michel, autre maison au Fort, « *ung puy* » aux Dunes, « *ung prat aux pratz de Baron* », vigne aux Gresc, terre au Nogairet, pré à Saint-Martin, terre aux Jonquier, à la Sirvette, pré à la Vernède, terre à la Palutz, jardin « *soutto lou sementery* », terres au Planet, au pas de Blavet, aux Bertrans, « *bastido, boal, prat et issarterie* » à Peicollomp, « *issarterie* » au Crot de Mitre et à la Flotte,
« *Item troys beufs* S. X4IX
« *Item 2 vaches à sa part* S. VIII
« *Item 1 cheval* S. VI » (f° 26-27). – Capitaine Jean Gaston : maison, « *cazal au dernier* » à la Place, « *ung estable souto la place* » à la Crotte, jardin au Rial de Latalier, terre au Nogairet, vigne aux Vergiers, terres aux Planes, à la Bagnolle (f° 51). – [Manque le folio 52]. – M^{re} François Maurine : terres aux Iscles, au Traverger, à la Maurette, « *ung jas, terre et prat* » aux Claux (f° 64v°-65). – Melchionne Flotte : « *messuguiers* » à la Rovièrre, « *ung prat* » aux Neolliers, « *issarterie* » à la Garduelle (f° 173). – « *Monsieur le général* » Badier, d'Aix : terre à l'Homède, « *bastide, jas claux, terre, prat et issarterie* », aux Baux, terre au « *Fornel* », « *issarterie* » à l'Ubac d'Angilloi (f° 211) ; etc.

**CC 4. (Registre dérelié). Grand in-f°, 239 feuillets, papier.
1622. – Cadastre.**

Hoirs Raphaël Baup : maison au Portallet, vigne à la Vernède (f° 1). – Jean Sébastien Rambert : maison au Fort, « *deux tiers d'hermas de vigne* » à La Roque, terre à la Maurette, vigne et oliviers à Saint-Barthélemy, « *issarterie* » à la Val de Roquebrune, terre à Parpalhon (f° 17). – Hoirs de capitaine Hélion Gaibier : « *cazal* » au fort, terre à la Valette, terre et « *courtil* » aux Castagniers, « *issarteries* » à la Colle-de-Toute-Hauro, à la Maurette, à Taullivier, à la Cavalière, aux Combes, à la Font-Caissine (f° 20). – Catherine Gaston : « *une feniere, courtil* » et terre aux Salles, terre à la Condamine, vigne, « *camp* » et oliviers aux Combettes, terre et « *prat* » aux Croix (f° 21). – Louis Gaibier : maison à la Place, « *bastide et courtil deseparat* », vigne, terre et pré aux Salles, terres au Pas d'Emboyer, à la Vernède, « *ung prat* » à la Signette, « *ung jas et colletz appradis* » à Fornel, un « *cazal* » à Barbecanne, « *issarterie* » aux Plaines du Défens, terre au Nougairret (f° 56-57). – Hoirs de Jacques Attanoux : terre à la Roco, jardins au Puis-Commun, au Rial-Latalier, terres au Nogairet, au Planet, à la Cardonne, aux Neouliers, aux Arques, à Cauvet, « *messuguiere et prat* » à Canavere (f° 62-64). – Guillaume Amphoux : « *cazal et ferray* » aux Lauses, « *fillagnes* » et terre à la Volto-de-Veran (f° 100). – Le Chapitre de l'église de Roquebrune : « *ung plus hault de maison* » à la rue du Pin, terres au Ressac, au Pereiret, au Pas-de-Brude, « *ung courtil, prat* » et terre à la Signette, terre au « *Gourc de Vilhon* », « *une yssart* » à Cauvet (f° 149-150). – Scipion Grassy : terre, pré au Collet de la Cour (f° 176). – Raphaël Aymar, conseiller

au siège de Draguignan : « *bastide, colletz, terres et pratz* » à Saint-Sauvadour et aux Croix, terre à l'Homède, « *issarterie* » à « *l'iere de Gaudon* », terres au Nogairet, à la Roque (f° 181-183) ; etc. (Très incomplet)

**CC 5. (Registre dérelié). Grand in-folio, 87 feuillets, papier.
1er tiers du XVIIe siècle. – Cadastre.**

Répertoire alphabétique de noms de propriétaires. – Antoine Villy : maisons au Fort, à la rue Droite, « *un meian soulier* » à la Petite-Roguieye, « *cazal* » aux Lauses, jardins au Rial-de-la-Talier, au Cade, vigne aux Crottes, terres à la Vernède, au Nougueiret (f° 20). – Balthazar Garnoux : moitié d'un « *jas, bastide et couletz avec quatre fossoires, fillagnes et trois sestiers* » terre à la Valette, « *un peu de pred* » au quartier des Croix, terre au Planet, maison à la Petite-Roguieye sive à Landronne (f° 39). – Geofroy Garnoux : maison à la Place, terre au Jonquier, pré aux Dourves, vigne, « *camp et issarterie de la le vallon* » de la Valette, « *issarterie* » à Vauduart, « *un coulet appradit* » à la Coucle de Saint-Pierre, jardin au Cade (f° 39v°-40). – Hoirs d'Antoine Marenc : « *un devant de maison* » à la Petite-Roguieye, étable à la Grande-Roguieye, « *issarterie* » à la Maurette, « *issarterie, boal, pred* » et jardin à la Cavalière, vigne à Saint-Barthélemy (f° 41). – Hoirs d'Auban Abeille : maisons à la Grande-Roguieye, terre et vigne aux Nasquiers, terres au Pont-du-Prieur, aux Iscles, « *deux fochoires et demy de pred* » aux Neouliers, terre et « *boal* » au Blavet, terre « *y ayant de figuieres et nouguiers* » à la Roque, terre à la Rouguieye, vigne à la Valette (f° 56-57). – Antoine de Caprilis : terre au Pas d'Emboyer (f° 293). – Louis Giran : terres au Traversier, à l'Homède (f° 297). – Hoirs de Pierre Jean Borrelly : terres à Saint-Pierre (f° 309) ; etc.

**CC 6. (Registre). Grand in-folio, 368 feuillets, papier.
1638. – Cadastre par ordre de rues et de maisons.**

[Manque le commencement]. – Jean Attanoux : maison à la Place, vigne aux Combettes, « *une boal* » aux Combettes, jardin et « *ferray* » au Rial de la Talier, terre et pré aux Néouliers, terre à la Signette, « *issarterie* » au Castellas, terre au Iscles, « *cazal* » à la Cabridaire (f° 85-86). – François Attanoux : terres au Nougueiret, au Planet, à la Cardonne, aux Usteaux (f° 87). – Honorade de Caprile : « *Ferray* » à Saint-Antoine (f° 89). – Raymond Rambert : maison à la Place, « *cazal* » à la Laumalarie, terre aux Vergiers, « *hermas* » aux Fourques, terre aux Iscles, à la Bagnole, « *Ferray* » au Rial de la Talier (f° 91v°-92). – Mathieu Gairard : terres à la Combe, à la Maurette (f° 93). – Balthazar Brunel : maison à la Barbecane, terres au Blavet, à la Chaume (f° 99). – Lucrèce de Robert : terre aux Paluds, au Fournel, au Blavet (f° 114). – Hoirs de Gilet Brunel : maison à la rue Droite, jardin aux Clauses, terre au Traversier (f° 118-119). – Hoirs Louis Brunel Bernard : « *un cultil* » et terre aux Castagniers, vigne et « *houstalon* » même quartier, maisonnette, pré et terre à la Figuière, terre aux Néouliers (f° 121). – Louis Ginoard, recteur de la chapelle Sainte-Catherine : terres à la Valette, au Sault Cochorel, au Jonquier, jardin au Puys commun (f° 125). – Antorone Caze : « *issarterie* » à la Font-Caissine (f° 126). – Jeannette Benet : « *un plus bas de maison en carriere dreche* » (f° 130). – Hoirs de Jean, Antoine et François Auffred : terre au Fournel, « *issarterie* » à l'Hubac d'Angiely (f° 183). – Pierre Ollivier : maison à la rue Droite, étable au Fort, terre à Gratte-Loup, « *une fumade et messuguiere* » au Four de la Begude (f° 207-208). – Hoirs Honoré Couse-Figon : « *issarterie* » aux Sausses, à la Font Blaque, « *bastide, fillagnes* » et terre à la Maurette, vigne morte, terre et « *coulets* » à l'Esparier, « *issarterie* » à la Cavalière (f° 250-251). – Le Chapitre de l'église de Roquebrune (sic) : terres au Ressac, au

Pereiret, au bourg de Millon, « *issarterie* » à Cauvet, pré aux Prés de Baron, terre au Pas de Brude (f° 266-267). – Pierre et Joseph Amphoux : étables et jardin à la Cabridaire, vigne à Saint-Barthélemy, « *fillagnes* », pré et vigne aux Vergiers, « *issarterie* » au Castellar, aux Routtes (f° 271-272). – Hoirs Bernardin Crotte : pré à Vaudouart, terre au Sault-Courchoreau (f° 282). – Jeanne de Pena : terre à l'Hommede, pré à Vaudouart (f° 282v°). – Marc Antoine Millot : terre au Claus (f° 338). – Françoise de Barbossy : pré à Saint-Martin, terre à la Condamine (f° 351) ; etc.

**CC 7. (1 cahier [fragment de registre]). Petit in-4°, 46 feuillets, papier.
1ère moitié du XVIIe siècle. – Cadastre.**

Hoirs Guillaume Amphoux : « *jas, pauvadour, coulets appradis appelé le Grand Jas* », pré à la Vernède (f° 3v°). – François Auffred : partie de maison, moitié de cave et jardin à la rue du Bourguet, « *cazal* » et jardin à la rue Neuve (f° 4). – Henri de Badier, coseigneur de Roquebrune, Paleison et Villepey : maison au Fort, étable, jardin, garenne, parc et « *cazal* » à la Place, maison à la rue Droite, « *jas, cultil et four appelé le jas des porceaux et preds au terroir de Villepeys* », quartier de Vaudouart (f° 5v°). – Hoirs de Pierre et François de Bonaud, vivant coseigneurs : « *jas, coulets, pauvadour, et messuguiere* » au quartier de la « *Couele d'Ampeille, proche la chappelle Sainte-Anne, vers la Cade* » (f° 6). – Antoine Beuf, dit Maurel : maison à la rue du Saint-Esprit, « *estable et cazal* » à la Laumalarie, autre étable et jardin à la rue du Pin (f° 10v°). – Hoirs Jacques Blond : maisons à la rue Droite, à la petite rue du Gallinier, pré et « *messuguiere* » à Canavere, « *bastiment* » aux Vergiers (f° 12). – Hoirs d'Antoine Bernard, « *mage* » : « *camp* » au Nertas. – Antoine Bernard, « *moindre* » : chambre dans la maison d'Antoine Besson dans le Fort (f° 14v°). – N. Doublier, avocat de Draguignan : « *jas et une fochoire de pred* » à Bougnon. – Florimond David : partie « *de la salle de la maison de Melchior Gerin* » à la Place des Portegues, autre partie de maison à la Placette (f° 27). – Louis Gaibier, bourgeois, étable à la Place de Cologne, « *cazal, crotte et parc au dernier* » à la Barbecanne, « *bastide, jas, pauvadour, predz, couletes* » aux Salles (f° 32v°-33) ; etc.

68

**CC 8. (Registre). – Grand in-f°, 480 feuillets, papier.
1657 (?). – Cadastre par ordre alphabétique de noms de propriétaires.**

[Manque le commencement]. – Jean Attanoux, bourgeois : maison aux Pourtègues, terre à l'Homède, « *issarterie* » au Castellart (f° 13). – Jean Augery, de Fréjus, avocat, époux de Jeanne Crotte : « *bastide, patec, coulet, ferraige et pred* » à la Font de Bousquet, terre à Thombariou (f° 40). – Louis de Blacas, seigneur d'Aups : pré à la Mollière, alias aux Moulières, terre à la Clavelède (f° 106). – Hoirs Jean Gattus, de Saint-Tropez : « *cazal* » à la Saumalarye, terre aux Vergiers (f° 218). – Hoirs Antoine Mougins : « *bastidon decouvert* », terre et vigne aux Fourques (f° 270). – Hoirs Jeanon Valentin : maison au Fort, vigne à Pétignon (f° 350). – Antoronne Pierrugues, veuve d'Etienne Roudier : terres à Sainte-Anne, au Nogairet (f° 374). – etc. – Répertoire.

**CC 9. (Registre). Petit in-4°, 73 feuillets, papier.
1674-1676. – Procès-verbal.**

Procès-verbal de « *la vuidange des recours interjettés* » tant par la communauté que par les habitants en conséquence de « *l'allivrement general de tous les biens fonciels situés aux terroirs de Roquebrune, Palleyson, et Villepeys* », dressé par Barthélemy Attanoux, avocat, François Rigordy, bourgeois et Jean Beuf, experts de la communauté. – Nouvelle estimation des biens de : Noble Paul de Badier, coseigneur de Roquebrune, au quartier de la Valette (f° 2). – Jean Cauvin, « *au terroir de Palleyson* », quartier des Combettes (f° 5). – Pierre Ponesy, notaire au Nogairret et au Pas d'Amboyer (f° 15). – Noble Gaspard de Badier, coseigneur de Roquebrune : au Pereyret (f° 27) ; – Valentin Guérin, prêtre, au quartier de la Vernède (f° 31). – Jean François Jeannet et de la Perusse, conseiller au Parlement de Provence : au plus-haut-Blavet (f° 32v°). Marc Brunel, de Fréjus, avocat, aux quartiers du Fornel, la Pallut (f° 35v°-36v°) ; etc. – Procès-verbal des dommages causés aux terres, « *predz, vignes et generallement à tous les biens des plaintifz* » par les eaux de l'Argens, dressé par Louis Blanc, bourgeois et Pierre Inguimbert, délégués de la commune (f° 40) (1675).

**CC 10. (Registre). – In-4°, 344 feuillets, papier.
1706 (?). – Cadastre par ordre alphabétique de propriétaires.**

[Manque le commencement et la fin]. – François Ignace d'Attanoux, seigneur des Tourres, coseigneur : terre à l'Isclé, maison rue des Lauses, terre inculte et pré au Gresq, pré à la Vernède (f° 9-10). – Joseph Attanoux, avocat : terre aux Croix, « *issarterie* » à la Gaillarde (f° 10v°-11). – Joseph Attanoux, fils de Joseph, avocat : terre à l'Homède, pré à la Curnede (f° 11). – Jean François d'Espitalier, de Fréjus : terre aux Bourillons, à Paleison. – François Attanoux de Jacques : maison et jardin à la Petite Roguieye, vignes aux Combettes, au Blavet, terre et « *messuguiere* » à Garidely, « *issarterie* » à Brodescure (f° 12-14). – Jean Attanoux, cordonnier : « *Bastiment* » découvert, terre et vigne aux Arquets. – Hoirs d'Antoine Attanoux, vivant bourgeois : pré aux Néolliers, terre à l'Homède, « *issarterie* » au Castellai (f° 15). – Hoirs de François Attanoux, vivant médecin : terre au Planet et à Paleison, terre au Nougueiret, maison à la Place, « *issarterie* » au Coulet (f° 15v°-16). – « *Delle* » Marie Amphoux : « *ferrage* » à la porte Saint-Lazare, jardin au Lavandour, terre et « *coulet au Perrussie, cartier des Salles* » (f° 16v°-17). – Nicolas Honoré Attanoux, tailleur d'habits : terre, vigne et oliviers aux Fourques, maison à la rue Droite (° 17v°). – Jean Vincent Brunel, bourgeois : maison à la Place, « *bastide, jas, chaux, terre, vigne, olliviers et pauvadour* » au quartier du Gresq, « *issarterie* » au Gresq et Castellard (f° 42v°). – Joseph-Emmanuel de Badier : maison à la Place, terre au Pont de Cosme à Paleison, partie de terre à la Cardonne, « *ferrage* » à Saint-Eloi ; « *bastide* », terre, pré, jardin, oliviers, vigne, « *coulet et pauvadour* » aux Douanes, terre à Saint-Joseph ; « *bastide* », pré, terre, vigne et oliviers à la Valette (f° 92-94). – Honoré-Raphaël de Bermon [Bremon] : terre et « *camp* » au Blavet, terre et « *messuguieres* » aux Murettes, terre au Flays, un pré « *acatiq* » à la Combe, « *issarterie* » aux Coulets (f° 95). – Hoirs Louis de Blacas, seigneur d'Aups : Pré à Villepeys, terre « *au devent* » de Villepeys, (f° 96). – Balthazar Perraimond, notaire : maison à la rue Droite, jardin au « *Puis comun* », « *un peu de terre* » à la Place de Cologne (f° 229) ; etc.

**CC 11. (12 cahiers). – Petit in-4°, 547 feuillets, papier.
1er tiers du XVIIIe siècle.**

Batardeau du cadastre suivant (?). – Joseph Attanoux, bourgeois : jardin à l'Hort de Coulogne, terre au Lavandou, « *ferrage* » au Proal Saint-Lazare, terre au Nougairret, « *jas,*

pauvadour » au Perrussier, terre aux Combettes (f° 1-7). – Hoirs César Audiffred, avocat : maisons à la Rouguieye, à la rue Droite, pré à la Roque, terre aux Homédes, « *pauvadour* » à Saint-Eloi, terre à la Canardiere (f° 23-26). – Emmanuel Audiffret, capitaine d'infanterie : pré à la Combelle (f° 27-28). – François-Ignace Attanoux, coseigneur de Roquebrune et seigneur des Tourres : maisons à la Place du Cros, au Pourtégué, à la rue du Four Vieux, terres au Jonquier, au Courredon, pré à la Vernède, terres à la Condamine, aux Tourrez, aux Salles, au Rissac, à la Signette (f° 53-60). – Louis Brunel, d'Antoine : maison à la rue du Pin, terre aux Routtes, vigne et pré à la Rouvière (f° 101-103). – Hoirs Joseph Brunel, bourgeois : terre à la Jaine, « *issarterie* », au Venel, à l'Hubac d'Argilly (f° 126-127). – Jean-Baptiste Blay : maison à la rue du Bourguet, terre aux Sauces de Petignon (f° 196-197). – Louis Bourbon : étable à la rue des Lauses (f° 290). – Hoirs Jean Gaibier : « *issarterie* » au Coulet de Moutte (f° 594). – Barthélemy Gaibier : à pré à Saint-Martin, « *jas et pauvadour* » à Fournel, « *issarterie* » à Fournel au Coulet-Galère (f° 595-600) ; etc. – Répertoire (incomplet).

CC 12. (Registre). – In-f°, 735 feuillets, papier.

1737. – Cadastre par ordre alphabétique de noms de propriétaires.

François-Ignace d'Attanoux, seigneur des Tourres, coseigneur de Roquebrune : Terres au Nougairret, au Jonquier, pré au Courredon, terre à la Condamine, « *issarterie* » au quartier de Lubac, maison à la rue Droite (f° 1-10). – Jacques Attanoux, cardeur : maison au « *Pourtalet d'Arcay* », terre à Paleison, quartier des Bourillons (f° 11-12). – François Attanoux, bourgeois, de Jacques : maison à la Petite Rouguieye, terre et « *issarterie* » au Blavet (f° 13-16). – Hoirs de Joseph Attanoux, avocat : terre aux Croix (f° 25). – Pierre Attanoux, dit Paticel, ménager : terre à la « *Gallère* », jardin au « *pays comun* », maison aux Lauzes (f° 29-30v°). – Firmin Abeille : maison au « *Portal-Caulet ou Caulier* », terre, vigne, oliviers et figuiers à la Roque (f° 41v°-42v°). – Jean Aubert, apothicaire : « *Dabas* » de maison à la Grand'Rue, terres à Paleison, quartier du Planet et à la Maurette (f° 50v°-51v°). – Paul Allons : maison au Pourtalet, terre, vigne et figuiers aux Lausses, territoire de Roquebrune, bastide, terre, oliviers et « *pauvadour* » à Petignon (f° 56v°-58v°). – Hoirs de Raphaël Brunel, de Marseille : terre aux « *Esteaux* » à Paleison, étable aux Lauzes, terre à la Maure, à Saint-Roch, « *issarterie* » à Saint-Barthélemy (f° 95). – Catherine Brunel, veuve de Pierre Cauvin, avocat : maison et jardin à la rue de Collogne, terre à l'Isclès (f° 98v°-100). – Jean Baptiste Brunel : écurie à la Cabridaire, terre, vigne et oliviers à Saint-Pierre, partie de maison à la rue du Pin (f° 106). – Joseph Brunel, cordonnier : pré à la Valette, terre à « *la Lonne* » (f° 117v°-119v°). – Marc Antoine Brunel, seigneur de Villepeys : bastide et « *courtil* », dit le « *Jas du Pourteau* » à Vaudouart, terre à la Palud, bastide, « *jas* » et pré à Loubet, terre à « *Tombe-Barril* » (f° 121v°-124v°). – François Bourelly, seigneur de Seillans : terre à la Signette, territoire de Villepeys, maison près de l'église (f° 137). – Jacques Bernard, dit « *l'horloge* », maison à la rue du Bourguet, terre vigne et figuiers à la Roque (f° 146v°-147). – Emmanuel Beuf, bourgeois : maison à la Place, pré à la Vernède, terre à l'Homède, « *Jas* » et « *pauvadour* » à Sainte-Anne, « *issarterie* » aux « *Planes* », maison au Galinier (f° 171-175). – Champourcin, du Puget, chirurgien : terre et arbres fruitiers au Blavet (f° 212). – Pierre Clergues : maison à la rue Droite, terre, vigne et arbres fruitiers aux Arquets, à Paleison (f° 218). – Pierre Carens, cordonnier : « *pauvadour* » à Saint-Antoine, terre, vigne et oliviers aux Vergiers, à Paleison (f° 245). – Barthélemy de Camelin, coseigneur de Villepeys : terre au Fournel, bastide, « *jas* » et pré aux Signettes (f° 260-261v°). – François Callas, coseigneur de Villepeys : terre à la Clavelède, pré aux Nollières, terre à la Cour (f° 266v°-267v°). – Le Chapitre de Roquebrune (*sic*) : « *issarterie* » à la « *Colle-Galère* » (f° 268). – Noble Joseph Emmanuel de Badier : pré, « *pauvadour* » et oliviers aux Douanes, « *issarterie* » à la

Garduelle, terre à Saint-Joseph, « *coulet* » aux Fourques, terre à l'Isclès, maison aux « *Pourtègues* » (f° 271-275v°). – Noble Pierre de Badier, coseigneur de Roquebrune : écurie à la rue de la « *Pupinière* », ferrage à la rue Saint-Lazare, terre à la fontaine du Bousquet, pré à Vaudouart, terre et pré aux Baux, à Villepeys, vigne et oliviers aux Planets (f° 277-286v°). – Vincent Dossolin : terre au Coulet-Redon, ferrage à Sint-Eloi (f° 295v°-296). – Jean Baptiste Ollivier, coseigneur de Roquebrune : « *pauvadour* » et « *messuguière* » à Sainte-Anne, bastidon et jardin à la Garonne, terre à la Barque de Fréjus, dite la Teolière, à Villepeys (f° 301v°-305v°). – Noble Joseph-Emmanuel de Brun, seigneur de Boades, conseiller au Parlement : terre au Défens et à la Clavelède (f° 306). – La Confrérie du Saint-Esprit : terre à la Cardonne, à Paleison (f° 316). – Louis Gaston, notaire : terre et pré à Paleison, quartier du Pont, vigne et oliviers au Pilon, terres aux Combettes, jardin à Saint-Eloi (f° 348-350v°). – Hoirs Bernardin Gaibier, travailleur : terre et « *coulet* » à Plan-Farnier, à Paleison (f° 380v°). – Charles Gourbelier, maréchal à forge : « *Dabas* » de maison à la rue du Four Vieux (f° 400). – Honoré Ginette, bourgeois : terre et « *courrent* » au Pont de Cosme (f° 405). – Antoine Garrus, tisseur : maison à la rue Neuve, terre et vigne à la Roque (f° 418v°-419). – Marc Grassy, coseigneur de Villepeys : terre au « *coulet de la Cour* », à Villepeys, bastide, « *jas* » terre et pré au quartier de la Boas de Charles (f° 427-428v°). – Joseph Gravier, de Draguignan : bastide et terre à Marchandise, à Paleison (f° 431). – Etienne Giraud : maison à la rue de la Laumalarie, « *issarterie* » aux Freschiers (f° 433). – Jacques Jaume : maison à la Rouguiéye, terre à la Cavalière, « *issarterie* » aux « *trois-assetis* » (f° 458-459v°). – Chapelle Saint-Joseph : terre aux près de Baron (f° 477). – François Lacroix, bourgeois : ferrage à « *l'host de Collogne* », cabanon et vigne à l'Homède, partie de maison à la rue des Pourtègues (f° 481-482v°). – Hôpital Saint-Jacques : terre à la Roque, maison à la rue Droite, terres au Ressac et à Saint-Barthélemy (f° 486v°-489). – Antoine Lazarme : terre au quartier de la Bagnolle, à Paleison (f° 508). – Joseph Marenc, de Jean, bourgeois de Sainte Maxime : « *jas* » et terre à Lourpillon, à Roquebrune, « *issarterie* » aux Crottes (f° 540). – Melchior Ollivier, ménager : terre au Blavet, vigne et oliviers à Gardelly, à Paleison (f° 560-562v°). – Jean Octoul : terre au Pont du Prieur, à Paleison (f° 574v°-575v°). – Le Prieuré de Villepeys : terre à la Clavelède (f° 586). – Antoine Pourcin Mistralon : terre, vigne et figuiers aux Clapiers (f° 596v°-597). – Antoine Pourcin-Carros : maison à la rue de la Glacière, cellier au Portal-Caulier ou Caulet, terre, vigne et arbres fruitiers au « *Roucas de Palay* » (f° 598). – Peyronne, veuve de Maurinne, du Puget, terre au « *Prat-Carrat* » (f° 605v°). – Jean Baptiste Reynaud : terre à la Combe-Barbière (f° 618v°-619). – Antoine Roux, maçon : bastidon, « *jas* », terre, vigne et « *issarterie* » à Brodescure (f° 632). – Hoirs François Rigordy, chirurgien : maison à la rue Saint-Michel, terre aux Vergiers (f° 642). – Joseph Roudier, marchand : terre au Planet, vigne au Gresq (f° 655v°-657). – Joseph Sénéquier : terre à l'Espassier (f° 660). – Hoirs Joseph Suffret : « *issarterie* » à la Rocquaire et à Bougnon (f° 671). – Pierre Roux, de Joseph : maison à la Place du Saint-Esprit (f° 706), etc. – Répertoire alphabétique par noms de propriétaires.

**CC 13. (3 cahiers). – In-4°, 114 feuillets, papier.
1737. – Cadastre.**

Procès-verbal de « *la vuیدange des recours interjectés par les particuliers possédant biens au terroir dudit lieu et par ladite communauté de l'encadrement de leurs cottes* », dressé par Jean Roux et Etienne Gigoin, notaires royaux de Fréjus et Montferrat, experts à ce commis par les Procureurs du Pays, sur comparant des consuls. – Nouvelle estimation des biens de : François Bremond, ménager : terres et prés à Vaudouar (f° 5-7) ; – Vincent Dossolin : terre et pré à Villepeys, quartier de Fournet ; terre « *frontière apellée de Perrimond* » au Coulet-

Redon, territoire de Villepeys (f° 8). – Antoine Brunel : « *bastide, jas* », terre, vigne, oliviers et pré, à Fournel (f° 9) ; – Noble Emmanuel de Badier : « *Peu de terre, nouvellement agermie* », à Saint-Joseph ; terre, vigne, oliviers et arbres fruitiers à l'Isle (f° 28-30). – Jacques de Badier, seigneur de Verseilles et autres places, Commandeur de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant général des armées : « *bastide, jas, garene, pigeonier, jardin, cazal* » terre, pré, oliviers, figuiers et arbres fruitiers, aux Douanes (f° 37) ; – Jacques Cauvin, prêtre : « *bastide, jas, terre, vigne, oliviers, arbres fruitiers et pauvadour* », aux Clapiers (f° 54) ; – Jeanne Jaubert, épouse de Joseph Limogat : terre au Nougueiret (f° 58) ; etc.

CC 14. (Registre). – Grand in-folio, 471 feuillets, papier.

1759. – Cadastre par ordre alphabétique de noms de propriétaires.

Jean Attanoux, coseigneur de Roquebrune : terre aux Douanes, maison à la Place, terre au Nougareit, bastide, « *jas et courtil* » aux Combettes (f° 1-3v°). – Mathieu Abbe, d'André, ménager : maison à la rue de l'host de Cologne, bastide, « *jas* », écurie, « *pauvadour* », terre et oliviers à Pin de Roubin (f° 11). – Jeannet Abbe, de Jean, ménager : pré, terre et vigne à Paleison, quartier de Parpaillon, « *issarterie* » aux Clapiers et aux Sausses (f° 13v°). – Jean-Baptiste Allons, dit la Grandeur : « *cazal* » et terres à Pétignon, vigne à la Maurette (f° 23v°-24v°). – Sébastien André : maison et jardin à la Grande Rouguieye, terre et oliviers à la Valette, terre à Clavelède (f° 36). – Sébastien Aragon, ménager : écurie à la porte Saint-Eloi, partie de maison à la Glacière, terre au Camp de Floux, bastidon et terre aux « *Castaguiers* » (f° 36v°-38v°). – César Audiffred, de Draguignan, avocat : pré aux Garillans, « *issarterie* » à la Bouverie et aux Flacs (f° 41-43). – Joseph-Ignace Beuf, coseigneur de Villepeys : ferrage à la Pépinière, pré à la Signette, terre à la Cape, « *pauvadour* » aux Perrussiers, « *issarterie* » au Planet (f° 51-54). – Hoirs de Marc-Antoine Brunel, coseigneur de Villepeys : pré et terre au Loubet, jardin à Fons-Bousquette, terres à la Palud, à Tombe-Barril et au Défens (f° 64-66v°). – Jean Cauvin : maison à « *l'Androune de la Pépinière* », bastide, terre et vigne au Pas de Cinq sols (f° 119). – Pierre clavel, travailleur : terre et oliviers à Paleison, quartier du Château, maison à la rue Neuve, « *issarterie* » aux Arquets (f° 127v°). – François Calas, coseigneur de Villepeys : terre à la Cour, pré aux Molières (f° 142v°). – Noble Pierre de Badier, coseigneur de Roquebrune : bastide, écurie et terre à Camp-Redon et Peycolomp ; pré à Rouvé, terre aux Frayères, bastide et « *courtil* » aux Baux, terre au Planet, « *issarterie* » aux Sysnard de Pétignon (f° 146-150v°). – Le Conseiller de [Brun-]Boades, coseigneur de Villepeys : partie de bastide à la Boal de Challès, pré à la Gaillarde (f° 154-155). – Jean-François d'Espitalier, sieur des Tourres, coseigneur de Roquebrune : terres à Ressac et à La Lone, pré aux Courredours, terre aux Jonquiers, « *jas et courtil* » au Coulet de Moute (f° 155v°-158v°). – Noble François de Raymondis, seigneur de Combaud : terre au Perrussier (f° 159-160). – Marius Augustin Dossolin, seigneur du Revest : « *ferrage* » sous le Château, maison et jardin à la Grand'Rue, terre au Coulet-Redon (f° 162-163). – Joseph-Emmanuel Gaston, notaire royal : « *ferrage* » à Saint-Eloi, maison et jardin à la Grande Rouguieye, pré à Paleison, quartier du « *Cade* », terre et vigne à Plan-Farnier (f° 193v°-195v°). – Etienne Giraud : terre aux Frayières, « *issarterie* » à Beauconé et à l'Hubac d'Angily (f° 222v°). – Honoré Gandolphe, vignier de Bagnols : pré et terre à Paleison, quartier de Tardoune (f° 235v°). – Joseph Laudon, dit Ravonel : « *issarterie* » à la Fleitte, bastide et terre à Brodescure (f° 264). – Le Chapitre de Roquebrune (sic) : « *issarterie* » au quartier de Cannet (f° 274v°). – Hôpital Saint-Jacques : terres au Château-Breton et à la Cardone (f° 275-277). – Le Commandeur de Comps : bastide et « *jas* » à Bregançon, terre et mûriers aux Douanes (f° 277v°). – Hoirs Joseph Marenc : maison et écurie à la rue Saint-Antoine, terre au Gigerie (f° 299-300). – Jean Nègre : terre et vigne aux Murettes, « *issarterie* » à la Combe de Masse

(f° 319v°-320v°). – Jean-Baptiste Olivier, coseigneur de Roquebrune : pré au quartier de la Barque, « *jas et courtil* » au Pin de Roubin, maison à la Place Barbecane, « *pauvadour* » à Saint-Pierre (f° 323-328v°). – Henri Olivier, serrurier : terre à Prèdeinaud [Pré d'Einaud], « *issarterie* » au « *Gourg de Milon* » (f° 336v°). – Pierre-Emmanuel Rey, du Puget : bastide et écurie à Saint-Sauvadour (f° 387) ; etc. « *Sommaire total montant à 196 271 # 19 s 2 d* ».

CC 15. (Registre). – In-4°, 186 feuillets, papier.

Dernier tiers du XVIIIème siècle. – Cadastre par ordre alphabétique de propriétaires.

[Manque le commencement et la fin]. – Paul Abbe : partie de maison à la Place, maison à la grande Rouguière (f° 8). – Antoine Audibert, maréchal : partie de maison à la Grande-Rue (f° 10). – Hoirs de François Aragon : jardin au Puis commun. – Hoirs de Jacques Aragon : écurie à la rue du Pin, partie de maison à la Grande Rouguieye (f° 16). – Joseph Augier, prêtre : jardin à « *l'hort* » de Cologne, maison à la Place (f° 17). – Joseph-Ignace Aubert, apothicaire : partie de « *dabas* » de maison à la Grande-Rue, jardin au Puy commun (f° 17v°). – Marc-Antoine Brunel, coseigneur de Villepeys : jardin à Font-Bousquette (f° 32). – Jean-Baptiste Beuf, cordonnier : maison à la place des Pourtegues (f° 36). – Antoine Brunel, d'Antoine, dit « *l'Arlequin* » : maison au Portalet (f° 37). – Pierre-Joseph Castely, travailleur : partie de maison à la rue du Bourguet (f° 64). – Marius-Augustin Dossolin, seigneur du Revest : maison à la Grande-Rue (f° 71). – Joseph Estrayer, cordonnier : maison à la rue du Verger (f° 78). – Jean-Baptiste Gueibier : partie de maison à la Place de Barbesane, (f° 96v°). – Pierre-André Jaubert, seigneur du Revest : maison devant le Puy de la Place (f° 113). – Jean Martin des Grives : maison à la Placette du Saint-Esprit (f° 140). – « *Demoiselles* » Elisabeth et Gabrielle Perrache : maison et jardin à la rue du Bourguet (f° 153). – Balthazar Roudier, bourgeois : maison au Portalet, écurie à la rue des Sauses (f° 159v°). – François Ricaud, négociant : maison à la Grande-Rue (f° 167) ; etc.

CC 16. (Liasse). – 5 cahiers, in-4°, 133 feuillets, papier ; 7 cahiers, in-8°, 30 feuillets, papier ; 1 brochure, in-12°, 6 feuillets, imprimés ; 107 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin ; 6 imprimés ; 3 cachets.

1643-1789. – Affouagement, réallivrement et cadastre.

Copie de requête [sans date] en réduction d'affouagement adressée à la Cour des Comptes, basée sur ce que, depuis celui de 1471, « *les choses ont generalement changé, mais plus malheureusement audit Roquebrune, soit par le siege qu'elle souffrit [en] 1591, auquel mourut les deux tiers de son peuple et la moitié des maisons rasées que fit demeurer le terroir sans culture plusieurs annees* ». « *D'ailleurs la rivière d'Argens, qui traverse son terroir, a non seulement emporté une partie des terres, mais encores ravagé et ensablé beaucoup d'autres, remply son fonds de gravier, en façon que, pour peu de pluyes qui fasse, inonde et désolé le reste dudit terroir, comme font pareillement divers torrens qui y sont situés ...* » ; – Parcelle des vacations consacrées en qualité d'experts au réallivrement général par N. de Brenon, coseigneur de Roquebrune ; Esplandian Viallis, notaire et Mathieu Rambert (1657) ; – Extraits : d'acte d'obligation de 234 # au profit dudit Viallis pour ses vacations (1659) ; – d'arrêt du Conseil d'Etat enjoignant aux commissaires députés par la Province de dresser procès-verbal de l'état des derniers affouagements et des changements à y introduire (1662) ; d'ordonnance de l'Intendant et instructions pour la confection du papier terrier (1682) ; Rapport de recours du « *relivrement général* » (1685). – Verbal de recours contre les opérations cadastrales (1706) ; – Rapport de contre-recours de l'allivrement des biens de

noble Paul de Badier, coseigneur, dressé par Pierre Cauvin, avocat et Jean Beuf, députés (1707). – Déclaration du Roi ordonnant aux communautés de Provence de faire dresser de nouveaux cadastres en suite principalement de l'incursion de l'armée ennemie en 1707 et de la mortalités des oliviers en 1709 (1715) ; – Instructions aux inspecteurs et experts chargés de la confection des cadastres (1724) ; – Sommation à Pierre-Jean Auvely, bourgeois du Luc et à Louis Mazan, bourgeois de Solliès, de remettre le cadastre qu'ils s'étaient chargés d'établir pour Roquebrune (1727) ; – Requête en paiement de salaires pour un relevé cadastral établi par le greffier de la communauté et ordonnance de l'Intendant accordant 80 # pour ce travail (1751) ; – Délégation de Gaston de Brunel, notaire à Roquebrune, pour procéder à l'« *encadastrement* » d'une terre sise au quartier de Paleison, possédée par Joseph-Albert Durandy.

CC 17. (Liasse). – 14 pièces, papier.

1594-1764. – Taxes perçues au nom du Roi.

Droits de collecte et de latte. – Vente à la chandelle d'un droit de collecte dû par Antoine Palhier (1594). – Gagerie de meubles d'un « *conseilher et aministrateur de la maison commune* » pour défaut de paiement du droit de latte par ladite communauté (1613). – Lettres de N. Malespine, trésorier à la Viguerie, à Draguignan, informant les consuls de Roquebrune de l'abonnement au droit de latte contracté par ladite Viguerie (1703) ; etc.

CC 18. (Liasse). – 5 pièces, papier.

1620-1718. – Taxes perçues au nom du Roi.

Droits d'albergue, de cavalcade et autres droits domaniaux. – Requête présentée au lieutenant par Pierre-Jean Borrelly, avocat, résidant à Fréjus, lettres des Procureurs du Pays, etc, sur la perception de ces droits.

CC 19. (Liasse). 1 cahier in-8°, 11 feuillets, papier ; 11 pièces, papier (9 imprimés).

1637-1703. – Taxes perçues au nom du Roi.

Fouage, subside et taillon. – Rôle des habitants de Roquebrune soumis au fouage de 10 sous par famille (1637) ; – Extraits d'arrêts du Conseil d'Etat portant : affranchissement de la 22^{ème} partie et demie des héritages roturiers en faveur des acquéreurs des deniers du fouage et subside (1757) ; – défense de troubler les acquéreurs des affranchissements dans la jouissance des droits de fouage et subside (1659). – Lettres de grand sceau portant exécution des saisies faites aux communautés pour le paiement du même droit (1663). – Lettre-circulaire des Procureurs du Pays sur les abus commis dans l'exaction des deniers du fouage, subside et taillon (1703) ; etc.

CC 20. (Liasse). 1brochure in-8°, 8 feuillets, papier ; 37 pièces, papier (17 imprimés).

1620-1788. – Taxes perçues au nom du Roi.

6^{ème}, 8^{ème}, 10^{ème}, 20^{ème}, 50^{ème} deniers, droit de confirmation, création de rentes ; etc. – Extraits : de commission des commissaires députés par le Roi pour la revente de son domaine en Provence (1620) ; – d'arrêts du Conseil d'Etat et du Parlement de Provence sur

l'affranchissement de la 22^{ème} partie des biens roturiers (1657). – Circulaire de l'Intendant relative à l'envoi de l'édit de création de 1.400.000 # de rentes viagères (1690) ; – Extraits d'arrêt du Conseil d'Etat : règlementant le recouvrement du 6^{ème} denier ecclésiastique et laïque (1702) ; – permettant de payer en 2 termes par an le 10^{ème} sur les biens nobles, roturiers et affranchis, maisons, capitaux et rentes constituées, industrie, en considération des pertes occasionnées par la guerre en Provence ; – Lettre-circulaire de l'Intendant Lebreton fixant à 538 # la part contributive de la commune sur les 500.000 # à prélever du chef du 10^{ème} (1711) ; – Déclaration du Roi : concernant l'extinction et suppression de 4 sous par livre sur les fermes générales et particulières (1717) ; – réglant le mode de recouvrement du droit de confirmation et extrait d'arrêt du Conseil d'Etat (1723) ; – Lettres : des receveurs de la Viguerie relative à la répartition de l'abonnement du cinquantième sur les communautés (1727) ; – des consuls de Draguignan sur l'augmentation du 20^{ème} royal (1758) ; – Lettre-circulaire de l'Intendant N. de La Tour, relative à la perception des 20^{èmes} des revenus des hôpitaux ; – autre lettre de N. Isnard, d'Aix, sur une augmentation d'abonnement auxdits droits (1788) ; etc.

CC 21. (Liasse). 1 cahier in-4°, 4 feuillets, parchemin ; 30 pièces, papier (12 imprimés) ; 1 pièce, parchemin ; 3 cachets.

1638-1782. – Taxes perçues au nom du Roi.

Francs-fiefs, biens allodiaux, nouveaux acquêts, droits d'amortissement. – Extrait des registres de la Chambre des francs-fiefs et nouveaux acquêts de Provence concernant le paiement de ces droits par les chapelains, hôpitaux, « *maladeries* », chapitres, confréries et autres « *possédans biens non payant décimes* » et dont ils se croyaient exempts (1638) ; – Lettre-circulaire des Procureurs du Pays sur la levée du droit de nouvel acquêt, réglé d'après le revenu d'une année sur 20 (1672) ; – Extrait d'ordonnance des commissaires des domaines du roi en Provence prescrivant aux consuls la remise du dénombrement des biens allodiaux (1684) ; – Exploit de commandement et de saisie de fruits contre Louis Attanoux, seigneur de Roquebrune, pour défaut de paiement du droit de franc-fief (1703) ; – Extrait d'arrêt du Conseil d'Etat ordonnant que les gens de main-morte et les particuliers possédant fiefs et autres biens nobles seront tenus de faire juger leurs oppositions aux rôles arrêtés au Conseil dans deux mois (1714) ; – Lettre de N. Braquety, d'Aix, relative à une demande en modération du droit d'amortissement perçu sur la maison claustrale de Roquebrune (1718) ; etc.

CC 22. (Liasse). 35 pièces, papier ; (20 imprimés) ; 3 cachets.

1698-1706. – Taxes perçues au nom du Roi.

Prestation d'hommages. – Exploits de commandements en prestation d'hommages, de saisie et de séquestre de fiefs entre les mains des consuls de Roquebrune contre divers possédant fiefs audit lieu : François Brunel, coseigneur du Revest, Jean Raynaud et Jean Gaybier, coseigneurs de Roquebrune, Alexandre de Mezmier, coseigneur du Revest, Jean Baptiste Peyssonel ; – requêtes des consuls en décharge de séquestre des rentes saisis à ce dernier ; exploits de commandement en expédition d'objets saisis ; – lettre du Prieur du Thoronet au sujet de la main levée de saisies obtenue par l'abbaye, à la charge de justifier dans trois mois de la prestation de foi et d'hommage (1698-1706) ; – Acte de prestation d'hommage d'une portion de terre et seigneurie de Roquebrune (1775).

**CC 23. (Liasse). 1 brochure in-4°, 6 feuillets, papier ; 5 imprimés ; papier.
1666-1777. – Taxes perçues au nom du Roi.**

Extraits d'arrêts du conseil d'Etat : sur la jouissance et revenus des domaines et droits domaniaux (1666) ; – ordonnant de représenter à l'Intendant les récépissés des sommes payées aux traitants ou à leur commis (1711) : – Ordonnance de l'Intendant, N. Lebret, sur le recouvrement des deniers publics (1715) ; etc.

**CC 24. (Liasse). 41 pièces, papier ; 16 imprimés ; 3 cachets.
1683-1781. – Taxes perçues au nom du Roi.**

Contrôle des actes, petit sceau, insinuations laïques, papier timbré. – Exploit d'assignation, requête des Procureurs du Pays et extrait d'arrêt de la Cour des Comptes concernant la délivrance par le trésorier de Besse d'une quittance de 4 # sur papier non timbré (1683-1684) ; – Extrait d'arrêt du Conseil d'Etat permettant aux marchands, négociants et autres de continuer à se servir des registres de papier marqué au timbre du précédent fermier (1687) ; – Lettres : des Procureurs du Pays annonçant une prorogation de délai pour les insinuations laïques des actes de succession ; – des consuls de Draguignan concernant la répartition de 7 550 # qu'avait à supporter la Viguerie sur le contingent des droits de contrôle, petit sceau et insinuations laïques (1706) ; – Supplique des maires et consuls d'Aix et ordonnance de l'Intendant pour réprimer les abus commis dans la perception de ces droits (1708) ; – Lettre-circulaire des Procureurs du Pays relative à l'établissement d'un directeur chargé de la perception de ces mêmes droits (1711) ; – Supplique d'Henri Gautier, trésorier des Etats de Provence à l'Intendant et ordonnance de celui-ci enjoignant aux notaires de faire contrôler leurs actes et d'en payer les droits aux receveurs ou commis à ce délégué (1722) ; – Lettres : de N. Isnard, d'Aix [procureur de la communauté] relative au sursis accordé pour le paiement du droit de contrôle des délibérations (1727) ; – des maires-consuls de Draguignan, chefs de Viguerie, sur l'assujettissement des registres des fermiers des communautés à la formalité du timbre (1781) ; – Etat de répartition des droits de contrôle des actes, petit sceau et insinuations sur les communes de la Viguerie : Roquebrune y est comprise pour 243 # 3 sous (18ème siècle) ; etc.

76

**CC 25. (Liasse). 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 10 pièces, papier.
1715-1716. – Comptes divers. – Contrôle des actes des notaires et insinuations laïques.**

François Gueibier, bourgeois, commis buraliste.

Chargement	809 #	14 s	7 d
Déchargement	675 #	6 s	1 d
Reliquat	134 #	8 s	6 d

Recettes. – Montant du contrôle des actes des notaires, 607 # 19 s ; – Droit des insinuations laïques, 63 # 10 s 9 d ; etc. – Dépenses. – Paiements effectués à N. Malespine de Draguignan, receveur des droits de contrôle des actes des notaires et insinuations laïques, 27 # 9 d ; – Achat de 8 feuilles de papier timbré à 2 s 6 d l'une, nécessaires au registre des insinuations laïques, 1 # ; – Baux : de la banque de la boucherie, 1 # ; – de la banque de la boulangerie 2 # ; Payé aux auditeurs et impugneurs de ce compte, 18 # ; – Mandats de paiements.

CC 26. (Liasse). 2 cahiers in-8°, 8 feuillets, papier ; 3 brochures in-8°, 14 feuillets, papier ; 95 pièces, papier (38 imprimés) ; 9 pièces, parchemin ; débris de cachets. 1644-1758. – Taxes perçues au nom du Roi.

Offices de greffiers, d'experts jurés, trésoriers, courtiers et commissaires des vins, contrôleurs des deniers communs et patrimoniaux, maires et assesseurs, capitaine et lieutenant des bourgeois ; d'auditeurs, examinateurs et rapporteurs des comptes des communautés ; de jurés crieurs ; conseiller du Roi, garde-scel des sentences, jugements et autres actes de « *l'hostel dudit lieu* » ; d'arpenteur royal héréditaire ; de subdélégué de l'Intendant ; greffier enregistreur et contrôleur des contrats des gens de mainmorte laïques ; lieutenant de maire ; greffier alternatif ; juge gruyer, etc. – Edit du Roi portant création de trésoriers dans toutes les villes et communautés de Provence (1691) ; Provision de l'office de courtier et commissaire des vins en faveur de Balthazar Perreimond ; quittances ; tarif des droits à percevoir sur les vins, cidres, eau-de-vie et liqueurs ; extrait d'arrêt du Conseil d'Etat contenant règlement des fonctions de courtiers et commissionnaires des vins (1691-1692) ; – Edit du roi portant création de maires perpétuels et d'assesseurs dans les hôtels des villes et communautés du royaume (1692) ; – Lettre-circulaire de N. Lebret, Intendant de Provence, engageant les consuls de Roquebrune à acquérir, à l'instar des autres communautés, les offices de contrôleurs des deniers patrimoniaux, dons et octrois, créés par édit du mois de mars 1694 (1694) ; Quittance de cet office : 2 750 # ; – quittances des offices d'un capitaine et d'un lieutenant : 250 # (1696) ; – Extrait d'acte de vente de l'office de greffier-secrétaire de la communauté, moyennant 400 # (1697) ; – Lettre-circulaire des Procureurs du Pays concernant la liquidation des offices d'auditeurs, examinateurs et rapporteurs des comptes des communautés, révoqués par déclaration du roi du 4 mars 1698. – Quittance de l'office de Conseiller du Roi, garde-scel des sentences, jugements, ordonnances et autres actes de « *l'hostel dudit lieu* » : 230 # (1702) ; – Extrait d'arrêt du Conseil d'Etat défendant aux commis chargés du recouvrement des ventes d'offices de percevoir des augmentations de gages pour expédition de quittances (1706) ; – Lettre de l'Intendant réclamant la quittance de l'office de lieutenant de maire, acquis au prix de 1 000 # (1711) ; – Etat des offices municipaux à vendre dans la Viguerie (1722) ; – Edit du roi portant suppression de ces offices (1724) ; – Lettre de N. Isnard relative à l'abonnement des offices de receveurs (1727) ; – Lettre-circulaire des Procureurs du Pays sur la répartition, à quotité de feux, de 900 000 # pour remboursement des offices municipaux : contingent de la commune : 3 900 # (1758) ; etc.

CC 27. (Cahier). – In-8°, 44 feuillets, papier. 1682-1683. – Taxes perçues au nom du Roi.

Compte-rendu par Jean Lacroix, chirurgien, 1er consul de Roquebrune, comme séquestre des rentes des fours du lieu saisies à Gaspard de Badier, coseigneur de Roquebrune, rentier, en qualité de bien tenant de feu Gilbert de Badier, en son vivant trésorier général des Finances de Provence, débiteur de 484 # 12 s envers François Guerry, préposé au recouvrement des 200 000 # accordées au Roi par délibération de 1681 pour l'extinction de la recherche des comptables et gages intermédiaires.

CC 28. (Liasse). – 112 pièces, papier (40 imprimés) ; 3 cachets. 1694-1789. – Taxes perçues au nom du Roi.

Capitation. – Lettres-circulaires de l'Intendant contenant des instructions sur la manière d'effectuer le dénombrement, notamment sur les catégories à établir : première catégorie ecclésiastiques séculiers ou réguliers ; seconde, gentils-hommes ; troisième, bourgeois, avocats, médecins et autres gens vivant de leurs rentes et noblement ; quatrième, marchands et négociants, avec distinction de ceux vendant en gros, de ceux débitant au détail ; cinquième, les artisans ; sixième, les fermiers, mégères et ménagers ; septième « *travailleurs et autres gens de journées* » ; huitième, les « *pauvres mandians* » ; à la fin de l'état, récapitulation du nombre des ecclésiastiques, gentilshommes, de feux ou maisons, de celui des chefs de famille, des femmes et veuves, des fils et filles non mariés, des valets et servantes et des « *pauvres mandians* » (1695) ; – Extrait d'ordonnance du même Intendant enjoignant aux trésoriers de la capitation de 1701 et 1702 de rendre leurs comptes dans un délai de 2 mois (1703) ; – Instructions sur l'établissement du dénombrement de 1704 ; – Extrait du compte de la capitation de 1707 : recette, 1 081 # 13 sous ; dépenses, 1 062 # 18 sous 3 deniers (1710) ; – Extraits d'arrêt du Conseil d'Etat accordant remise de 2 sous par livre aux particuliers ayant acquitté leur capitation de 1716 dans le courant de l'année (1716) ; exemptant de ce même droit les acquéreurs de rentes créés par édits de 1708 et 1709 (1717) ; – Lettres-circulaires de l'Intendant fixant le montant de la capitation en 1723 à 450 000 # pour la commune (1722) ; en 1759 à 700 000 # pour la Province et à 1 050 # pour la commune (1758) ; – en 1788 à 5 000 000 # pour la Province et à 1 050 # pour la commune, etc.

CC 29. (Liasse). – 1 cahier in-4°, 16 feuillets, papier ; 1 cahier in-8°, 24 feuillets, papier. 1695. – Taxes perçues au nom du Roi.

Capitation. – « *Dénombrement des maisons, chefs de famille et personnes sans exception* » en résidence à Roquebrune, dressé en exécution d'une lettre de l'Intendant du 15 décembre 1694 : maisons : 318 ; familles : 432 ; habitants : 1669.

CC 30. (Liasse). – 1 cahier in-4°, 4 feuillets, papier ; 30 pièces, papier. 1716-1720. – Comptes des fermiers de la capitation.

Vincent Dossolin, fermier.

Chargement	587 #	0 s	0 d
Déchargement	684 #	4 s	4 d
Déficit	97 #	4 s	4 d

Recettes. – Remise de moitié de la capitation accordée par Sa Majesté, 587 #. – Dépenses. – Paiement du même droit au receveur de la Viguerie, 684 # 4 s 4 d. – Transcription d'arrêté de compte de l'Intendant (1720). – Exploits de non valloir des redevables indigents contre Louis Couze, apothicaire, Thérèse Gautier, Honoré Besson, Jacques Inguibert ; etc.

CC 31. (Liasse). – 1 cahier in-4°, 6 feuillets, papier. 1617-1720. – Comptes des fermiers de la capitation.

Vincent Dossolin, fermier.

Chargement	587 #	0 s	0 d
Déchargement	680 #	1 s	8 d
Déficit	93 #	1 s	8 d

Recettes. – Remise de la moitié de la capitation accordée par Sa Majesté, 587 #. – Dépenses. – Paiement de ce même droit au receveur de la Viguerie, 680 # 1 s 8 d. – Compte arrêté par l'Intendant N. Lebret (1720).

**CC 32. (1 cahier). – In-8°, 4 feuillets, papier.
1719-1722. – Comptes des fermiers de la capitation.**

Taxe perçues au nom du Roi. – Balthazar Mouis, associé de Jacques Ollivier.

Chargement 1 764 # 15 s 0 d

Déchargement 1 777 # 1 s 8 d

Déficit 12 # 6 s 8 d

Recettes. – Capitations de 1719, 587 # 15 s ; 1720, 589 # ; 1721, 589 #. – Dépenses. – Paiement dudit droit aux receveurs des deniers du Roi et du Pays, 293 # 17 s 6 d ; – Députation à Draguignan pour effectuer ledit versement, 3 # ; – Droit d'exaction de 284 # 1 s 7 d ; 9 # 15 s 11 d ; etc.

**CC 33. (Liasse). – 1 brochure in-8°, 7 feuillets, papier ; 5 pièces, papier (2 imprimés).
1706-1777. – Taxes perçues au nom du Roi.**

Lettre de N. Giraud La Garde, de Draguignan [subdélégué de l'Intendance ?], relative à l'établissement d'un droit de 30 sous par « muid » [268 lit. ?] d'eau de vie (1706) ; – Lettre-circulaire des Procureurs du Pays concernant la levée des droits sur les huiles (1715), etc.

**CC 34. (Liasse). – 9 pièces, papier (5 imprimés).
1662-1780. – Taxes perçues au nom des seigneurs.**

Droits de péage, leyde et pulverage, lods. – Extrait d'arrêt du Parlement de Provence portant règlement sur l'exaction des droits de péage (1662) ; – Lettre des consuls de Draguignan, chefs de Viguerie, demandant les noms des personnes chargées de la perception des droits de péage, leyde et pulverage (1685) ; – Extrait d'arrêt du Conseil d'Etat ordonnant aux seigneurs, engagistes ou particuliers, propriétaires et fermiers, de fournir des copies de leurs titres et baux des droits de péage, bacs, passages, « *chausseages* » (1709). – Lettre-circulaire des Procureurs du Pays sur les abus commis dans la perception de ces droits (1727) ; – Consultation sur le taux auquel devait être payés le droit de lods de parties de maisons acquises par la communauté (1780) ; etc.

**CC 35. (Liasse). – 1 cahier in-4°, 6 feuillets, papier ; 13 pièces, papier (4 imprimés).
1703-1732. – Taxes perçues au nom de la Province.**

Lettre-circulaire des Procureurs du Pays relative à la faillite de N. Creyssel, ancien trésorier de la Province, s'élevant à un passif de plus de 1 million de livres (1703) ; – Lettre des receveurs de la Viguerie de Draguignan insistant sur l'entier paiement des impositions « *parce que la province a besoin de grosses sommes pour les affaires du Roy et entre autres pour l'armement de quatorze galleres.* » (1707) ; – Compte des impositions de la Province arrêté entre les receveurs de la même Viguerie et les consuls de Roquebrune, au chiffre de 48 907 # 6 s 4 d dont la commune a été reconnue débitrice (1711) ; – Lettre-circulaire annonçant

la fixation de l'imposition à 160 # 5 sous par feu (1717) ; – Convention entre la Province et noble André-Georges Dugrou et Henri Gautier portant prorogation du contrat de bail de la charge de la trésorerie générale des Etats de Provence (1722) ; etc.

CC 36. (Liasse). – 14 cahiers, in-8°, 62 feuillets, papier ; 25 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1620-1782. – ~~Taxes perçues au nom de la commune.~~

Rêve sur le pain, vin et huile. – Extraits : de délibérations communales sur l'imposition de ce droit (1620-1664) ; – d'actes de baux à ferme (1653-1782) ; etc.

CC 37. (Liasse). – 25 pièces, papier.

1700. – Comptes des fermiers de la rève du pain.

Joseph Daujan, fermier.

[Manque le compte]. – Mandats et quittances : logement d'un capitaine du régiment de la Forest, 8 # 14 sous. – « *Fres et louiaus cousts* » de l'office de maire, 50 # 5 s 2 d ; – compte des réparations au clocher, 100 # ; – Gages « *d'intendant et repoiseur* », 7 # 4 sous ; etc.

CC 38. (Liasse). – 16 pièces, papier.

1737. – Comptes des fermiers de la gabelle du pain, vin et huile.

80

Paul Inguibert, fermier.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : solde de gages pour « *conduite de la barque* », 15 # ; – Honoraires : des députés pour le dépouillement des cotes modifiées par le verbal de recours, 18 # ; des experts commis à la « *vuidange du recours du cadastre ...* », 100 # ; – Fournitures aux « *étrangers qui ont fait offre à nostre taille* », 40 # 19 sous ; etc.

CC 39. (Liasse). – 7 pièces, papier.

1746-1747. – Comptes des fermiers de la gabelle du pain, vin et huile.

Jean Baptiste Bremond, fermier.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : pour avoir « *recommodé imparfaitement le ressort du pied de biche de l'orloge* », 12 sous ; – Voyage d'un porteur expédié de Draguignan avec une circulaire des Procureurs du Pays prescrivant des feux de joie à l'occasion de la conquête d'Anvers, 10 sous ; etc.

CC 40. (Liasse). – 1 cahier, petit in-4°, 6 feuillets, papiers ; 7 cahiers, in-8°, 36 feuillets, papier ; 24 pièces, papier ; parchemin.

1641-1789. – ~~Taxes perçues au nom de la commune.~~

Fermes de la boulangerie et de la boucherie. – Extraits d'actes de baux de ces fermes, copies de sommations, etc.

CC 41. (Liasse). – 31 pièces, papier.

1734-1759. – Comptes des fermiers de la boulangerie ; pièces isolées.

Pierre Ricaud, André Rigordy, Paul Gentil, François Christine.

Mandats et quittances : Quartier de gages pour conduite de l'horloge, 12 # 10 sous ; – Solde de paiement pour la conduite de la barque, 6 # ; – Acompte des gages du valet de ville, 12 # 10 deniers ; – Réparations au pont des Arcs, 45 # ; – Paiement 7 035 livres (?) de farine, 304 # ; – Voyages d'un délégué en divers quartiers ruraux « *pour faire venir des muletz* » pour porter des équipages du régiment de Béarn, 1 # 8 sous ; etc.

CC 42. (Liasse). – 5 cahiers, in-8°, 20 feuillets, papier ; 11 pièces, papier.

1658-1732. – Taxes perçues au nom de la commune.

Rêve sur le poisson frais et salé. – Extraits de délibérations portant vote de cette imposition.

CC 43. (Liasse). – 7 pièces, papier.

1699-1700. – Compte des fermiers de la rêve du poisson frais et salé.

Antoine Beuf, fermier.

(Manque le compte le compte). – Mandats et quittances : Remboursement de créances à : François Brunel, prêtre du lieu, 120 # (1699) ; – Jean Perraimond, bourgeois, 56 # ; François Brunel, consul (1700) ; etc.

CC 44. (Liasse). – 6 pièces, papier.

1709. – Compte des fermiers de la rêve du poisson frais et salé.

François Inguimbert, fermier.

(Manque le compte). – Quittances d'acomptes délivrés par le Maire sur le montant de cette ferme.

CC 45. (Liasse). – 9 pièces, papier.

1733-1735. – Compte des fermiers de la rêve du poisson frais et salé.

Jean Martin, fermier.

(Manque le compte). – Quittances : Contrôle du bétail de cette ferme, 14 # 14 s 8 d ; – Quartier de gages pour conduite : de la barque 6 # 10 d ; – de l'horloge 12 # 10 s ; – Honoraires du second consul, 42 # ; etc.

CC 46. (Liasse). – 5 pièces, papier.

1737. – Compte des fermiers de la rêve du poisson frais et salé.

Pierre Laudon, tailleur d'habits, fermier.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : Fournitures diverses au corps de garde de 3 compagnies cantonnées à Roquebrune, 34 # 12 sous ; – Acompte des gages du barquier, 7 # 11 sous ; etc.

CC 47. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 48 feuillets, papier ; 5 pièces, papier.

1612-1614. – Compte de la ferme du cinquain.

Jean Bellegran, exacteur.

Chargement 774 # 23 s 0 d

Déchargement 233 # 20 s 0 d

Reliquat 541 # 3 s 0 d

Recettes. – Reçu : 58 charges, 5 hémines, 1 « *sivadier* » « *mescle* » ; 163 charges 1 coupe (26 112 lit) de vin ; etc. – Dépenses. – Frais et dépend « *faicts a ladicté levée* », cent charges (16 000 lit) de blé ; – « *se descharge le comptable de cinq charges, 1 coupe (832 lit) vin que ce sont gastées et ne sont peult vendre* » ; pour « *les toneaux du vin* », 2 charges (320 lit). – Vente de 145 charges, 1 coupe à 8 florins la charge (160 lit) ; etc.

CC 48. (Liasse). – 13 cahiers, in-8°, 66 feuillets, papier ; 47 pièces, papier (1 imprimé) ; 1 pièce, parchemin.

1636-1786. – ~~Taxes perçues au nom de la commune.~~

Impositions du tiers, du quatrain, du cinquain, du sixain, du dizain et du douzain sur les fruits. – Extrait de délibération communale votant pendant 4 années, une imposition d'un cinquain sur les grains, légumes, fourrages, « *meilhets* » et raisins (1636) ; – Cahier des charges de cette ferme (1662) ; – « *Extrait d'acte pourtant compte* » de l'imposition d'un quart sur les fruits (1667) ; – Procès-verbaux d'enchères de l'imposition du tiers sur les blés (1710) ; – Extrait de délibération communale relative aux contestations élevées entre les fermiers du sixain et une très grande partie des habitants au sujet des herbages d'hiver, tels que « *pasquiers, desvendudes, pauvadours, aires, méjans de vigne* » et jardins de la campagne (1763) ; – Option des fermiers des impositions en fruits pour le dixain sur les « *issarteries roturières et taillables* » de Roquebrune, Paleison et Villepey (1775) ; etc.

CC 49. (Liasse). – 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 27 pièces, papier.

1637. – Compte des fermiers du cinquain.

Etienne d'Authier, seigneur du Coulet, adjudicataire.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : subsistance d'une compagnie de soldats pendant 16 jours, 80 # 10 sous ; – « *Facture de deus casarnets* », 3 # 12 sous, – Solde d'impositions, 536 # ; – Vacation consacrée pendant 6 jours à la « *rante du cinquain* », 19 écus ; etc.

CC 50. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 17 pièces, papier.

1666. – Compte des fermiers du quatrain.

Joseph Brunel, caution de François Rambert, fermier.

(Manque le compte). – Quittances : remboursement d'un capital de 1 000 # avec intérêts à Antoine Castillon, procureur au siège de Draguignan. – Arrérages d'intérêts dus : aux religieuses du monastère Saint-Bernard, de Fréjus ; à celles de Sainte-Catherine de Sienne ; de la même ville, 1 200 # ; – Quartier d'impositions du taillon, 208 # 18 sous ; etc.

**CC 51. (Liasse). – 26 cahiers, in-8°, 122 feuillets, papier ; 110 pièces, papier.
1667-1670. – Compte des fermiers du quattrain.**

Joseph Brunel, coseigneur de Roquebrune et François Rambert, associés.

(Manque le compte). – Quittances : Transport de hardes d'officiers, du Luc à Roquebrune, 3 # et demi ; – Arrérages d'intérêts dus à : N. Barjac, 16 # 16 s 4 d ; – N. Magniol, 34 # 12 s 6 d ; – aux religieuses Sainte-Catherine de Fréjus, 1 200 # ; Gages annuels du « *repesadeur* », 7 # 4 sous ; etc.

**CC 52. (Liasse). – 44 pièces, papier.
1680. – ~~Taxes perçues au nom de la commune.~~**

Comptes des fermiers de l'imposition du quattrain. – Joseph Ricaud, marchand de Draguignan, adjudicataire. (Manque le compte). – Mandats et quittances : Arrérages d'intérêts dus à Honoré Emeric, de Fréjus, 13 # 9 s ; aux religieuses Sainte-Catherine de Sienne, de la même ville, 1 156 # 6 s ; – Réparations à la maison du Saint-Esprit, « *où la communauté tient ses assamblées et que la junesse du lieu occupe pour les escolles* », 67 # 10 s ; etc.

**CC 53. (Liasse). – 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 10 pièces, papier.
1659. – Comptes des fermiers du piquet, alias du dixain.**

François Rambert, fermier.

(Manque le compte). – Quittances : quartier d'imposition de la Viguerie, 26 # 5 s ; – Remboursement de 50 # à Antoine Brunel ; etc.

**CC 54. (Liasse). – 5 cahiers, in-8°, 24 feuillets, papier ; 28 pièces, papier (2 imprimés) ;
débris de cachets.
1637-1785. – ~~Taxes perçues au nom de la commune.~~ – Capage.**

Requête des consuls au lieutenant et lettres de contrainte en paiement d'une imposition de 10 sous par famille (1637) ; – compte de cette imposition établie sur 358 feux (1640). – Extraits : des registres de la Cour des Comptes annulant les contraintes décernées en paiement des rêves, impositions, capages, etc (1650) ; – de délibération communale portant imposition d'un écu par famille (1655) ; – actes de baux de cette ferme (1643-1663) ; – Extrait d'ordonnance du lieutenant du sénéchal de Draguignan, comparants, extraits de délibérations communales, requêtes, etc. concernant le rejet d'un article pour frais de députation dans le compte d'Etienne Jean Pascal, négociant de Draguignan et associés, fermiers du huitain (1774-1787) ; – d'arrêt de la Cour des comptes défendant aux communautés de lever des capages sans son autorisation (1781) ; etc.

**CC 55. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 3 pièces, papier.
1643-1706. – ~~Taxes perçues au nom de la commune.~~ – Ferme du « *censelage* ».**

Extrait d'acte d'association de divers à cette ferme (1643) ; – Requête du fermier de la rève « *du grand escandail* » à la Cour des comptes en paiement du poids de 318 quintaux (12 720 kg)

80 livres (38,400 kg) de foin envoyé à Antibes, à titre de part contributive de la communauté (1706) ; etc.

CC 56. (Liasse). – 8 cahiers, in-4°, 40 feuillets, parchemin ; 29 cahiers, in-8°, 185 feuillets, papier ; 76 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin ; débris de sceau.
1607-1732. – ~~Taxes perçues au nom du Roi.~~ – Tailles.

Cahier des charges, procès-verbaux d'enchères, actes de baux et extraits d'arrêtés d'homologation.

CC 57. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 6 cahiers, in-8°, 30 feuillets, papier ; 13 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.
1607-1733. – ~~Taxes perçues au nom du Roi.~~ – Tailles.

Extraits de délibérations et lettres-circulaires des consuls de Roquebrune aux possédants biens forains en résidence à Draguignan relatives à diverses impositions de tailles.

CC 58. (Liasse). – 3 brochures, in-8°, 28 pages, imprimées ; 1 imprimé, papier.
1676-1774. – ~~Taxes perçues au nom du Roi.~~ – Tailles.

Extrait d'arrêt du Conseil d'Etat déférant aux lieutenants et, en cas d'appel à la Cour des Aides, la connaissance des causes concernant les tailles (1687) ; – Lettres patentes du Roi dispensant les bureaux de saisies mobilières pour paiement de taille de la garde des bestiaux séquestrés (1682) ; – Extrait d'arrêt du Conseil d'Etat exemptant des droits de formule et contrôle les contraintes et premiers commandements et paiement desdites tailles (1774) ; etc.

CC 59. (5 cahiers). – In-4°, 108 feuillets, papier.
1592-1595. – ~~Taxes perçues au nom du Roi.~~ – Tailles.

« *Cazarnets* » de la taille de : 4 écus par livre (1592) ; – 1 charge (160 lit) de blé par livre, plus 6 liards par florin pour droit de collecte (1594) ; – 20 écus par livre, plus 6 liards par florin pour droit de collecte ; – 4 charges (640 lit) de blé par livre, plus 6 liards pour droit de collecte (1595).

CC 60. (Registre). – In-4°, 266 feuillets, papier.
1604-1620. – [Arrérages de] Tailles.

Compte des recettes par mois et par années effectuées sur états de redevables par Raphaël Aimar, de Draguignan (1604-1608). – Cotes : de Jean Ripert, 2 écus 30 sous ; du « *Prioure de l'esglise* », 3 écus 22 s 6 d ; etc. (f° 6v°). – 1605. – Cotes de : noble Jean de Romans, 152 écus 30 sous ; « *Monsieur de St Raphaël* », 96 écus 52 sous (f° 47) ; etc. – Dépenses, par mois et années aussi sous le titre : « *Descharges et issue du compte donné cy-devant par entrée ou seront descriptz les payements faictz par ledict Mr Aymar aulx creantiers de ladite communauté de Roquebrune couchés en son Estat* ». – 1604. – « *Louaige* » d'un « *granyer ou les bledz de quelques particulliers que ont estés prins pour affayres de ladite communauté et y*

avoient estes repposes », néant (f° 139). – 1605. – Quartiers d'impositions : du taillon, 13 écus 12 sous 3 deniers ; des deniers du roi, 23 écus 57 sous 9 deniers (f°198) ; etc. – Procès-verbal de vérification (1620).

CC 61. (Liasse). – 10 cahiers, in-4°, 316 feuillets, papier ; 13 cahiers, in-8°, 331 feuillets, papier ; 10 pièces, papier.

1604-1711. – ~~Taxes perçues au nom du Roi.~~ – Tailles.

« *Cazarnets* » états de restes à recouvrer et des cotes des contribuables. « *exigat* » ; – Récépissés de cazarnets délivrés par les fermiers ; etc.

CC 62. (Cahier). – In-4°, 42 feuillets, papier.

1638. – ~~Taxes perçues au nom du Roi.~~ – Tailles.

« *Cazarnets* » de l'imposition d'une charge de blé par livre tant sur les biens des habitants et forains que sur le bétail « *faict par commandement et ordre (?) de Mr le prevost Artaud pour empescher un enlevement de tous les grains* ».

CC 63. (Registre). – In-8°, 811 feuillets, papier.

1640-1667. – ~~Taxes perçues au nom du Roi.~~ – Tailles.

Verbal et état général des restes de tailles dus en principal et intérêts à la communauté par les possédants biens du lieu « *et ses terroirs, avec la compensation d'icelles sur les sommes que ladite communauté leur doibt, designées et liquidées dans les verbals des liquidations des prests, saisies et logemens des gens de guerre, faicts et dressés par Mr François Attanoux* », docteur en médecine dudit lieu et autres députés par délibérations du conseil des 8 janvier 1640 et 2 juillet 1656. – « h Mr Raphel Aimar, conseiller au siège de Draguignan 1637. Par l'estat de la taille de 8 +/co par # de 1637 Appert que les 50 de Mr le conseiller Aimar cotees # XXIIIJ qu'on iz doibvent pour reste septante deux escus treise sols,

Cy	72 +/cc	13 s	
Collette	3 +/10	0 s	6d
Interests doubles	72 +/co	13 s	
Commandement		2 s	6 d
Sr ledit article	147 +/cc	29 s	

CC 64. (Liasse). – 5 cahiers, in-4°, 84 feuillets, papier ; 5 cahiers in- 8°, 87 feuillets, papier ; 4 pièces, papier.

1657-1788. – ~~Taxes perçues au nom du Roi.~~ – Tailles.

Rôles, cadastres, « *cadastrous* » et extraits des cadastres des bestiaux et ruches à miel sujets au paiement des tailles (aucun de ces documents ne contient de récapitulation).

CC 65. (Registre). – In-4°, 334 feuillets, papier.

1709-1713. – ~~Taxes perçues au nom du Roi.~~ – Tailles.

Etat de restes à recouvrer, y compris le droit de collecte.

CC 66. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 136 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier.

1720-1726. – Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles.

« *Cazarnets* », « *exigat* » et états de restes de tailles sur les maisons, jardins, « *pauvadours et issarteries* ».

CC 67. (Liasse). – 3 cahiers, in-4°, 18 feuillets, papier ; 15 cahier, in-8°, 90 feuillets, papier ; 178 pièces, papier ; 3 cachets.

1614-1759. – Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles.

Note de paiements effectués sur le produit dudit impôt. – Extraits de délibérations et de requêtes à la Cour des comptes en autorisation d'imposer des tailles (1614) ; – Certificats des immeubles sujets aux tailles possédés par l'hôpital (1638) ; – Procès-verbal de vérification et liquidation d'arrérages de tailles dus à la communauté (1661) ; – Compte et liquidation de tailles, restituées à noble Gaspard de Badier, « *majeur seigneur* » de Roquebrune (1673) ; – Extrait de sommation relative à une diminution de cote des biens taillables (1676) ; – Acte de liquidation des tailles des coseigneurs (1683) ; – Lettre-circulaire des Procureurs du Pays concernant l'affranchissement de tailles des biens roturiers des communautés et particuliers jusqu'à concurrence de 30 000 # (1696) ; – Verbal de liquidation des tailles payées par Pierre Cauvin, avocat, en qualité de « *rentier* » de l'abbé du Thoronet et du Commandeur (1699) ; – Requête en exemption de tailles d'une terre prétendue noble par Honoré Blanc, bourgeois de Clapiers, époux de Demoiselle N. Viallis, de Roquebrune (1706) ; – Verbal de liquidation du compte de la 4^{ème} année de la gestion de Vincent Dossolin, bourgeois d'Aups, fermier des tailles (1707) ; – Lettres : des Procureurs du Pays invitant les communes à leur adresser une des personnes chargées de l'établissement d'un état d'arrérages de tailles avec les casernets (1732) ; – de N. Pasturel (?) de cette dernière ville, accusant réception de 187 # 17 sous pour solde d'homologation d'un bail de tailles (1759) ; etc.

86

CC 68. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 1 pièce, papier.

1590. – Comptes des fermiers de la taille.

Exploits de commandement décernés, à la requête de François Guérin, ancien collecteur, contre : Gaspard Attanoux, hoirs de Pascal Bertrand ; etc.

CC 69. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 7 feuillets, papier ; 11 pièces, papier.

1590. – Comptes des fermiers de la taille.

Jean Bonnet, collecteur.

Exploits de commandement en paiement de tailles décernés contre : Jean Amphian, hoirs de Marc Imbert, en son vivant notaire ; Jean Attanoux ; Françoise Amic ; etc.

CC 70. (Liasse). – 6 cahiers, in-4°, 36 feuillets, papier ; 5 cahiers, in-8°, 22 feuillets, papier ; 5 pièces, papier.

1590-1596. – Pièces de comptabilité produites par Joseph Cabany (?), notaire et ses frères, cessionnaires de Gaspard Brunel, tous de Roquebrune, contre la communauté du même lieu.

Mandats à : Rainaud Caban pour nourriture et paye d'un soldat à 10 sous par jour, 5 florins 10 sous ; – Jauffert Brunel pour « *fastigage et abordz, tant de gendarmerie que infanterie loges ez ce lieu, tant alant que revenant du camp* », 18 florins ; – au même pour fourniture de vin et de blé à la compagnie de N. de Paleyson. – Certificat de liquidation des dépenses et fournitures faites par Jauffret Brunel, « *durant treize jours que feu Monseigneur de la Vallette a logé en se lieu avec toute son armée, que feust en novembre 1589* », montant à 500 florins. – Exploit de commandement et de saisie, à la requête de Joseph Caban et Honoré Roissan, « *tailhiers* », d'une taille de 16 écus par livre, contre : Barthélemy Maurine ; – les hoirs de Jaume Chauvier ; – Melchior Guiol ; – Sébastien Beuf ; – les hoirs de Jean Besson ; – tous possédant biens à Roquebrune (1593). – Parcelles de dépens pour les mêmes contre les mêmes (1593-1596).

CC 71. (Liasse). – 7 cahiers, in-4°, 34 feuillets, papier ; 23 pièces, papier.

1594. – Comptes des fermiers de la taille.

Raymond Octoul. – (Manque le compte). – Pièces justificatives. – Exploits de commandement et de saisie, à la requête de Raymond Octoul, collecteur d'une taille de 12 setiers (2,40 h) de blé par livre cadastrale contre : Jaumette Laugier ; – Antoine Pailhier, en son nom et au nom de ses frères ; – Jean Garcin ; – Honoré Marenc ; – Catherine Attanoux ; – Sibille Achard, pupille de capitaine François Denigris, tous de Roquebrune ; – l'archidiacre de Senez. – Parcelles de dépens taxés pour le même contre ce dernier ; – Antonone Octoul, du même lieu ; – les hoirs de Sibille Achard ; etc.

CC 72. (Liasse). – 19 cahiers, in-8°, 76 feuillets, papier.

1598-1599. – Comptes des fermiers de la taille.

Exploits de commandement et de saisie, à la requête de Joseph Cabany et Joseph Jubert, « *tailhiers* », d'une taille d'un sétier (40 lit (?)) de blé par livre et d'une autre de 2 sétiers contre : les hoirs de François du Puget-Roquebrune ; – les hoirs d'Honoré Ricard, prêtre de Draguignan ; – Isnard Coulomp ; – Pierre de Reynaud, sieur de la Bastide d'Esclapon, mari de Marguerite Beraud ; – Balthazar Attanoux, prêtre ; – Capitaine Antoine Doze ; – les hoirs d'Antoine Bonnaud ; – nobles Jean et Etienne Grassi, de Fréjus ; – Jean de Roman, sieur d'Espérel, tous possédant biens à Roquebrune.

CC 73. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 7 feuillets, papier ; 16 pièces, papier.

1599-1607. – Comptes des fermiers de la taille.

Pierre Bonaud, coseigneur de Roquebrune, trésorier.

Exploits de commandement en paiement des tailles décernés contre : les hoirs de Barthélemy Attanoux ; – ceux de François du Puget, vivant coseigneur du présent lieu ; – Marguerite Bonaud, dame de la Bastide, fille de Louise de Coste ; noble Gaspard Enffoux (Emphoux),

seigneur de Vachières ; – Antoine Mercadier, de Draguignan ; – Exploits de commandement en paiement des tailles décernés contre : « *Mon^s* » de la Garde, Ambroise Villy, Jean Grassy, Pierre Moutet, etc, de Fréjus.

CC 74. (Cahier). – In-8°, 18 feuillets, papier.

1601. – Comptes des fermiers de la taille.

(Manquent les nom et prénoms du trésorier, le chargement et, à la fin, le procès-verbal de vérification). – Vacations d'un huissier faites au requis de « *Monsieur de Gravoy ou Grassay ?* », 10 écus ; – « *Négociations et fournitures* » faites au nom de la communauté par le notaire du lieu, 15 # ; – Indemnités pour bête saisies à des particuliers, à la requête de Laurens, receveur du Roi dans la viguerie, 1 # 7 s et 2 # 2 sous ; – Frais de voyage de Barnardin Attanoux, à Aix, 13 # ; etc.

CC 75. (Cahier). – In-8°, 8 feuillets, papier ; 5 pièces, papier.

1602-1603. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Jubert et consorts, fermiers.

Chargement 1,500 écus

Déchargement 1,500 écus

Paiements effectués à Vallery Boulle, procureur de l'Hôpital d'Aix, 44 écus 26 sous 6 deniers ; – à N. Mathy, lieutenant au siège de Draguignan, 50 écus ; – au viguier de Barjols, 300 écus 7 s 2 liards. – (sans indication de l'objet des dépenses). – Procès-verbal de vérification (1603).

88

CC 76. (Cahier). – In-8°, 13 feuillets, papier.

1602-1620. – Comptes des fermiers de la taille.

Lazare Gairard, fermier. (Compte présenté par ses hoirs).

Chargement 1,600 écus

Déchargement ?

Déficit 37 s 6 d

Recettes et dépenses pour objets indéterminés. – Procès-verbal de vérification des députés commis par N. d'Agout, commissaire délégué de la chambre par les communautés impuissantes (1620).

CC 77. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 3 feuillets, papier ; 48 cahiers, in-8°, 113 feuillets, papier ; 240 pièces, papier ; 1 parchemin.

1604-1607. – Comptes des fermiers de la taille.

Balthazar Bonnet, Jacques Doublier et Boniface Laugier, associés, tous de Draguignan.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : loyer d'un grenier à blé, 3 écus 41 sous ; – « *Donné à la junesse de notre comandement pour fere jouer l'istoire de l'enfant prodigue* », 9 # ; – Remboursement de capital avec intérêts à Marguerite de Marin, veuve de Jacques Coussan, vivant écuyer d'Aix, 192 # ; – « *Espices* » d'un arrêt obtenu contre la communauté, 9 # 3 sous ; – Arrérages d'intérêts dus à l'hôpital Saint-Jacques d'Aix, 660 écus 4 florins ; –

Arrérages d'intérêts dus à N. Lavallier, 10 écus ; – « *Compulsion et despans faitz contre la commune* » par Esprit Rebellin, d'Aix, 14 écus 20 sous ; – Arrérages de pension dus à Guillaume Aymar, conseiller et doyen du Parlement de Provence, 600 # ; – Acompte d'arrérages de pension dus à Guillaume d'Aymar, seigneur de Vaugine, conseiller et doyen au Parlement de Provence, 300 # ; – Remboursement d'une partie de capital avec intérêts à Pierre Mathy, seigneur de Taradeau, 157 écus 44 sous ; – Arrérages de pension annuelle et perpétuelle dus à l'hôpital Saint-Jacques, d'Aix, 133 # 6 s 6 d ; – « *Despans* » pour emprisonnement de Boniface Laugier, à la requête d'André et Jacques Meironet, frères, bourgeois d'Aix, créanciers de la communauté, 13 écus 20 sous ; – Vacations, pendant 3 jours, d'un sergent royal au nom de la communauté, 6 # : etc.

**CC 78. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 38 feuillets, papier ; 3 pièces, papier.
1606-1607. – Comptes des fermiers de la taille.**

Antoine Martin.

Chargement	17,083 #	2 s	4 d
Déchargement	17,173 #	6 s	6 d
Déficit	90 #	4 s	3 d

Recettes. – Montant d'une taille, 3 619 # 8 s 1 patac. – Rêve du pain, vin et huile, 471 # ; – « *Pris d'ung jument que m^{re} Marc Brunel à bailhé à la communauté pour en payer le sieur de la Veigne de Cistaron* », 90 # ; etc. – Dépenses. – Quartier d'imposition des deniers du Pays, 1 200 # ; – 1 mois de gages du régent d'école, 9 # ; – Payé à « *monsieur de Coualogue, teuteurs des hoirs de feu le sieur de Sambuc pour despans* », 75 # ; – Remboursement de créance à capitaine « *Glaoudou* » de La Planche, 75 # ; – Voyages divers effectués au nom de la communauté par Joseph Imbert, 10 # 10 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1607). – Quittances : quartier d'imposition du taillon, 6 # 10 sous ; etc.

**CC 79. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 16 feuillets, papier ; 23 pièces, papier.
1607. – Comptes des fermiers de la taille.**

Antoine Foucou, marchand de Roquebrune et Elzéar Brun, associés.

(Manque le compte). – Quittances d'impositions : du fouage, subside du vin et gages des « archers du Viguiier de Draguignan », 2 # : – du taillon, 6 # 10 s ; – Acomptes : de l'imposition du taillon, 10 # 10 s ; de celles du Pays, 360 # ; etc.

**CC 80. (Cahier). – In-8°, 34 feuillets, papier.
1608. – Comptes des fermiers de la taille.**

Blaise Beuf, exacteur.

Exploits de commandement, à la requête de ce dernier, en paiement d'impositions contre : Jacques Rigord, Anne Bargagne, Antoine Foucou, Marc Brunet, etc.

**CC 81. (Liasse). – 7 cahiers, in-8°, 41 feuillets, papier ; 18 pièces, papier.
1608-1609. – Comptes des fermiers de la taille.**

Balthazar Bonnet, Jacques Doublier et Boniface Laugier, associés, tous de Draguignan.

(Manque le compte). – Quittances : acompte d'arrérages d'intérêts dus à Pierre Rognin, praticien de Fréjus, 32 écus 59 sous ; – Solde de l'imposition du taillon, 78 # 15 sous ; – Arrérages d'intérêts dus à Honorade Amic, veuve de Geoffroy Anfian [Amphian] vivant marchand, 54 écus 17 sous ; etc.

**CC 82. (Liasse). – 4 cahiers, in-8°, 33 feuillets, papier ; 65 pièces, papier.
1611-1612. – Comptes des fermiers de la taille.**

Antoine Attanoux, trésorier.

Chargement : incomplet

Déchargement : incomplet

Recettes. – Produits : d'une taille de 2 sous par livre, 424 florins, 5 sous 2 liards et 1 patac ; – d'une autre taille de 30 sous, 209 écus 44 sous 1 liard, etc. – Dépenses. – Vacations de Capitaine Jean Gaston, 8 # 7 s ; – Dépensé pour obtention d'un monitoire, 16 sous ; – Payé à un porteur envoyé à Roquebrune par N. Rousse, avocat à Brignoles, 16 sous ; – Gages : du régent des écoles, 6 # ; – du greffier, 9 # ; etc. – Mandats de paiement : transcription du casernet de la taille, 24 sous ; – Payé à « *cappitene La Violete, boeme, pour les faire deloger de se lieu de gaieté de cuer ; l'on lia balhe lesdits trante et dus sous et cinq sous pour dus [deux] pot-de-vin et troes sous pour ung garson qu'est ale jusques à Bougnon luy mo[n]trer le chemin* », 32 sous ; – Frais d'exécution contre les opposants au paiement de la taille, 6 # ; – Gages du consul, 12 florins ; – Voyage à cheval d'un député de la communauté à Aix, 33 #.

90

**CC 83. (Liasse). – 8 cahiers, in-8°, 41 feuillets, papier ; 88 pièces, papier.
1617-1618. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jacques Bonaud, bourgeois de Fréjus et François Brunel, fermiers.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : « *Prinse et cedde originalle* » du contrat de la taille et pour l'homologation, 1 écu 20 sous ; – Extrait du procès-verbal de vérification des dettes, 24 sous ; – Quartiers : de gages du régent d'école, 18 # ; du droit de fouage, 143 # 15 sous 7 deniers ; – du taillon, 78 # 15 sous. – « *Pour dresser l'orolloge* », 48 sous ; – Quartier d'impositions du Pays, 78 # 15 s ; – Voyage d'un député à Aix pour affaires de la communauté, 1 écu 36 sous ; – Pension « *en forme d'aubergue* » payée à un maréchal de Saint-Tropez, cessionnaire d'Antoine du Puget, 9 # 12 sous ; – Vacations du procureur de la communauté au siège de Draguignan, 30 # ; – Députation à Grasse pour « *suplier Mons^r le Juge Marquy de venyr en ce lyeu pour travailler alla vérification des deptes de la comune* », 2 écus 40 sous ; etc.

**CC 84. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 10 feuillets, papier ; 67 pièces, papier.
1619-1620. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jacques Bonaud.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Voyage d'un député à Aix chargé de remettre un extrait du contrat de la taille à N. Amphoux, 2 écus, 8 sous ; – Quartier d'impositions du fouage, 143 # 15 s ; – Service d'une cense annuelle à Antoine du Puget, 9 # 12 sous ; – Quartier d'impositions du taillon, 79 # 5 sous ; – Députation à Aix de Pierre Bonaud, époux de N. de Fabry, 10 écus ; – Achat de blé pour « *secourir et subvenir à la nécessité des pouvres*

manans et habitans », 150 # ; – Députation de Louis Chaillan, d'Aix, chargé d'apporter à Roquebrune le procès-verbal de réduction des dettes de la communauté, établi par le conseiller N. [Fabry] de Peiresc, 36 # ; – Achat d'une trompette, 4 écus 48 sous ; etc.

**CC 85. (Cahier). – In-8°, 16 feuillets, papier.
1620-1621. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jacques Bonaud, bourgeois de Fréjus et consorts, fermiers.

Chargement	1 800 écus	0 s	0 d
Déchargement	1 795 écus	59 s	7 d
Excédent	4 écus	0 s	5 d

Recettes. – Taille de 4 écus 48 sous par livre, 1 800 écus ou 5 400 #. – Dépenses. – Honoraires à Bernardin Attanoux, « *notere, pour la prinze et extraict* » d'un contrat d'adjudication, 1 écu 36 sous ; – Envoi à Aix de frais de « *l'autorisation du contrat de ladite taille* », 2 écus 8 sous ; – Quartier d'impositions au receveur de la Viguerie de Draguignan, 47 écus 55 sous 7 deniers ; etc. – Procès-verbal de vérification (1621).

**CC 86. (Liasse). – 39 pièces, papier.
1621. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Troulhas, d'Aix, adjudicataire.

Mandats et quittances : Acompte de dépens dus à François André, seigneur de Nibles, avocat, 75 # ; – 3 derniers quartiers de la régence des écoles, 18 écus 45 sous ; – Pension annuelle servie au procureur de la communauté, Jacques Doublier, procureur au siège de Draguignan, 15 # 10 s ; – Droit d'albergue dû à Suzanne de Guebier, veuve de N. de Bouade, 15 # ; – Solde des gages du sergent de la communauté, 12 florins. – Quartier d'impositions du Pays, 252 # 1 s 3 d ; – Gages annuels du greffier, 30 # ; etc.

**CC 87. (Liasse). – 15 pièces, papier.
1621-1622. – Comptes des fermiers de la taille.**

Antoine Cabany, Antoine Attanoux.

(Manque le compte). – Mandats et quittances. – Vacations du lieutenant principal à l'occasion d'une « *esmotion popullaire* », 12 écus « *quartz* » ; – Frais de députation de N. de Vachières à Aix, 4 écus 30 sous ; – Paiements de : 70 # pour un quartier d'impositions de la Viguerie ; – 15 écus pour garde du lieu à l'occasion d'un « *doubte de la contegion ses mois derniers (8 août 1622)* ». – Gages du régent d'école, 25 écus ; – Acompte pour construction d'un pont en bois sur le vallon de la Valette, 13 # 10 s ; etc.

**CC 88. (Liasse). – 69 pièces, papier.
1623-1624. – Comptes des fermiers de la taille.**

Marc-Antoine Tiers, d'Aix, adjudicataire.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : Remboursement du solde créancier d'un précédent compte, 50 # 10 sous 6 deniers ; – Gages annuels de 2 procureurs à la Cour des Comptes, 15 # ; – « *Facture de ung pont* », 18 # ; – Prix-fait « *de la tour du l'horloge* », 30 # ;

– « *Espices* » et autres frais de l'arrêt intervenu entre la communauté et le conseiller N. de Pennafort, 200 # ; – Voyage d'un délégué à Aix, 4 # ; – « *Rebilhaige et fourniture qu'il a faict [le trésorier] au banquet du ceur de l'eglize* », 3 # ; – Quartier d'impositions du taillon, 79 # 7 sous ; – « *Rabillage* » des puits de la communauté, 12 # 8 sous ; – Nettoyage de 4 de ces mêmes puits, 18 # ; – Gages du capitaine, 25 # ; – Députation d'un consul à Draguignan pour assister à l'assemblée de la Viguerie, 6 # ; – Présent de chasse et de chappons à N. de Bras, commandeur de Roquebrune, 9 # 11 sous ; – Port de 30 mousquets « *avec ses forchettes et bandollieres* » qu'il est allé [un délégué] quérir à Aix pour la communauté, 2 # ; – Achat de 3 livres (1,140 kg) de poudre « *pour la preuve des mousquets* », 32 sous ; etc.

**CC 89. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 55 pièces, papier.
1624-1626. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jacques Ginoard et Barthélemy Attanoux, adjudicataires.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Gages annuels du sergent trompette de la communauté, 14 # 8 s ; – du capitaine Jean de La Caze, 25 # que « *ladicte comunautté luy bailhe* » ; – Quartiers d'imposition du taillon, 143 # 15 s ; 79 # 15 s ; – Réparations à l'horloge, 2 # ; – « *garde de lorologe* », 22 # ; – « *pour avoir faict la marque de la ville à chasque mousquet* », 20 sous ; – Voyage d'un député à Aix pour porter des papiers à N. Amphoux, « *que y est pour les affaires de la comunautté* », 1 écu 4 s ; – Quartier des gages du régent d'école, 18 # ; – Curage du puits, 4 # 10 s ; – Fourniture d'aliments par l'hôte du lieu « *sur la dispute des écoles* », 5 # ; – « *Gages* » annuels de l'avocat de la communauté, N. Baronis, de Draguignan, 15 # ; – « *Conjuration des toueres qu'estoit dans les terroirs dudit lieu* » par le curé, lequel y a consacré 5 jours de vacations, 4 # ; – Droit d'albergue dû à N. de Vallès, « *majeur seigneur* » de Roquebrune, Paleison et Villepeys, 15 # ; – Gages annuels pour la « *garde et entretenement de l'orologe* », 6 # ; – Prime pour destruction d'un loup, 48 sous ; – Gages annuels : du greffier, 30 # ; du trésorier, 2 écus 24 s ; etc.

**CC 90. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 41 pièces, papier.
1625-1626. – Comptes des fermiers de la taille.**

François Brunel, adjudicataire.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : « *pour le courant des fastigages* », 18 sous ; – Gages des officiers, procès et cas inopinés, 1 # 10 sous ; – Quartier d'impositions du taillon, 79 # 5 sous ; – « *Gages des archier du viguier dudit Draguignan* » 143 # 15 sous 4 deniers ; – « *Amtretenement de la compagnie d'ordonanse* » du gouverneur 9 # 3 sous ; – cas inopinés, 1 # 10 s ; – Acompte des gages d'un consul, 6 écus ; – Arrérages de pension « *annuellement servie à Pierre et François Bonaud, coseigneurs de Roquebrune* », 9 # ; – 2 jours de vacations d'Antoine Brunel, notaire, à l'Assemblée [de la Viguerie] tenue à Draguignan, 6 # ; – « *fature du cazernet* » de la taille, 48 sous ; – Gages pour remontage de l'horloge, 21 # ; – Quartier de gages du régent d'école, Joseph Bonnet, 7 écus ; – Gages d'un consul, 30 # ; – Quartier d'impositions du fouage, à 2 # 5 sous par feu, subside du vin à 1 # 15 sous par feu et gages des « *archiers* » du viguier de Draguignan, 143 # 15 sous 7 deniers ; – Gages du procureur de la communauté à Draguignan, 15 # ; – Droit d'albergue dû à Jean d'Agoult, seigneur de Vallès, « *majeur seigneur* » de Roquebrune et « *ses teroirs* », 15 # ; etc.

**CC 91. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 16 feuillets, papier ; 29 pièces, papier.
1625-1628. – Comptes des fermiers de la taille.**

Raymond Rambert, trésorier.

Chargement 456 #

Déchargement 456 #

Recettes ; – Produit d'une taille de 24 sous par feu, 450 # ; etc. – Dépenses. – Confection de clefs pour la tour de l'horloge, 10 # 12 s ; – « *Ferramente du rolloge* », 30 # ; – « *Rabilhage d'une callade* » au grand chemin de Palaison, 2 # ; – Confection de 2 « *pougnadiers* » pour un moulin, 16 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1628). – Mandats et quittances : « *fature du cazernet* », 24 sous ; – Prix-faits : de la tour de l'horloge, 40 écus ; – « *de l'orollosge* », 17 écus ; – Achat « *d'ardoise pour mettre sur la crote de la tour de l'orollosge* », 3 # ; etc.

**CC 92. (Liasse). – 28 pièces, papier.
1625-1627. – Comptes des fermiers de la taille.**

Laugier Blanc.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Gages du trompette, 24 florins ; – Prix d'une « *jaine [poutre] pour la réparation du Saint-Esprit* », 54 s ; – Fourniture de 1 quintal 10 livres (44,800 kg) « *ferramente* » pour réparations à la maison de ville, 16 # 10 s ; – Tiers du prixfait « *de l'escolle* », 23 # ; – Frais de la représentation de l'histoire qu'Antoine Granet fait jouer « *à la louange* » de Sainte Catherine, 6 # ; – Subvention au « *luminaire* » de Corpus Domini, 18 # ; – 2 quartiers de gages du régent d'école, 45 # ; – 13 jours de vacations « *à l'amande employée à la réparation des chemins* » : Hélicon Lacroix, consul et Jean François Couze, capitaine, 13 florins chacun ; – Paiement de divers quartiers des impositions du Pays ; – Gages du greffier, 30 # ; – etc.

**CC 93. (Liasse). – 6 cahiers, in-8° ; 32 feuillets, papier ; 96 pièces, papier.
1627-1628. – Comptes des fermiers de la taille.**

Raymond Rambert, Barthélemy Attanoux, François Brunel, Gaspard Brunel.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : quartier de l'imposition du taillon, 79 # 5 s ; – Présent de 2 paires de perdrix au député de la communauté à Aix, 3 # 15 s ; – Vacations pour séquestration de bétail saisi par la communauté, 1 # ; – Paiement de 45 # au prieur de la confrérie du Saint-Esprit ; – « *Gaiges du capitaine moderne du lieu* », 25 # ; – Paiement de 12 florins à chacun des « *reppezadours modernes* » ; – Construction d'une échelle pour l'horloge et réparations à un pont, 1 écu, 48 sous ; – Solde du prixfait des réparations à la maison commune, 26 # ; – Achat de blé pour la provision des habitants, 150 # ; – Établissement du cazernet de la taille, 48 sous ; – Paiement du droit d'albergue, 5 écus ; – « *Gaiges des consuls* », 30 # à chacun ; – Arrérages d'intérêts dus aux hoirs de Jean Colin, de Saint-Tropez, 15 écus 24 sous ; – Gages : du trompette, 14 # 8 s ; – du régent d'école, 30 écus ; etc.

**CC 94. (Liasse). – 1 cahier, in-8° ; 3 feuillets, papier ; 57 pièces, papier.
1628-1629. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jacques Ginoard, adjudicataire.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : quartier de gages du docteur en médecine, 37 # ; – Vacations du commis « *des billettes à la porte* », à raison de 5 sous par jour, 7 # ; – Droit d'albergue dû à Jean Bourrelly, marchand de Saint-Tropez, 3 écus 12 sous ; – Achats : de 21 livres et « *carteyron (8,750 kg) de poudre qu'il [le comptable] a bailhé à la communauté pour distribuer aulx mousquateyres et arquebuziers pour la bravade que ladite communauté a faict fere au feu de joye de la rejouissance de la prinze de la Rochelle* », 8 # 10 s ; de 10 autres livres (3,800 kg) de poudre employées aussi au feu de « *joye qu'a este faict a lhonneur de n^{re} Roy de France, que dieu conserve* », 2 écus ; – Gages annuels du sergent trompette, 14 # 8 sous ; – Voyage du sergent royal à Lorgues pour signification d'un arrêt à l'abbé du Thoronet, 3 # ; – Payé à un « *bouscatier* » du lieu pour « *avoyr, avec ses charrettes, apporté et attiré les pins que ladite comunauté faict saizir et ce du terroir de Pallaison jusques à ville* », 47 # 6 s ; – Dépense d'« *une souppée et dinée* » d'une compagnie d'ordonnance du Gouverneur, 300 # ; – Payé à la compagnie des chasseurs « *pour avoyr ses jours passes ladite compagnie tué ung loup, conformemant à la coutume du lieu* », 2 # 8 s ; – Solde de vacations « *durant la contegion a fere les billettes* », 16 # 10 s ; – Fourniture d'une charge (160 lit.) de seigle « *pour la tape de Mons^r le Maréchal de Tre* », 4 écus ; etc.

**CC 95. (Liasse). – 1 cahier, in-8° ; 4 feuillets, papier ; 19 pièces, papier.
1629. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jacques Bonaud.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Achat de 10 « *gellynes* » et 2 chapons, à 12 sous la « *peyre des gellines* » [poules] et 30 sous les chapons, donnés en présent à « *Mons^r de Plan Bouyson, lyeutenant de la compaynye dudit sieur Marechal de Tre [d'Estrées ?]* », 3 écus ; – Frais de voyage d'un député à Aix, 6 florins 9 sous ; – Gages d'un consul, 30 # ; – Prime pour destruction d'une « *loube* » tuée par des « *chazeurs de la grand chasse* », 48 sous ; – Construction d'une muraille « *à la porte que ycelle faict garder pour la conservation de la sainte* » (*sic*) [santé], 12 # ; – Pension annuellement servie au député de la communauté d'Aix, 18 # 2 sous ; etc.

**CC 96. (Liasse). – 3 cahiers, petit in-4° ; 14 feuillets, papier ; 63 pièces, papier.
1630-1631. – Comptes des fermiers de la taille.**

Louis Gaibier et Barthélemy Attanoux.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : quartier d'impositions de la Viguerie, 42 écus 27 s 6 d. – « *Conduite* » de l'horloge, 3 écus 30 sous ; – Envoi de 5 charges de mousquets à Vidauban, 2 écus 17 sous ; – Achat de 30 charges (48 hect.) de blé, 245 écus ; – Entretien : d'une compagnie logée à Flayosc, 70 écus ; – d'une autre de cheveu-légers, 1,330 # 16s ; députation à Fréjus pour contracter un emprunt, 1 # 10 s ; etc.

**CC 97. (Liasse). – 4 cahiers, in-8° ; 15 feuillets, papier ; 125 pièces, papier.
1632-1633. – Comptes des fermiers de la taille.**

Barthélemy Attanoux.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : quartier du taillon, 79 # 5 s ; – Gages des consuls, 60 # ; – Quartier de gages du régent d'école, 22 # 10 s ; – Gages annuels du trompette, 24 florins ; – Prixfait pour « *planter la brothiege au terroyr de Palleison* », 9 # ; –

Gages annuels du greffier, 30 # ; – Députation du seigneur de Roquebrune à ... ? pour obtenir le délogement des troupes, 20 pistoles d'Espagne, valant 160 # ; – subsistance et « *fastigages* » des cheveu-légers logés à Roquebrune, 800 # tournois ; – Solde du prix d'un bœuf débité à des cavaliers, 4 écus ; – 2 quartiers de gages du docteur en médecine, 84 # ; – Députation de N. Aymar, conseiller au siège de Draguignan, à Aix, pour solliciter le délogement des gens de guerre, 120 # ; – Paiement de 3 quartiers de « *gages* » à Jean Vaquety, prêtre, « *régeant du colege* », 22 écus 30 sous ; – Confection : d'une porte pour la tour « *du rolloge* », 3 # 4 s ; – du pignon de ladite horloge, 12 # ; etc.

**CC 98. (Liasse). – 3 cahiers, in-8° ; 34 feuillets, papier ; 12 pièces, papier.
1637-1638. – Comptes des fermiers de la taille.**

Isabeau Imbert, veuve et son fils, Joseph Brunel.

Chargement 11 854 # 10 s 0 d

Déchargement 11 813 # 10 s 0 d

Reliquat 41 # 11 s 0 d

Recettes. – Montant de la taille, 11 847 # ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions du taillon, 199 # 14 sous ; – Dresse du compte, 18 #, réduit à 3 # : – Payé aux auditeurs, 100 # ; – Députation auprès de l'évêque à l'effet d'obtenir punition par ses officiers de Jacques Cavallier et Jean Maiffred, de ce lieu, « *qu'estoint prisonniers dans les prisons du pallaix dudit S^r, attendu les malvais d'iceulx* », 1 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1638). – Mandats et quittances : paiement aux soldats de milice en garnison à l'île Sainte-Marguerite, 3 # ; – Acompte d'impositions de la Viguerie, 240 # : etc.

**CC 99. (Liasse). – 4 cahiers, in-8° ; 16 feuillets, papier ; 69 pièces, papier.
1637-1638. – Comptes des fermiers de la taille.**

Elzéar Roux, marchand de Draguignan, adjudicataire.

(Manque le compte). – Quittances : Acompte des frais de voyage d'un député à Draguignan au sujet d'un procès contre le fermier du cinquain, 3 # ; – Rédaction d'écrits contre N. Brunel, N. Audemard et N. Villeneuve, par N. Mathieu, [avocat ou procureur de la communauté] à Aix, 8 # ; – Pension servie à N. de Pontevès, procureur de la communauté en la Cour des Comptes, 15 # ; – Quartiers d'impositions : du taillon, 199 # 12 sous ; du fouage et subsidis, 143 # 15 sous ; etc.

**CC 100. (Liasse). – In-4° ; 11 feuillets, papier ; 2 pièces, papier.
1633-1637. – Comptes des fermiers de la taille.**

Barthélemy Attanoux.

Chargement 5 204 # 4 s 0 d

Déchargement 5 378 # 6 s 0 d

Déficit 174 # 2 s 0 d

Recettes. – Imposition de 6 sous par famille, 144 # 4 s ; etc. – Dépenses. – Subsistance de la compagnie de cavalerie du Marquis de Vitry, 360 # ; – Entretien de l'horloge, 42 # ; – Arrérages d'intérêts de 600 # due aux hoirs de Thomas Camelin, 37 # 10 s ; – Voyage de Gilibert de Bonaud à Toulon pour affaires de la communauté, 36 # 10 s ; – Subsistance des

CC 100 – CC 103

gens de guerre du régiment de N. de Montmeyan, 631 # 5 s 6 d ; – Allocation aux auditeurs du compte, 8 # ; – Procès-verbal de vérification (1637).

CC 101. (Liasse). – 1 cahier, in-4° ; 45 feuillets, papier ; 52 pièces, papier. 1634-1635. – Comptes des fermiers de la taille.

Barthélemy Attanoux.

Chargement 25 612 # 12 s 0 d

Déchargement 25 613 # 16 s 9 d

Déficit 1 # 4 s 9 d

Recettes. – Impositions de 10 sous par famille, à raison de 400 familles, 144 # 4 s ; – Augmentation de taille de 2 écus par livre, 2 160 # ; etc. – Dépenses. – Remboursement de 3 # 4 s avancés à la communauté ; – Quartier du taillon, 86 # 9 s ; – 2 quartiers de gages du médecin, 84 # ; – Vacations de l'avocat de la communauté, 16 # ; – Entretien de l'horloge, 15 # 15 s ; – « *Rabilage* » des mousquets de la communauté, 5 # 12 s ; – Imposition du droit de latte, 48 # 16 s ; – Gages annuels du sergent de la communauté, 14 # 8 s ; – Quartier des impositions du pays, 1 463 # 2 s ; – Arrérages d'intérêts, 150 # 10 s ; – Gages du procureur de la communauté, 16 # 7 s ; – Arrérages d'intérêts d'une pension de 75 # due à Jean Mauran, prêtre, religieux de Montmajour. – Epices payés au Parlement de Provence, 52 # 5 s ; etc. – Procès-verbal de vérification. – Mandats de paiement.

CC 102. (Liasse). – 3 cahiers, in-8° ; 35 feuillets, papier ; 55 pièces, papier. 1636-1637. – Comptes des fermiers de la taille.

96

Jean Attanoux.

Chargement 5 921 # 12 s 6 d

Déchargement 5 921 # 12 s 6 d

Recettes. – « *Fons* » de la taille, 5 921 # 12 s 6 d. – Dépenses. – Remboursement d'un prêt, 19 # 4 s ; – Gages de N. Simian, procureur au siège de Draguignan, 15 # ; – Acompte des impositions du « *vin, milice et barques* », 200 # 16 s ; – Achat d'un rup (7,600 kg) de fromage donné en présent au vicaire général de Fréjus, 3 # 10 s ; – Cens annuel au seigneur, 9 # 12 s ; – Envoi de 12 # aux soldats de la communauté « *qu'estoient aux Isles de Canes* » pour le service de Sa Majesté ; – Subsistance de 2 compagnies logées à Roquebrune, 51 # ; – Gages du trésorier, 7 # 4 s ; – Etablissement du présent compte, 10 # ; etc. – Mandats de paiement : Gages d'une année pour « *rabillage et service* » de l'horloge, 21 # ; – Députation de 2 délégués à cheval à Fréjus, 32 sous ; etc.

CC 103. (Liasse). – 1 cahier, in-4° ; 4 feuillets, papier ; 13 cahiers, in-8°, 47 feuillets, papier ; 124 pièces, papier. 1639-1640. – Comptes des fermiers de la taille.

Jacques Camelin, notaire à Fréjus, adjudicataire.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : Séjour de 4 jours à Roquebrune avec « *ung officier de mainforte constrignant la Comunauté pour les arrérages du pays* », 30 # ; – Quartiers : de la taille réelle, 143 # 15 s 7 d ; – du taillon, 199 # 12 s ; – Députation d'Antoine Attanoux, notaire, aux Arcs pour payer des sommes échues à N. Villeneuve et N. Audemar, 3 # 4 s ; – « *Fature du cazarnet* » de la taille, 3 # ; etc.

CC 104. (Liasse). – 13 cahiers, in-8°, 55 feuillets, papier ; 507 pièces, papier. 1641-1642. – Comptes des fermiers de la taille.

Barthélemy Attanoux.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Frais de députation de Jacques Camelin et Antoine Brunel, de Fréjus, à Aix, 30 # ; – Vacations de Pierre Poesy, notaire, pour affaires de la communauté, 4 écus 1 sou 6 deniers ; – « *Gaiges* » du docteur en médecine, 16 écus 7 s 6 d ; – Paiement de 39 # 2 s pour 8 jours de détention d'un consul à Draguignan, à raison d'affaires de la communauté ; – Frais de députation à Arles, 6 écus ; – Acompte de l'entretien de l'horloge, 6 écus 57 sous ; – Quartier de gages du régent d'école, 20 # ; etc. – Exploits de commandement décernés à divers taillables, à la requête du fermier.

CC 105. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 27 pièces, papier. 1641-1643. – Comptes des fermiers de la taille.

Jacques Camelin, notaire à Fréjus, adjudicataire.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : Quartiers : de la taille réelle, 143 # 15 sous ; du taillon, 199 # 12 sous ; de la régence « *du colege de nostre lieu* », 6 écus 40 sous ; etc.

CC 106. (Liasse). – 3 cahiers, in-8°, 13 feuillets, papier ; 16 pièces, papier. 1642. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Brunel, exacteur.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Nettoyage et réparations aux mousquets de la communauté, 3 # ; Quartier des gages du régent d'école, 15 # ; – 8 jours de séjour à Roquebrune d'un sergent royal de Draguignan « *pour contreyndre les refusans* » au paiement des tailles, 3 écus 40 sous ; – Nourriture, pendant 3 jours, chez l'hôte du lieu, d'un nouveau régent d'école « *n'ayant encores trouvé conditioun pour ce louer* », 25 sous ; etc.

CC 107. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 8 feuillets, papier ; 160 pièces, papier. 1642-1643. – Comptes des fermiers de la taille.

Jean Borrelly, bourgeois de Fréjus, adjudicataire.

Exploits de commandement en paiement des tailles, décernés contre : Bérenguier Chiousse, Jean Gordon, Honoré Malsane, hoirs de Mathieu Raybaud, Marguerite Fabre ; etc.

CC 108. (Cahier). – In-8°, 10 feuillets, papier. 1643. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Brunel.

Chargement	143 #	0 s	2 d
Déchargement	142 #	18 s	0 d
Reliquat	0 #	4 s	2 d

Recettes. – « *Casernet* » de la taille, 143 # 2 d. – Dépenses. – Nourriture de Jacques Bormes, régent d'école, 1 # 5 s ; – Quartier de gages du même, 15 # ; – gages : du greffier, 30 # ; du « *regardeur* », 7 # 4 s ; etc.

CC 109. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 126 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1643. – Comptes des fermiers de la taille.

Henri Valance, écuyer du Muy, adjudicataire.

Exploits de commandement en paiement d'arrérages contre : Gilibert Bonaud, coseigneur de Roquebrune ; – N. de Barrème ; – Antoine Laurans de Lorgues ; – Jacques Blanc ; – Christophe de Villy ; – Jean Paul ; – Marguerite Brunel ; – Jean Gilly ; etc.

CC 110. (Liasse). – 9 pièces, papier.

1643-1644. – Comptes des fermiers de la taille.

Barthélemy Attanoux, bourgeois de Roquebrune.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Quartier de « gages » du régent d'école, 15 # ; – Vacations d'experts, 36 # ; etc.

CC 111. (Liasse). – 2 cahiers, in-4° ; 46 feuillets, papier ; 3 cahiers, petit in-4°, 22 feuillets, papier ; 78 pièces, papier.

1644-1645. – Comptes des fermiers de la taille.

Barthélemy Attanoux, consul.

Chargement 2 979 # 9 s 3 d

Déchargement 3 126 # 0 s 1 d

Déficit 646 # 10 s 10 d

Recettes. – Banque de la boucherie, 67 écus ; – Taille d'un écu par livre, 188 écus 26 s 3 d ; – etc. – Dépenses. – Gages du sergent, 4 écus 48 sous ; – Achat de 25 perdrix données en présent à l'occasion d'un procès, 5 écus 18 sous ; port de ces perdrix à Aix, 1 écu 4 sous ; – Pension servie à N. de Pontevès, comme procureur de la communauté, 5 écus ; – « *Grande et petite chasse* » par ordre de N. de Vadat, commandeur, étant à Saint-Tropez à la suite du Gouverneur : Envoi par 2 mulets de : 2 biches, 2 « *pour castres* » et 14 lapins, 13 écus 38 sous ; – Frais de voyage et séjour d'un député à Aix, 13 écus 21 s ; – Achat d'une corde pour l'horloge du poids de 9 livres ½ à 6 sous la livre (380 gr), (58 sous 6 d) ; – « *Radoup* » de la barque, 6 écus 11 sous ; – Gages du régent du collège pendant 1 mois et 15 jours, 2 écus 30 sous ; – Paiement de la moitié des « *espices* » de la sentence arbitrale rendue par N. du Perier et N. Mourgues, avocats, dans le procès contre N. de Badier, 6 écus 20 sous ; – Frais de députation du notaire Antoine Attanoux à Aix, 16 écus 54 sous 6 d ; – Gages d'un consul, 10 écus ; etc. – Procès verbal de vérification (1645). – Mandats de paiement : Extrait en latin du procès-verbal d'affouagement de 1442 par N. Piech, d'Aix, 4 # ; – Députation de N. Couze à Aix pour affaires de la communauté 5 # pour 5 jours de voyage ; etc.

**CC 112. (Liasse). – 4 pièces, papier.
1645-1646. – Comptes des fermiers de la taille.**

Gilles Attanoux.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : quartiers d'impositions de : la taille réelle, 143 # 15 s 8 d ; – du taillon, 199 # 12 s.

**CC 113. (Liasse). – 4 cahiers, in-8° ; 18 feuillets, papier ; 15 pièces, papier (6 imprimés).
1647-1648. – Comptes des fermiers de la taille.**

François d'Audibert, écuyer d'Aix, adjudicataire.

(Manque le compte). – Quittances : remboursement de capital avec intérêts à Jacques Versoris, procureur au siège de Draguignan, 600 # ; – Impositions du Pays, 14 000 # ; – Quartiers d'impositions du taillon, 200 # 18 sous ; etc.

**CC 114. (Liasse). – 1 cahier, in-8° ; 4 feuillets, papier ; 106 pièces, papier.
1648-1649. – Comptes des fermiers de la taille.**

Antoine Vialis, bourgeois, adjudicataire.

Exploits de commandement en paiement d'arrérages contre : Auban Barcillon ; – Madame N. de [Brun]-Boades ; – les hoirs de Jean Fabre ; – Antoine Mourre ; – les hoirs d'Honoré Brunel ; – Honoré David ; – Guilhen Dolle, de Fréjus ; – les hoirs de Bernardin Crotte ; etc.

**CC 115. (Liasse). – 2 cahiers, in-8° ; 8 feuillets, papier ; 11 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.
1649. – Comptes des fermiers de la taille.**

Raymond Cabanis.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : contribution pour entretien de la garnison des îles Sainte Marguerite et saint Honorat de Lerins, 1 050 # ; – Solde du prix-fait du pont de l'Isclé, 72 # ; – Droit d'albergue dû à Emmanuel Borelly, 9 # 12 sous ; etc.

**CC 116. (Liasse). – 12 pièces, papier.
1650. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Borrelly, alias Bourrellis, adjudicataire.

(Manque le compte). – Quittances. – Quartiers d'impositions du taillon, 200 # 18 s, 200 # 18 s, 200 # 18 s, 200 # 18 s ; – Gages du régent d'école, 6 écus 45 sous ; – Subsistance du régiment de Lisbonne, 480 # ; etc.

**CC 117. (Liasse). – 12 pièces, papier.
1651. – Comptes des fermiers de la taille.**

Louis Gaibier, adjudicataire.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : remboursement d'un capital de 4,320 # au consul Louis Blanc ; – Quartiers d'impositions : des droits de fouage et subside du vin, 141 #, 114 #, 114 # ; du droit de taillon, 200 # 18 s ; – Liquidation de fournitures et logement des gens de guerre, 59 # 4 sous ; etc.

CC 118. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 14 pièces, papier.

1651-1652. – Comptes des fermiers de la taille.

Louis Blanc, adjudicataire.

(Manque le compte). – Quittances : droits de fouage et subside du vin, 114 # 6 s ; – Quartier du taillon, 200 # 18 sous ; etc.

CC 119. (Liasse). – 6 pièces, papier.

1652. – Comptes des fermiers de la taille.

Jean Borrelly, bourgeois de Fréjus, adjudicataire.

(Manque le compte). – Quittances. – Quartiers d'impositions : droits de fouage et subside du vin, 141 #, 141 #, 141 #, 114 # ; du taillon, 200 # 18 s.

CC 120. (Liasse). – 3 cahiers, in-4°, 25 feuillets, papier ; 5 cahiers, in-8°, 20 feuillets, papier ; 41 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1652-1656. – Comptes des fermiers de la taille.

Barthélemy Attanoux, coseigneur et Joseph Brunel, écuyer, exacteurs des restes d'une taille imposée en 1652-1653, adjudgée à Pierre Poesy, notaire.

Chargement 19 600 # 7 s 6 d

Déchargement 19 644 # 16 s 7 d

Déficit 44 # 9 s 1 d

Recettes. – Produit d'une taille de 18 écus par livre cadastrale, 19 435 # ; etc. – Dépenses. – Contributions de la communauté pour le régiment d'Entraigues, 310 # ; – Subsistance de la compagnie du « *S^r de Cogolin* », 358 # 12 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1656). – Mandats et quittances : gages de la conduite de l'horloge, 14 écus ; – Moitié des gages de Jean Dollone, régent des écoles « *pour l'enseignement de la jeunesse* », 45 # ; – Voyage d'un député à Aix, à l'effet d'obtenir « *la descharge de la subsistance de une compagnie d'infanterie lougée en ce lieu* », 50 # ; – Réparations à la palissade du port de la barque, 18 # 9 s – Paiement de 375 # 10 s 2 deniers pour séjour pendant 65 jours de N. Segondy, alias Segont, commis de N. Raimondy à l'effet de contraindre la communauté au paiement des deniers du Roi ; etc.

CC 121. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier ; 5 cahiers, in-8°, 19 feuillets, papier ; 17 pièces, papier.

1655-1656. – Comptes des fermiers de la taille.

Pierre Poesy, notaire, adjudicataire.

Chargement 19 558 # 8 s 3 d

Déchargement (Manque)

Résultat (Manque)

Recettes. – Produit de la taille, 19 350 # ; etc. – Dépenses. – Payé, suivant un état d'indication à N. Gassendy, d'Aix, 1 104 # ; « *Dresse* » de ce compte, 16 # ; – Honoraires des auditeurs, 9 # ; etc. – Procès verbal de vérification (1656). – Quittances : acompte de gages pour la conduite de l'horloge, 15 # ; – « *saleres* » du régent d'école, 90 # ; etc.

CC 122. (Cahier). – In-4°, 8 feuillets, papier ; cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 12 pièces, papier.

1657-1660. – Comptes des fermiers de la taille.

Barthélemy Attanoux.

Chargement 22 600 # 0 s 0 d

Déchargement 22 873 # 13 s 3 d

Déficit 273 # 13 s 3 d

Recettes. – Taille, 22 600 # ; – Dépenses. – Remboursement de capital à Pierre d'Ecclesia, écuyer de Fréjus, 6 066 # 14 s 3 d ; – Frais de levée d'un arrêt, 660 # ; – Droit de « *collete* » à 2 sous 6 deniers par écu sur 215 # 1 s 3 d ; – 8 # 18 s 11d ; – Etablissement du compte, 3 # ; – etc. – Procès verbal de vérification (1660).

CC 123. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 46 pièces, papier.

1658-1659. – Comptes des fermiers de la taille.

101

Gilles Attanoux, adjudicataire ; Raymond Cabany, Raphaël Beuf, Lazare Ginette, François Rambert et Honoré Guérin, associés.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : quartier d'imposition du taillon, 200 # 18 s ; – Voyage ... (?) de N. Chabaudy, procureur de la communauté et du Conseiller N. Menc, commissaire à ... , 273 # 12 s ; – Remboursement d'un capital de 1 500 # à N. Gassendy ; – Acomptes d'impositions du taillon ; – Subsistance de 35 hommes de milice envoyés à Aix, 440 # ; – Paiement de 8 384 # 9 s 6 d à N. de Pontevès pour impositions du Pays ; – Gages du régent d'école, 90 # ; – Paiement de 83 # 17 s pour portion de taille réelle due au Marquis de Saint-Juers et de Grimaud ; etc.

CC 124. (Liasse). – 15 pièces, papier.

1660. – Comptes des fermiers de la taille.

Gilles Attanoux, bourgeois.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Fourniture de foin et conduite de l'horloge, 24 # ; – Fournitures faites par un consul à la communauté, 100 # ; – Quartier d'impositions des droits de fouage et subside du vin, 30 # 10 s ; – etc.

CC 125. (Liasse). – 8 cahiers, in-8°, 31 feuillets, papier ; 56 pièces, papier.

1662-1663. – Comptes des fermiers de la taille.

Barthélemy Attanoux, coseigneur de Roquebrune, rémissionnaire d'Honoré Guérin, adjudicataire.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : acompte du voyage de N. Viallis à Toulouse, 300 # 2 d sur 548 # ; – Quartier d'impositions, 115 # 18 s 6 d ; – Gages d'un consul, 30 # ; – Paiement d'intérêts et remboursement de capital à la dame N. de Lambert, 200 # ; – Arrérages d'intérêts dus au monastère des religieuses Saint-Dominique de Fréjus, 59 # ; – Rédaction d'une « *consulte* » par Honoré Brunel, procureur de la communauté, 21 # ; – Dénombrement du bétail sujet à la taille, 12 # ; etc.

CC 126. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 28 pièces, papier.

1663. – Comptes des fermiers de la taille.

Barthélemy Attanoux, coseigneur de Roquebrune, rémissionnaire d'Honoré Garin.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Paye de 2 années à la famille du viguier de Draguignan, 48 # ; – Subsistance de 2 compagnies d'infanterie du régiment de Montpesat, commandées par N. de Place, 90 # 40 s ; Vacations d'experts pour contre-recours dans le procès contre Etienne Brun, de Draguignan, 397 # 8 s ; – Voyage d'un consul à Aix pour affaires de la communauté, 200 # en « *pistolles réalles* » ; Liquidation des prêts, fournitures et « *fastigages* » par les habitants à des gens de guerre, 11 # 14 s ; etc.

CC 127. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 8 pièces, papier.

1664. – Comptes des fermiers de la taille.

102

Barthélemy Attanoux, écuyer, coseigneur de Roquebrune.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : de 2 quartiers de la taille réelle et subside du fouage et du vin, 282 # 7 s ; – d'arrérages des deniers du Roi et du Pays, 4 000 # ; – Voyage de 2 députés à Toulouse pour la poursuite d'un procès contre N. de Badier, 100 # ; etc.

CC 128. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 8 feuillets, papier ; 17 pièces, papier.

1665-1672. – Comptes des fermiers de la taille.

Barthélemy Attanoux, coseigneur de Roquebrune, rémissionnaire d'Honoré Guérin, adjudicataire.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : intérêts et dépens dus à Jean Bouis, marchand de Roquebrune, 72 # 6 s 6 d ; – Liquidation de « *fastigages* » et logement de gens de guerre, 4 # 15 s. – Exploits de commandement contre des taillables en retard (1665-1666). – Etat en forme de compte des sommes dues au comptable, présenté par Etienne, son fils. (1672).

CC 129. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 8 feuillets, papier ; 34 pièces, papier.

1672. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Brunel, caution de François Rambert, fermier.

(Manque le compte). – Quittances : arrérages d'intérêts dus à Honoré Camelin, de Fréjus ; – Quartiers d'impositions : du taillon, 138 # 1 s 3 d ; – du fouage et subside, 96 # 16 s ; – Arrérages d'intérêts dus à : Marc Brunel, de Fréjus, 169 # 3 s 3 d ; – Isabeau Brunel, veuve de

Charles Camelin, de la même ville, 300 # ; – Deux quartiers de régence des écoles dirigées par N. Lacroix, prêtre, 45 # ; – Vacations pour estimation des issarteries, 9 # – etc.

CC 130. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 52 feuillets, papier ; 81 pièces, papier. 1672-1673. – Comptes des fermiers de la taille.

François Malespine, notaire à Draguignan.

(Manque le compte). – Quittances : acompte des vacations d'un indicateur, 35 écus ; – Dernier quartier de la régence des écoles, 22 # ; – Arrérages de pensions dues aux religieuses Sainte-Catherine de Sienne, ordre des Prêcheurs, de Fréjus, 1 351 # 13 s 9 d ; – Compte du bétail sujet à la taille, 12 # ; – Paiement d'un cens au vicaire, 6 # ; – Quartier d'impositions du taillon, 138 # 1 sou 3 deniers ; etc.

CC 131. (Liasse). – 3 cahiers, in-8°, 32 feuillets, papier ; 33 pièces, papier. 1674-1675. – Comptes des fermiers de la taille adjudgée en 1672.

Jean Don, Jean Textoris et Jean Barnety, tous bourgeois de Draguignan.

(Manque le compte). Quittances : arrérages de pensions dus aux religieuses Sainte-Ursule d'Aups, 381 # 5 sous 3 deniers ; – Quartiers : d'imposition du taillon, 138 # 1 sou 8 deniers ; – du fouage et subside, 96 # 16 s 6 d ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Audiffred, de Draguignan, 7 # 5 sous ; etc.

CC 132. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 18 feuillets, papier ; 33 pièces, papier. 1674-1675. – Comptes des fermiers de la taille adjudgée en 1674.

François Malespine, de Draguignan.

(Manque le compte). – Quittances : quartiers d'impositions du taillon, 138 # 1 sou 8 deniers ; – du Pays, 1 491 # ; – Arrérages de pension dus aux F.F. Prêcheurs de Toulon, 12 # 10 sous ; – Acompte des gages du trésorier, 7 # ; etc.

CC 133. (Liasse). – 4 cahiers, in-8°, 34 feuillets, papier ; 30 pièces, papier. 1670-1671. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Brunel, caution de François Rambert, adjudicataire.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : moitié des gages pour la conduite de la barque, 6 écus ; – Quartier de régence des écoles, 22 # 10 sous ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Gaibier, 18 # 15 sous ; – aux religieuses Saint-Bernard de Fréjus, 112 # 10 sous ; – aux F.F. Prêcheurs de Fréjus, 12 # 10 sous ; – Droit d'albergue, dû à N. d'Allons, 15 # ; etc.

CC 134. (Liasse). – 4 cahiers, in-8°, 29 feuillets, papier ; 50 pièces, papier. 1675-1676. – Comptes des fermiers de la taille.

Jean Don, bourgeois de Draguignan ;

Chargement	16 576 #	3 s	5 d
Déchargement	17 060 #	5 s	8 d
Déficit	484 #	2 s	3 d

Recettes. – Fonds des tailles, 16 000 # ; – Reliquat d'un compte précédent, 576 # 3 s 4 d. – Dépenses. – Quartier d'impositions du taillon, 522 # 6 s 8 d ; – Arrérages de pension dus aux religieuses d'Aups, 402 # 15 sous ; – Audition du compte, 30 # ; etc. – Quittances : arrérages de pension dus aux religieuses Sainte-Catherine de Fréjus, 1 156 # 6 sous ; – Quartier d'impositions du fouage et subside, 96 # 16 s 6 d ; – Arrérages d'intérêts dus au couvent des F.F. Prêcheurs de Fréjus, 12 # 10 sous ; etc.

CC 135. (Liasse). – 5 cahiers, in-8°, 35 feuillets, papier ; 98 pièces, papier. 1676-1677. – Comptes des fermiers de la taille.

Etienne Attanoux, coseigneur, payant des deniers d'Etienne Brunel, bourgeois de Fréjus, adjudicataire.

(Manque le compte). – Quittances : quartiers : du fouage et subside, 96 # 16 s 6 d ; du taillon, 138 # 1 s 8 d ; des impositions du Pays, 2 211 # ; – Paiement de la pension au denier 20 d'un capital de 23 126 # aux religieuses Sainte-Catherine de Sienne, ordre des Prêcheurs, de Fréjus, 1 156 # 6 sous ; – Solde d'arrérages du droit d'albergue, 300 # ; etc.

CC 136. (Liasse). – 3 cahiers, in-8°, 27 feuillets, papier ; 74 pièces, papier. 1678-1679. – Comptes des fermiers de la taille.

Etienne Brunel, adjudicataire.

(Manque le compte). – Quittances : quartier du taillon, 137 # 15 s 8 d ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Brunel du Revest, 10 # ; – Paiement du droit d'albergue à noble André de Hondis, seigneur d'Allons et coseigneur de Roquebrune, 15 # ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Gaibier, 15 # ; – Quartier d'impositions du Pays, 2 443 # 16 s ; – Arrérages d'intérêts dus au couvent des F.F. Prêcheurs de Fréjus, 200 # ; etc.

CC 137. (Liasse). – 17 pièces, papier. 1679. – Comptes des fermiers de la taille.

Etienne Brunel, bourgeois de Fréjus, adjudicataire.

(Manque le compte). – Quittances : quartiers du fouage et subside, 96 # 16 s 6 d ; des impositions du Pays, 2 340 # 12 s, etc.

CC 138. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 17 pièces, papier. 1680-1681. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Ricaud, marchand de Draguignan.

Chargement	18 029 #	4 s	0 d
Déchargement	21 762 #	9 s	10 d
Déficit	3 733 #	5 s	10 d

Recettes. – Produit de la taille. – Dépenses. – Droit d'exaction de 3 429 # à raison du 5%, 171 # 9 s 9 d ; – Arrérages d'intérêts dus aux religieuses : Saint-Bernard, de Fréjus, 91 # 1 sou ; – Sainte-Catherine, de la même ville, 1 157 # 7 s ; – Achat de 2 mains de grand papier pour l'établissement de « *cazernets* », 5 # ; – Impositions, 10 685 # 14 s 9 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1681). – Quittances. – Vacations du greffier de la communauté pour

dénombrement du bétail taillable, 12 # ; – Gages du régent d'école, Antoine Marenc, bourgeois du lieu, pendant un an, 90 # ; etc.

CC 139. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 12 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 57 pièces, papier.

1681-1682. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Ricaud, marchand de Draguignan, adjudicataire.

Chargement 18 041 # 13 s 2 d

Déchargement 24 425 # 19 s 9 d

Déficit 6 394 # 6 s 7 d

Recettes. – Produit de la taille, 10 600 # ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions, 2 175 # 8 s ; – Réddition du compte, 25 # ; – Réparations au Grand chemin royal de Draguignan, 33 # ; etc. – Mandats et quittances : arrérages d'intérêts dus aux religieuses Sainte-Ursule, d'Aups, 305 # ; – Quartier d'impositions du fouage et subside, 96 # 16 s 6 d ; – Arrérages d'intérêts dus à : Marc Brunel, avocat de Fréjus, 135 # 10 deniers ; Honoré Camelin, prêtre, licencié en droit, bénéficiaire en l'église cathédrale [de Fréjus], 245 # ; etc.

CC 140. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 15 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 65 pièces, papier.

1682-1683. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Ricaud, marchand de Draguignan, adjudicataire.

Chargement 18 061 # 8 s 8 d

Déchargement 25 232 # 14 s 5 d

Déficit 7 171 # 5 s 9 d

Recettes. – Produit de la taille, 14 600 # ; etc. – Dépenses. – Remboursement du solde crédeur d'un précédent exercice, 6 394 # 6 s 6 d ; – Quartier d'impositions du taillon, 137 # 16 s 4 d ; – du fouage et subside, 96 # 16 sous 6 deniers ; – Arrérages de pension servie à la commune des Arcs, 301 # 6 sous ; – Réparations au grand chemin royal de Draguignan à Fréjus pour « *ferre decoller les eaux au grand fossé des Castaigniers* », 33 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1683). – Mandats et quittances : service du droit d'albergue ou pension seigneuriale annuelle à noble André de Hondis, seigneur d'Allons, coseigneur de Roquebrune, 15 # ; – Vacations du greffier pour dénombrement du bétail, 12 # ; – Gages du capitaine de la « *feste Nostre Dame* », 30 # ; etc.

CC 141. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 12 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 68 pièces, papier.

1684-1685. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Ricaud, marchand de Draguignan, adjudicataire.

Chargement 18 136 # 18 s 11 d

Déchargement 17 957 # 17 s 8 d

Reliquat 179 # 1 s 3 d

Recettes. – Montant de la taille, 14 600 # ; etc. – Dépenses. – Remboursement du solde crédeur d'un compte précédent, 7 171 # 5 s 9 d ; – Droit d'exaction de ladite taille, 177 # ; – Déduction de la taille à laquelle étaient sujets les coseigneurs, 96 # 16 s 6 d ; – Quartier d'impositions de la taille réelle ou subside, 96 # 16 s 6 d ; – Régence des écoles, 91 # 1 s ; –

Fournitures à la compagnie de cavalerie de N. du Loubet, 26 # 14 s ; – Gages annuels du greffier, 30 # ; – Arrérages d'intérêts dus à Marc Antiboul, seigneur de Bertaud, 105 # 5 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1685). – Mandats et quittances : gages « *de vallet de consul* », 28 # 17 s ; – Dénombrement du bétail taillable par le greffier, 12 # ; – Fournitures : de 2 quintaux (80 kg) de viande de mouton pour l'étape de la compagnie de cavalerie de N. Loubet, régiment royal, 25 # ; en pain et en vin à la même compagnie, 23 # 10 s 6 d ; etc.

**CC 142. (Liasse). – 91 pièces, papier.
1686-1687. – Comptes des fermiers de la taille.**

Pierre Cauvin, avocat.

(Manque le compte). – Quittances : quartier d'impositions du Pays, 2 292 # 12 sous ; – Arrérages d'intérêts dus aux R.R. P.P. Dominicains de Fréjus, 200 # ; – Quartier d'impositions du taillon, 137 # 10 s 6 d ; – Vacations d'un consul employées au recours général au nouveau cadastre de la communauté, 89 # 5 sous ; – Gages annuels du régent d'école, Antoine Marenc, bourgeois, 90 # ; – Droit d'albergue annuel dû à N. d'Hondis, 15 # ; etc.

**CC 143. (Liasse). – 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 76 pièces, papier.
1688. – Comptes des fermiers de la taille.**

Pierre Cauvin, avocat, adjudicataire.

(Manque le compte). – Quittances : fournitures et vacations dues à N. Granet, 36 # ; – Quartier d'impositions du taillon, 137 # 10 s 6 d ; – Arrérages de pension, 305 # ; etc.

106

**CC 144. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 27 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 95 pièces, papier.
1689-1690. – Comptes des fermiers de la taille.**

Antoine Magniol, marchand de Draguignan, adjudicataire.

Chargement	15 400 #	0 s	0 d
Déchargement	30 296 #	1 s	8 d
Déficit	14 896 #	1 s	8 d

Recettes. – Montant des tailles, 15 400 #. – Dépenses. – Quartier d'impositions de la Viguerie, 2 195 # 3 sous 6 deniers ; 2 282 # 4 sous ; 2 615 # 16 sous ; – Remboursement d'avances à un chirurgien pour paiement d'imposition de la taille réelle, 96 # 16 sous 6 deniers ; – Droit d'albergue servi à N. d'Allons de Hondis, 15 # ; – Quartier d'imposition des deniers du Roi et du Pays, 2 342 # 4 sous ; – « *Dresse facture* » du compte, 15 # ; – Vérification des dettes de la communauté, 81 # 7 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1690). – Quittances : quartier d'imposition : du taillon, 137 # 2 s ; – de la Viguerie, 48 # ; – du fouage et subside, 96 # 16 sous 6 deniers ; – Arrérages d'intérêts dus : à Madeleine de Camelin, dame de Bertaud, 505 # 5 sous ; Anne de Bonnegrace, veuve de François Malespine, vivant bourgeois de Draguignan, 116 # 14 sous 7 deniers ; Jean-Emmanuel Richelme, de la même ville, avocat, comme cessionnaire des R.R. P.P. Augustins, 91 # 13 sous ; aux religieuses Sainte-Catherine de Sienne, de Fréjus, 1 226 # 16 sous ; – Gages du régent d'école, Jean Gavoty, clerc tonsuré, de Fréjus, pendant une année, 90 # ; etc.

CC 145. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 14 pièces, papier.

1690-1691. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Magniol, marchand de Draguignan, adjudicataire.

Chargement 15 495 # 7 s 0 d

Déchargement 28 954 # 11 s 4 d

Déficit 13 459 # 4 s 4 d

Recettes. – Produit de tailles, 15 400 #. – Dépenses. – Remboursement de déficit de compte à un précédent trésorier, 14 896 # 1 sou 8 deniers ; – Droit d'albergue dû à N. d'Allons de Hondis, 15 # 8 deniers ; – Quartiers d'impositions : des deniers du Roi et du Pays, 2 372 # 14 sous ; du droit de fouage et de subside, 96 # 16 sous 8 deniers ; des deniers de la famille du Viguier, 9 # 10 sous 8 deniers ; – Subsistance de troupes, 1 201 # 12 sous 8 deniers ; etc. – Procès-verbal de vérification (1691). – Quittances : quartiers d'impositions : du taillon, 137 # 10 sous 8 deniers ; du fouage et subside, 96 # 16 s 8 deniers ; etc.

CC 146. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 29 feuillets, papier ; 94 pièces, papier.

Mai- 9^{bre} 1691. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Magniol, marchand de Draguignan, adjudicataire.

Chargement 3 051 # 11 s 7 d

Déchargement 8 933 # 18 s 3 d

Déficit 5 882 # 6 s 8 d

Recettes. – Produit des tailles, 3 029 # 9 sous 11 deniers ; etc. – Dépenses. – Service fait à la chapelle Notre Dame par François Brunel, prêtre et arrérages d'intérêts au même, 168 # 7 sous ; – Arrérages d'intérêts à Etienne Attanoux, seigneur des « *Torres* » et coseigneur de ce lieu, 83 # 19 s 3 deniers ; – Vacations du 2^{ème} consul pour faire le dénombrement du bétail, 12 # ; – Gages du greffier, 30 # ; – Arrérages d'intérêts dus aux religieuses Saint-Bernard, de Fréjus, 101 # 1 sou ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1691). – Quittances : arrérages de pension dus au R.P. Henry Brunel, prêtre, religieux au couvent des Augustins de Draguignan, 40 # ; – Quartier d'impositions du Roi et du Pays, 2 796 # ; etc.

CC 147. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 5 feuillets, papier ; 1 pièce, papier.

1691-1693. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Magniol, marchand de Draguignan, adjudicataire.

Chargement 3 053 # 6 s 5 d

Déchargement 6 249 # 15 s 9 d

Déficit 3 196 # 9 s 4 d

Recettes. – Montant des tailles, 3 029 # 9 s 11 d ; etc. – Dépenses. – Remboursement d'avances au trésorier sur un précédent compte, 5 882 # 6 s 8 d ; – Dénombrement du bétail sujet à la taille, 24 # ; – Logement de gens de guerre « *contenu en deux billetes* », 6 # 16 sous ; – Autre « *billete* » pour même objet, 9 # 12 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1693). – Quittance.

CC 148. (3 Liasses). – 2 cahiers, in-4°, 17 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 16 feuillets, papier ; 101 pièces, papier.

1691-1714. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Magniol, marchand de Draguignan, adjudicataire.

Chargement 15 400 # 0 s 0 d

Déchargement 28 232 # 11 s 1 d

Déficit 12 832 # 11 s 1 d

Recettes. – Produit des tailles, 15 400 # ; – « *Cazarnet* » du bétail, 75 # 11 sous ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions : du taillon, subside et fouage, 247 # ; de la famille du viguier, 9 # 15 sous 11 deniers. – Subsistance d'une compagnie de dragons logée à Roquebrune, 2 497 # 12 sous 1 denier ; – Nourriture et entretien des chevaux de cette compagnie, 479 # 17 sous 11 deniers ; etc. – Procès-verbal de vérification (1692). – Quittances : acompte de gages pour la conduite de la barque, 12 # ; – Quartier d'impositions des deniers du Pays, 3 470 # 10 s ; – Solde du prix de construction d'une nouvelle barque, 65 # ; – Pension annuelle du droit d'albergue due à N. d'Allons, 15 # ; – Achat de foin et d'avoine pour des dragons, 1 257 # 8 s ; – Arrérages d'intérêts dus à Antoine Brunel, seigneur de Villepeys, conseiller en l'amirauté de Fréjus, 39 # 10 s ; – Achat de 7 charges (1 120 lit.) d'avoine pour les chevaux de la compagnie de dragons du régiment de Bretagne, 56 # 3 sous ; etc.

CC 149. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 3 pièces, papier.

1692-1693. – Comptes des fermiers de la taille.

108

Antoine Magniol, marchand de Draguignan, adjudicataire.

Chargement 20 800 # 14 s 4 d

Déchargement 19 774 # 3 s 2 d

Reliquat 1 026 # 11 s 2 d

Recettes. – Produit de la taille, 15 400 # ; – « *Cazarnet* » du bétail, 145 # 14 sous 5 deniers ; etc. – Dépenses. – Subsistance des chevaux des dragons cantonnés en ce lieu, 1 400 # ; – Intérêts d'un quartier d'imposition du taillon, 15 # 17 sous 8 deniers ; – Dépens d'un instance, 72 # 13 sous ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1693). – Quittances : achat de foin et d'avoine pour les chevaux des dragons en quartier en ce lieu, 929 # 3 sous 6 deniers ; etc.

CC 150. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 60 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 12 feuillets, papier ; 86 pièces, papier.

1693-1694. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Magniol, marchand de Draguignan, et associés, adjudicataires.

Chargement 33 560 # 6 s 4 d

Déchargement 84 302 # 0 s 6 d

Déficit 50 741 # 14 s 2 d

Recettes. Produit des tailles, 28 377 # ; – Montant d'une rescription, 2 059 # 5 sous 8 deniers ; etc. – Dépenses. – Quartiers d'impositions : des deniers du Roi et du Pays, 3 470 # 10 sous ; du taillon, 235 # 6 deniers ; du fouage et subside, 96 # 17 s 6 deniers ; – Montant de l'office de trésorier royal, 13 422 # 13 sous 8 deniers ; intérêts et sommes avancées pour cet office, 1 037 # 2 sous 1 denier ; – Montant de la dépense « *et effects de guerre et subsistance des*

dragons, tant de ceux campés à Fréjus que de ceux logés en ce lieu les années 1693 et 1694 », 11 460 # 17 sous 7 deniers ; intérêts de ces avances, 431 # 8 sous 9 deniers ; – Impositions de la famille du Viguiier, 9 # 10 sous 8 deniers ; – Arrérages d'intérêts dus : aux religieuses Sainte-Catherine de Sienne, de Fréjus, 1 226 # 17 sous 4 deniers ; à Victoire de Bérenger, dame de ce lieu, 183 # 15 sous 3 deniers ; etc ; – Total du chapitre d'intérêts, 8 057 # 11 sous 10 deniers. – Acompte de gages pour conduite de la barque, 12 # ; – Gages du régent d'école, François Lacroix, prêtre, 46 # 1 sou 4 deniers ; – Solde du prixfait de la barque, 95 # ; – Audition du compte, 45 # ; – Procès-verbal de vérification (1694). – Quittances : arrérages d'intérêts dus à Joseph Denigris, bourgeois de Fréjus ; – Quartier du taillon, 15 # 17 sous 8 deniers ; de régence des écoles dirigées par François Rambert, prêtre, 33 # ; etc.

CC 151. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 17 feuillets, papier ; 10 pièces, papier. 1694-1695. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Magniol et Pierre Charrier, marchands de Draguignan, associés.

Chargement	28 671 #	14 s	1 d
Déchargement	74 448 #	7 s	4 d
Déficit	45 776 #	13 s	3 d

Recettes. – Montant des tailles, 19 000 # ; etc. – Dépenses. – Quartiers : d'impositions des droits de lods et directes, 403 # 3 sous ; du taillon, 137 # 11 sous ; du fouage et subside, 96 # 17 sous ; des droits patrimoniaux, « *dons et d'octroy* », 104 # 17 sous 6 deniers ; des deniers du Roi et du Pays, 4 448 # 10 sous ; de la famille du viguiier, 9 # 10 sous 8 deniers ; – Intérêts d'une somme payée pour logement des gens de guerre, 45 # 19 sous 2 deniers ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1695). – Quartiers d'impositions du Pays, 172 # ; 200 # 15 sous ; etc.

CC 152. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 19 feuillets, papier ; 85 pièces, papier. 1695-1696. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Magniol, marchand de Draguignan, adjudicataire.

Chargement	28 377 #	0 s	0 d
Déchargement	75 092 #	3 s	10 d
Déficit	46 715 #	3 s	10 d

Recettes. – Produit des tailles, 9 000 # ; etc. – Dépenses. – Payé au contrôleur des contrats pour droits de contrôle, 15 # ; – Quartier des droits communs et patrimoniaux, 776 # 5 sous ; – Papier du compte, 2 # ; audition, 24 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1696). – Quartiers d'impositions : du Pays, 5 553 # 14 sous ; du taillon, 137 # 11 s ; du Pays, 234 # ; du taillon, 137 # 11 sous ; du fouage et du subside, 96 # 17 sous ; – Logement de chevaux de dragons par un chirurgien du lieu, 15 # ; – Redevance pour dérivation d'eau de l'Argens, 30 # ; etc.

CC 153. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 75 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 126 pièces, papier. 1695-1697. – Comptes des fermiers de la taille.

Pierre Charrier et Antoine Magniol, marchands de Draguignan, associés.

CC 153 – CC 156

Chargement	29 084 #	1 s	6 d
Déchargement	85 315 #	18 s	6 d
Déficit	56 231 #	17 s	0 d

Recettes. – Produit d'une taille, 19 000 # ; – Montant d'une rescription, 353 # 10 sous 9 deniers ; etc. – Dépenses. – Quartiers d'impositions : des deniers du Roi et du Pays, 5 618 # 10 sous ; du taillon, 137 # 11 sous ; du fouage et subside, 96 # 17 sous ; – Droit de 1 denier par livre attribué à « *nosseigneurs de la Cour des Comptes* » 140 # 19 s 1 d ; – Subsistance d'une compagnie de dragons logée en ce lieu, 2 375 # ; – Gages du régent d'école, Etienne Brunel, prêtre, 91 # 5 sous 4 deniers ; – Achat d'avoine d'Antoine Maurine, vicaire, 48 # 13 sous ; – Dénombrement du bétail sujet à la taille, 12 # 8 deniers ; – Arrérages d'intérêts dus : à Jean Textoris, bourgeois de Draguignan, 76 # 16 sous ; César Audiffred, avocat de la même ville, en qualité de cessionnaire d'Anne Romegat, veuve de François Malespine, de Draguignan, 118 # 11 deniers ; etc. – Procès-verbal de vérification (1697). – Mandats et quittances : gages du greffier, 41 # ; – Arrérages d'intérêts dus au couvent des R.R. P.P. Augustins de Draguignan, 41 # 16 sous ; etc.

CC 154. (Liasse). – 110 pièces, papier. 1697-1698. – Comptes des fermiers de la taille.

Paul Jaubert et Pierre Cauvin, avocat, de Roquebrune, associés.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : quartiers d'impositions : du Pays, 5 870 # 10 sous ; du taillon, 137 # 11 sous ; – Achat de l'office de greffier, 1 148 # 11 d ; – Intérêts de legs pieux « *fais pour le service de nostre Dame de Pitié* », 30 # 12 sous ; – Remboursement de fournitures faites pour la réunion des offices de maire et de greffier, 166 # 9 s 11 d ; – Députation du notaire à Aix, 100 # ; – Pension annuelle du droit d'albergue, servie à N. [Hondis], sieur d'Allons, 15 # ; – Redevance domaniale pour dérivation des eaux de l'Argens, 3 # ; – Quartier de fouage et subside, 96 # 17 sous ; etc.

CC 155. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 9 feuillets, papier. 1698. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Magniol, marchand de Draguignan, adjudicataire.

Chargement	30 084 #	6 s	5 d
Déchargement	64 084 #	5 s	7 d
Déficit	33 999 #	9 s	2 d

Recettes. – Produit des tailles, 3 000 # ; etc. – Droit de « *collete des manques des livres du cazernet de 1694* », 39 # 9 s 11 d ; etc. – Dépenses. – Droit de petit sceau royal, 19 # ; – Audition des comptes, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1698).

CC 156. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 10 feuillets, papier ; 1 pièce, papier. 1698-1700. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Magniol, marchand de Draguignan, et associés.

Chargement	30 000 #	0 s	0 d
Déchargement	39 378 #	11 s	9 d
Déficit	9 378 #	11 s	9 d

Recettes. – Produit des tailles, 30 000 #. – Dépenses. – Remboursement d'avances au trésorier pour compte soldé antérieurement en déficit, 33 999 # 19 sous 2 deniers ; intérêts de cette somme, 1 700 # ; – Contrôle de la quittance et sceau, 15 # ; – Erreur de cote, 42 # 6 sous 8 deniers ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1700).

**CC 157. (Liasse). – 108 pièces, papier.
1699-1700. – Comptes des fermiers de la taille.**

Paul Jaubert.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : gages du greffier, 50 # ; – Arrérages d'intérêts dus à Charles Simon, de Draguignan ; – 2 voyages d'un délégué à Aix au sujet du réaffouagement de la Province, 113 # 12 sous ; – Quartiers d'impositions : du Pays, 3 055 # 12 sous ; du taillon, 137 # 11 sous ; – Quartier de régence des écoles dirigées par N. Rambert, prêtre, 45 # ; – Loyer de la maison claustrale, 40 # ; etc.

**CC 158. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 12 pièces, papier.
1701. – Comptes des fermiers de la taille.**

Pierre Magniol, Pierre Charrier, Antoine Maurel, marchands de Draguignan, fermiers.
(Manque le compte). – Quittances : quartiers d'impositions : du Pays, 1 945 # 13 sous ; du fouage et subside, 72 # 17 sous ; – Arrérages d'intérêts dus à Charles Magniol, prêtre à Draguignan, 53 # 2 sous ; – Fournitures et vacations de Joseph Marie, procureur de la communauté en la Cour des comptes, 230 # ; etc.

**CC 159. (Liasse). – 63 pièces, papier.
1703-1704. – Comptes des fermiers de la taille.**

Thomas Rambert et César Audiffred, avocat, associés.

(Manque le compte). – Quittances : quartier d'impositions du Pays, 2 682 # ; – Honoraires de César Audiffret, avocat de la communauté, à Draguignan, 15 # 4 s 6 d ; – Pension annuelle aux religieuses Saint-Bernard de Fréjus, 100 # ; – Quartier d'abonnement au droit de latte, 15 # 10 s ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Augery, de Fréjus, 33 # 13 s 10 d ; etc.

**CC 160. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 80 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 211 pièces, papier.
1703-1706. – Comptes des fermiers de la taille.**

Pierre Charrier et Pierre Magniol, de Draguignan, associés, rémissionnaires de Thomas Rambert.

Chargement	24 591 #	7 s	1 d
Déchargement	85 185 #	0 s	7 d
Déficit	60 593 #	13 s	6 d

Recettes. – Taille sur le bétail, 251 # 19 sous ; – Montant de droits de collocation, 54 # 19 sous 8 deniers ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions : des deniers du Roi et du Pays, 1 978 # 15 s 9 d ; – du fouage et subside, 72 # 17 sous ; – de la Province, attribuée à la Cour des Comptes, 103 # 4 sous 7 deniers ; – Abonnement au droit de latte, 15 # 15 sous 8 deniers ;

– Subsistance des chevaux de 2 régiments de cavalerie, 400 # ; – Achat de 75 quintaux (3 000 kg) de foin envoyés à Antibes, 105 # ; – Gages d'un consul, 30 # 10 deniers ; – Arrérages d'intérêts dus à François de Pontevès, 28 # 15 sous 10 deniers ; – Moitié des gages du médecin, 60 # 8 deniers ; – Audition du compte, 36 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1706). – Mandats et quittances : quartier d'impositions du taillon, 103 # 7 sous 6 deniers ; – Gages du régent d'école pendant 15 mois et demi, 116 # 5 sous ; – Achat de 281 quintaux (11 240 kg) 12 livres (5 760) de foin de N. de Vauplane, 421 # 13 sous 9 deniers, etc.

**CC 161. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 31 feuillets, papier ; 85 pièces, papier.
1704-1706. – Comptes des fermiers de la taille.**

Pierre Charrier et Pierre Magniol, de Draguignan, associés, rémissionnaires de Thomas Rambert.

Chargement	24 706 #	3 s	2 d
Déchargement	83 966 #	18 s	2 d
Déficit	59 260 #	15 s	0 d

Recettes – Produit d'une taille sur biens fonds et bétail, 21 000 # ; etc. – Dépenses. – Remboursement du solde créditeur du précédent compte, 60 593 # 13 sous 6 deniers ; intérêts de cette somme, 3 029 # 13 s 8 deniers ; – Quartier d'impositions des deniers du Roi et du Pays, 2 364 # 2 sous ; – Gages : de l'intendant-repeseur de la communauté, 7 # 4 s 9 d ; du greffier, 50 # 8 deniers ; « *d'acommodé (sic) l'hoirologe* » 24 # 10 deniers ; – Service du droit d'albergue à François [de Hondis] d'Allons, coseigneur du lieu, 15 # 9 deniers ; – Acompte d'appointements de François Gaibier, de Roquebrune, comme arpenteur du nouvel allivrement, 50 # ; – Quartier de gages du régent d'école, Joseph Caille, ecclésiastique, de Bargemon, 26 # 13 s 4d ; – Achat de 40 charges (6400 lit) d'avoine de Joseph Limogue, bourgeois de Brignoles, pour fournir à la communauté de Fréjus, 440 # ; – Acompte des gages de Jacques Audibert, marchand des Arcs, comme expert du nouvel allivrement, 100 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1706). – Mandats et quittances : quartiers d'impositions de la Province, 2 475 # ; 2 704 # 10 s ; etc.

**CC 162. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 32 feuillets, papier ; 133 pièces, papier.
1705-1706. – Comptes des fermiers de la taille.**

Pierre Charrier et Pierre Magniol, de Draguignan, associés, rémissionnaires de Thomas Rambert.

Chargement	26 808 #	8 s	5 d
Déchargement	93 323 #	15 s	5 d
Déficit	66 515 #	7 s	0 d

Recettes. – Produit des tailles, 21 000 # ; – Remboursement du surplus payé pour solde des soldats de milice, 17 # 14 sous ; etc. – Dépenses. – Remboursement de solde créditeur sur un précédent compte, 60 260 # 15 sous ; intérêts de cette somme, 2 963 # 9 deniers ; – Moitié de l'abonnement de l'office d'inspecteur aux boucheries, 300 # 17 sous ; – « *Quin* » d'abonnement à plusieurs offices, 932 # 5 sous ; – Denier par livre attribué à la Cour des Comptes, 161 # 6 sous 5 deniers ; – Abonnement de l'office « *des enregistrements des gens de mainmorte* », 150 # 6 sous 9 deniers ; – Fourniture de 299 quintaux (11 960 kg) de foin à l'occasion du Siège de Nice, 329 # 14 sous ; – Arrérages d'intérêts aux religieuses de la ville d'Aups, 201 # 17 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1706). – Mandats et quittances : quartier de gages du médecin, 60 # ; – Paiement de 5 mois de gages pour régence des écoles à

CC 162 – CC 166

Joseph Caille, tonsuré, 50 # ; – Achat de 90 quintaux (3 600 kg) 44 livres (21,120 kg) de foin de noble Paul de Badier, coseigneur du lieu, 99 # 10 sous 7 deniers.

CC 163. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 21 pièces, papier. 1706-1709. – Comptes des fermiers de la taille.

Pierre Charrier et Pierre Magniol, de Draguignan.

Chargement	459 #	4 s	0 d
Déchargement	79 518 #	16 s	9 d
Déficit	79 059 #	12 s	9 d

Recettes. – Taille du bétail, 459 # 4 sous ; – Dépenses. – Remboursement du solde créditeur d'un précédent compte, 43 506 # 7 sous 5 deniers ; – Dernier quartier des gages du médecin, 60 # ; – Remboursement pour surimposition de 2 « *bouriques* » 3 # 4 s ; – Achat de 26 charges (4 160 lit) 5 panaux (84,25 lit) d'avoine pour le camp de Fréjus, 212 # 9 deniers ; – Arrérages d'intérêts de N. de Camelin, épouse de N. de Bertaud, de Saint-Tropez, 85 # 12 sous 9 deniers ; etc. – Procès-verbal de vérification (1709). – Mandats et quittances : acomptes : d'un achat de blé d'Estienne Attanoux, seigneur des Tourres, 100 # ; des gages du régent d'école, 20 # ; etc.

CC 164. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 30 feuillets, papier ; 155 pièces, papier. 1707-1708. – Comptes des fermiers de la taille.

Pierre Charrier et Pierre Magniol, marchands de Draguignan.

Chargement	12 752 #	2 s	7 d
Déchargement	8 623 #	15 s	7 d
Déficit	4 138 #	17 s	0 d

Recettes. – Montant des tailles, 12 614 # 12 sous 7 deniers ; etc. – Dépenses. – Arrérages de pension aux religieuses St Bernard de Fréjus, 100 # 9 d ; – Droit d'albergue servi à N. Hondis d'Allons, 30 # 9 deniers ; – Arrérages d'intérêts à Pierre et Michel de Veteris, frères, écuyers d'Aix, 150 # 8 sous 3 deniers ; – Réparations : d'un fusil prêté à la commune par Jean-Baptiste Attanoux, 2 # 10 sous ; de la barque, 30 # ; – Audition du compte, 24 # ; etc. – Procès-verbal de signification (1770). – Mandats et quittances.

CC 165. (Liasse). – 45 pièces, papier. 1709-1710. – Comptes des fermiers de la taille.

Pierre Magniol, et associés.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : pensions : au commandeur « *pour le passage de la barque* », 3 # ; – aux F.F. Prêcheurs de Fréjus, 8 # 13 sous 4 deniers ; – Arrérages d'intérêts à Hyacinthe Borelly [seigneur] de Seillans, 41 # ; – Subsistance de dragons de Firmarcon, 60 # ; etc.

CC 166. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets, papier 186 pièces, papier. 1709-1711. – Comptes des fermiers de la taille.

Emmanuel Beuf.

Chargement	14 468 #	5 s	8 d
Déchargement	15 279 #	1 s	10 d
Déficit	810 #	16 s	2 d

Recettes. – Taille du bétail, 1 255 # 12 s ; – Montant de la capitation, 640 # 15 s 4 d ; etc. – Dépenses. – (Paiements énoncés sans indication de l'objet de la dépense). – Procès-verbal de vérification (1711). – Quittances de remboursement de sommes avancées par divers habitants pour contribution au Duc de Savoie. – Mandats de paiement : arrérages de pension des religieuses de Fréjus, 510 # ; – Gages annuels pour la conduite de la barque, 30 # ; – Achats de foin pour contribution à un régiment campé à Fréjus ; – Acompte des impositions de la Province, 623 # 10 sous ; – Gages « *d'intendant* » 7 # 4 sous ; – Achat de 143 quintaux 39 livres (5 734,820 kg) de foin pour subsistance des chevaux de la compagnie colonelle du régiment de Dragons de Firmarcon, logée à Roquebrune, 143 # 8 sous, etc.

**CC 167. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier.
1709-1714. – Comptes des fermiers de la taille.**

Pierre Charrier, marchand de Draguignan, Pierre Magniol, et associés.
Règlement de compte entre lesdits fermiers et la commune au sujet de la perception de la taille de 1708 fixant à 85,698 # 2 deniers le montant de leur créance.

**CC 168. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 65 pièces, papier.
1710-1711. – Comptes des fermiers de la taille.**

114

Emmanuel Beuf, marchand, N. Lacroix et N. Charrier, associés.

Chargement	12 306 #	3 s	2 d
Déchargement	11 965 #	16 s	0 d
Reliquat	340 #	7 s	2 d

Recettes. – Ventes de : une charge (160 lit) de « *fayols* » [haricots], 17 # 5 s ; – 10 charges (1600 lit) de millet, 122 # 10 s ; 2 charges (320 lit) de fèves, 21 # 12 sous ; 2 charges (320 lit) de « *poichiches* », 34 # ; etc. – Dépenses. – Achat de 25 cannes et demi (51 m) de toile grise pour confection de sacs employés à la « *cuillette du tiers* », 33 # 3 s 9 d ; façon de ces sacs, 3 # 3 s 9 d ; – Achat de 75 quintaux (3 000 kg) de foin envoyés comme contribution à Antibes, 93 # 15 s 9 d ; – Loyer des greniers « *ou sont reposés une partie des grains du tiers* », 18 # 9 d ; – Arrérages de 2 années d'intérêts dus à N. Berlier, de Draguignan, 132 # 6 s 9 d ; – Gages du collecteur du tiers, 50 # 9 d ; – Acompte des salaires du commis au contrôle du tiers, 35 # 9 d ; – Payé à N. Antelmy, prévôt de Fréjus, pour avoir prêché une mission, 100 # 9 d ; – Mesurage des grains et transport d'un grenier à l'autre, 17 # 9 d ; – Arrérages d'intérêts dus aux religieuses Saint Dominique de Fréjus, 1 250 # 9 d ; – Mesurage d'une vente de 209 charges de blé (33 440 lit), 5 # 5 s 3 d ; – Paiement aux receveurs des deniers du Roi et du Pays pour contribution « *que la communauté fait au[x] Suisses* », 160 # etc. – Mandats de paiements : levée de l'arrêt d'homologation portant imposition du tiers, 300 # ; – Semestre de régence des écoles, 60 # ; etc.

**CC 169. (Liasse). – 154 pièces, papier.
1711-1712. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Gaston, notaire et Emmanuel Beuf, bourgeois.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : arrérages d'intérêts dus : à Gabrielle et Jeanne Veteris, d'Aix, 145 # ; aux religieuses bernardines de Fréjus, 100 # ; – Solde des salaires du collecteur du tiers des fruits, 50 # ; – Acompte de la subsistance de la compagnie du régiment de Firmarcon, 25 # 19 s 3 d ; – Solde de l'abonnement du dixième, 538 # ; – Loyer d'un grenier, 8 # ; – Mesurage et « *retombage* » des grains et légumes, 20 # 10 s ; – Achat de 80 quintaux (3 200 kg) de foin pour la subsistance des chevaux des dragons en quartier en ce lieu, 80 # ; – Honoraires du commis à la levée des fruits, 50 # ; – Droit de visa des comptes de la communauté, 18 # ; – Moitié des gages du régent d'école, 60 # ; etc.

**CC 170. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 34 feuillets, papier ; 11 pièces, papier.
1712-1718. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Brunel.

Chargement 14 542 # 7 s 11 d

Déchargement 14 578 # 19 s 5 d

Déficit 36 # 11 s 6 d

Recettes. – Ferme de la taille, 6 700 # ; – « *Cazarnet* » du bétail, 639 # 11 s 9 d ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions de la Viguerie, 2 334 # ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Brunel, procureur du Roi à Fréjus, 116 # 14 s ; – « *Dresse du presant compte* », 13 s 6 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1718). – Quittances : Acomptes d'arrérages d'impositions : de la Province, 2 328 # ; – du Roi, 380 # ; – du taillon, 63 # ; etc.

**CC 171. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 38 feuillets, papier ; 94 pièces, papier.
1713-1714. – Comptes des fermiers de la taille.**

François Gueibier, bourgeois et Jean Pereimond, notaire.

Chargement 12 362 # 3 s 3 d

Déchargement 12 291 # 16 s 2 d

Reliquat 70 # 7 s 1 d

Recettes. – Ventes de : 20 charges (3 200 lit) de blé, à 14 # 2 s l'une, 282 # ; 69 charges (11 040 lit) de blé à 20 # 15 s l'une, 1 823 # 7 s ; – 2 charges 5 panaux (404,25 lit) « *meteil* », 45 # ; – 3 charges (480 lit) d'avoine, 20 # ; 6 panaux (101,10 lit) « *corsoulz* », à 20 # la charge, 12 # ; d'une panal de fèves, à 15 # la charge, 1 # 10 s ; etc. – Dépenses. – Gages de Balthazar Perraymond, notaire, pour la charge d'échevin, consul mi-triennal et alternatif, 30 # 11 d ; – Voyage d'un huissier d'Aix, venu à Roquebrune pour faire un commandement avec saisie de fruits, à la requête du receveur des deniers du Roi et du Pays, 30 # 9 d ; – Solde des honoraires du docteur en médecine, 47 # 9 d ; – Paiements : d'un acompte des impositions de la capitation, 325 # 4 s ; – de la moitié des honoraires du régent d'école, 60 # 11 d ; d'impositions de la Province, 3 700 # ; – Gages de « *colleteur* » [collecteur], 50 # 9 d ; – Arrérages d'intérêts dus à N. d'Audifret, capitaine, 116 # 15 s 3 d ; – Solde des impositions : de la Viguerie de 1711-1712, 146 # 14 s 9 d ; – de la capitation, 1 170 # 6 s 6 d ; – Gages du serrurier chargé de « *lhorloge* », 1 charge (160 lit) de blé ; etc. – Mandats de paiement : Acompte du contrôle des actes et insinuations laïques, 27 # ; – Charriage de grains dans les greniers de la communauté, 84 # ; etc.

**CC 172. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 14 feuillets, papier ; 25 pièces, papier.
1714-1715. – Comptes des fermiers de la taille.**

Vincent Dossolin, fermier.

Chargement	20 191 #	2 s	6 d
Déchargement	26 214 #	11 s	3 d
Reliquat	6 023 #	8 s	9 d

Recettes. – Montant de la taille, 19 410 # ; etc. – Dépenses. – Paiement des droits de contrôle et insinuations laïques, 115 # 7 s 6 d ; – Frais d'homologation du bail [de la taille], 211 # 11 s 4 d ; – Frais de conclusions dans le procès de l'imposition du tiers en fruits par N. Disc, « *substitut de messieurs les gens du Roy* », 12 # ; etc. – Mandats et quittances : Acompte des impositions de la Province, 4 000 # ; – Quartier d'honoraires du docteur en médecine, 60 # ; – Première paie du régent d'école, Pierre Flour, ecclésiastique, 60 # ; etc.

**CC 173. (Cahier). – in-4°, 16 feuillets, papier ; 2 pièces, papier.
1714-1725. – Comptes des fermiers de la taille.**

Vincent dossolin, fermier.

Compte rendu en suite de sentence arbitrale du 20 mai 1718 intervenu au sujet du recours interjeté de part et d'autre sur les comptes des 4 années de la ferme, 1714 à 1717. (En marge de chaque article est transcrite la décision motivée des auditeurs des comptes).

**CC 174. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 61 pièces, papier.
1715-1716. – Comptes des fermiers de la taille.**

Vincent Dossolin, fermier.

Chargement	20 215 #	5 s	2 d
Déchargement	20 351 #	16 s	9 d
Reliquat	136 #	11 s	7 d

Recettes. – Montant de la taille, 19 410 # ; – Taille sur le bétail, 669 # 14 s 5 d ; etc. – Dépenses. – Paiement du reliquat du précédent compte, 6 023 # 8 s 9 d ; – Acompte d'arrages de pensions dus aux religieuses Saint-Dominique de Fréjus, 1 000 # ; – « *Cruzage* » du torrent de la Varnède, 25 # 10 s ; – Paiement des droits de contrôle des actes et insinuations laïques, 159 # 8 s 1 d ; – Quartier d'impositions de la Viguerie, 205 # 16 s 10 d ; – Gages du barquier, 15 # 11 d ; – Acompte de réparations à l'église, 100 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1716). – Mandats et quittances : Quartiers d'honoraires du régent d'école, Pierre Flour, ecclésiastique, 60 # ; – Droit d'albergue dû à François Bourrelly, seigneur de Seillans, 9 # 12 sous ; – Acompte du tiers de la somme votée pour construction d'une nouvelle barque, 83 # ; – Gages annuels du valet de ville, 18 # ; etc.

**CC 175. (Liasse). – 3 cahiers, in-4°, 49 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 90 pièces, papier.
1716-1717. – Comptes des fermiers de la taille.**

Vincent Dossolin, fermier.

Chargement	21 967 #	7 s	5 d
Déchargement	20 041 #	2 s	8 d
Reliquat	1 926 #	4 s	9 d

Recettes. – Montant de la taille, 9 410 # ; etc. – Arrérages d'intérêts dus aux religieuses Saint-Bernard de Fréjus, 100 # 1 s ; – Gages du maire-consul, 30 # ; – du greffier, 50 # 10 s ; – du « *reposeur* », 4 # 8 s 10 d ; – Payé à César Audiffred, avocat, à Draguignan, 600 # ; etc. – Procès-verbal de vérification renvoyant au conseil de la communauté l'examen de divers articles en annulant ou en mettant d'autres « *en souffrance* », etc (1717). – Quittances : Acompte d'arrérages d'intérêts dus à Jeanne de Berard, veuve de Raphaël Blanc, vivant bourgeois de Draguignan, 94 # 10 sous ; – Gages annuels de l'Intendant (sic) 7 # 4 sous ; – Solde du prix d'achat du château ayant appartenu à Marie de Flour, 21 # ; – Quartier de gages du régent d'école, 60 # ; etc.

CC 176. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 23 feuillets, papier.

1717. – Comptes des fermiers de la taille.

Vincent Dossolin, fermier.

Nouveau compte baillé aux auditeurs des comptes pour être affiné, par suite du rejet de divers articles et du recours au procès-verbal de clôture. – Contestations au sujet de la communication des pièces justificatives. – Exploit d'assignation donné par le comptable aux auditeurs et impignateurs à l'effet de faire examiner le compte sommaire.

CC 177. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 110 pièces, papier.

1717-1718. – Comptes des fermiers de la taille.

Vincent Dossolin, fermier.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : Réparations à la maison claustrale, 84 # – Vacations de N. [Audibert-]Caille, avocat à Draguignan, 50 # ; – Acompte d'arrérages de pension dus aux religieuses Saint-Dominique de Fréjus, 770 # 1 sou 3 deniers ; – Droits d'amortissement et de nouvel acquêt , 109 # 9 sous ; – Honoraires annuels du docteur en médecine , 120 # ; – Acompte d'impositions de la Province, 572 # 16 sous 3 deniers ; – Quartier du contrôle des actes et insinuations laïques, 57 # 13 sous ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Berlier, 231 #, etc.

CC 178. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 27 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 4 pièces, papier.

1719-1720. – Comptes des fermiers de la taille.

Jacques Ollivier, adjudicataire.

Chargement	16 085 #	11 s	0 d
Déchargement	34 038 #	0 s	6 d
Déficit	17 952 #	9 s	6 d

Recettes. – Montant de la taille, 15 900 # ; – « *Cazarnet* » de la taille du bétail, 130 # 11 s ; etc. – Dépenses. – Droit d'albergue servi à l'hôpital Saint-Jacques du lieu, 15 # 10 d ; – Pension annuelle au Commandeur de Comps, 3 # 10 d ; – Rétribution de messes fondées par feu Antoine Feraud, 4 # 3 s 3 d ; – Arrérages d'intérêts dus aux religieuses Saint-Bernard de Fréjus, 100 # 10 d ; – Députation de Jacques Ginette à Aix, 100 # – Droit de nouvel acquêt, 3 # 10 d ; – Quartier d'impositions du droit de fouage et subside, 72 # 2 sous ; – Gages annuels du valet de ville, 18 # 10 d ; etc. – Procès-verbal de vérificatuin (1720).

CC 179. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 5 pièces, papier.

1721-1722. – Comptes des fermiers de la taille.

Jacques Ollivier et associés.

Chargement	17 165 #	4 s	0 d
Déchargement	17 109 #	3 s	9 d
Reliquat	56 #	0 s	3 d

Recettes. – Montant de la taille, 15 900 # ; – « *Cazarnet* » du bétail, 1 221 # ; etc. – Dépenses. – Vacations des experts du réallivrement, 60 # 10 deniers ; – Entretien du bateau de la « *de la garde cote* », 33 # 15 s 10 d ; – Frais funéraires d'un consul, 69 # 10 deniers ; – Audition de ce compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1722).

CC 180. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 19 feuillets, papier ; 6 pièces, papier.

1722-1723. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Digne, bourgeois de Figanières, adjudicataire.

Chargement	17 228 #	3 s	5 d
Déchargement	27 743 #	5 s	6 d
Déficit	10 515 #	2 s	5 d

Recettes. – Tailles : des biens fonds, 16 200 # ; – du bétail, 995 # 8 s 2 d ; etc. – Dépenses. – Homologation de l'acte de bail de la ferme, 105 # 16 s 3 d ; – Quartier d'impositions de la Viguerie, 246 # 4 s 8 d ; – Loyer d'une maison servant de corps de garde, 24 # 1 sou ; – Quartiers d'honoraires : du médecin de la communauté, 60 # 10 d ; du régent d'école, N. Pascal, ecclésiastique, 60 # 10 d ; – Abonnement au contrôle des actes et des insinuations, 35 # 1 s ; Achat de 2 chaperons, 200 # 10 d ; – Acomptes des impositions de la Viguerie, 2 005 # 18 s 6 d ; Achat du « *métail* » pour les cloches, 600 # ; – Réparations à la maison de ville, 250 # 10 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1723). – Pièces justificatives.

CC 181. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 13 feuillets, papier ; 3 pièces, papier.

1723-1724. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Digne, bourgeois de Figanières, adjudicataire.

Chargement	17 396 #	18 s	6 d
Déchargement	27 431 #	13 s	8 d
Déficit	10 034 #	15 s	2 d

Recettes. – Taille sur le bétail, 1 196 # 18 s 6 d ; etc. – Dépenses. – Acompte des impositions de la Viguerie, 851 # 12 s 10 d ; – Droit d'albergue dû à N. [d'Attanoux], sieur des Tourrès, 10 # 14 s 10 d ; – Vacations des experts chargés du réallivrement général, 488 # 1 s ; – Gages : du greffier, 42 # ; – des intendant et « *repoiseurs* », 14 # 9 s ; – Moitié des gages du « *barquier* », 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1724). Pièces justificatives.

CC 182. (Cahier). – In-4°, 12 feuillets, papier.

1724-1725. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Digne, bourgeois de Figanières.

Chargement	17 524 # 13 s 0 d
Déchargement	17 575 # 19 s 6 d
Déficit	51 # 6 s 6 d

Recettes. – Montant de la taille, 16 200 # ; – « *Surplus du nombre des écus cadastraux à nous vendeus* » 8 # 4 s 10 d ; etc. – Dépenses. – Honoraires du docteur en médecine, 60 # 10 d ; – intérêt de cette somme, 1 # 6 s 8 d ; – « *Droit de comptabilité attribué* » à la Cour des Comptes, 91 # 4 s 7 d ; – Exaction au surplus de la taille du bétail, 65 # 14 s 5 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1725).

**CC 183. (1 cahier). – In-4°, 32 feuillets, papier.
1725-1726. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Perraimond, notaire, adjudicataire.

Chargement	14 469 # 5 s 4 d
Déchargement	24 733 # 19 s 7 d
Déficit	10 264 # 14 s 3 d

Recettes. – Produit des tailles, 14 000 # ; – « *Cazarnet* » de la taille du bétail, 469 # 5 s 4 d. – Dépenses. – Paiement à noble Antoine de Constans, président trésorier général de France, seigneur de Beines, 1 923 # 18 s 10 d ; – Gages de « *reposeur* » 7 # 4 sous 10 deniers ; – Remboursement en vertu d'un état d'indications aux hoirs de feu N. [Ripert] d'Esclans, représenté par N. de [Laurent-]Peyrolles, d'Aix, 4 857 # 8 sous 1 denier ; – Quartier d'impositions, 300 # ; – Honoraires d'un expert du réallivrement du cadastre, 184 # 1 sou ; – « *Radoub* » de la barque, 26 # 18 sous ; – Quartier d'impositions du taillon, fouage et subside, 722 # 18 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1726).

**CC 184. (1 cahier). – In-4°, 16 feuillets, papier.
1726-1727. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Perraimond, notaire, adjudicataire.

Chargement	15 215 # 4 s 0 d
Déchargement	25 122 # 9 s 6 d
Déficit	9 907 # 15 s 6 d

Recettes. – Produit des tailles, 14 000 # ; – « *Cazarnet* » de la taille du bétail, 750 # ; etc. – Dépenses. – Remboursement du solde créateur d'un précédent exercice, 10 264 # 14 sous 3 deniers ; – Honoraires du médecin, 120 # 8 sous 10 deniers ; – Payé aux experts commis à la « *perfection du cadastre* », 300 # 1 sou 8 deniers ; – Honoraires de Melchior Isnard, agent de la communauté à Aix, 30 # 10 deniers ; etc. – Procès-verbal de vérification (1727).

**CC 185. (1 cahier). – In-4°, 10 feuillets, papier.
1727. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Perraimond, notaire du lieu et associés.

Chargement	14 573 # 7 s 4 d
Déchargement	14 578 # 14 s 10 d
Déficit	5 # 7 s 6 d

Recettes. – Produit des tailles sur le fonds et le bétail, 14 000 # ; – « *Augment* » d'une taille sur le bétail, 231 # 15 sous 4 deniers ; etc. – Remboursement du solde créateur d'un compte

précédent, 10 007 # 16 sous 4 deniers ; – Honoraires d'un consul, 30 # 1 sou ; – Divers voyages du comptable pour aller payer des créanciers de la communauté, 12 # ; – Honoraires des « *regardadours* » 7 # 1 sou ; – Audition des comptes, 21 #, etc. – Procès-verbal de vérification (1727).

**CC 186. (Liasse.) – 1 cahier in-4°, 7 feuillets, 3 pièces, papier.
1727-1728. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Perraimond, notaire.

Chargement	2 273 #	8 s	6 d
Déchargement	2 513 #	9 s	6 d
Déficit	240 #	1 s	0 d

Recettes. – Montant d'un « *augment* » de taille, 2 230 # 18 sous 8 deniers ; etc. – Dépenses. – Arrérages d'intérêts dus à N. Bain, de Grasse, 68 # 5 s 4 d ; – Acomptes : d'impositions du taillon, fouage et subside, 360 # 10 deniers ; – Audition du compte, 18 #. – Procès-verbal de vérification (1728).

**CC 187. (Liasse.) – 1 cahier in-4°, 20 feuillets, 1 pièce, papier.
1729-1730. – Comptes des fermiers de la taille.**

Antoine Emerigon, marchand de Grasse, résidant à Fayence, fermier

Chargement	14 745 #	8 s	10 d
Déchargement	14 808 #	16 s	5 d
Déficit	63 #	7 s	7 d

Recettes. – Montant de la taille sur les biens fonds et bétail, 14 020 # ; – Augmentation d'une taille sur le bétail, 718 # 12 s 8 d ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions de la Viguerie, 1 518 ; – Remboursement d'avances faites par le premier consul dans le procès contre le Commandeur de Comps, 106 # ; – Quartier d'honoraires du régent d'école, Jean Cauvin, ecclésiastique, 75 # 1 denier ; – Frais de réjouissances à l'occasion de la naissance du Dauphin, 300 # 1 d ; – Honoraires du greffier, 42 # 1 d ; – Gages pour la conduite de l'horloge, 15 # 10 d ; – Paiement à N. Jujaray, avocat de Brignoles, commissaire député pour faire un rapport des dommages occasionnés par des inondations, 80 # 1 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1730).

**CC 188. (Cahier) – In-4°, 12 feuillets, papier.
1730-1731. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Guirard, notaire à St Tropez.

Chargement	21 097 #	12 s	4 d
Déchargement	22 211 #	5 s	1 d
Déficit	1 114 #	2 s	9 d

Recettes. – Prix de la ferme, 16 020 # ; – « *Augment* » de cette ferme, 4 000 # ; – Montant d'une rescription, 598 # 10 s ; etc. – Dépenses. – Payé aux receveurs de la Viguerie, 3 454 # 5 s 8 d ; – Frais de députation à l'occasion de l'affouagement, 105 # 10 d ; [de commandement] en paiement d'impositions, à la requête des receveurs, 30 # 6 s 6 d ; – Homologation du bail de la ferme, 23 # 18 s ; – Poursuite du procès des fours et moulins, 1 000 # ; – « *Capitation de plusieurs particuliers de l'année 1730 désignés au rôle ... soit*

CC 188 – CC 191

pour être geminés, que manaïans ou insolubles », 69 # 18 s 9 d ; – Assistance des auditeurs à l'apurement de ce compte, 36 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1731).

CC 189. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets, papier ; 2 pièces, papier. 1731-1732. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Guirard, fermier.

Chargement	16 787 #	16 s	0 d
Déchargement	16 839 #	14 s	8 d
Déficit	51 #	18 s	8 d

Recettes. – Montant de la ferme, 16 020 ; – Surplus du « *casarnet* » du bétail, 567 # 16 s ; – Reçu des officiers de la compagnie de Teriviens, en quartier d'hiver à Roquebrune, pendant 5 mois, 200 # ; – Dépenses. – Impositions de la Viguerie, 2 701 # 4 s 6 d ; – Paiement d'un reliquat au trésorier, 1 114 # 2 s 9 d ; – Contrôle d'actes dû à N. Perraimond, notaire du lieu, 15 # 18 s 10 d ; – Pension annuelle servie au procureur de la communauté, A. Muraire, procureur au siège de Draguignan, 30 # 10 d ; – Honoraires du régent d'école, N. Attanoux, sous-diacre, 75 # 10 d ; – Confection de bancs de lits pour le régiment du Luc, 29 # 19 s 10 d ; – Fourniture de vaisselle au même régiment, 9 # 17 s 10 d ; – Arrérages d'intérêts dus au sieur de la Colle, 9 # 10 d ; – Gages : du conducteur de l'horloge, 21 # 17 s ; du valet de la communauté, 18 # 1 s ; – Honoraires du médecin, 60 # 1 s ; – Députation du notaire, Jean Perraimond à Aix, 60 # 1 s ; – Quartier de la régence des écoles, 75 # 1 s. ; etc.

CC 190. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 50 pièces, papier. 1732-1733. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Besson, adjudicataire.

Chargement	13 807 #	15 s	11 d
Déchargement	13 389 #	17 s	5 d
Reliquat	417 #	18 s	6 d

Recettes. Taille du fonds et du bétail, 13 000 # ; – Reliquat d'un précédent compte, 14 # 12 s 6 d ; etc. – Dépenses. – Paiement à Joseph Attanoux, ecclésiastique, [régent des écoles], 6 # 1 s ; – Acompte des impositions de la Viguerie, 2 741 # 1 s 6 d ; – Contrôle des délibérations communales, 332 # 5 s ; – Payé à un « *horloger* » de Lorgues, 125 # 10 d ; – Voyages du comptable pour effectuer des paiements à des créanciers du dehors, 12 # ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Mandats de paiement : Acompte des honoraires du médecin, 60 # ; – Vérification du nouveau cadastre, 12 # ; – Conduite de la barque, 9 # ; – Gages du valet de la communauté, 18 # ; – Quartier d'impositions de la Viguerie, 2 741 # 1 s 6 d ; – Arrérages d'intérêts dus à la dame N. de Camelin, de Fréjus, 56 # 7 s 6 d ; – Solde au prixfait des répartations à l'horloge par un horloger de Lorgues, 125 # ; etc.

CC 191. (Liasse) – 7 pièces, papier. 1733-1734. – Comptes des fermiers de la taille.

Honoré Ginette, fermier.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Gages annuels du valet de ville, 18 # ; – Solde du prixfait d'une nouvelle barque, 142 # 10 s ; – Quartier d'honoraires du docteur en médecine, 60 # ; etc.

CC 192. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 1 brochure, in-4°, 11 pages, imprimées ; 33 pièces, papier.

1733-1735. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Besson, chirurgien, adjudicataire et Honoré Ginette, fermiers.

Chargement 15 111 # 15 s 0 d

Déchargement 12 621 # 11 s 10 d

Reliquat 2 490 # 3 s 2 d

Recettes. – Augmentation de la taille, 511 # 15 s ; etc. – Dépenses. – 2 quartiers d'impositions de la Viguerie, 4 152 # 6 s 10 d ; – Frais d'homologation d'un acte de bail d'impositions, 195 # 1 s ; – Gages : du greffier, 42 # ; du « *repoiseur* », 7 # 4 s 10 d ; – Réparations aux chemins, 25 # 1 s ; – Honoraires des auditeurs des comptes, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1735). – Mandats de paiements : Moitié de prixfait de la construction d'une barque, 142 # 10 s ; – Fournitures faites à la communauté par noble Joseph-Emmanuel de Badier, écuyer, 16 # 8 s 6 d ; – Voyage de 2 huissiers de Draguignan à Roquebrune, avec 2 « *recours* » pour faire des exécutions contre la communauté, 35 # 6 s ; – Moitié des gages du régent d'école, 75 # ; etc.

CC 193. (Liasse) – 42 pièces, papier.

1734-1735. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Besson.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Arrérages d'intérêts dus à N. Pelissier, de Draguignan, 164 # 2 sous ; N. Lassigny, 214 # ; – Quartier d'impositions de la Viguerie, 117 # 1 sou ; – Quartier d'honoraires du docteur en médecine, 60 # – Honoraires : de « *l'archivere* » 24 # ; – d'un consul, 30 # ; – Pension annuelle servie à Antoine Muraire, procureur à Draguignan, 30 # ; – Achat « *repoiseur* », 7 # 4 s 10 d ; – Réparations d'étoffe pour l'habit du valet de ville, 47 # 6 d ; – Honoraires de N. Isnard, agent de la communauté à Aix, 30 # ; – Paiement d'un acompte pour « *affaires indulgentes de ladite communauté* », 40 # ; etc.

CC 194. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 33 feuillets papier;32 pièces, papier.

1734-1736. – Comptes des fermiers de la taille.

Antoine Besson (2^{ème} année).

Chargement 20 133 # 4 s 6 d

Déchargement 20 640 # 15 s 10 d

Déficit 507 # 11 s 4 d

Recettes. – Augmentation de la taille, 441 # 3 s 8 d ; – Rêve du pain, vin et huile, 473 # 6 s 8 d ; etc. – Dépenses. – Réparations des chemins, 25 # 1 s ; – Vacation d'un officier royal venu de Draguignan pour faire des « *arrestemans* » aux fermiers de la gabelle du pain, vin et huile et à celui de la rêve du poisson frais et salé, à la requête des receveurs de la Viguerie de Draguignan, 10 # 10 d ; – Honoraires du médecin, 60 # 1 s ; – « *Dresse* » de ce compte, 3 # 2 s 6 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1736). – Mandats de paiement : Acomptes d'arrérages dus à N. de Tressemanes, de Draguignan, 200 # ; d'impositions de la viguerie, 326 # 10 s 6 d ; « *des interests et depans* » dus à N. Constans, fils, d'Aix, etc.

**CC 195. (Liasse) – 4 cahiers, in-4°, 59 feuillets papier; 64 pièces, papier.
1734-1736. – Comptes des fermiers de la taille.**

Antoine Besson (3^{ème} année).

Chargement	19 421 #	19 s	6 d
Déchargement	12 022 #	3 s	9 d
Reliquat	7 399 #	15 s	9 d

Recettes. – Augmentation d'une taille sur le bétail, 739 # 14 s 4 d ; – Ferme de la boulangerie, 426 # 13 s 4 d ; etc. – Contrôle du contrat de la boucherie, 13 # 4 s ; – Gages : pour la conduite de l'horloge, 12 # 11 s ; – du second consul, 42 # 1 s ; – Acompte des impositions de la Province, 180 # 17 s 2 d ; – Gages du premier consul, 30 # 1 s ; – Conduite de la barque, 15 # 1 s ; – Gages du repeseur, 7 # 4 s 10 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1736). – Mandats de paiement : Gages annuels du valet de ville, 18 # ; – Honoraires du greffier pendant un an, 42 # ; – Pension servie annuellement à Antoine Muraire, procureur de la communauté au siège de Draguignan, pour « *ses attentions et salaires des procès de la communauté* », 30 # ; etc.

**CC 196. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets papier; 78 pièces, papier.
1736-1737. – Comptes des fermiers de la taille.**

Antoine Besson, chirurgien et Barthélemy Gueibier.

Chargement	26 949 #	10 s	7 d
Déchargement	16 768 #	17 s	2 d
Reliquat	10 180 #	13 s	5 d

Recettes. – Impositions de la taille, 14 600 # ; – Rêves : du pain, vin et huile, 213 # 6 s 8 d ; du poisson et de l'eau-de-vie, 60 # 11 s 1 d ; etc. – Dépenses. – Denier par livre attribué à « *Messieurs* » de la Cour des Comptes, 100 # 16 s ; – Honoraires de N. Isnard, agent de la communauté à Aix, 30 # 9 s ; – Quartier d'impositions de la Viguerie, 358 # 13 s 6 d ; – Gages d'un consul, 30 #. – Honoraires d'une année du docteur en médecine, 120 # 1 s ; – « *Places des officiers logés en quartier en ce lieu* », 368 # ; – Paiement à Madame de [Laurent-]Peyrolles, 3 000 # ; Voyage du subdélégué de l'Intendant, N. de Suffret, de Fréjus et de son greffier à Roquebrune pour installation des consuls, 36 # 6 d ; – Quartier d'honoraires du régent d'école, 75 # 1 s ; – Gages pour la conduite de l'horloge, 12 # 11 s ; – Contrôle du bail à ferme de la gabelle du pain, vin et huile, 20 # 13 s ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Mandats de paiement : Acompte d'arrérages d'intérêts dus à N. de Laurent-Peyrolles, l'un des hoirs de noble François de Raimondis, seigneur d'Esclans et de Pennafort, 172 # 6 s 6 d ; – Vacations d'experts pour la « *vuidange* » du recours du cadastre, 200 # ; etc.

**CC 197. (1 cahier) – In-4°, 12 feuillets papier.
1737-1738. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Roudier, fermier.

Chargement	17 031 #	9 s	4 d
Déchargement	17 249 #	18 s	11 d
Déficit	218 #	9 s	7 d

Recettes. – Produit de la taille, 15 425 # ; – Fermes : du pain, vin et huile, 720 # ; de la rève du poisson et eau-de-vie, 181 # 13 s 4 d ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions, 1 916 # 12 s 5 d ; – Frais d'emprisonnement de la caution d'un trésorier, 60 # 11 s 8 d ; – Honoraires

de l'agent de la communauté à Aix, 30 # ; – Arrérages d'intérêts dus à l'hôpital de la Miséricorde à Aix, 30 # 10 d ; – Gages annuels : du médecin de la communauté, 120 # 1 s ; du valet de ville, 18 # 1 s ; d'un « *reposeur* », 7 # 5 s ; – Prix de 2 fusils, 14 # 2 s ; – Frais de députation à Aix, pour la défense d'un procès contre d'anciens fermiers, 100 # 1 s ; – Fourniture d'huile au corps de garde des compagnies du régiment de la Reine, 6 # ; – Rétribution d'une « *grande messe célébrée pour nostre bon Roy et son Eminence monseigneur le cardinal de Fleury* », 3 # 10 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1738).

CC 198. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 193 pièces, papier.

1738-1739. – Comptes des fermiers de la taille.

Balthazar Mouis, bourgeois, associé de Joseph Roudier, marchand, adjudicataire.

Chargement	16 838 #	1 s	manque
Déchargement	16 761 #	17 s	manque
Déficit	76 #	3 s	manque

Recettes. – Produit de la taille, 15 425 #. – « *Casarnet* » du bétail, 551 # 18 s. – Ferme du pain, vin et huile, 600 # ; – Dépenses. – Remboursement du solde créancier d'un précédent compte, 218 # 9 s 7 d ; – Loyer de maisons pour les prêtres desservants, 315 # 9 s ; – Honoraires et vacations du procureur de la communauté, N. Muraire, de Draguignan, 38 # 6 s 10 d ; – Arrérages d'intérêts dus aux religieuses du couvent de la Visitation de Draguignan, 2 576 # 5 s ; – Moitié de gages pour conduite de la barque, 15 # 10 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1739). – Mandats et quittances : Habillement du valet de ville, 60 # 17 s ; – Voyage d'un garde de N. de Villars, 6 # pour accompagner des hussaras ; – Curage du puits de la Place, 50 # ; etc.

CC 199. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets papier ; 56 pièces, papier.

1739-1740. – Comptes des fermiers de la taille.

Balthazar Mouis, bourgeois, associé de Joseph Roudier, marchand, adjudicataire.

Chargement	17 284 #	16 s	6 d
Déchargement	19 202 #	17 s	11 d
Déficit	1 918 #	1 s	5 d

Recettes. – Montant d'une taille, 15 425 # ; – Ferme du pain, vin et huile, 460 # ; etc. – Dépenses. – Remboursement du solde créancier d'un précédent compte, 420 # 17 s 4 d ; – Quartier d'impositions, 1 851 # 12 s 5 d ; – Remboursement suivant état d'arrangement de 1738, à Madame N. de Seillans d'Aups, 1 154 # 6 s 1 d ; – Achat de 14 livres (6,720 kg) de poix et goudron d'une personne de Clavières, 14 # 10 s 10 d ; – Honoraires annuels du médecin, 120 # 1 s ; – Remboursement d'un solde de créance à N. Bain, avocat, à Grasse, 200 # 1 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1740). – Mandats et quittances : Fourniture de foin et d'avoine à 2 compagnies de hussards par noble Joseph-Emmanuel de Badier, 1 739 # ; – « *Charriage de pins pour le radoub* » de la barque, 10 # ; etc.

CC 200. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets papier ; 106 pièces, papier.

1740-1741. – Comptes des fermiers de la taille.

Balthazar Mouis, bourgeois, associé de Joseph Roudier, marchand, adjudicataire.

CC 200 – CC 202

Chargement 21 463 # 18 s 11 d
Déchargement 20 927 # 13 s 4 d
Reliquat 536 # 5 s 7 d

Recettes. – Montant d'une taille, 15 425 # ; – Ferme de la gabelle du pain, vin et huile, 380 # ; – « *Exigé* » de noble Honoré de Lisle, seigneur de Callian, 2 500 # ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions de la Viguerie, 58 # ; – Arrérages d'intérêts dus à [Leclerc] de Lassigny, des Arcs, 398 # 8 s 8 d ; – Remboursement de solde de capital à la dame N. Caussemille de Martin, de Saint-Tropez, 253 # 18 s ; – Achat d'ornements pour la sacristie, 500 # 1 s ; – Dernier quartier d'honoraires de la maîtresse d'école, 20 # 1 s ; – Premier terme d'honoraires du régent d'école, 50 # 1 s ; # – Arrérages pour habillements « *que la communauté estoit obligée de faire* » au valet de ville, 60 # 1 s ; – Gages annuels du valet de ville, 18 # 1 s ; – Honoraires : du premier quartier de la maîtresse d'école, 20 # 1 s ; du second quartier du régent des écoles, 50 # 1 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1741). – Mandats et quittances : Vacations d'experts pour visite du grand chemin, 50 # ; – Prix de 2 grands carreaux de vitre employés à l'horloge, 15 s 6 d ; etc.

CC 201. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets papier ; 1 cahier, in-8°, 3 feuillets, papier ; 192 pièces, papier.
1741-1742. – Comptes des fermiers de la taille.

Balthazar Mouis, bourgeois, associé de Joseph Roudier, marchand, adjudicataire.

Chargement 14 621 # 19 s 3 d
Déchargement 15 328 # 19 s 11 d
Déficit 707 # 0 s 8 d

Recettes. – Produit de la taille, 12 505 # ; – Fermes : du pain, vin et huile, 550 # ; du poisson frais et salé, 285 # ; etc. – Dépenses. – « *Gémination* » faite sur la cote de noble Pierre de Badier, 30 # 2 s 6 d ; – Droit de « *dez* » aux domestiques de l'évêque à l'occasion de sa visite pastorale, 18 # 10 d ; – Voyage d'un député à Fréjus, 9 # 1 s ; – Arrérages d'impositions de la Province, 650 # 1 sou ; – Quartiers de gages : de la régente des écoles, N. de Vaille, 30 # 1 s ; : intérêts de cette somme, 2 s 6 d ; du régent des écoles, 50 # 1 s ; : intérêts, 6 sous ; – Arrérages d'intérêts dus à : madame N. d'Arnaud, d'Aix, 280 # 10 d ; Elisabeth de Calvy, d'Antibes, 303 # 6 s 8 d ; – Confection d'un lit de camp pour le corps de garde de 3 compagnies du régiment de Chaillou, 10 # 10 d ; – Remboursement du solde d'un capital, 684 # 15 s 11 d ; – Logement de 5 chevaux du régiment de Raski, 2 # 10 s ; – Achats : d'avoine et de fourrages pour la cavalerie espagnole, 500 # 10 d ; de 2 poutres pour réparations à la maison de ville et d'une « *cullotte sarge bleue* » pour le valet de ville, 12 # 11 s 10 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1742). – Mandats et quittances : prix d'une « *chapelle* » achetée par le vicaire et déposée dans la sacristie de l'église paroissiale, 164 # 14 s ; – Moitié des gages de la conduite de l'horloge, 12 # 10 s ; etc.

CC 202. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 30 feuillets papier ; 73 pièces, papier.
1742-1743. – Comptes des fermiers de la taille.

N. Cauvin, associé de Joseph Roudier, adjudicataire.

Chargement 17 204 # 12 s 0 d
Déchargement 20 493 # 3 s 8 d
Déficit 3 288 # 11 s 8 d

Recettes. – Montant de la taille, 12 505 # ; Fermes : du pain, vin et huile, 600 # ; de la rève du poisson frais et salé, 285 # ; etc. – Dépenses. – Remboursement du solde créditeur d'un précédent compte, 707 # 8 d ; – Quartiers d'impositions de la Province, 1 916 # 12 s 6 d ; la Viguerie, 58 # 11 s ; – Arrérages d'intérêts dus à la marquise N. de Valbelle Sainte-Tulle, d'Aix, 115 # 2 s 10 d ; – Premier quartier d'honoraires du régent d'école, Joseph Augier, prêtre, 75 # 1 s ; – Arrérages d'intérêts dus à N. [Leclerc] de Lassigny, écuyer des Arcs, 513 # 15 s 6 d ; – Honoraires du médecin, 12 # 1 s ; – Frais funéraires du consul François Bermond, 50 # 1 s ; – Premier quartier de la régence de l'école de filles, dirigée par demoiselle N. de Vaille, 30 # 1 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1743). – Mandats et quittances.

CC 203. (Liasse). – 15 pièces, papier.

1743. – Comptes des fermiers de la taille.

Balthazar Mouis, bourgeois, fermier et associés.

(Manque le compte). – Quittances : quartiers d'impositions de la Province, 2 079 # 2 sous 5 deniers ; 2 513 # 3 s 5 d ; de la Viguerie, 58 # 11 s ; – Pension féodale servie à N. des Tourrès, 10 # 4 sous ; – Arrérages d'intérêts dus : aux religieuses de la Visitation de Draguignan, 440 # ; – Honoraires du premier consul, 60 # ; etc.

CC 204. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 24 feuillets papier ; 132 pièces, papier.

1743-1744. – Comptes des fermiers de la taille.

126

Joseph Roudier, adjudicataire.

Chargement	19 996 #	18 s	8 d
Déchargement	23 042 #	3 s	7 d
Déficit	3 045 #	4 s	11 d

Recettes. – Montant de la taille, 12 505 # ; – Ferme du pain, vin et huile, 450 # ; – Rève du poisson frais et salé et eau-de-vie, 245 # 5 s ; etc. – Dépenses. – Remboursement du solde créditeur d'un précédent compte, 3 288 # 11 s 8 d ; – Quartier d'impositions de la Province, 2 079 # 2 s 5 d ; – Honoraires du greffier, 30 # 1 s ; – Loyer de la maison claustrale, 50 # 1 s ; – Réparations à la barque, 56 # 5 s 8 d ; – Remboursement du solde d'un capital de pension, 775 # 17 s, à Jean-Baptiste Gardiol, de Fayence ; – Gages pour la conduite de l'horloge, 24 # 1 s ; – Fourniture en foin et avoine faites à une compagnie de hussards du régiment d'Esteraze, 84 # 16 s ; – Dénombrement du bétail, 13 # 18 s 6 d ; – Seconde paye des réparations à la maison claustrale, 271 # 7 s 8 d ; – Fourniture d'un habillement au valet de ville, 60 # 17 s ; – Audition du compte, 27 # ; etc. Procès-verbal de vérification (1744). – Mandats et quittances.

CC 205. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 24 feuillets papier ; 222 pièces, papier ; 2 cachets.

1744-1745. – Comptes des fermiers de la taille.

Balthazar Mouis, bourgeois, associé de Joseph Roudier, marchand, adjudicataire.

Chargement	21 310 #	2 s	8 d
Déchargement	21 574 #	16 s	2 d
Déficit	264 #	13 s	6 d

Recettes. – Montant de la taille, 12 505 # ; – Augmentation de 1 sou 6 deniers par écu, 5 665 # ; – « *Cazarnet* » du bétail, 338 # 14 s 8 d ; etc. – Dépenses. – Remboursement du solde créditeur d'un précédent compte, 3 045 # 4 s 11 d ; – Quartiers d'impositions de : la Province, 2 675 # 13 s 5 d ; la Viguerie, 58 # 11 s ; – Attribution du denier par livre à « *nos seigneurs de la cour des Comptes* », 101 # 9 s 6 d ; – Dernier quartier de la régence des écoles à N. Augier, prêtre, 75 # 1 s ; – Achat d'une paire de souliers au valet de ville, 3 # 11 s ; – Destruction d'un loup enragé ayant dévoré Françoise Pourcin [66 ans, décédée le 15 août 1744], veuve d'Antoine Fabre, 12 # 1 s ; – Loyer d'une année du logement du vicaire, « *attendeu que la maison curialle n'estoit pas encor finie* », 50 # 1 s ; – Achat de poix et goudron d'une personne de Claviers, 21 # 16 s ; – Arrérages d'intérêts dus à Louis Lombard, d'Antibes, seigneur de Roquefort, 288 # 10 d ; Elisabeth de Calvy, de la même ville, 216 # 10 d ; – Logement d'un capitaine et cavaliers du régiment de la Rochefoucauld, 38 # 9 s ; – Achat de poudre à l'occasion « *de la réjouissance de la santé du Roy* », 56 # ; – Audition du compte, 33 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1745). – Mandats et quittances : Solde, paiement pour transcription du cadastre moderne, 36 # ; – Nettoyage du puits commun, 12 # ; etc.

CC 206. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 37 feuillets papier ; 354 pièces, papier. 1745-1746. – Comptes des fermiers de la taille.

André Cauvin, bourgeois (1^{ère} année).

Chargement	29 876 # 16 s 4 d
Déchargement	30 296 # 14 s 4 d
Déficit	2 419 # 18 s 0 d

Recettes. – Montant de la taille, 16 012 # ; – 2 quartiers de la rève au pain, vin, huile et droit de courtage, 473 # 6 s 8 d ; – Rescription de fournitures faites à un escadron du régiment de cavalerie de La Rochefoucauld, 2 000 # ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions de la Province, taillon, fouage et dixième royal, 2 899 # 7 s 5 d ; – Arrérages d'intérêts dus : aux religieuses de la Visitation à Draguignan, 440 # 10 d ; – à Elisabeth de Calvy de Barquier, d'Antibes, 216 # 1 s ; – Logement annuel du secondaire, 12 # 10 d ; – Dénombrement du bétail, 14 # 1 s ; – Quartier d'honoraires du régent d'école, Thomas Attanoux, prêtre, 75 # 1 s ; – Honoraires annuels du médecin, 120 # 1 s ; – Réparations à l'horloge, 15 # 1 s ; – Façon des bancs à l'usage des écoliers « *dans la maison commune* », 17 # 1 s ; – Gages annuels du valet de ville, 18 # 1 s ; – Quartier de gages du garde bois, 6 # 1 s ; – Feux de « *joye* » faits : à l'occasion de la reddition de la place de Tournai, 6 # 10 d : – lors des avantages remportés en Italie par les troupes combinées de France et d'Espagne, 3 # 10 d ; – à l'occasion d'une bataille gagnée du Roi de Sardaigne, 3 # 10 d ; – Voyage d'un porteur à Fréjus pour obtenir du subdélégué de l'Intendant une ordonnance portant taux de la viande fournie « *en son tems par la communauté aux troupes d'Espagne* », 3 # 10 d ; – « *Racomodage* » de la balance de la communauté, 1 # 10 s 10 d ; Achat d'un baton de cire d'Espagne et de 2 boîtes « *pain enchanté* », 1 # 50 s 10 d ; – Feux de joie allumés à l'occasion des prises de Nieuport et de Tortone, 6 # 1 s ; – Mandats et quittances : Honoraires annuels d'un consul, 30 # ; – Vacations de N. Vincens, procureur en la Cour des Comptes, dans le procès en reprise des fours et moulins, contre N. de Badier, 43 # ; – Gages annuels du greffier de la communauté, 30 # ; – Journées de 2 guides chargés d'indiquer aux équipages du régiment « *d'Angenoy* » le chemin de Roquebrune à Grimaud, 2 # à chacun ; – Fourniture d'une livre (0,480 kg) de chandelles au corps de garde, 10 sous ; – Transport de 28 charges (4 480 lit) d'avoine distribuées à 4 compagnies de cavalerie du régiment de La Rochefoucauld, 8 # 8 s ; – Confection de « *rambaus* » pour la barque, 6 # 5 s ; – Achat d'une

« *peau lannade* » ayant servi à goudronner la barque, 1 # 4 sous ; – Payé au valet de ville, pour avoir accompagné les consuls dans les visites faites part le conseiller d'Esclapon avec le substitut des gens du Roi, à raison des coupes et défrichements effectués par divers particuliers, 3 # 12 s ; – Ports de lettres des procureurs du Pays prescrivant des feux de joie à l'occasion des prises de : Dendre-monde, 10 sous ; d'Oudenarde, 10 sous ; du Parmesan et du Plaisantin par les Espagnols, 10 sous ; – Achat de 263 livres (126,240 kg) de poix et 60 livres (28,800 kg) de goudron, à 8 # le quintal (40 kg) pour le « *radoub* » de la barque, 25 # 16 s ; etc.

**CC 207. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 31 feuillets papier ; 137 pièces, papier.
1745-1747. – Comptes des fermiers de la taille.**

André Cauvin, bourgeois, adjudicataire, (2^{ème} année)

Chargement 18 605 # 17 s 4 d

Déchargement 23 136 # 18 s 6 d

Déficit 4 731 # 1 s 2 d

Recettes. – Fermes : de la taille, 16 012 # ; de la gabelle du pain, vin, huile et droit de « *cortage* », 780 # ; de la rève du poisson frais et salé, 170 # ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions de la Viguerie, 2 899 # 7 s 5 d ; – « *Pantion fuodalle ou droit d'albergue* » dû à N. des Tourrès, coseigneur, 10 # 4 s 10 d ; – Arrérages d'intérêts dus à : N. de Suffret sur un capital au taux de 4 %, 104 # 14 sous ; N. de Lassigny, écuyer des Arcs, 216 # 10 d ; – aux religieuses de la Visitation de Draguignan, 440 # 10 d ; – Dénombrement du bétail par un consul, 13 # 1 d ; – Arrérages de 2 années de la finance de l'office de greffier et d'« *honorere d'archiver* » 91 # 11 sous ; – Honoraires annuels du médecin de la communauté, 150 # 10 d ; – Quartier d'honoraires de Thomas Attanoux, prêtre, régent des écoles, 75 # 1 s ; – Gages pour la conduite de l'horloge, 12 # 1 s ; – Achat de 2 quintaux (80 kg) 40 livres (19,200 kg) de poix, d'une personne de Claviers, pour le « *radoub* » de la barque, 19 # 5 s ; – Curage du puits, 10 # 11 s ; – Voyage et séjour d'un cavalier de la Maréchaussée envoyé à Roquebrune pour faire exécuter des ordres de l'Intendant, 8 # 1 sou ; – « *Dépance d'un feu de joy de la ville et citadelle* », 3 # 1 sou ; – Dépense d'un autre feu de joie fait à l'occasion de la « *prize de Monts en Flandres* » 3 # 1 s ; – Achat de 108 quintaux de bois pour l'hôpital du régiment de Blaisois établi à Saint-Tropez, 64 # 16 sous 10 deniers ; – Dresse de ce compte, 6 # 10 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1746). – Voyage du capitaine N. du Revest, d'Antibes à Roquebrune, pour procéder à une levée et conduite de 8 hommes manquant à la compagnie de ce dernier lieu, 12 # ; – Dépenses d'un feu de joie fait à l'occasion de la conquête « *des ville et citadelle d'Anvers* » 3 # ; – Cens seigneurial servi à N. des Tourrès, 10 # 4 sous ; – Arrérages d'intérêts dus : à la Marquise de Valbelle, 103 # 12 s ; – N. Calvy de Barquier, 216 # ; – N. d'Arnaud, 252 # ; etc.

**CC 208. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 44 feuillets papier ; 377 pièces, papier.
1746-1749. – Comptes des fermiers de la taille.**

André Cauvin, bourgeois, adjudicataire, (3^{ème} année)

Chargement 26 363 # 18 s 2 d

Déchargement 25 889 # 16 s 9 d

Reliquat 474 # 1 s 5 d

Recettes. – Fermes : de la taille, 16 012 # ; de la rève du poisson frais et salé, 200 # ; du pain, vin et huile, 570 # ; – Reliquat du compte du garde du magasin à blé de la communauté, 247 #

6 d ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions de la Viguerie, 2 899 # 8 s 5 d ; – Logement du secondaire, 12 # 10 d ; – Arrérages d'intérêts dus : à N. Lombard, seigneur de Roquefort, d'Antibes, 288 # 10 d ; Thérèse d'Arnaud de Raousset, d'Aix, 252 # 1 sou ; – Honoraires de l'agent de la communauté, N. Isnard, bourgeois d'Aix, 30 # ; – Quartier de gages du « *garde bois* », 6 # 1 sou ; – Achat d'une marmite en fer pour y fondre la poix nécessaire à la barque, 5 # 1 sou ; – Quartier de gages pour la conduite de l'horloge, 12 # 1 sou ; – Honoraires de N. Muraire, procureur de la communauté au siège de Draguignan, 30 # ; – Quartier de gages de Thomas Aillaud, régent des écoles, 75 # 1 sou ; – Indemnité à Jean Félix pour prix d'une « *acche que les soldats françois luy avoint emporté lors des piquets du temps des ennemis* », 3 # – Emmagasiner de foin aux « *magazins que la communauté avoit estably* », 42 # 17 sous ; – Fourniture de 7 pots 1/2 d'huile au corps de garde du bataillon garde-côte d'Antibes, 5 # 6 sous ; – « *Louage d'une bourrique pour porter de pain aux gardes-cottes de la radoute de la Gaillarde* » 3 # 19 s ; – Réparations à la toiture de la poudrière de la redoute de la Garonnette, 6 # 1 sou ; – Achat de 2 cabans pour les sentinelles des redoutes de la Gaillarde et la Garonnette, 16 # 10 d ; – Bottelage par le dragon N. Sans-Soucy, du foin fourni à 3 compagnies du régiment de Bertillac, 11 # 6 s ; – Fourniture de 4 poids de bois au corps de garde des dragons du même régiment, 6 # 12 s ; – Nettoyage de la maison de ville « *qui estoit remplie d'imondices* », 8 s ; – Subsistance des soldats et officiers du bataillon d'« *Estranbourc, attandeu que la rivière d'Argens avoit inondé ne pouvant se rendre à Freius* », 99 # ; – Rafrâichissements offerts à un détachement de volontaires de passage à Roquebrune, 6 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1749). – Mandats de paiement : Emploi de 2 journées à une coupe de pins « *fourcheux pour soutenir la grosse corde* » [de la barque], 2 # ; – Achat de 50 livres (24 kg) de goudron pour goudronner la corde, à 2 sous la livre, 5 # ; – Réparations à la « *marzelle du puis comun de la bonne eau* », 9 # ; – Réparations à la toiture de la poudrière de la redoute de la Garonnette, 16 # 17 s 4 d ; – « *Façon de 1 467 botes de foin distribuées à la troupe* » à raison de 1 # 2 s le cent, 16 # 4 s ; – Réparations à la maison de ville, 5 # 14 sous ; – Transport à Sainte-Maxime d'un soldat malade dirigé sur l'hôpital de Saint-Tropez, 1 # 4 s ; – Achats : de 2 « *percoirs* » pour fendre le bois nécessaire au corps de garde, 2 # 8 sous ; – d'un cadenas pour fermer la prison, 2 # 10 s ; – de 2 bâtons de cire d'Espagne, 1 # 5 s ; d'une scie pour scier les « *fassines* » de la redoute de la Garonnette, 1 # 10 sous ; etc.

**CC 209. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets papier ; 238 pièces, papier.
1747-1749. – Comptes des fermiers de la taille. Paiement des foins et voitures.**

André Cauvin, bourgeois et associés.

Chargement 5 328 # 10 s 8 d

Déchargement 6 176 # 4 s 7 d

Déficit 847 # 13 s 11 d

Recettes. – Remboursement d'avances faites par la communauté, 321 # 5 sous ; etc. – Dépenses. – 2 journées du valet de ville employées à chercher du foin, 3 # ; – Pesage du foin transporté au magasin de Fréjus, 74 # ; – Audition du compte, 24 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1749). – Mandats et quittances : Pesage du foin emmagasiné dans la chapelle Saint-Joseph et « *controlle d'icelluy pour l'utilité des particulliers* », 14 #. – Diverses fournitures de foin pour magasin de Fréjus, 32 # 13 s 6 d ; 167 # 16 s 10 d ; 24 # 2 s 4 d ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Calvy de Barquier ; etc.

**CC 210. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets papier ; 60 pièces, papier.
1748-1749. – Comptes des fermiers de la taille.**

André Cauvin, bourgeois, adjudicataire. (4^{ème} année. 1^{er} compte)

Chargement	19 048 #	4 s	1 d
Déchargement	18 705 #	14 s	3 d
Reliquat	342 #	9 s	10 d

Recettes. – Fermes : de la gabelle du pain et huile, 621 # ; – du vin et droit de « *cortage* », 810 # ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions de la Viguerie, 2 899 # 7 s 5 d ; – Arrérages d'intérêts dus à la Marquise N. de Valbelle, 103 # 1 s ; – Honoraires du docteur en médecine, 150 # 1 s 3 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1749). – Mandats et quittances : Arrérages d'intérêts dus à N. de Suffret, de Fréjus, 104 # 13 sous ; – Quartier d'arrérages d'impositions de la Province, 501 # 12 s 8 d ; – Honoraires « *d'archivaire* » 18 # ; – Dénombrement de bétail par un consul, 42 # ; etc.

**CC 211. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets papier ; 21 pièces, papier.
1748-1749. – Comptes des fermiers de la taille.**

André Cauvin. (4^{ème} année. 2^{ème} compte)

Chargement	16 998 #	9 s	10 d
Déchargement	15 681 #	19 s	6 d
Déficit	316 #	10 s	4 d

Recettes. – Montant d'une rescription, 16 656 # ; etc. – Dépenses. – Transport de 2 soldats malades, au Muy, 1 # ; – Achat de 2 charges 1/2 de bois pour l'usage de la communauté, 1 # 15 sous ; – Repas de 2 grenadiers du régiment de Périgord venus à Roquebrune pour procurer des voitures à cette communauté, 1 # 10 s ; – Achat de 19 charges (3 040 lit) d'avoine à 13 # l'une, pour subsistance des 4 escadrons du régiment de Fouquet cantonnés en ce lieu, 277 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1749). – Mandats de paiement : prixfait des réparations au chemin sis au quartier du « *vallat Sauvestré* », 20 # ; – Feu de joie fait à l'occasion de « *la réjouissance de la paix* », 7 # ; etc.

**CC 212. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets papier ; 111 pièces, papier.
1749-1750. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Ignace Mouis, avocat, rémissionnaire de Joseph Lambert Espitalier et N. Pellicot.

Chargement	22 889 #	10 s	8 d
Déchargement	25 257 #	17 s	8 d
Déficit	2 368 #	7 s	0 d

Recettes. – Produit de la taille, 16 004 # ; – Fermes : de la boulangerie, 533 # 6 s 8 d ; de l'entrée du vin, 533 # ; etc. – Dépenses. – Quartiers d'impositions, 3 672 # 15 s 4 d ; 2 986 # 12 s 5 d ; – Arrérages d'intérêts dus : à la marquise de Valbelle, 103 # 13 sous ; à N. [Leclerc] de Lassigny, des Arcs, 216 # 1 sou ; à N. de Suffret, de Fréjus, 104 # 14 sous ; N. Lombard, d'Antibes, 288 # 1 sou ; – Honoraires d'un consul, 30 # 1 sou ; – Intérêts de l'office de greffier, 33 # 16 sous ; – Honoraires annuels : du régent d'école, Thomas Attanoux, prêtre, 150 # 2 sous ; du médecin, 150 # 1 sou ; de la régente des écoles, N. Pellicot, 72 # 3 s 3 d ; – Loyer de maison pour le secondaire, 48 # 1 sou ; – 2 années d'honoraires de Joseph Muraire, procureur de la communauté, 60 # 1 sou ; – Gages annuels : pour la conduite de l'horloge, 24 # 2 sous ; du valet de ville, 24 # 2 sous – Entretien des postes de Cannes et de l'Estérel,

245 # ; – Garde des habits de la milice garde cote, 10 # 10 sous ; – Achat de 2 charges (240 kg) de bois pour l’usage de la maison de ville, 1 # 4 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1750). – Mandats et quittances : Voyage du greffier à Fréjus pour y porter un relevé du cadastre dressé conformément aux ordres de l’Intendant, 3 # ; etc.

**CC 213. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets papier ; 12 pièces, papier.
1749-1751. – Comptes des fermiers de la taille.**

André Cauvin, bourgeois.

Chargement	1 402 #	11 s	0 d
Déchargement	1 411 #	6 s	7 d
Déficit	8 #	14 s	7 d

Recettes. – Reliquat d’un compte précédent, 1 316 # 1 s 4 d ; etc. – Dépenses. – Achat de 19 charges (3 040 lit) d’avoine, à 13 # l’une, 247 # ; – Achat d’une charge (160 lit) de blé donnée en subsistance à des chevaux du régiment de cavalerie de Fouquet, 27 # ; – Construction « *du pont sur la rivière d’Argens pour servir au passage des troupes françaises lors du départ de l’enemy* », 10 # ; – Transport de 18 quintaux (720 kg) 20 livres (9,600 kg) de foin à Fréjus, 4 # 15 s 6 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1751). – Pièces justificatives.

**CC 214. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 32 feuillets papier ; 212 pièces, papier.
1750-1751. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph-Ignace Mouis, avocat, remissionnaire de Joseph-Lambert Espitalier, de Draguignan.

Chargement	19 164 #	8 s	0 d
Déchargement	19 298 #	17 s	0 d
Déficit	134 #	19 s	0 d

Recettes. – Produit de la taille, 16 004 # ; – Rêve sur le vin, 266 # 8 s 4 d ; etc. – Dépenses. – Remboursement du solde créditeur du précédent exercice, 2 368 # ; intérêts de cette somme, 34 # 10 s 8 d ; – Acompte d’arrérages d’impositions de la Province, 650 # 1 sou ; – Arrérages d’intérêts dus à N. d’Arnaud, d’Aix, 263 # 5 sous ; – Assistance d’un auditeur à la vérification du compte d’un précédent trésorier, 6 # 1 sou ; – Gages annuels du garde-bois, 12 # 1 sou ; – Réparations à la barque, 70 # 1 sou 6 deniers ; – Indemnité pour passer dans les terres de la Commanderie et aller à la barque, 9 # 1 sou ; – Achat : d’un habillement au valet de ville, 59 # 16 sous 6 deniers ; d’une paire de souliers au même, 4 # 1 sou ; – Gages annuels : du procureur de la communauté, 34 # 1 sou ; du valet de ville, 9 # 1 sou ; – Contrôle des délibérations 18 # 2 sous ; – Fourniture d’un linceul pour autopsies, 3 # 1 sou ; – Nourriture des médecins « *à l’occasion des maladies et ouverture des cadavres* », 39 # 1 sou ; – Visites de malades par N. Cavalier, docteur en médecine, du 27 janvier au 1^{er} février 1751, 36 # 1 sou ; – Soins extraordinaires donnés par le médecin de la communauté, N. Pascal, à l’occasion « *des maladies et ouvertures des cadavres* », 72 # 1 sou 3 deniers ; etc. – Procès-verbal de vérification (1751). – Mandats et quittances : Quartiers d’imposition de la Province, 650 # ; – Chassis en bois d’une fenêtre de la maison de ville, 1 # 15 sous, etc.

**CC 215. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 31 feuillets papier ; 218 pièces, papier.
1751-1752. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph-Ignace Mouis, avocat, remissionnaire.

Chargement 19 460 # 12 s 8 d
 Déchargement 17 758 # 19 s 11 d
 Reliquat 1 701 # 12 s 9 d

Recettes. – Montant de la taille, 16 004 # ; – Fermes de la boulangerie, 223 # 6 s 8 d ; – Rêve du poisson, 283 # 6 s 8 d ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions de la Province, 2 404 # 2 s 5 d ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Beuf, coseigneur du lieu, 37 # 13 d ; – Solde d'honoraires de N. Isnard, agent de la communauté à Aix, 24 # 3 sous ; – Contrôle des actes de la communauté, 64 # 17 s 3 d ; – Dépenses de bouche faites par les offrants aux enchères de la ferme du vin, 3 # 1 d ; – Etablissement d'un état de juments, poulains, chevaux entiers, par un garde de haras, 6 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1752). – Mandats et quittances : « *Honoraires* » annuels du valet de ville, 18 # ; – Droit d'amortissement, 44 # 6 s 8 d ; etc.

CC 216. (Liasse) – 3 cahiers, in-4°, 50 feuillets papier ; 2 cahiers, in-8°, 7 feuillets, papier ; 228 pièces, papier.

1752-1753. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph-Ignace Mouis, avocat, remissionnaire.

Chargement 24 908 # 7 s 1 d
 Déchargement 24 551 # 2 s 2 d
 Reliquat 357 # 5 s 0 d

Recettes. – Montant de la taille, 16 004 # ; – Fermes de la boulangerie, 266 # 13 s 4 d ; du poisson, 100 # ; etc. – Dépenses. – Quartiers d'impositions : de la Province, 2 404 # 2 s 5 d ; de la Viguerie, 58 # 11 sous ; – Arrérages d'intérêts dus aux religieuses de la Visitation de Draguignan, 440 # 1 sou ; – Dernier quartier d'honoraire du régent d'école, N. Augier, prêtre ; – « *Dépense de poste de l'Esterel* », 36 # ; – Acomptes d'honoraires du régent d'école, N. Guignon, 56 # 1 denier ; – Arrérages d'honoraires du greffier « *et pour 2 ans de finance de son office* », 123 # 12 d ; – Gages du garde-bois, 9 # 1 s ; – Arrérages d'intérêts pour blé fourni en 1746, au magasin de la communauté par N. de Savines, 38 # 4 s 3 d ; – Voyage d'un député à Fréjus, à l'occasion du passage de N. de Polmy, secrétaire d'Etat, 6 # ; – Gibier consommé lors du passage de la princesse de Parme, 18 # 16 d ; – Feu de joie brûlé à l'occasion du rétablissement de la santé du Dauphin, 5 # ; – Vacations d'un député de la communauté pour distribution de fourrages au régiment de Bertillac, 30 # 1 denier ; etc. – Procès-verbal de vérification (1753). – Mandats et quittances : Arrérages d'intérêts dus à N. Suffret, de Fréjus, 104 # 13 s ; – Fourniture de paille aux 3 compagnies du régiment de Bertillac cantonnées en ce lieu, 12 # 18 sous ; etc.

CC 217. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets papier ; 85 pièces, papier.

1753-1754. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Roudier, bourgeois, adjudicataire.

Chargement 16 596 # 15 s 1 d
 Déchargement 15 519 # 11 s 7 d
 Reliquat 1 077 # 4 s 4 d

Recettes. – Produit de la taille, 14 100 # ; – « *Carnet* » du bétail, 222 # 18 s 8 d ; etc. – Dépenses. – Total des impositions, 12 409 # 6 s 9 d ; – Arrérages d'intérêts dus aux religieuses de la Visitation de Draguignan, 440 # 1 s ; – Quartier d'honoraires et loyer de la

chambre du régent d'école, N. Guignon, ecclésiastique, 56 # 1 s ; – Creusement du puits et réparations à la barque, 97 # 5 s 3 d ; – Acompte des honoraires du régent d'école, N. Perrache, 56 # 1 s ; – Honoraires : de Joseph Muraire, procureur de la communauté au Siège de Draguignan, 30 # ; du médecin, 150 # 1 s ; – Prixfait du « *bastidon* » de la barque, 63 # 7 s 8 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1754). Mandats et quittances : Réparations à la maison curiale, 40 # ; – Secours à un « *noble chretien de Nazaret pour sa subsistance, c'est-à-dire pour la couché d'yceluy et le déjeuné* », 2 # ; – Arrérages d'intérêts d'un capital de 6 000 # dû à N. Le Clerc de Lassigny, 225 # 12 s ; etc.

**CC 218. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets papier ; 194 pièces, papier.
1754-1755. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Roudier, bourgeois, délivrataire.

Chargement	21 481 #	0 s	10 d
Déchargement	22 098 #	15 s	1 d
Déficit	617 #	14 s	3 d

Recettes. – Produit de la taille, 14 100 # ; – Montant du capage, 696 # ; – Quartiers de : la ferme du pain, vin et huile, 337 #, 10 s ; du poisson frais et salé, 100 # ; etc. – Dépenses. – Arrérages d'intérêts dus à : N. de Suffret, écuyer de Fréjus, 104 # 14 sous ; – Madame de Calvy de Barquier, d'Antibes, 240 # 1 s ; – Gages du greffier et « *intérêts de sa finance* », 83 # 16 sous ; – Reprise des domaines, 600 # ; etc. – Mandats et acquits : Quartier de la conduite de la barque, 6 # 1 sou ; etc.

**CC 219. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 24 feuillets papier ; 127 pièces, papier.
1755-1756. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Roudier, bourgeois, délivrataire.

Chargement	27 488 #	5 s	3 d
Déchargement	30 338 #	17 s	4 d
Déficit	2 850 #	12 s	1 d

Recettes. – Montant de la taille, 14 100 # ; – « *Cazarnet* » du bétail, 218 # 7 s 8 d ; – Produit d'un capage, 693 # ; – Ferme du pain, vin et huile, 202 #, 10 s ; – Rêve sur le poisson frais et salé, 100 # – Vente d'une forêt à Jean Panescorse, de Fréjus, 800 # ; etc. – Dépenses. – Quartiers d'impositions de la Province, 2 503 # 6 s 9 d ; – Honoraires et port de paquets à N. Isnard, agent de la communauté à Aix, 24 # 14 s ; – Dépenses de la milice garde côte, 196 # 16 s ; – Arrérages d'intérêts dus à : N. de Suffret, écuyer de Fréjus, 104 # 14 s ; la Marquise N. de Valbelle, 109 # 7 s 6 d ; – Madame N. Calvy de Barquier, d'Antibes, 240 # 1 s ; – aux religieuses de la Visitation de Draguignan, 440 # 1 s ; – N. [Leclerc] de Lassigny, des Arcs, 225 # 13 s ; N. d'Arnaud, écuyer d'Aix, 280 # 1 s ; – Dernier quartier de la régence des écoles dirigées par N. Augier, prêtre, 75 # 1 s ; – Gages du garde bois, 3 # 1 s ; – « *Radoup* » de la barque, 112 # 17 s 9 d ; – Honoraires de Joseph Muraire, procureur au Siège de Draguignan, comme procureur de la communauté, 30 # ; du 1^{er} consul, N. Ollivier, coseigneur, 30 # 1 sou ; – Gages annuels du valet de ville, 18 # 16 s ; – Logement de 4 prêtres secondaires, 48 # 3 sous ; – Gages annuels de l'enterre-morts, 15 # 1 s 3 d ; – Montant d'un habillement au valet de ville, 68 # 1 s 6 d ; – Paiement au garde des haras du Roi de cette Province, 6 # ; – Vacations des estimateurs chargés d'évaluer les dommages causés par les eaux et le froid, 30 # 1 s ; – Épices et levée d'un arrêt obtenu contre la communauté, 893 # 5 s 2 d ; – Première paye des experts chargés de la « *facture du cadastre* », 833 # 7 s 8 d ; – Acompte des

réparations à la maison curiale, 300 # 1 s ; – Achat d'« *un pair soliers* » au valet de ville, 4 # 1 s ; – Remboursement d'un capital de 7 056 # 15 s 7 d à Joseph-Antoine d'Arnaud, écuyer d'Aix, fils de Thérèse d'Arnaud de Rousset ; etc. – Procès-verbal de vérification (1756). – Mandats et quittances : Levée d'un arrêt rendu par le bureau des droits maritimes maintenant la communauté en la possession d'un bateau sur l'Argens, 36 # ; – Acompte du 20^{ème} des biens fonds, 304 # 4 s 6 d ; etc.

CC 220. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets papier ; 107 pièces, papier. 1756-1757. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Roudier, bourgeois, délivrataire.

Chargement	17 034 #	19 s	10 d
Déchargement	17 105 #	5 s	0 d
Déficit	70 #	5 s	2 d

Recettes. – Produit de la taille, 14 100 # – « *Cazarnet* » du bétail, 260 # 9 s 4 d ; – Montant du capage, 687 # ; – Ferme du pain, vin et huile, 202 # 10 s ; – Montant du chapitre des impositions, 11 209 # 5 s 1 d ; – Remboursement du solde créditeur d'un précédent compte, 2 850 # 12 s 1 d ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Lombard de Roquefort, d'Antibes, 320 # ; – Dernier quartier des gages du régent d'école, Jean Mouys, ecclésiastique, 40 # 1 s 3 d ; – Loyer de la maison du boucher, 30 # 1 s 3 d ; – Première paye du régent d'école, Jean Lacroix, ecclésiastique, 40 # 1 s ; – Gage du greffier et « *intérêts de sa finance* », 90 # 2 sous ; – Feu de joie fait à l'occasion de la conquête de l'île de Minorque, 6 # 9 s ; – Réparations aux portails de Sainte-Anne et de Saint-Eloi, 8 # 1 s ; – Droit de péage, passage et pulverage pendant 7 ans, 14 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1757). – Mandats et quittances : Arrérages d'intérêts dus aux religieuses de la Visitation Sainte-Marie, de Draguignan, 440 # ; etc.

CC 221. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets papier ; 191 pièces, papier. 1757-1758. – Comptes des fermiers de la taille.

Joseph Roudier, bourgeois, délivrataire.

Chargement	19 026 #	14 s	4 d
Déchargement	23 427 #	8 s	9 d
Déficit	4 400 #	14 s	5 d

Recettes. – Montant de la taille, 16 950 # – Quartiers : de la rève du poisson frais et salé, 125 # ; de la ferme du pain, vin et huile, 352 #, 10 s ; etc. – Dépenses. – Quartier d'imposition de la Province, 2 154 # 7 s 6 d ; – Montant du chapitre d'arrérages d'intérêts, 1 611 # 18 s 7 d ; Honoraires de : N. Isnard, agent de la communauté à Aix, 30 # 12 s ; de Joseph Muraire, procureur de la communauté à Draguignan, 31 # 12 s ; Jean-Baptiste Ollivier, coseigneur, premier consul, 24 # 4 s 4 d ; – Second tiers de la « *facture* » du cadastre, 833 # 7 s 8 d ; – « *Dresse des indications* » pendant les 10 ans du consulat de Jean-Baptiste Ollivier, coseigneur et premier consul, 30 # 1 s ; – Seconde paye du régent d'école, Jean-Louis Besson, ecclésiastique, 40 # 1 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1758). – Mandats et quittances : Fourniture de 3 rameaux pour la barque, 8 # ; – Pour avoir retenu les cavaliers de la maréchaussée le jour de Notre-Dame, afin d'empêcher la jeunesse de se battre, 36 # ; etc.

**CC 222. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 25 feuillets papier ; 66 pièces, papier.
1759. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Roudier, bourgeois, délivrataire.

Chargement	30 537 #	2 s	0 d
Déchargement	32 972 #	16 s	5 d
Déficit	2 435 #	14 s	5 d

Recettes. – Montant de la taille, 16 950 # – « *Cazarnet* » du bétail, 246 # 4 s ; – Emprunt contracté vis-à-vis de N. Cavalier, médecin de Fréjus, 334 # ; etc. – Dépenses. – Montant : des impositions, 14 568 # 19 s 2 d ; – d'arrérages d'intérêts et remboursement de capitaux, 7 444 # 3 s 1 d ; – Dernier tiers des gages du regent d'école, Louis Besson, ecclésiastique, 40 # 1 s ; – Loyer de la maison occupée par le boucher, 30 # 1 s ; – Premier quartier des gages du régent d'école, N. Testanier, ecclésiastique, 60 # 1 s 3 d ; – Fourniture de bois et chandelle à l'usage de la maison de ville, 19 # 9 s ; – Gages de 2 « *repoiseurs* », 14 # 9 s ; – Repas chez l'hôte, pendant le séjour des médecins, « *lors de la maladie épidémique qui y regnoit* », 23 # 7 s ; – Papier timbré de ce compte, 5 # 11 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1759). – Mandats et quittances.

**CC 223. (Liasse) – 170 pièces, papier.
1760-1761. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Roudier, trésorier.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : Quartiers d'imposition de la Province, du taillon, fouage, 3 976 # 17 s 9 d ; – Dernier quartier de la régence des écoles, 54 # y compris 4 # pour un quartier de logement et 12 # pour 1 semestre de la conduite de l'horloge ; – Refection du ressort du volant ou « *folleton et crochet* » de l'horloge, 14 # ; – Honoraires du greffier, 50 # ; – Quartier d'impositions de la Viguerie, 117 # ; – « *Peau lavade* » employée à la réparation de la barque, 10 s ; – Transcription du cadastre, 72 # ; – Gages de 2 « *repoiseurs* », 14 # 8 s ; – 5 journées à un horloger de Lorgues pour réparations à « *l'horologe public qui estoit detraqué* », 35 # ; – une muraille du cimetière et pour la première paye, 150 # ; – Gages annuels du garde bois, 6 # ; – « *Dresse du cazarnet* » du bétail et capage, 11 # 5 sous ; etc.

**CC 224. (Liasse) – 34 pièces, papier.
1762-1763. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Roudier, bourgeois, trésorier.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : Achat de 35 feuilles de papier timbré, de 3 sous l'une, employées aux registres de délibérations, 3 # 15 s ; – Quartier d'impositions de la Viguerie, 117 # ; – Feu de joie à l'occasion de la victoire remportée dans la Hesse, 3 # ; – Réparations : au « *bastidon* » de la barque, 3 # 12 s ; au chemin de Fayence, 172 # 16 s ; – Aumône à l'hôpital du lieu pour le soulagement des pauvres, 24 # ; etc.

**CC 225. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier ; 103 pièces, papier.
1763-1764. – Comptes des fermiers de la taille.**

François Jehan, trésorier par procuration de Joseph-Honoré et Jean Bernard, frères et Jean Pascal, tous de Draguignan, délivrataires et caution.

Chargement	18 453 #	4 s	1 d
Déchargement	18 736 #	7 s	11 d
Déficit	283 #	3 s	10 d

Recettes. – Produit de la taille, 17 200 # – Ferme de la boulangerie, 562 # 10 sous ; – Rêve du poisson frais et salé, 130 # ; etc. – Dépenses. – Quartiers d'impositions, 1 017 # 11 sous ; 3 132 # 17 sous 5 deniers ; – Arrérages d'intérêts dus à N. [Leclerc] de Lassigny, des Arcs, 213 # 13 sous ; – Premier quartier de la régence des écoles, y compris le logement, 54 # 1 sou ; – Loyer d'un appartement servant de « *pelletterie* », 12 # 1 sou ; – Honoraires du greffier, 50 # 1 sou ; – Payé à divers à l'occasion de l'incendie de la forêt du lieu, 8 # 5 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1764). – Mandats et quittances : Paiement au valet de ville pour « *avoir balie la place à l'occasion de la fête de Dieu* », 1 # 4 sous ; – Réparations au chemin de Saint-Pierre pour le rendre praticable aux charrettes qui n'y pouvaient plus passer sans danger de verser, 2 # 5 sous ; etc.

CC 226. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets, papier ; 43 pièces, papier. 1764-1765. – Comptes des fermiers de la taille.

François Jehan, trésorier par procuration de Joseph-Honoré et Jean Bernard, frères et Jean Pascal, tous de Draguignan, délivrataires et caution.

Chargement	19 109 #	2 s	6 d
Déchargement	18 896 #	10 s	6 d
Reliquat	212 #	12 s	0 d

Recettes. – Ferme de la boulangerie, 1 125 # ; – Supplément du vingtième dû par N. de [Brun]-Boades, conseiller au Parlement, 14 # ; etc. – Dépenses. – Arrérages d'intérêts dus à Mme N. de Valbelle, 102 # 17 s ; – Honoraires de l'agent de la communauté, N. Bernard, d'Aix, 30 # 1 sou ; – Dresse de l'état des indications, 6 # 1 sou ; – Quartier de gages et logement du régent d'école, N. Perrimon, notaire, 67 # 1 sou 3 deniers ; – Honoraires annuels : du maire, 30 # 1 sou ; de Joseph Muraire, procureur de la communauté, , 30 # 1 sou ; – Conduite de mules et chevaux à Fréjus pour les officiers du régiment de « *Beaujelois* », 1 # 1 s ; – Frais de poursuite du procès des « *domaines* », 500 # 1 sou ; – Achat d'une corde de grelin pour la barque, 300 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1765). – Quartier d'impositions de la Province, taillon, fouage, vingtièmes et entretien des bâtards, 3 235 # 13 s 1 denier ; – Entretien annuel du pavé du village, 12 # ; etc.

CC 227. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets, papier ; 84 pièces, papier. 1765-1766. – Comptes des fermiers de la taille.

Jean Bernard, négociant de Draguignan, N. Pascal et associés.

Chargement	20 429 #	0 s	10 d
Déchargement	21 839 #	6 s	10 d
Déficit	1 410 #	5 s	2 d

Recettes. – Montant de la taille, 17 200 # – Gabelle du pain, vin et huile, 525 # ; etc. – Dépenses. – Quartiers d'impositions : 3 235 # 13 s 1 d ; 4 154 # 15 s 1 d ; – Arrérages d'intérêts dus : à N. [Leclerc] de Lassigny, des Arcs, 240 # ; – aux religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Draguignan, 440 # 1 sou ; – Honoraires du maire, 30 # ; – Donné au porteur d'un ordre du Duc de Villars annonçant la mort du Dauphin, 11 sous ; – Réparations à la maison de ville et au cimetière, 5 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1766). – Mandats et

quittances : Logement d'un vicaire, 12 # ; – Voyage du greffier de la communauté à Fréjus pour remise de l'état de la capitation au subdélégué, 3 # ; – Achat ou confection d'effets d'habillement au valet de ville, savoir : d'un habit, 60 # 10 sous ; façon de cet habillement, 8 # ; d'une paire de souliers, 3 # 10 sous ; des bas et de la cravate, 2 # 18 sous ; port dudit habit par une femme, 12 sous.

**CC 228. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 31 feuillets, papier ; 73 pièces, papier.
1766-1767. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Bernard, et ... Pascal.

Chargement	25 340 #	17 s	8 d
Déchargement	25 302 #	1 s	8 d
Reliquat	38 #	16 s	0 d

Recettes. – Produit de la taille, 17 200 # – Excédent du capage, 93 # 10 sous ; etc. – Dépenses. – Ventes : de la « *carrière neuve* », 45 # ; du foin des prés du moulin et des « *doanes* », 1 172 # 13 s 2 d ; – Quartier d'impositions, 3 000 # ; – « *Depence du defrayement des etrangers qui sont venu faire des offres a la ferme du sizain* », 110 # ; – 9 journées de maçon employées à la démolition de l'écluse de la Maurette « *qui menassoit ruine pour y construire le Bramaire pour l'écoulement des eaux* », 13 # 10 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1767). – Mandats et quittances : Fifres et tambours employés à l'installation du nouvel état, 3 # ; – entretien annuel du pavé, 12 # ; – Solde des impositions de la Province, taillon, fouage, etc, 4 133 # 3 s 3 d ; etc.

**CC 229. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 21 feuillets, papier ; 102 pièces, papier.
1767-1768. – Comptes des fermiers de la taille.**

Honoré Dalmas, négociant de Seillans.

Chargement	24 625 #	9 s	9 d
Déchargement	23 935 #	14 s	3 d
Reliquat	689 #	15 s	6 d

Recettes. – Ferme de l'imposition en fruits, 16 000 # ; – Montant du « *cazarnet de la taille au fond* », 2 536 # 6 s ; – Total de l'état du capage, 747 # ; – Ferme de la gabelle, 525 # ; – Rente de la bastide du moulin de l'Isle, 24 # ; etc. – Dépenses. – Quartiers d'impositions de la Viguerie, 3 246 # 8 s 11 d ; 3 988 # 9 s 11 d ; 3 348 # 11 s 2 d ; – Dépense de la milice garde-côte, 123 # ; – Arrérages d'intérêts dus aux religieuses de la Visitation de Draguignan, 440 # 1 sou ; – à la Marquise de Valbelle, 102 # 17 sous ; – à Madame de Calvy de Braquier, d'Antibes, 240 # 1 sou ; – Quartier de régence des écoles, 50 # 1 sou ; – Loyer : d'un local pour « *pellaterie* », 12 # 1 sou ; de la chambre du régent d'école, 12 # ; – Honoraires de Joseph Muraire, procureur au Siège de Draguignan, 30 # 1 sou ; – Frais d'arbitrage de l'affaire de la communauté contre le comptable, 300 # 1 sou ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1768). – Mandats et quittances : Cens seigneurial servi à N. des Tourres, 10 # 4 sous ; – Travaux exécutés à l'écluse du moulin de la Maurette, 255 # 13 sous 6 deniers ; etc.

**CC 230. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 8 feuillets, papier ; 363 pièces, papier.
1768-1769. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Arnoux, bourgeois de Fayence et Honoré Dalmas, Honoré Savournin, Jean-Joseph Cheilan, associés.

Chargement	35 598 #	17 s	0 d
Déchargement	35 443 #	17 s	1 d
Reliquat	154 #	19 s	11 d

Recettes. – Produit de la taille, 21 000 # ; – Reçu : de N. Jaubert, seigneur du Revest, maire de l'année précédente, pour « *Fournitures que la communauté avoit faites* » aux ingénieurs chargés de la levée de la carte de Provence, 78 # ; du trésorier de la Viguerie pour réparations au chemin allant de Roquebrune au chemin royal, 350 # ; – Ferme du four des Beaux, 24 # ; etc. – Dépenses. – Arrérages d'intérêts dus à N. de Suffret, écuyer de Fréjus, 104 # 15 sous ; – Remboursement de capital à la Marquise N. de Valbelle, 2 877 # 10 sous 11 deniers ; – Paiement au trésorier de la noblesse d'Aix, 100 # 1 sou ; – Gages annuels du greffier, 50 # 1 sou ; – Accompagnement de la nouvelle élection avec 2 tambours et un fifre, 3 # 1 sou 3 deniers ; – Achat d'une paire de souliers au valet de ville, 3 # ; – Allocation à un individu « *pour s'être porté avec zèle à éteindre le feu d'une maison de ce lieu* », 3 # ; – Réparations au banc consulaire, 12 # ; – Voyage du député à l'assemblée de la Viguerie à Draguignan, 18 # 1 sou ; etc. – Procès-verbal de vérification (1769). – Mandats et quittances : Vacations de 2 délégués chargés de « *ladresse des indications* » 6 # ; – Acompte de 15 # sur 27 pour réparations au banc consulaire ; – Achat d'une paire de souliers pour le valet de ville, 3 # ; – Dépenses d'auberge des offrants aux enchères, 78 # ; – Allocation à divers pour extinction d'incendie dans les forêts communales, 5 # 5 sous ; – Réparations aux moulins, 800 # ; – Honoraires du greffier de la communauté, 50 # ; – Plantations de jalons pour la levée de la carte de Provence, suivant ordre de N. de la Seigne et N. Desplanques, ingénieurs, 50 # 18 s ; – Gages : du valet de ville, 15 # ; du même garde-bois, 6 # ; – Accompagnement par ce dernier « *de la nouvelle élection avec deux tambours et un fifre* », 3 # ; – Vérification et estimation des réparations à exécuter aux 3 moulins banaux, 3 # ; – Achat d'un habillement pour le valet de ville, 63 # 17 sous ; etc.

**CC 231. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 22 feuillets, papier ; 13 pièces, papier.
1770. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Arnoux, bourgeois de Fayence et associés.

Chargement	30 443 #	19 s	6 d
Déchargement	28 590 #	18 s	2 d
Reliquat	1 853 #	1 s	4 d

Recettes. – Montant de l'imposition en fruits, 21 000 # ; – « *Cazarnet* », de la taille du bétail, 1 507 # 12 s ; – Taille sur le bétail étranger, 136 # ; – Gabelle du pain, vin et huile, 1 300 # ; – Fermes : des moulins, 1 560 # ; des fours, 1 050 # ; etc. – Dépenses. – Montant des : impositions, 15 125 # 1 sou 8 deniers ; des arrérages d'intérêts, 11 843 # 17 sous ; – Entretien de l'horloge, 15 # 1 sou ; – « *Radoup* » de la barque, 155 # ; – Premier quartier de la régence des écoles, 50 # 1 sou 3 deniers ; – Gages annuels du valet de ville, 18 # 1 sou ; – Façon d'un habit pour le valet de ville, 8 # 1 sou ; Vacations d'un « *sapiteur* » pendant 5 jours, 6 # ; – Payé aux tambours « *qu'ils ont accompagné l'état nouveau* », 3 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1770). – Mandats et quittances.

**CC 232. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 21 feuillets, papier ; 111 pièces, papier.
1770-1771. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Arnoux, bourgeois de Fayence, Honoré Dalmas et associés.

Chargement	31 896 # 10 s 6 d
Déchargement	32 855 # 3 s 10 d
Déficit	958 # 13 s 4 d

Recettes. – Reliquat du compte précédent, 1 853 # 1 s 4 d ; – Produit de l'imposition en fruits, 21 000 # ; – Taille sur le bétail, 1 498 # 2 s 8 d ; – Montant d'un état du capage, 681 # ; – Taille sur le bétail étranger, 135 # 5 sous ; etc. – Dépenses. – Montants : des impositions, 15 078 # 15 sous 5 deniers ; – d'arrérages d'intérêts, 15 601 # 14 sous 6 deniers ; – Loyer de 2 chambres servant de « *pelletière* » au boucher, 12 # 1 sou ; – Gages annuels : du valet de ville, 16 # 1 sou ; – du greffier, 50 # 1 sou ; – Honoraires annuels d'un ancien maire, 30 # 1 sou ; – Pavage de 15 cannes à la rue du Galinier, 9 # 16 sous ; – Second quartier de la régence des écoles, 50 # 1 sou ; – Enlèvement de « *l'islot qu'il étoit dans le lit de la rivière d'Argens* », au dessus de la barque, 15 # 1 sou ; – Confection de la porte de la prison, 6 # 1 sou ; – Réparations de la « *moitié et un sixième aux fours* » incombant à la communauté, 35 # 2 sous 2 deniers ; etc. – Procès-verbal de vérification (1771). – Mandats et quittances : Port des affiches de la ferme du huitain en différents lieux, 6 # ; – Loyer de 2 chambres servant de « *pelaterie* », au boucher, 12 # ; – Rédaction d'écrits dans le procès contre N. de Badier relativement à la visite qu'il prétendait exiger, 18 # 18 sous ; – Droit d'albergue ou « *cense seigneuriale* » dus à N. des Tourres, 10 # 4 sous ; – Réparations exécutées « *par economies* » à la maison de ville et au puits de Sainte-Anne, 81 # ; – « *Radoup* » de la barque, 56 # 10 sous ; – Passage des habitants dans les terres de la Commanderie pour aboutir à la barque, 3 # ; – Honoraires du greffier de la communauté, 50 # ; du second consul, 42 # ; – Pose de 15 cannes de pavé à la ruelle du Galinier, 9 # 15 sous ; – Quartier de gages du régent des écoles, Joseph Gaston, sous-diacre, 50 # ; – Réparations à la porte de la prison montée en pierres de taille, 30 # ; – Vacations pour inviter les « *gavots à venir payer leurs tailles au bétail* », 1 # 10 sous.

**CC 233. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 72 pièces, papier.
1771-1772. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Pascal, Joseph Valence, Esprit Fauchier et N. Sigalloux, associés, fermiers.

Chargement	24 754 # 1 s 7 d
Déchargement	24 429 # 4 s 1 d
Reliquat	324 # 17 s 6 d

Recettes. – Montant du « *cazarnet* » de la taille, 1 457 # 10 s ; – Produit du capage, 703 # 10 sous ; – Fermes : de la rève du pain, vin et huile, 650 # ; des moulins à blé, 1 560 # ; des fours banaux, 1 225 # ; – Dépenses. – Arrérages d'intérêts dus : à N. Nouvel, de Callas, 228 # ; au chanoine N. Audiffret de Draguignan, 120 # ; – Loyer de maison à l'usage de la banque de la boucherie, 22 # 1 sou ; – Payé « *pour une panal terre* » prise à Raymond Petugon, 38 # 10 s ; – Prime pour destruction d'un loup enragé, 6 # 1 s ; – Réparations : au four, 42 # 14 s ; au vitrage de l'église, 60 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1772). – Mandats et quittances : quartiers d'impositions de la Province, taillon fouage, etc, 2 700 # ; – 2 journées de tombereau pour faire « *engraver* » le chemin de la Planque, 16 # ; etc.

**CC 234. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 15 feuillets, papier ; 70 pièces, papier.
1772-1773. – Comptes des fermiers de la taille.**

Joseph Valence, Jean Pascal, et N. Fauchier.

Chargement	25 766 #	9 s	9 d
Déchargement	25 108 #	11 s	2 d
Reliquat	657 #	18 s	7 d

Recettes. – Montant de la taille, 18 200 # ; – « *Cazarnet* » du capage, 705 # ; – Rêve du pain, vin et huile, 1 125 # ; – Fermes : des fours, 1 125 # ; des moulins, 780 # ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions, 3 292 # 4 s 3 d ; – Honoraires de N. Isnard, avocat et agent de la communauté à Aix, 31 # ; – Paiement d'abonnement de cens à N. d'Espitalier des Tourres, 10 # 4 sous ; – Pose de vitres aux chambres des secondaires, 44 # 1 s 6 d ; – Moitié des gages du valet de ville, 12 # 1 s 3 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1773). – Mandats et quittances : Arrérages d'intérêts dus à : N. Nouvel, de Callas, 228 # ; N. Seillans, 60 # ; – Achat d'une main de papier pour « *extinguier* » les cens, 3 # ; etc.

**CC 235. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 29 feuillets, papier ; 73 pièces, papier.
1773-1774. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Pascal et Joseph Valence.

Chargement	26 953 #	4 s	7 d
Déchargement	27 414 #	14 s	3 d
Déficit	461 #	9 s	8 d

Recettes. – Montant de la taille, 18 200 # ; – « *Cazarnet* » de la taille des maisons et jardins, 556 # 6 s 3 d ; etc. – Dépenses. – Montant des impositions, 15 522 # 11 sous 4 deniers ; – Remboursement de capital avec intérêts à N. Nouvel, docteur en médecine de Callas, 6 165 # ; – Vacations de Joseph Muraire, procureur de la communauté à Draguignan, dans le procès contre les anciens fermiers des moulins, 50 # 16 s 11 d ; – Réparations à l'église, 88 # 12 s ; – Exécutions de travaux pour recherche d'eau, 160 # 19 s 3 d ; – Fourniture de 2 feuilles « *parchemine* », 2 # 9 s 3 d ; – Paiement aux tambours et valet de ville lors de l'élection du nouvel état, 5 # 9 s 6 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1774). – Mandats et quittances : Acompte d'arrérages de 4 quartiers d'impositions des 2 vingtièmes, 204 # ; – Cens pour droit de passage sur les terres de la Commanderie afin de se rendre à la barque, 3 # ; – Pose d'une « *cadaule* » [loquet] à une porte du vestibule de la maison commune, 8 sous ; – Pour un tabouret « *servant de siège au valet de ville attendant au banc des Srs consuls* », 2 # 10 s ; etc.

**CC 236. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 102 pièces, papier.
1774-1775. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Pascal et Joseph Valence et N. Fauchier, fermiers.

Chargement	25 744 #	7 s	3 d
Déchargement	25 942 #	18 s	7 d
Déficit	198 #	11 s	4 d

Recettes. – Montant de la ferme du huitain, 18 200 # ; – Taille des maisons et jardins, 556 # 9 s 7 d ; – Fermes : de la rêve du pain, 1 125 # ; des moulins banaux, 650 # des fours, 816 # 13 s 4 d ; etc. – Dépenses. – Quartiers d'impositions, 4 143 # 18 s 3 d ; 4 159 # 18 s 5 d ; – Cens ou pension féodale servie à N. des Tourres, 10 # 4 sous ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Cauvière de Seillans, 60 # – Quote part de réparations aux fours et pour « *avoir mené la*

jeunesse à Fréjus pour la garde cotte », 54 # 1 s 6 d ; – Frais de prestation de serment au Roi Louis XVI, 41 # 13 s 6 d ; – Achat d'un habillement au valet de ville « *et autres choses* », 99 # 15 s 6 d ; – Dépenses pour : recherches d'eau, 96 # 1 s 6 d ; – Conduite des eaux, 96 # 1 s 6 d ; – Gages du « *pedon* », 18 # 1 s 6 d ; – Payé aux ouvriers employés à la recherche de l'eau, 60 # 1 s 6 d ; – Honoraires de l'expert chargé d'établir le rapport sur l'état des moulins, 25 # 9 s 6 d ; – Achat de bois à brûler pour la maison de ville, 3 # 1 s 6 d ; – Conduite de l'horloge, 24 # 1 s 6 d ; – Droit d'amortissement, 1 890 # 9 s ; – Loyer de la maison du curé, 240 # 1 s 6 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1775). – Mandats et quittances : Arrérages d'intérêts dus à N.Bérenguier, de Roquebrune, 280 # – Dresse des indications et du capage par le maire, 6 # ; – Droits royaux pour reprise des domaines de la communauté, 1 890 # 7 s 7 d ; etc.

**CC 237. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 87 pièces, papier.
1776-1777. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Gaston, bourgeois, associé de N. Alliés et N. Cauvi.

Chargement	30 587 #	7 s	0 d
Déchargement	25 738 #	16 s	1 d
Reliquat	4 848 #	10 s	11 d

Recettes. – Montant du cazarnet ou droit de « *relarguier* », 200 # 10 s ; – Fermes : des fours, 272 # 4 s 5 d ; des moulins à farine, 281 # 5 s ; etc. – Dépenses. – Montant d'un quartier d'impositions de la Viguerie, 3 629 # 11 s 1 d ; – Creusement d'un puits, 12 # 1 s 3 d ; – Gages du greffier, 51 # 1 s 3 d ; – Honoraires : du Maire, 30 # 1 s 3 d ; – du Consul, 42 # 1 s 3 d ; Remontage de l'horloge, 24 # 1 s 3 d ; – Entretien de la milice garde côte, 123 # ; – Paiement : au trésorier de la noblesse ; 90 # 1 s 3 d ; – d'arrérages d'intérêts à l'économiste de l'hôpital, 320 # 1 s 3 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1777). – Mandats et quittances : Réparations à la fontaine et à l'entrée du lieu, 300 # ; – Pavage de la rue de la Rouguière, 143 # 1 s 3 d ; – Dépenses occasionnées par une inondation de l'Argens, 29 # ; etc.

**CC 238. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 14 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 76 pièces, papier.
1777-1778. – Comptes des fermiers de la taille.**

Jean Gaston, bourgeois, associé de N. Alliés et N. Cauvi.

Chargement	31 068 #	14 s	3 d
Déchargement	26 484 #	3 s	4 d
Reliquat	4 584 #	10 s	11 d

Recettes. – Reliquat du compte précédent, 19 000 # – Taille des maisons et jardins, 371 # ; – Ferme des moulins, 1 125 # ; etc. – Dépenses. – « *Radoup* » de la barque, 129 # 6 s ; – Honoraires du Maire, 30 # ; – « *Conduite* » de l'horloge, 24 # ; – Etablissement de l'état de la capitation par le greffier, 3 # 1 s 3 d ; – Honoraires dudit greffier, 50 # ; – Paiements d'arrérages d'intérêts à divers ; – Remboursement du capital dû à N. Beuf, 4 037 # 16 s 6 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1778). – Mandats de paiement. – Contingent de la commune dans la dépenses des milices garde côte, 123 # ; – Montant du droit d'albergue « *ou pension féodale* », 10 # 4 s ; etc.

CC 239. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 11 feuillets, papier ; 78 pièces, papier ; 1 parchemin. 1778-1779. – Comptes des fermiers de la taille.

Jean Gaston, bourgeois, associé de N. Alliés et N. Cauvi.

Chargement	31 146 # 18 s 5 d
Déchargement	27 423 # 17 s 7 d
Reliquat	3 723 # 0 s 10 d

Recettes. – Taille : des maisons et jardins, 371 # ; – du bétail, 1 619 # ; – Fermes : des fours, 1 693 # 2 s 6 d ; – des moulins, 1 247 # 10 s ; etc. – Dépenses. – Paiement de divers quartiers d'impositions ; – Quartier des gages du valet de ville, 33 # 1 s 3 d ; – Entretien de la fontaine, 54 # 1 s 3 d ; – Recherches d'eau dans la campagne de N. Badier, 101 # 1 s 6 d ; – Ouverture d'un canal pour les nouvelles sources dans la propriété de Joseph Fabre, dit la Barrouille, 290 # 1 s 3 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1779). – Mandats de paiement : Remboursement d'un capital de 3 039 # 14 s à Augustin-Etienne de Berlier, seigneur de Tourtour, de Draguignan ; – Paiement du tiers d'ouvrages construits en maçonnerie pour la conduite des sources de la Cavalière, 688 # ; etc.

CC 240. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 46 pièces, papier. 1779-1780. – Comptes des fermiers de la taille.

Etienne-Jean Pascal et associés.

Chargement	30 691 # 17 s 4 d
Déchargement	23 143 # 14 s 1 d
Reliquat	7 548 # 3 s 3 d

Recettes. – Montant de la taille, 19 225 # ; – Produit du « *relarguier* », 98 # ; – « *Cazarnet* » du bétail, 1 679 # ; – Ferme de la rêve, 900 # ; etc. – Dépenses. – Montant des impositions, 12 807 # 1 s 6 d ; – Honoraires : du procureur de la communauté, N. Muraire, de Draguignan, 30 # 10 s 4 d ; – du régent des écoles, 120 # ; – de l'agent de la communauté, N. Isnard, d'Aix, 30 # ; – d'un ancien consul, 30 # ; – du greffier, 50 # ; – Quartiers de gages divers du valet de ville, 33 # 1 s 3 d ; – Nettoyage du puits, 12 # 1 s 3 d ; – Remboursement d'un capage, 3 # 12 s 1 d ; – Second tiers des ouvrages de maçonnerie exécutés à la conduite des eaux, 688 # 10 s ; – Réparations : à l'église, 524 # 1 s 3 d ; au moulin, 60 # 1 s 3 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1780). – Mandats et quittances : Loyer des appartements fournis aux vicaires, 24 # ; – Achat de 30 livres (1,440 kg) de clous, 12 # et de pareil poids d'étope, 4 # 10 s pour le « *radoub* » de la barque ; – Entretien de la fontaine, 24 # ; – Enlèvement des décombres tombés à l'occasion du blanchissage de l'église, 3 # ; etc.

CC 241. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 20 feuillets, papier ; 51 pièces, papier ; 1 pièce parchemin. 1779-1781. – Comptes des fermiers de la taille.

Etienne-Jean Pascal et Antoine d'Heran, négociants de Draguignan, fermiers.

Chargement	34 780 # 3 s 6 d
Déchargement	33 444 # 14 s 6 d
Reliquat	1 335 # 9 s 0 d

Recettes. – Reliquat d'un précédent compte, 7 548 # 3 s 3 d ; – Montant du douzain sur les fruits, 19 225 # ; – Taille du bétail, 1 679 # 2 s 4 d ; « *Cazarnet* » du capage, 1 590 # ; – Fermes : des fours, 1 752 # 18 s 6 d ; – des moulins, 1 370 # ; etc. – Dépenses. – Quartiers

d'impositions : 3 637 # 6 s 6 d ; 4 367 # 6 s 6 d ; – Pension d'un aliéné, 145 # 16 s 8 d ; – Lods de maisons abattues, 66 # 19 s 7 d ; – Honoraires du greffier, 50 # ; – Entretien des canaux de la fontaine, 54 # ; – Honoraires du régent d'école, 120 # ; – Logement annuel du secondaire, 24 # ; – Conduite et entretien de la barque, 120 # ; – Honoraires des experts chargés de l'évaluation des maisons abattues, 124 # ; – Achat d'une source de N. Raynaud, 131 # 8 s 3 d ; – Blanchissage de l'église, 24 # ; – Habillement du valet de ville, 111 # 1 s 6 d ; – Paiement de lods à l'évêque de Fréjus, 150 # ; – Poursuite de brigands, 24 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1781). – Mandats et quittances : Canalisations des eaux de la Cavalière, 350 # ; – Achat d'une paire de souliers au valet de ville, 4 # ; – Façon d'un habit complet au même, 8 # ; – Remboursement de capitaux : à l'hôpital Saint-Jacques du lieu, 8 300 # ; aux marguilliers de la confrérie de Notre-Dame de Pitié unie à celle du Saint-Rosaire, 1 000 # ; etc.

**CC 242. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 11 feuillets, papier ; 67 pièces, papier.
1781-1782. – Comptes des fermiers de la taille.**

Etienne-Jean Pascal et associés.

Chargement	26 606 #	9 s	5 d
Déchargement	17 914 #	19 s	11 d
Reliquat	8 691 #	9 s	6 d

Recettes. – Reliquat d'un précédent compte, 1 335 # 9 s ; – Produit de l'imposition en fruits du douzain, 19 225 # ; – Montant du « *relarguier* », 104 # 18 s ; – « *Cazernet* » du bétail, 1 676 # 17 s ; – Fermes : des fours, 1 752 # 18 s 6 d ; – des moulins, 1 370 # ; – Quartiers d'impositions, 3 637 # 6 s 6 d ; 4 367 # 7 s 6 d ; – Entretien des canonnières garde-côtes, 164 # ; – Régence des écoles, 120 # ; – Transport de l'armement et équipement de canonnières de Roquebrune à Grimaud, 4 # 1 s 3 d ; – Prix d'une redingote pour le valet de ville, 47 # 13 s 9 d ; – Réparations aux fours, 42 # 19 s 9 d ; – Honoraires des auditeurs et impugnateurs, 18 # ; etc. Procès-verbal de vérification (1782). – Mandats et quittances : « *Crusage du bon puy* », 12 # ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Bérenguier, du Revest, 280 # ; etc.

**CC 243. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 11 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 44 pièces, papier.
1782-1783. – Comptes des fermiers de la taille.**

Etienne-Jean Pascal et associés.

Chargement	33 847 #	14 s	6 d
Déchargement	30 239 #	5 s	11 d
Reliquat	3 608 #	8 s	7 d

Recettes. – Reliquat d'un précédent compte, 8 691 # 9 s 6 d ; – Produit de la taille, 19 225 # ; – « *Cazernet* » du bétail, 1 530 # 9 s ; – Rêve et gabelle du pain, vin et huile, 725 # ; – Ferme des fours, 1 193 # 13 s 4 d ; etc. – Dépenses. – Droit d'afflorinement payé au trésorier de la noblesse, 104 # 14 s 6 d ; – Gages du valet de ville, comme garde bois, « *pedon* » et pour l'entretien des fontaines, 39 # ; – Conduite de la barque, 120 # 1 s 6 d ; – Réparations aux fours, 11 # 3 s 6 d ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1783). – Mandats et quittances : Indemnité à François Gaston, avocat, comme député à l'assemblée de la Viguerie, 20 # ; – Achat d'une paire de souliers au valet de ville, 4 # ; – Balayage de la place la veille de la fête Dieu, 1 # 4 s ; – « *Crusage et élargissement du bealon* » sur 100 cannes de long, à 4 s l'une (2 m), 20 # ; etc.

**CC 244. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 56 pièces, papier.
1783-1784. – Comptes des fermiers de la taille.**

Esprit Fauchier, fermier.

Chargement	23 932 #	16 s	5 d
Déchargement	17 743 #	6 s	4 d
Reliquat	6 189 #	10 s	1 d

Recettes. – Montant de la taille, 18 600 # ; – « *Réllarguier* » du bétail étranger, 96 # 15 s ; – Gabelle du pain, vin et huile, 725 # 11 s 4 d ; – Ferme des fours banaux, 1 790 # 10 s ; etc. – Dépenses. – Quartier d'impositions de la Viguerie, 4 770 # 2 s 1 d ; – Gages du greffier, 50 # ; – Entretien de l'horloge par un maître horloger de Seillans, 15 # ; – Honoraires de N. Muraire, procureur au Siège de Draguignan, 30 # ; – Logement annuel du secondaire, 24 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1784). – Mandats et quittances : Frais de 3 voyages du maire à Fréjus, 15 # – Dépense de garde-côtes, 123 # ; etc.

**CC 245. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 25 pièces, papier.
1783-1785. – Comptes des fermiers de la taille.**

Esprit Fauchier, de Draguignan, fermier.

Chargement	43 450 #	2 s	2 d
Déchargement	37 136 #	12 s	5 d
Reliquat	6 313 #	9 s	9 d

Recettes. – Reliquat des précédents fermiers, 3 786 # 8 s ; – Montant de la taille, 24 800 # ; – Ferme des fours banaux, 1 790 # 10 s ; etc. – Dépenses. – Quartiers d'impositions de la Viguerie, 4 182 # 11 s 5 d ; 4 832 # 12 s 5 d ; – Honoraires : de N. Isnard, avocat à Aix, 31 # 1 s ; de Joseph Roudier, maire, 30 # ; – Conduite de l'horloge, 24 # ; – Entretien de l'horloge par un maître horloger de Seillans, 15 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1785). – Mandats et quittances : construction d'un pont sur l'Argens, 3 360 # ; etc.

**CC 246. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 87 pièces, papier.
1785-1786. – Comptes des fermiers de la taille.**

Esprit Fauchier, de Draguignan.

Chargement	39 947 #	2 s	9 d
Déchargement	37 837 #	14 s	8 d
Reliquat	2 109 #	8 s	1 d

Recettes. – Montant de la ferme de l'imposition en fruits, 24 800 # ; – « *Relarguier* » du bétail étranger, 92 # 15 s ; – Montant du « *cazarnet* » de la taille, 1 370 # ; etc. – Dépenses. – Honoraires du greffier, 50 # ; – Entretien de la fontaine, 72 # ; – Passage des habitants dans les terres de la Commanderie pour aller à la barque, 3 # ; – Abonnement de cens seigneurial, 9 # 14 s ; – Réparations à un moulin, 41 # 9 s ; – Dommages causée à l'avoine, blé et « devendude » du fermier de la Commanderie, 180 # 1 s 3 d ; – Recherche de 4 prisonniers évadés des prisons de Draguignan, 6 # 1 s 3 d ; – Achat d'« *un pert de soulier* » pour le valet de ville, 4 # 1 s 3 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1786). – Mandats et quittances : Façon d'un tour pour la barque, 6 # ; – Vacations de 2 délégués pour « *dresse des indications* », 6 # ; – Curage du « *bon puis commun* », 12 # ; – Réparations à la maison curiale, 93 # ; etc.

**CC 247. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 15 feuillets, papier ; 4 pièces, papier.
1786-1787. – Comptes des fermiers de la taille.**

Esprit Fauchier, de Draguignan.

Chargement	35 571 #	16 s	2 d
Déchargement	30 201 #	18 s	8 d
Reliquat	5 369 #	17 s	6 d

Recettes. – Montant de la ferme de l'imposition en fruits, 24 800 # ; – Montant du bétail étranger, 106 # 9 s ; etc. – Dépenses. – Honoraires du maire, 30 # ; du greffier, 50 # ; – Conduite de la barque, 100 # ; – Assistance d'un député à l'Assemblée de la Viguerie, 20 # ; – Réparations au moulin à vent, 18 # 1 s 3 d ; – Honoraires des auditeurs, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1787).

**CC 248. (Liasse) – 96 pièces, papier.
1787-1788. – Comptes des fermiers de la taille.**

Esprit Fauchier, Joseph Demore, Jean Maurine, André Fanguiari, Henri Allons, hoirs de Jean-Joseph Cheilan, fermiers associés.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : Acompte d'impositions du Pays, 2 805 # ; – Payé pour « *rubans et instruments pour le jour de l'an* », conformément aux usages de la communauté, 5 # 12 s ; – Frais de députation de Jean-Gaston de Jaubert, avocat à Draguignan, 25 # ; – Honoraires de N. Muraire, procureur à Draguignan, 30 # ; etc. – Etat « *des ceux qu'ils ont etes payes pour aller a la poursuite de la bette feroce* », à raison de 20 sous par jour.

145

**CC 249. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 36 feuillets, papier ; 102 pièces, papier.
1789. – Comptes des fermiers de la taille.**

Charles Beuf.

Chargement	compte incomplet
Déchargement	compte incomplet

Recettes. – Reliquat du précédent exercice, 5 893 # 15 s 11 d ; – Imposition en fruits, 18 300 # ; – Droit de relarguier, 122 # 4 s ; etc. – Dépenses. – Acompte des impositions de la Viguerie, 2 787 # 4 s 3 d ; – Droit d'aflorinement, 29 # 6 s 3 d ; Honoraires du greffier-secrétaire, 50 # ; – Entretien de l'horloge, 15 # ; – Censes seigneuriales, 10 # 4 s ; – Conduite de la barque, 30 # ; – Honoraires du procureur, 30 # ; – Logement du vicaire, 25 # ; – Quartier des gages du régent, 20 # ; – Réparations : au chemin de Galande et au moulin à vent, 18 # 12 s ; au pavé de la Grande Rue, 150 # ; à la maison curiale, 500 # ; – Députations à l'assemblée générale des Trois Ordres à Draguignan, 63 #, 63 #, 84 #. – Assistance du maire à l'Assemblée de la Viguerie, 20 # ; – Dépenses des drapeaux, 49 # 14 s ; – Achats : de 250 cocardes pour la milice bourgeoise, 112 # 10 s ; « *rosettes, poufs et baudrier* », 108 # 18 s ; – Payé au capitaine de la garde nationale pour dépense des fifres et tambours lors de la prestation du serment civique, 21 # ; etc. – Mandats de paiement.

**CC 250. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 8 pièces, papier.
1790. – Comptes des fermiers de la taille.**

Charles Beuf.

Chargement	30 217 # 17 s 0 d
Déchargement	22 053 # 0 s 9 d
Reliquat	8 164 # 16 s 3 d

Recettes. – Reliquat du précédent compte, 5 893 # 15 s 11 d ; – Imposition en fruits, 18 300 # ; – Fermes : du pain, vin et huile, 1 025 # ; des fours, 1 895 # 16 s 6 d ; des moulins, 1 101 # ; etc. – Dépenses. – Acompte des impositions de la Viguerie, 8 231 # 17 s 7 d ; – Réparations au chemin du moulin, 18 # 12 s ; – Députations de N. Daulaux, avocat et de N. Cauvin à l'assemblée générale des Trois Ordres, 63 #, 84 # ; – Gages du valet de ville, garde bois et piéton, 91 # ; – Censes seigneuriales, 20 # 8 s ; – Semestre d'entretien d'un aliéné à Aix, 152 # 15 s ; – Curage des puits, 11 # ; – Solde du logement du vicaire, 25 # ; – Achat d'un drapeau pour la garde nationale, 49 # 14 s ; – Réparations aux fours, 16 # 16 s ; – Affichage de la nouvelle ferme des biens privilégiés en diverses villes, bourgs et villages, 6 # ; – Honoraires de l'expert chargé de l'« *encadrement* » des biens privilégiés, 300 # ; etc. Mandats de paiement.

CC 251. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 16 feuillets, papier ; 8 pièces, papier.

1585-1660. – Comptes de divers fermiers de la taille. Pièces isolées.

François Octoul (1585), Honoré Roissan, Gaspard Ferry (1592), François Octoul (1602), Etienne Segondy ou Segond (1604), Antoine Foucou (1605), Balthazar Rigord, Antoine Cabany (1615), et Jacques Dolle (1660). –

(Manquent les comptes). – Mandats et quittances : Arrérages dus à l'hôpital Saint-Jacques d'Aix, 222 florins 2 s 6 d ; – Dépenses des compagnies N. de Mirabeau et Eoulx capitaines, Ferrier et Jays, en garnison à Digne en 1564-1565, 81 écus 15 sous ; – Salaires et vacations de N. Vallier [greffier ?] pour assistance à l'adjudication de la taille affectée à l'acquittement des dettes, 8 écus 10 sous ; – Arrérages d'intérêts dus à Jean Coste et à son cousin Honoré Coste, tous les deux bourgeois de Saint-Tropez, 155 écus ; – Vacances d'un consul pendant 4 jours pour dénombrement du bétail, 4 # ; etc.

CC 252. (Cahier) – in-8°, 4 feuillets, papier.

1576. – Comptes trésoraires.

Antoine Gaybier.

(Manque le compte). – Quittance de 222 florins 12 sous d'arrérages de pension au trésorier de l'hôpital Saint-Jacques d'Aix.

CC 253. (Registre) – in-4°, 230 feuillets, papier.

1579-1599. – Comptes trésoraires.

Trésoriers : capitaine Héliou Gaibier, Jean d'Augery, Claude Couze, Geoffroy Brunel, Jean Brunel, Honoré Gaibier, Jean Raymbert, Jacques Attanoux, Pierre Bonaud, Philippe Rossel, Jean Imbert.

1580. – Rente des prés, 75 florins (f° 3). – Quartier d'impositions du taillon, 254 florins, « y compris vingt huit souz bailhés au viguier Talamely » (f° 10v°). – Dépense d'une compagnie « *d'ordenence de Mons^r le grand prieur* », 2 890 florins 2 sous 2 liards (f° 10). –

1581. – Achat de 2 « *barrilles de poudres que il avoyt esté charge (?) que la ville a essuyé les guerres dernières* », 24 florins (f° 28v°). – **1582.** – Produit d'un « *cabestrage* » à Villepay, 19 florins 2 sous (f° 33). – Paiement de blés empruntés de divers particuliers, 3 159 florins 1 sou (f° 39). – Emprisonnement de Balthazar Auffred, 2 078 florins 1 s 2 liards (f° 40v°). – **1583.** – « *Rante des herbaiges et cabestraiges* » de Villepey, 26 florins 6 sous (f° 44v°). – « *Fastigaige de la compagnie de Monseigneur le grand prieur* », 317 florins 11 s 2 liards (f° 50v°). – **1584.** – Amortissement des biens de « *la ville, l'ospital et saint Esprit* », 687 florins 4 sous (f° 63v°). – **1585.** – Quote-part de la commune dans la dépense des compagnies de Mirabeau, 1 630 florins (f° 74). – « *Raibillement* » d'un pont sur l'Argens, 288 florins 1 sou (f° 79). – **1586.** – Arrérages de pension dus à François de Clapiers, seigneur de Vauvenargues, conseiller du Roi, 200 écus sol (f° 92v°). – Dépenses : faites aux « *barriquades* », 694 florins 7 sous (f° 99v°) ; – des « *sourdatz entretenus par la communauté tant au fort que au chasteau* », 1 186 florins 8 sous (f° 100v°). **1587.** – 3 quartiers de la rente du four, 128 florins 3 sous (f° 106v°) ; – Quartiers de contributions dont la commune « *estoit contribuable tant à Moustier, Digne que Draguignan* », 525 florins (f° 111v°) ; – Achat de « *peres de molline* », 7 écus d'or sol (f° 113v°) ; – « *Facture des qualades* », 130 florins 5 sous (f° 117). – **1588.** – « *Facture et rabillement d'un pont* », 356 florins (f° 133v°). – **1589.** – Rente des moulins de Maurette, 17 écus sol (f° 147). – **1591.** – « *Et pour le regard du four de l'horloge est perdu a occasion de la guerre ne c'estant treuvé personne que l'ayt volleu arranter* » (f° 165v) ; etc.

**CC 254. (Cahier) – in-8°, 21 feuillets, papier.
1591-1600. – Comptes trésoraires.**

Antoine Bonnaud, trésorier.

Chargement	7 437 fl	4 s	13 patac
Déchargement	4 366 fl	11 s	1 liards
Reliquat	3 070 fl	5 s	1 patac

Recettes. – « *Rante* » du four vieux, 150 florins ; – Autre « *Rante provenant des quabestrages de Villepays, terres et prés de la Clavelede que seroient [esté] mizes cy pourevant pour n'avoyr este arrantees pour l'injure du temps et violanse de guerre arryvéee en ce lieu* ». – Dépenses. – Achat de 2 rups 1/2 (24,450 kg) « *pegua* » (poix), 5 florins ; – Fourniture d'huile à la garde, 2 florins ; – Logement de 2 « *sordats* » pendant 2 jours, 4 florins ; – Charriage d'argile au « *barry* », 1 florin 9 sous ; de 50 charges de pierres au même endroit, 1 florin ; de 100 charges de « *peiros* », 2 florins 1 sou ; – Payé : à N. Rigord pour « *ung emprunt* », 2 florins 4 sous ; pour « *ung viage* », 10 sous ; – pour une lanterne, une « *esquado* », 3 florins 6 sous ; – « *Pour laubergo* » de Mons^f d'Arbaud, 25 florins ; etc. – Procès-verbal de vérification (1600).

**CC 255. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 32 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier.
1593-1600. – Comptes trésoraires.**

Marc Brunel, trésorier.

Chargement	160 611 fl	7 s 0 liards	1210 charges blé 3 setiers 1 émine
Déchargement	160 243 fl	8 s 2 liards	1229 charges blé 1 setier 1 émine
Reliquat	373 fl	5 s 6 d	

Recettes. – Ferme d'un four, 1 200 florins ; Montant d'une taille de 5 florins par livre, 2 318 florins. – « *Emprunt faict sur aulcungz habitantz pour s'aider a fere la partie du Capp^{ne}* »

Lairac », 186 fl 8 s ; etc. – Dépenses. – « *Collocation de Louys Maurine* », 128 fl 2 s ; – Production d'une liasse de 23 mandats, 16 279 florins 9 s ; – Paiement de 224 charges (3 584 lit) 1 émine (20 lit) et 3 civadiers « *bled annone* » ; etc. – Procès-verbal de vérification (1600).

**CC 256. (Cahier) – in-8°, 19 feuillets, papier.
1594-1600. – Comptes trésoraires.**

Joseph Jubert, trésorier.

Chargement	88 292 fl	6 s
Déchargement	91 180 fl	8 s
Déficit	2 888 fl	8 s

Recettes. – Chargement de 600 écus dus pour prix de 2 chevaux au chevalier de Pontevès ; – Emprunt contracté envers le baron des Arcs, 3 032 écus ; etc. – Dépenses. – (Paiements énoncés sans indication de l'objet de la dépense). – Procès-verbal de vérification (1600).

**CC 257. (Cahier) – in-4°, 6 feuillets, papier.
1596. – Comptes trésoraires.**

Barthélemy Beuf, trésorier.

Chargement	3 965 fl	2 s
Déchargement	manque la fin	

Recettes. – Fermes d'un four, 2 020 florins ; du four vieux, 1 650 florins ; d'une « *issarterie* » ,

8 florins ; – Emprunt contracté envers Barthélemy Fougeret, 35 florins, etc. – Dépenses. – Solde des gages du sergent, 7 fl 8 s ; – Indemnité à capitaine Jean Gaston « *de son emprisonnement de Salernes et aultres mandatz d'emprisonnementz au profit d'aultres particuliers contenant payement* » de 337 fl 8 s ; etc.

**CC 258. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 18 feuillets, papier ; 1 pièce, papier.
1600-1601. – Comptes trésoraires.**

Capitaine Jean Gaston, trésorier.

Chargement	5 915 écus	11 s	3 liards
Déchargement	5 972 écus	20 s	3 liards
Déficit	57 écus	9 s	0 liards

Recettes. – Rentes du four « *de la tralhe* » 43 écus 10 s et du four vieux, 43 écus 20 s (f° 1) ; Restitution de surexactions de contribution « *non deubues* » par capitaine Dimenche Lieutart, 180 écus (f° 1v°) ; – Emprunt de blé pour payer le taillon, revendu 5 écus, 4 écus, 19 et 21 florins la charge, mesure vieille et mesure nouvelle (f° 1v°-5). – Pension servie par les hoirs de N. [Raynaud] de la Bastide par les hoirs du Président de Tretz, 14 écus (f° 6). – Dépenses. – Salaires et vacations de N. Peyssonel, avocat de la commune, 12 écus (° 9). – Intérêts à : Rostan Audiffret, marchand de Draguignan, 38 écus 53 s (f° 34) ; – au receveur [Pierre] Laurens [de Draguignan], 13 écus 55 s (f° 35) ; – « *Gages* » de N. Jourdain, maître d'école, pendant un an, 30 écus (f° 36) ; – Dommages intérêts à N. Caussemille « *latier* », Cabany consul « *prisonnier* », etc, 11 écus 35 s 1/2 (f° 37). – Paiements divers au viguier Gaudin, à N. Ganay ou de Guesnay, trésorier des états, au trésorier communal lui-même pour « *exploits de*

dilligence » sur différents biens, etc (f° 37v°). – Procès-verbal de clôture. – Mandat de 13 # 55 s en faveur de [Pierre] Laurens [receveur du Roi à Draguignan ?] pour arrérages d'intérêts. (Manquent toutes les autres pièces justificatives).

**CC 259. (Liasse) – 6 pièces, papier.
1601-1602. – Comptes trésoraires.**

Raphaël Giraud, trésorier.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Pension due à Honoré de Pras, d'Entrevaux, 18 écus ; – Intérêts de 167 écus d'arrérages d'impositions, 11 écus 8 sous ; – Acompte d'impositions du Roi, 15 écus 20 sous ; – Achat de divers meubles de capitaine Hilaire André, de Lorgues ; etc.

**CC 260. (1 cahier) – in-8°, 32 feuillets, papier.
1602. – Comptes trésoraires.**

Philippe Rambert, trésorier

Chargement	3 920 écus	41 s	9 d
Déchargement	3 932 écus	45 s	6 d
Déficit	12 écus	3 s	9 d

Recettes. – Ferme d'un four, 51 écus 50 s ; – Vente de 6 charges (960 lit) 1/2 de blé (80 lit) « *mescle* », 16 écus ; etc. – Dépenses. – Quartiers d'impositions : du taillon, 29 écus 35 s ; – des lattes, 7 écus ; de la Viguerie, 27 écus 1 s ; – Arrérages d'intérêts dus à François Surle, de Draguignan, 4 écus 30 s ; – Indemnité (?) pour emprisonnement de Joseph Cabany et François Gary Rabas, acompte 5 écus ; etc.

**CC 261. (Liasse) – 128 pièces, papier.
1603. – Comptes trésoraires.**

Jean Jubert, trésorier.

(Manque le compte). – Mandats et quittances : Achat d'une charge (160 kg) de « *mescle* », 11 florins ; – Emprisonnement de Félix Rambert, à la requête de N. de Raymondi, 68 sous ; – Prime pour destruction d'un loup, 4 fl ; – Présent à « *Mons le Commandant d'ung pourquet sanglier* » pesant 3 rups (24,60 kg) et de 6 livres (2,880 kg), 10 florins ; – Députation de capitaine Jean Gaston à Aix pour le « *faict des mollins* », 4 écus 20 sous ; – Arrérages d'intérêts dus à Pierre Garnoux, 31 francs 1/2 ; – Acompte du voyage du barquier à Aix pour port de papiers, 1 écu ; etc.

**CC 262. (Liasse) – 66 pièces, papier.
1608-1609. – Comptes trésoraires.**

Antoine Garnoux, trésorier.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : quartiers d'impositions, 195 # 45 s ; – Acompte d'arrérages d'intérêts dus à N. Rostan Audiffred, marchand de Draguignan, 4 écus ; – Transcription du cadastre nouveau par Jacques du Puget, de Roquebrune, 6 écus et solde du cadastre vieux, 3 écus ; – Albergue annuelle en faveur de Noble Antoine de Puget,

coseigneur, 3 écus ; – Subvention de 24 # à la Confrérie du Saint-Esprit ; – Indemnité de 22 # pour emprisonnement de François Garin ; confection d'un casarnet, 2 florins ; etc

**CC 263. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 24 feuillets, papier ; 2 pièces, papier.
1616-1617. – Comptes trésoraires.**

Joseph Vialis, trésorier.

Chargement 6 588 # 12 s 11 d

Déchargement manque

Résultat manque

Recettes. – Produit de la taille, 1 650 écus ; – Montant d'une imposition de 8 sous par feu, 40 écus 12 sous ; etc. – Dépenses. – Voyage d'un délégué à Aix pour y quérir les papiers de la commune, 9 # ; – Paiement à N. [d'Amphoux] de Vachières, pour la « *pension que le Roy luy fait comme héritier de Monet Auffred* », 6 # 5 s ; – Réparations : au pont conduisant à la barque, 3 # ; – à la tour du « *relloge* », 3 # 12 s ; – « *Facture du cappul, sive bateau qu'ilz ont fait neuf pour la commune à la rivière d'Argens* », 84 # ; – Solde du prixfait de la tour « *du relloge* », 108 # ; – Frais d'exaction ou gages « *et vacation de la culhete que j'ay fait de l'imposition de huit soubz pour feu* », 46 # 9 s 6 d ; – Déchargement pour n'avoir « *peu exiger des abitants faisant feu audit Roquebrune particulièrement descriptz en ung rolle que ledit trésaurier a fait, bien qu'ilz soient estés gagés savantes fois, ne trouvant aulcune chose exploitable dans les maisons* », 14 # 19 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1617).

**CC 264. (Liasse) – 3 cahiers, in-8°, 24 feuillets, papier ; 23 pièces, papier.
1618-1619. – Comptes trésoraires.**

Louis Couze, trésorier.

Chargement 1 595 écus 0 s

Déchargement 1 592 écus 27 s

Reliquat 2 écus 33 s

Recettes. – Rêve du vin et huile, 135 écus ; – Ferme de la boucherie, 10 écus ; etc. – Dépenses. – « *Gaiges du reloge* », 3 écus 30 sous ; – Achat de 5 mains de papier, 12 s 6 d ; – « *Rabillaige* » du retable, 3 écus ; – Audition du compte, 2 écus 40 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1619). Mandats et quittances : Gages du sergent, 7 # 4 s ; – Réparations : à l'horloge par un orfèvre de Lorgues, 9 # ; à la barque, 11 écus ; etc.

**CC 265. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 1 pièce, papier.
1621-1622. – Comptes trésoraires.**

Jean Brunel, trésorier.

Chargement 35 écus 6 s

Déchargement 36 écus 27 s

Déficit 1 écus 27 s

Recettes. – Montant d'une imposition de 6 sous par feu, 35 écus 12 sous. – Dépenses. – Payé à Philip Rambert pour « *ses gages de la garde* », 24 # ; – Gages du trésorier, 7 # 4 s ; – « *Vacations de l'imposition* », 3 # ; etc. Procès-verbal de vérification (1622).

**CC 266. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 19 pièces, papier.
1637-1638. – Comptes trésoraires.**

François Rigord, trésorier.

(Manque le compte). – François Rigord, trésorier, exacteur d'une imposition de 10 sous par famille. – « *Cazarnet* » de restes à recouvrer. – Mandats et quittances : Vacations d'un consul pour affaires de la communauté, 2 # 12 s ; – Remboursement d'avances pour même objet, 2 # ; – Voyage d'un député à Aix « *pour solliciter les procès que ladite communauté a par devant les deux cours souveraines* », 5 écus 51 s ; etc.

**CC 267. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier ; 7 cahiers, in-8°, 30 feuillets, papier ; 62 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.
1647-1656. – Comptes trésoraires.**

Joseph Brunel, écuyer, premier consul.

Chargement	3 865 #	0 s	0 d
Déchargement	3 745 #	13 s	8 d
Reliquat	119 #	6 s	4 d

Recettes. – Ferme de la boulangerie, 150 # ; – Produit d'une taille, 2 765 # ; etc. – Dépenses. – Voyage de 2 députés à Draguignan pour affaires de la communauté, 19 # 4 s ; – Réparations au pont de la Figuière, 3 # ; – Solde de vacations d'experts dans l'affaire contre N. Clemens (sic) 30 # ; – Port d'une lettre adressée par N. Laugier, procureur aux deux Cours d'Aix, 9 sous ; – Gages du greffier, 30 # ; – Vacations de 2 experts du réallivrement, 663 # 11 s ; – Droit d'albergue dû à Jean de Borelly, bourgeois de Fréjus, 19 # 4 s ; – « *Présentation* » par devant l'Intendant contre Antoine Attanoux, notaire, 2 # 2 s ; – Subsistance, pendant 13 jours, de la compagnie de gendarmes du Gouverneur, 391 # ; – Fourniture de vin aux chasseurs « *quy sont allés à la grand chasse* », 2 # 8 s ; – Voyage de 2 députés à Aix pour terminer un procès contre N. Cluman (sic), Marc-Antoine Villy, etc, 25 # 12 sous ; – Payé aux chasseurs « *quy sont allés à la grand chasse pour la communauté de Draguignan* », 6 # ; etc. Procès-verbal de vérification (1656). – Quittances : Quartier d'impositions du taillon, 214 # 1 s ; – Entretien de l'horloge, 21 # ; etc.

**CC 268. (Liasse) – 11 pièces, papier.
1683-1684. – Comptes trésoraires.**

N. trésorier.

(Manque le compte). – Mandats de paiement au nom de Jean et François Gaibier, bourgeois : Achat de 212 tuiles pour réparations à la toiture de l'église, 4 # 5 s ; – Réparations : au battant de la grosse cloche ; – à 2 calices « *rompeus et surdorer le dedans des coupes* », 15 # ; – Achat d'une grosse corde, appelée « *liban* » pour monter la cage, 3 # ; etc.

**CC 269. (Cahier) – in-8°, 18 feuillets, papier.
1687-1688. – Comptes trésoraires.**

François Gaston, notaire royal, premier consul.

Chargement	599 #	5 s	6 d
Déchargement	801 #	9 s	9 d
Reliquat	202 #	4 s	3 d

Recettes. – Ferme de la dîme, 251 # 15 s 6 d ; – Banque de la boucherie, 200 # ; etc. – Dépenses. – 11 jours de vacations du comptable pour la « *voidange* » du recours général du nouvel alivrement, 16 # 10 s ; – Voyage du même à Draguignan pour procéder à la taxe des dépens obtenus par la communauté contre les fermiers de la dîme, 12 # ; – Achat de 4 charges (640 lit) « *mittadier* » converties en pain distribué aux pauvres, 52 # ; – « *Réfection* » du battant de la grosse horloge, 3 # ; – Achat d'un encensoir par le vicaire, 4 # ; – Assistance du comptable à l'assemblée de la Viguerie, 15 # ; – Réparations à la grosse cloche, 18 # ; – Gages consulaires du comptable, 30 # ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1688).

CC 270. (Liasse) – cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 66 pièces, papier 1733-1738. – Comptes trésoraires.

François Lacroix.

Chargement	855 # 13 s 1 d
Déchargement	771 # 16 s 11 d
Reliquat	83 # 16 s 2 d

Mandats et quittances : Seconde paye de la conduite de la barque, 9 # ; – Loyer d'un grenier servant de prison à des cavaliers cantonnés en ce lieu, 24 # ; – Première paye de la conduite de l'horloge, 12 # 10 s ; – Moitié des honoraires du docteur en médecine, 60 # ; – Dépenses de cabaret faites par un offrant aux enchères de la barque, 2 # ; – Port d'une lettre sur la taxe du joyeux avènement, 6 # ; etc.

152

CC 271. (Liasse) – 2 cahiers, in-8°, 10 feuillets, papier ; 35 pièces, papier 1578-1611. – Comptes trésoraires ; pièces isolées.

Antoine Matay (1578), Gerefroy Brunel (1582), Jauffret Brunel (1583), Jean Rambert (1586), noble Pierre Bonaud, coseigneur (1588), Huguet Gairard (1597), Louis Attanoux (1605), Honoré Gueibier (1606), Louis Couze (1611), Jacques Blond (1613), Joseph Rambert (1614), Pierre Roux (1622), Pierre Emphoux (1626), Antoine Thiers, d'Aix (1632), Balthazar Rigord (1610-1611).

Mandats et quittances : Pension servie à l'hôpital Saint-Jacques d'Aix, 252 florins 2 sous 6 deniers tournois ; – Remboursement d'un capital de 200 écus avec intérêts de droit à Marc-Antoine Boyer, de Fréjus ; – Contribution de la communauté dans les dépenses de la compagnie du Grand Prieur de France, 10 écus ; – Arrérages de pension annuelle servie à N. Depras, 19 écus ; – Paiement de 5 charges de blé à 19 florins l'une (160 lit), prêtées à la communauté par François Brunel, 95 florins ; – « *Pour avoy travaillé aux comptes dudit threzorier* », 4 écus ; – Quartier d'imposition du taillon, 6 # 12 s ; – Arrérages de pension annuelle servie aux hoirs de Paul Barjac, 20 # 17 sous ; – Vacations, fournitures et députation de Gaspard Amphoux à Aix pour défense des procès de la communauté, 70 # 18 sous ; – Remboursement de « *fastigages* » et logement de gens de guerre, 1 852 # ; etc.

CC 272. (Liasse) – 49 pièces, papier ; 3 pièces, papier ; 1 cachet. 1609-1780. – Comptabilité.

Requêtes des consuls à la Cour des Comptes, extraits d'arrêts de cette Cour, correspondance, etc. sur la reddition des comptes des trésoriers communaux.

**CC 273. (Liasse) – 15 pièces, papier ; (9 imprimés).
1706-1788. – Comptabilité.**

Lettres et retinenda de divers comptes trésoraires contenant le montant des chargements et mention de la remise des comptes.

**CC 274. (Liasse) – 1 pièce, papier.
1587. – Comptes consulaires.**

Capitaine Guillaume Gaston, consul.
(Manque le compte). – Mandat de paiement d'arrérages de pension due à (la fin de la pièce manque), 19 écus 40 sous.

**CC 275. (Liasse) – 4 pièces, papier.
1616. – Comptes consulaires.**

Antoine Attanoux, consul.
(Manque le compte). – Mandats et quittances. – Vacances du procès contre les hoirs de capitaine Melchior Beuf, à compte de 4 sezains ; – Ports d'actes, 3 # 4 s.

153

**CC 276. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 14 feuillets, papier ;
1 pièce, papier.
1622-1626. – Comptes consulaires.**

Antoine Rambert et Antoine Octoul, consuls.

Chargement	manque
Déchargement	manque
Déficit	5 écus 9 s 0 d

Recettes. – Produit d'une taille de 4 écus, 3 165 # ; etc. – Dépenses. – Droit de latte, 58 s ; – Députation à la Verdière, à l'effet d'obtenir délogement de la compagnie d'ordonnance du Duc de Guise, gouverneur, 4 # ; – « *Facture* » du compte, 3 # 4 s réduit à 48 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1626).

**CC 277. (Cahier) – in-8°, 12 feuillets, papier.
1624-1625. – Comptes consulaires.**

Antoine Cabany, premier consul.

Chargement	182 # 1 s 0 d
Déchargement	223 # 8 s 0 d
Déficit	41 # 7 s 0 d

Recettes. – Reçu de la communauté de Fréjus, 62 # 1 s ; – Montant d'une taille de 4 écus par livre, 120 # ; etc. – Dépenses. – « *Pour informer contre ceulx qui coupent les pins de*

Paillaison », 16 sous ; – Payé à Laurent Sigallon « *quy a rabilhé la serrailhe de la caipce que la communauté a dans l'eglize dudit lieu* », 5 sous ; – Commandement, par un sergent de Draguignan, à Louis Laugier, de la même ville, en paiement de dépens envers la communauté, 6 sous ; – Achat d'un petit sac pour y mettre des papiers, 1 sou ; – « *Espices* » de l'arrêt d'autorisation de la taille, 3 # 5 sous ; – Achat d'un sac pour y mettre les pièces contre « *les prethendantz biens francz à Villepey* », 2 sous ; – « *Facture du present compte* », 2 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1625).

**CC 278. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 10 feuillets, papier ; 9 pièces, papier.
1625-1626. – Comptes consulaires.**

Antoine Attanoux, consul.

Chargement	187 #	12 s	6 d
Déchargement	143 #	0 s	0 d
Excédent	44 #	12 s	6 d

Recettes. – Dépens dus par l'abbé de Montmajour-lès-Arles, 18 # ; – Vente d'un « *cazal* », 12 # ; etc. – Dépenses. – Fourniture de chanvre pour « *rabilhaige* » de la barque, 3 # ; – Frais de députation à Avignon à l'effet d'obtenir le délogement d'une compagnie d'ordonnance du Gouverneur, 8 # 16 s ; – Fourniture d'une chaîne en fer pour la barque, 6 # ; – Gages du trésorier de la communauté, 7 # 4 s ; – « *Facture* » d'un pont conduisant à la barque, 15 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1626). – Mandats de paiement.

**CC 279. (Liasse) – 3 cahiers, in-8°, 23 feuillets, papier ; 27 pièces, papier.
1628-1629. – Comptes consulaires.**

Louis Attanoux et Gaspard Brunel.

Chargement	788 #	5 s	0 d
Déchargement	768 #	3 s	6 d
Reliquat	20 #	1 s	6 d

Recettes. – Vente d'une vieille barque, 8 écus ; – Rêve d'un pré, 1 écu ; – Vente de 5 hémines (100 lit) « *paumolle* », 1 écu 15 s ; etc. – Dépenses. – Paiement de « *quelques espices* » 108 # ; – Prixfaits : de la « *rediffication* » de la Chapelle Saint-Antoine, 50 # 18 s ; de la « *fabrique* » de la barque (solde), 24 # ; – « *Facture* » d'une chaîne en fer pour cette barque, 2 # 2 s ; – Charriage du bois des barricades, 8 # ; – Prime pour destruction d'un loup, 2 # 8 s ; – Acompte des gages du médecin, 13 # 10 s ; – Fourniture de bois et huile « *à la garde de la santé* » 4 # 9 s 6 d ; – Etablissement du présent compte, 6 # ; – Vacations d'un sergent royal de Fréjus pour « *exploictx* » décernés au nom de la communauté contre Guillaume Attanoux, 37 écus ; – Fourniture de 18 livres de clous (8,640 kg) employés « *aulx baricades que ycelle [communauté] a faict fere pour la conservation de la santé* », 3 # 2 s 9 d ; etc.

**CC 280. (Cahier) – in-8°, 6 feuillets, papier.
1629. – Comptes consulaires.**

Jean Viallis, premier consul.

Chargement	80 écus	0 s	0 d
Déchargement	81 écus	40 s	0 d
Déficit	1 écu	40 s	0 d

Recettes. – Reçu de N. Ginouart, adjudicataire de ... (?), 80 écus. – Dépenses. – Voyage du comptable à Draguignan, 17 sous ; – Dépenses : de 2 « *archiers lorsque vinrent pour fere aller encore quatre mules* », 1 # 12 s ; d'autres « *archiers qu'ils sont venus pour fere anroler les beufz* », 4 # 4 s ; – Achat de « *cordailhe* », « *ung nescut teston* » [1 ecu teston] ; – Réparations à des « *bastz* », 7 florins ; – Achats : d'une « *bandeirole que avons fet faire pour les mules de l'armes* », 3 # 12 s ; de 15 charges (2 400 lit) de « *sivade* », 45 écus ; d'« *ung per de perdis* » 20 sous ; d'« *ung aultre per de perdis et ung per de becaces a messire Jean Bonaut* » 1 # 10 s ; d'une « *douzene et miege douzene de nerte (sic)* », 18 s ; d'« *ung bruime que gey achepter au capolier pour fere pacer le gendarmous* », 6 sous ; – « *Pour estre aler au rencontre audit gendarmous de monseigneur de Guize pour les fere pacer à la barque dudit Fréjus* », 12 sous ; etc.

**CC 281. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 18 feuillets, papier ; 2 pièces, papier.
1629-1631. – Comptes consulaires.**

Jean-Gaston Vialis, consul.

Chargement	688 #	0 s	0 d
Déchargement	619 #	13 s	3 d
Reliquat	68 #	7 s	(sic)

Recettes. – Emprunt contracté vis-à-vis d'Ysabeau Jubert, veuve de François Brunel, 648 # ; etc. – Dépenses. – 8 journées de réparations à une charrette destinées à charrier le bois pour « *fere les barricades pour la conservation de ladite commune* », 24 # ; – « *Facture* » de la « *porte de l'antrée ou la garde* » aussi pour la conservation du lieu, 4 # 13 sous ; – Payé à « *ung porteur quy menoit ung estranger quy venoit d'Aix et on le fezert conduire d'ung lieu a l'aultre l'ayant faict conduire à Fréjus* », 6 sous ; – « *Pour avoyr rabilhé les baricades* », 2 # 12 s ; – Présent de 2 « *flascons de vin et quelques fruictz* » au vice-legat d'Avignon, 16 sous ; – Achat de 3 livres (1,140 kg) de poisson « *pour donner à soupper a Mons^r Viany, medecin, lhors qu'il arriva audit Roquebrune pour venyr vizitter Jeannette Sallamitte, quy mourut de mort subitte* », 6 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1631).

155

**CC 282. (Cahier) – petit in-4°, 25 feuillets, papier.
1631-1633. – Comptes consulaires.**

Louis Gaibier et Janon Caban, consuls.

Chargement	2 420 écus	55 s	0 d
Déchargement	2 360 écus	13 s	6 d
Reliquat	60 écus	41 s	6 d

Recettes. – Remboursement de 33 écus 20 sous pour prix d'un mulet ; – Emprunt contracté envers Jean Anfian, 200 écus ; etc. – Dépenses. – Levée de lettres d'appel contre Maiffred Ginette, « *censal* » et N. Beuf, muletier, 1 écu 20 s ; – Frais de voyage d'un député à Brignoles, 40 s ; Loyer d'un grenier, 6 # ; – « *Pour les espices* », 1 écu 4 sous ; – Voyages d'un consul à Brignoles et à Aix, 20 écus ; – Gages d'un consul, 40 écus ; etc.

**CC 283. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 28 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 13 feuillets, papier ; 75 pièces, papier.
1632-1633. – Comptes consulaires.**

Splandian Vialis, notaire et Antoine Octoul, consuls.

Chargement	2 835 #	9 s	0 d
Déchargement	2 847 #	9 s	0 d
Déficit	12 #	0 s	0 d

Recettes. – Rêve du pain, vin et huile, 200 # ; – Reliquat d'un précédent compte, 167 # 1 sou ; etc. – Voyage d'un député à Aix pour affaires de la communauté, 6 # ; – Mise au net d'écrits, 16 sous ; – Gages d'un « *repesadeur* », 7 # 4 sous ; – Prix « *d'ung asne reteneu par les gens de guerre quy partirent de ce lieu pour Pignans* », 8 # – Aumône à un « *prediquateur* » ayant prêché en ce lieu « *durant l'advant et caresme le Reverant pere Albert, Observantin, comme il voullent partir de ce lieu faisant ses adieux auroit proposé qu'il alloit faire un voyage à Rome et prya les sieurs consuls luy donner en present ou ausmonne quelque gratification* » 1 pistole valant 8 # 8 sous ; – Transport des hardes de 5 compagnies du régiment de Vaillac à Cabasse, 6 # ; – Fourniture de 5 hémines d'avoine aux « *troupes de l'Infanterie du régiment de La Tour* » logées en ce lieu, 3 # ; etc. – Procès-verbal de vérification. – Quittances : Voyage d'un délégué à Villecroze, à l'effet d'ajourner les consuls de cette communauté devant le Conseiller, N. Durand d'Aix, 38 sous ; – Quartier d'impositions du fouage, 143 # 15 sous 6 deniers ; etc.

**CC 284. (Cahier) – in-4°, 48 feuillets, papier.
1632-1671. – Comptes consulaires.**

Jean Gaston, notaire et Guillaume Brunel, consuls.

Chargement	21 874 #	13 s	0 d
Déchargement	manque		

Recettes. – Remboursement par la communauté de Fayence de « *l'entretien* » de la compagnie du baron de Chambre, 70 # 10 s ; – Emprunt contracté envers Laugier Blanc pour subsistance de gens de guerre logés en ce lieu, 300 # ; – Taille de 5 écus par livre, 150 # – Imposition sur le vin et huile, 360 # ; – Vente de pins, 37 # – Acompte de l'achat de poudre, meche et plomb, sur l'ordre de « *Monseigneur le Marechal* », 20 # ; etc. – Dépenses. – Conduite par capitaine N. Salladin d'une compagnie « *dégiptiens pour avoir sorty de ce lieu avant le temps porté par son privilege, affin d'obvier aux larrescins et incomodités que font ordinairement aux particulliers* », 4 # 16 s ; – Présent de chasse et « *pollalhe* » fait aux capitaines des compagnies, de « *ladvis des apparans* » du lieu, 9 # 8 s ; – Port d'armes à Pignans des soldats dont Roquebrune avait obtenu le délogement, 19 # 4 s ; – Subsistance, pendant 15 jours, de la compagnie logée à la citadelle de Saint-Tropez, à raison de 40 # 10 s par jour, 607 # 10 s ; – Voyage du comptable avec un cheval en ladite ville pour remettre cette somme, 8 # ; voyage de « *l'home de pied* » lui faisant escorte, 2 # ; – « *Souppée* » de la compagnie de chevaux légers du Baron de Chambre venue à Roquebrune pour y tenir garnison et frais de séjour, 2 700 # ; – « *Interestz* » que le « *bouchier prethendoit avoir receu à la débite de cher que a faict ausdits gens de guerre* », 30 # ; – Transport de 6 charges d'armes à Villecroze, 10 # 8 s ; – Quartier d'impositions de la Viguerie, 1 047 # 10 s 6 d ; – Pension servie à N. Simian, comme procureur de la communauté, à Draguignan, 15 # ; fournitures par lui faites dans l'instruction de procès, 5 # 1 s ; etc.

CC 285. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 20 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 38 pièces, papier.
1634-1635. – Comptes consulaires.

Antoine Attanoux, consul.

Chargement	6 658 #	0 s	0 d
Déchargement	6 570 #	2 s	3 d
Reliquat	87 #	17 s	9 d

Recettes. – Reçu : 210 # d'Antoine Brunel, adjudicataire de la taille ; – 300 # de Barthélemy Attanoux ; etc. – Dépenses. – Paiement : d'un quartier d'impositions, 345 # 2 s 7 d ; – de 17 # 8 s pour « *l'arrest espices, arrest in forma, lettres de comission aux clerz du greffe ...* » concernant la taille ; – Frais de députation à Draguignan ; – Transport, sur 2 mulets, à Bormes et à Bagnols, des « *ardes* » du régiment de N. de Valhac, 8 # ; – Arrérages de pension dus à N. de Pontevès, procureur en la Cour des Comptes, 15 # ; – Frais de députation de Pierre Poesy à Vérignon, à l'effet de demander les juments de [N. de Blacas], seigneur d'Aups, pour fouler les blés de Roquebrune, 6 # ; – « *Travaux de menuisier à nettver [nettoyer] les mosquetz, fere de baguettes à yceulx ... et achept de douze livres (4,560 kg) de poudre fornies aux sordatz mandés par ladicte communauté en garnison à Fréjus* », suivant ordre du Maréchal de Vitry, 19 # 9 s 6 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1635). – Mandats de paiement. – Frais de députation de N. Couze à Seillans, Fayence et Mons pour « *ferre crier la moisson et fere venir de jumentz pour fouler les bledz ...* », 2 # ; – « *Gaiges* » du procureur de la communauté, 15 # ; etc.

CC 286. (Liasse) – 2 cahiers, in-8°, 8 feuillets, papier ; 44 pièces, papier.
1636-1637. – Comptes consulaires.

157

Antoine Cabany, consul.

(Manque le compte). – Quittances : Parcelle de diverses fournitures de ce trésorier avec quittance au pied, 46 # 8 sous ; – Autre parcelle de fournitures : Droit du greffe d'une présentation pour la communauté contre les hoirs d'Anthoine Fabre, 2 sous ; – « *Pour ung sac pour mettre les pieces dudit proces* », 1 sou ; – Lettres d'inhibitions contre les hoirs ci-dessus désignés, 1 # 4 sous ; – Gages d'un consul, 15 # ; etc.

CC 287. (Liasse) – 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 14 pièces, papier.
1637-1638. – Comptes consulaires.

Raphaël Beuf, second consul.

Chargement	248 #	0 s	0 d
Déchargement	391 #	8 s	0 d
Déficit	143 #	8 s	0 d

Recettes. – Sommes retirées de divers « *pour affaires de la communauté* », etc. – Dépenses. – Paiement au porteur de l'ordre de « *dellogement de la subsistance que la communauté faisoit à Carnoules* », 1 # 16 s ; – Frais d'envoi de 6 mousquets aux compagnies de la Marine de Fréjus, 6 sous ; – Transport d'une charge de hardes des mêmes compagnies à Fréjus, 6 # ; – Frais de criées de la ferme de la boucherie à Draguignan, 2 sous ; – « *Despans de la prise d'un cheval quy feust prins à Jehan André Beuf au Muy par ledit Lions pour debte de la communauté* », 2 # ; – Voyage du notaire N. Pouesy aux Iles Sainte-Marguerite pour porter de l'argent aux soldats de la milice, 12 # – Louage d'un cheval pour officier des compagnies du

régiment des galères, 12 sous ; – Distribution à « *de pouvres gens qu'ils advoit des soldats lougés des Compagnies dits Régiment des Galleres allant de maison à maison pour esviter qu'on ne fist aulcun desordre* », 9 # ; etc. – Mandats de paiement.

CC 288. (Liasse) – 1 cahier, in-4°, 69 feuillets, papier ; 4 cahiers, petit in-4°, 28 feuillets, papier ; 102 pièces, papier.

1638-1639. – Comptes consulaires.

François Attanoux, consul.

Chargement	6 753 #	6 s	3 d
Déchargement	6 701 #	1 s	3 d
Reliquat	52 #	5 s	0 d

Recettes. – Taille de 6 écus par livre, 248 # 12 s ; – Ferme de la « *panaterie* », 120 # ; – Le consul se charge aussi de 3 charges (480 lit) de blé « *tout noir et gasté par les pluyes* » exigé du Conseiller N. Aimar pour restes de tailles ; etc. – Dépenses. – Gages d'un consul, 30 # ; – Prêt à 2 consuls pour subsistance de la compagnie de N. de Canaulx logée à Fréjus, 6 # ; – Réparations à l'horloge par un maçon, 7 # 10 s ; – Gages du sergent, 14 # 8 s ; – Vacations pendant 7 jours de N. Amadiou, de Draguigna, pour contraindre au paiement des deniers du Pays, 52 # 10 s ; – Gages du greffier, 30 # ; – Voyage d'un porteur à Aix, 3 # ; – Paiement d'un droit de clame, 4 # 8 s 3 d ; – Achat de papier pour un nouveau cadastre, 3 # 17 s ; – Réparations à la maison du Saint-Esprit, 16 # 10 s ; – Députation du juge Attanoux à Aix, à l'effet d'obtenir un « *sursoy* » de N. Gaillard, 20 # 6 s ; – Achat d'un mousquet, 6 # ; – « *Espisses* » d'une sentence du même juge condamnant Jacques Cavalier en 10 ans de galères, 48 # ; – Conduite de ce condamné à la galère de Marseille, 2 # 18 s ; etc. – Mandats de paiement : Voyage de N. Laudon à Aix pour affaires de la communauté, 5 # 8 s ; – Remboursement d'un capital de 8 écus à N. Beuf ; – Voyage de N. Cabany à Draguignan pour affaires de la communauté ; etc.

CC 289. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 27 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 13 feuillets, papier ; 80 pièces, papier.

1639-1659. – Comptes consulaires.

Louis Gaibier, premier consul.

Chargement	1 943 #	3 s	3 d
Déchargement	2 125 #	3 s	0 d
Déficit	185 #	19 s	9 d

Recettes. – Reliquat du précédent consul, 5 # 16 sous ; – Taille de 12 écus par livre, 150 # ; – Ferme de la boulangerie, 150 # – Imposition de 13 sous par famille, 418 # ; – Remboursement par la communauté de Fréjus de fournitures militaires, 134 # 18 s ; etc. – Dépenses. – Parcelle de vacations et voyage de N. Attanoux, notaire, 109 # 7 s ; – Port d'une lettre au trésorier, N. Gailhard, d'Aix, 5 # ; – Transport de 11 charges de hardes d'un apothicaire qui est venu résider à Roquebrune, 7 # 14 sous ; – Assistance du comptable à l'assemblée de la Viguerie, 12 # 16 sous ; – Gages : du sergent de la communauté, 14 # 8 s ; du greffier, 30 # ; – Conduite de soldats de milice à Draguignan, 12 # 16 s ; – Achat de 8 « *bandollières* » à 1 # l'une, 8 # ; – Réparations à l'horloge, 3 # ; – Voyage d'un député à Brignoles, 23 # 5 s ; – Gages des officiers de la milice, 118 # ; etc. – Mandats de paiement : Voyage d'un délégué à Fréjus « *pour avoir des inhibitions de Monseigneur de Champigny* », 2 écus 24 # ; – Transports : de 4 charges de hardes et meubles de l'apothicaire Louis [Dubourg]-Canetty, de

Draguignan, à l'occasion de son changement de résidence, 52 sous ; 10 charges de hardes du même, 2 écus 12 sous, etc.

CC 290. (Liasse) – 2 cahiers, in-4°, 18 feuillets, papier ; 6 cahiers, in-8°, 36 feuillets, papier ; 29 pièces, papier (2 imprimés) ; 1 parchemin.

1641-1642. – Comptes consulaires.

Antoine Attanoux, consul.

Chargement 5 245 # 8 s 11 d

Déchargement 5 234 # 11 s 8 d

Reliquat 10 # 17 s 3 d

Recettes. – Fermes : du vin et de l'huile, 650 # ; – du poisson, 132 # – Du droit de « *rellarguier* » du « *bestailh brebial* » de Jean Jubert Borbon de Castellane « *rellargat en Paillaison* », 10 # ; – de la boulangerie, 100 # ; etc. – Dépenses. – Gages annuels du « *sargent* », 14 # 8 s ; – Réparations à des logements occupés par des gens de guerre, 24 # – Gages du trésorier, 14 # ; – Prixfait de la barque, 136 # 10 s ; – Remontage de l'horloge, 9 # 12 s ; – Gages du greffier, 16 # 16 s ; etc. – Procès-verbal de vérification. Mandats de paiement : Gages du régent d'école, 18 # 15 s ; etc.

CC 291. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 10 feuillets, papier ; 57 pièces, papier.

1643-1648. – Comptes consulaires

Mathieu Rambert, chirurgien, consul.

Chargement 3 334 # 9 s 10 d

Déchargement 3 436 # 5 s 9 d

Déficit 101 # 15 s 11 d

Recettes. – Banque de la boucherie, 270 # ; – Capage de 3 # par famille, 861 # ; – Produit du « *sensallage* », 300 # ; – Imposition du dixain, 649 # 3 sous ; – Rêve du vin et huile, 401 # ; etc. – Dépenses. – Frais de traversée de l'Argens sur bateau « *attendeu que la barque la rivière l'avoit emportée* », 3 # ; – Quartier d'imposition du taillon, 343 # 7 s 8 d ; – « *La communauté voulant faire un présent de chasse a Mons. le Comand' de Bada[t], il [le comptable] fist aller chasser à la grande chasse et fornit aux chasseurs un barril de vin* », 1 # 10 s ; – Second quartier des gages du régent, 15 # ; – Présent de chasse au Commandeur de Badat, 8 # ; – Envoi d'un porteur à Draguignan avec un extrait du procès-verbal de la prestation du serment de fidélité au Roi par les habitants, 17 sous ; – Établissement d'une « *rouee* » (?) pour « *peiser les grains sujets au dixain* », 12 s ; – Gages annuel du sergent, 14 # 8 s ; – Payé au solliciteur de la communauté, 23 # 6 s ; – Vacations du juge, N. Raymondis, pour son assistance aux enchères de la ferme du tiers, 84 # ; « *Norriture* » du même chez « *l'hoste* » du lieu pour le même objet, 10 # 10 s ; etc. – Procès verbal de vérification (1648). – Quittances : Députation à Aix à l'effet de solliciter un soulagement dans le logement des gens de guerre, 3 écus 52 sous ; – Autre députation en la même ville pour « *evister que la cavallerie ne vint en ce lieu louer* », 3 # 4 sous ; etc.

CC 292. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 25 feuillets, papier ; 5 cahiers, in-8°, 22 feuillets, papier ; 72 pièces, papier.

1645-1653. – Comptes consulaires.

François Rigordy, bourgeois, premier consul.

Chargement	2 939 #	0 s	0 d
Déchargement	3 243 #	0 s	0 d
Déficit	304 #	11 s	7 d

(sic)

Recettes. – Banque de la boucherie, 210 # ; – Imposition d'un écu par famille, 805 # ; – du tiers, 830 # ; etc. Dépenses. – Quartier d'imposition du taillon et taille réelle, 343 # 7 s 7 d ; – Voyage du comptable à Draguignan pour affaires de la communauté, 6 # 8 s ; – Frais d'une commission « *contre les depopulateurs* » du bois de Palaison, 2 # ; – Prix de 2 « *serrailhes* » pour la caisse commune de la communauté, « *n'y en ayant aulcune et les papiers en voy de perte* », 2 # ; – Présent de « *unse pollets et deux chappons* » à l'évêque, 6 # 15 s ; – Confection du cadastre du bétail, 16 sous ; – Peines extraordinaires du médecin Attanoux, comme greffier, 6 # ; Acompte de gages du régent d'école, 17 # 14 sous ; – Gages annuels du sergent, 15 # ; – Vacation d'experts à raison du rallivrement, 51 # 9 s ; de 2 « *massons pour s'estre accedes au pont de la barque et coignoistre si un pont de pierre y pourra demeurer comodement* », 1 # 12 s ; – Paiement à « *un escollier mendé à Draguignan pour faire venir un regent pour les escolles dudit lieu* », 16 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1653). – Quittances : Paiement d'un droit de latte, 3 # 15 s ; – Gages du greffier, 30 # ; etc.

**CC 293. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 42 feuillets, papier ; 7 cahiers, in-8°, 34 feuillets, papier ; 37 pièces, papier ; 1 pièce parchemin.
1646-1649. – Comptes consulaires**

Pierre Poesy, notaire et premier consul.

Chargement	6 660 #	15 s	0 d
Déchargement	6 874 #	8 s	0 d
Déficit	213 #	13 s	0 d

Recettes. – Montant de l'imposition d'un écu par famille, 780 # ; – Banque de la boucherie, 240 # ; – Ferme du poisson, 100 # ; – Reçu de l'adjudicataire du tiers des tailles pour subvenir au paiement de la cavalerie logée en ce lieu, 345 # ; etc. Dépenses. – Contribution de guerre pour la cavalerie logée à Draguignan, 205 # ; – Envoi d'un député à Aix, à l'effet de solliciter le délogement d'une compagnie de cavalerie, 17 # 4 s ; – Achat et frais d'envoi d'un sanglier à Aix, donné en présent à « *Mons. du Muy* », 36 # 5 s ; Droit d'albergue à N. de Valles, 15 # ; – Gages du « *sergent* », 14 # 8 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1649). – Quittances : Gages d'un consul, 30 # ; etc.

**CC 294. (Liasse.) – 2 cahiers, in-4°, 40 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 16 feuillets, papier ; 41 pièces, papier.
1648-1649. – Comptes consulaires**

Gilles Attanoux, consul.

Chargement	4 880 #	2 s	0 d
Déchargement	4 846 #	8 s	6 d
Reliquat	33 #	13 s	6 d

Recettes. – Rêve du vin, 510 # ; – Banque de la boucherie, 300 # ; – Ferme de la boulangerie, 135 # ; etc. Dépenses. – Mandats de paiement : Imposition du collège des Pères de la Doctrine chrétienne de Draguignan, 106 # 10 s ; – Voyage et séjour d'un délégué à Aix, 2 # ; – Dépenses d'hôtel faites au Muy par N. de Peousin, l'un des experts commis à la « *lesion [cession ?]* » des fours et moulins, 6 # 12 s ; – 2 quartiers de gages du régent d'école, 37 # 10 s ;

Députation à Aix pour éviter un logement de gens de guerre, 20 # ; Prime pour destruction d'un loup, 2 # 8 s ; – Frais d'expertise des fours et moulins, 432 # ; – Construction de 2 ponts à la Vernède, 249 # ; – Visite de l'« *issarterie* » d'un particulier, 6 sous ; – Voyage auprès du seigneur du Muy à l'effet de recommander le lieu de Roquebrune au Gouverneur, 8 s ; – Gages d'un consul, 30 # ; – Assistance du consul pendant 4 jours à l'assemblée de la Viguerie, 12 € ; – Dépens faits par le commandeur de Badat au sujet du pont de l'Isclé, allant à la Barque, et payés au chevalier de Berre, 260 # ; etc. – Mandats de paiement : Députation de N. Rigordy à Draguignan, 3 # ; – droit d'albergue, 30 # ; etc.

CC 295. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 51 feuillets, papier ; 7 cahiers, in-8°, 27 feuillets, papier ; 135 pièces, papier.

1650-1657. – Comptes consulaires

Louis Blanc, bourgeois, et Honoré Nègre.

Chargement 5 606 # 11 s 0 d

Déchargement Manque la fin

Recettes. – Rêve du poisson, 90 # ; – Banque de la boucherie, 94 # ; – Montant de la taille, 306 # ; etc. Dépenses. – Réparations : au pont de l'Isclé, 19 # ; au chemin conduisant à ce pont, 4 # 15 sous ; – Dépenses de bouche de la « *troupe des chasseurs estant allés à la grande chasse le vingt six janvier et demeurés trois jours à dessein de faire présent à Monseigneur le Gouverneur* », 12 # 18 sous ; – « *Collation* » offerte à 20 soldats et 1 sergent du régiment de Chamberot, en garnison au Puget, « *au reffus de Fréjus et venant pour lhors la dicte troupe de Saint-Tropes prandre de munition de guerre* », 2 # 10 sous ; – Port d'une lettre écrite par la Reine au Gouverneur et transmise par celui-ci à la Viguerie « *ensemble la relation de la relation de la detantion de messeigneurs les prinsses de Condé de Conty et Deuc de Longueville* », 8 sous ; – Déjeuner des consuls au « *lougis* » de l'hôte du Faucon « *estant allés au Pugetton en suite d'une lettre que le Commandant des deux Regimens d'Infanterie lougés audict lieu avoinct escrits à notre communauté de luy fournir la subcistance a la plasse de la communauté de Fréjus reffusante* », 15 sous ; – Port d'un présent de chasse offert au Gouverneur à Toulon et composé : de 2 « *sengliers et bige [biche], six lappins, trois pers perdris et trois peres becasses* », 53 # 8 sous ; – « *Pour avoir acompagné la feme d'Auban Barest jusques au Pugeton venant de Marseille ou le mal de contagion estoict* », 1 # 12 s ; – Prix de 2 « *gouffetz pezantz quienze livres (7,200 kg) posez a la port du grand portal* », 8 # 15 sous ; – « *Pour faire abbattre le grand roucher de la reue de Lauses pour mieulx travailler au portal et randre le lieu plus comode* », 24 sous ; – Voyage d'un député vers l'évêque de Fréjus pour le supplier de « *voulloir bailler ung autre predicateur à la place de Mess^{re} Talamel* », 1 # 12 s ; – Bois « *prins pour barriquer le lieu* », 30 # ; – 3 voyages du comptable au Muy « *pour assurer monsieur du Muy des humbles respectz de la comm^{te} et aprandre l'estat des affaires du tamps* », 4 # 16 sous ; – Paiement à un porteur du Muy « *pour avoir donné advis d'une pestifferée quy avoict sorty de lassieutat [La Ciotat]* », 6 sous ; – Contribution fournie à la ville de Draguignan pour subsistance du régiment de Lillebonne, 241 # ; etc. – Mandats de paiement : Nourriture des maçons venus à Roquebrune pour concourir aux enchères des murailles de lieu, 13 # ; etc. – Ordonnance de Louis de Valois, comte d'Alais, prescrivant aux consuls de Roquebrune l'envoi de 100 hommes armés et « *munitionnés* » à la citadelle de Saint-Tropez pour y servir le Roi en cas « *d'allarme et de l'aprophe des ennemis autant qu'il sera nécessaire pour la seureté de lad^e place* », etc.

**CC 296. (Liasse.) – 14 pièces, papier.
1651. – Comptes consulaires**

Jean Nègre, second consul.

(Manque le compte). – Quittances ; « *Salaires de ceux qui se sont employés à tirer la barque dans la rivière et la remettre a son lieu et place acoustumes* », 6 écus 48 sous ; – Gages d'un consul, 30 # ; – Fournitures diverses pour la barque, 22 # 10 sous ; – Transport de 26 charges de chaux employées aux réparations de la maison du Saint-Esprit, 21 sous 6 deniers ; etc.

**CC 297. (Liasse.) – Cahier, in-4°, 27 feuillets, papier ; 5 cahiers in-8°, 19 feuillets, papier ; 97 pièces, papier.
1651-1653. – Comptes consulaires**

Joseph (sic) [Honoré] Brunel.

Chargement 1 204 # 14 s 4 d

Déchargement 116 # 14 s 0 d

Reliquat 1 088 # 0 s 4 d

Recettes. – (Manque le commencement). – Dépenses. – Fourniture de « *clouds de bois pour l'horloge* », 48 sous ; – Feu de joie avec distribution de poudre à l'occasion de l'élargissement des princes de Condé, Conty et Longueville, 8 écus ; – Quartier de gage du régent d'école, N. Blond, 7 écus ; – Présent de vin fait au conseiller N. de Villeneuve, de passage en ce lieu, 18 sous ; – Gages du greffier, Jean Gaston, notaire, 10 écus ; – Semestre des gages pour la conduite de l'horloge, 3 écus 30 sous ; – Paiement à Joseph Paul, maître peintre de Draguignan, pour la « *peinture de la monstre de l'horloge* », 12 écus ; – Achat de 2 lapins donnés en présent à N. Vaixière, « *qui n'a pas voulu d'argent pour pariatris [d'un] conquest* », 16 sous ; – Voyage d'un fontainier appelé pour « *faire recherche d'une source d'eau pour la ville* », 10 # ; – Fourniture de vin pour les hommes qui « *ont tiré la barque neuve dans la rivière* », 3 # ; etc. – Quittances : Quartier de gages de N. Blond, régent d'école, 21 # ; – Gages annuels du sergent de la communauté, 24 florins ; – Nourriture du régent d'école au logis du Faucon pendant 14 jours ½, 18 # 14 s ; « *Rabillage au rolloge* », 18 # ; – Voyage d'un député à Draguignan pour remise de lettres à N. Simian, procureur de la communauté, 14 sous ; – Confection : de 2 clefs pour les « *seralhes de la caisse* » de la communauté, 35 sous ; – Députation du premier consul à Aix pour affaires de la communauté, 7 # ; – Confection d'une porte pour la tour de l'horloge, 2 # 8 sous ; – Gages : d'un consul, 2 écus 24 s ; – de la famille du viguier de Draguignan, 13 # 2 sous ; – Confection d'un ressort pour l'horloge, 3 # ; – 69 journées de vacations d'un expert du réallivrement, 207 #.

162

**CC 298. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 22 pièces, papier.
1652-1653. – Comptes consulaires**

Jean Beuf, second consul.

Chargement 244 # 10 s 6 d

Déchargement 367 # 18 s 2 d

Déficit 127 # 7 s 8 d

Recettes. – Ferme du vin et huile, 151 # 5 s 6 d ; etc. – Dépenses. – Voyage d'Honoré Couse à Draguignan pour affaires de la communauté, 5 # 16 s ; – Paiement de 2 quartiers de la régence des écoles à N. Blond, avocat, 42 # ; – Confection d'un banc en noyer dans l'église pour les

consuls, 13 # 10 s ; – 2 voyages à Draguignan pour paiement d'un quartier de la taille réelle et taillon, 6 # 8 s ; – Gages dudit consul, 30 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1653). – Mandats de paiement : Quartier de recouvrement des deniers du Pays, 37 # ½ ; – Dénombrement du bétail sujet à la taille, 4 # ; etc.

CC 299. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 40 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 20 feuillets, papier ; 92 pièces, papier.

1653-1666. – Comptes consulaires

Honoré Couze, marchand.

Chargement	9 312 #	5 s	6 d
Déchargement	7 537 #	4 s	0 d
Reliquat	1 775 #	1 s	6 d

Recettes. – Emprunt contracté envers N. Louis Blanc, 339 # ; Rêve du pain, vin et huile, 900 # ; etc. – Dépenses. – Quartier d'imposition du taillon et taille réelle, 315 # 4 sous ; – Voyage du comptable à Aix pour y prendre l'ordre de délogement de 3 compagnies du régiment d'Anjou, 46 # ; – Paiement « *au capitaine d'une compagnie de Boimes qui venoit louer en ce lieu et aux fins ne feust fait aucun dezordres par yceulx* », 3 # ; – Dénombrement des bestiaux sujets à la taille, 18 # ; – « *Acomodement* » de la barque, 27 # 1 sou 6 deniers ; – Présent de chasse fait à (?), 42 # ; – Arrérages de 2 années d'intérêts dus à N. Mauran, de Tarascon, 187 # 10 sous ; – Paiement à « *Monsieur le Cadet de Roquebrune pour la prinze de deux loups que la troupe de la grande chasse ont tué* », 6 # ; – Audition du compte, 60 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1666). – « *Souper de vint de plus aparans du lieu* », 10 # ; – Frais de battue aux loups, 6 # ; – Voyage d'un député à Aix pour prendre des papiers qu'y avait la communauté, 6 # ; – Prime pour destruction d'un loup, 3 # 6 s ; – Proclamations et criées pour enchères de la taille, 10 # ; – Vacations d'un expert du réallivrement, 5 écus 15 sous ; – Gages du « *ragardeurdur* », 7 # 4 s ; – « *Soupage que on delibere seur la vante de la taille a la messon de ville* », 10 # 4 s ; etc.

CC 300. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 41 feuillets, papier ; 9 cahiers, in-8°, 33 feuillets, papier ; 83 pièces, papier.

1654-1659. – Comptes consulaires

Louis Gaibier, bourgeois, premier consul.

Chargement	3 925 #	14 s	0 d
Déchargement	4 371 #	18 s	2 d
Déficit	446 #	14 s	2 d

Recettes. – Emprunt contracté envers Charles Camelin, bourgeois de Fréjus, 635 # ; – Bail de la banque de la boucherie, 50 # ; – 2 rescriptions des procureurs du pays pour « *fastigages* » et logement de gens de guerre, 562 # 12 s ; – Taille de 18 écus par livre, 1000 # ; – Rêve du pain et de l'huile, 1000 # ; etc. – Dépenses. – Voyage d'un porteur mandé de Cotignac par N. de Pontevès avec des lettres de N. Billon, « *solliciteur des communautés plaintives* », 1 # 4 s ; – Députation de Louis Blanc à Fréjus pour emprunter de l'argent, 4 # 16 s ; – Séquestration de pins à Paleison par le lieutenant de juge, 2 sous ; – Gages d'un consul, 30 # ; – Conduite et réparations de l'horloge, 21 # ; – Imposition du droit de latte, 357 # 19 s ; – « *Souppée de treize hommes quy sont alles avec Messieurs les Consulz au lieu du Muy plaindre la mort de feu Monsieur du Muy à Madame sa femme* », 4 # 11 s ; – Achat d'un « *liban* », sive corde, pour la barque, 5 # 10 s ; – Vacations d'un député pendant 2 jours à Draguignan, pour défense

et instruction de procès, 6 # 8 s ; – Droit de présentation de lettres par le procureur de la communauté, 2 # 4 s ; – Vacations du lieutenant et de son greffier pour enchères de la taille, 60 # ; – Réparations à la barque, 30 # ; – 2 annuités d'une pension « et *aubergue* » à N. Borelly, bourgeois de Fréjus, 19 # 4 s ; – Procès-verbal de vérification (1659). – Mandats de paiement : Mise au net d'un rapport des experts chargés du réallivrement, 16 sous ; – Présent de 2 « *pourceaux sangliers* » pesant 23 rups à 50 sous le rup (9,780 hg), donnés en présent, l'un au Comte de Carcès et l'autre au seigneur de la Verdrière, 57 # 10 s ; etc.

CC 301. (Liasse.) – Cahier, in-4°, 61 feuillets, papier ; 10 cahiers, in-8°, 45 feuillets, papier ; 116 pièces, papier.

1656-1663. – Comptes consulaires

François Attanoux, docteur en médecine.

Chargement 3 629 # 9 s 0 d

Déchargement 3 549 # 19 s 2 d

Reliquat 79 # 9 s 11 d

Recettes. – Reliquat de compte du précédent consul 100 # ; – Emprunt contracté pour paiement d'impositions, 314 # 18 s ; – Produit d'une taille, 50 # ; etc. – Dépenses. – Salaire d'un porteur envoyé de Fréjus par la femme de Baron, hôte de ladite ville, avec une lettre écrite d'Alger à Jeanne Octe par son fils, esclave, à l'effet de solliciter son rachat et se réclamer de son parrain Jean Marenc, vicaire du Puget, 2 s ; – Gages du sergent, 14 # 8 s ; – Paiement de 1 # 10 s à un homme « *qui portait la peau d'un loup* » ; – Gages pour la « *conduite de l'horloge* », 15 # 10 s ; – Paiements de : 10 s à un ministre de la religion prétendue réformée « *qui s'estoit converty à nostre religion* » ; 3 # pour 2 journées de charpentiers employées à « *scier une jaine [poutre] et faire des rambaux pour le basteau* » ; 6 # 6 d pour achat d'un « *bruime* » servant à la barque ; – Réparations au « *cadenal* » de ladite barque, 4 sous ; – Achat d'un bateau destiné à remplacer celle-ci, 30 # ; – Nourriture de 2 jésuites ayant prêché une mission à Roquebrune, 29 # 9 s 6 d ; – Aumône de 12 sous à un pauvre gentilhomme de Picardie sur la recommandation du vicaire ; – Achat de « *quitran pour enquitraner* » la corde de la barque, 1 # 4 s ; – Voyage d'un délégué à la montagne pour faire venir des moissonneurs, 2 # 3 s ; – Achat de 2 mains de papier « *du raisin* » pour l'établissement du casernet de tailles, 9 s ; – Conduite de la barque, 6 # ; – Aumône de 10 s à une troupe de bohémiens, à condition qu'ils n'entreront pas dans le lieu ; etc. – Procès-verbal de vérification (1660). – Mandats de paiement : Acompte des gages du valet de la commune, 6 # ; – Voyage d'un député à Draguignan et au Muy à l'effet d'avertir N. de Bermond et Henri Valence de la séquestration de leurs biens pour non paiement des droits de francs-fiefs ; etc.

CC 302. (Liasse.) – 1 cahier, petit in-4°, 16 feuillets, papier ; 2 pièces, papier.

1657. – Comptes consulaires

Antoine Beuf, second consul.

Chargement 1 319 # 2 s 6 d

Déchargement 1 370 # 12 s 6 d

Reliquat 50 # 10 s 0 d

Recettes. – Emprunt de 14 # de Barthélemy Attanoux ; etc. – Dépenses. – « *Rabilhage* » de la porte de l'horloge, 5 sous ; – Députation de « *Monsieur de Roquebrune de Vallès* » à Aix pour solliciter le délogement d'une compagnie de cavalerie, 53 # ; – Achat d'un quintal (40 kg) et

33 livres (15,840 kg) de foin à 30 sous le quintal (40 kg), 41 sous ; – Achat d'un lapin donné en présent à N. Pizan, de Fréjus « *qui s'estoit employé à l'achept des avoynes* », 10 sous ; « *Facture et dresse du présent compte*, 2 # ; etc. – Mandats de paiement.
[AD Var ; Cote 2MI210R2 ; photo 288]

CC 303. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 56 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 26 feuillets, papier ; 108 pièces, papier.

1657-1660. – Comptes consulaires

Raphaël Beuf, premier consul.

Chargement	7 016 #	17 s	0 d
Déchargement	7 617 #	13 s	0 d
Déficit	600 #	16 s	0 d

Recettes. – Emprunt de 600 # de Gilles Attanoux ; – Ferme du vin, huile et « *bollangerie* », 200 # ; – Emprunt contracté envers Barthélemy Attanoux, 145 # ; etc. – Dépenses. – Achat de 3 sangliers donnés en présent l'un au gouverneur, l'autre à N. de Montmeyan, procureur du Pays, et le troisième à N. Meironet, greffier des États « *pour le respect des affaires de la communauté* » et 24 # pour le port « *desditz pourceaux* », 90 # 10 s ; – Députation de « *Mr de Roquebrune* » à Aix pour faire exempter le lieu « *des gens de guerre* », 110 # ; – « *Rabillage* » de l'horloge, 5 # 2 s ; – « *Au lieutenant de capitaine Simon de Boemes pour esvicter son logemant* », 5 # ; – Prix d'une serrure emportée par des soldats de la maison de N. Vallance, 1 # 10 s ; – Payé au « *barquier pour un chapeau quil avoyt noyé à la rivière* », 1 # ; – « *Norriture et despance de bouche faicte par M. Perrin, fondeur des cloches* », 1 # ; – Voyage du comptable à Fréjus pour emprunter de l'argent nécessaire aux besoins de la communauté, 1 # 12 s ; – Moitié des épices de la sentence arbitrale entre la communauté et Balthazard Estienne, 6 # 15 s ; – Présent de chasse au conseiller N. d'André, « *estant en ce lieu pour la dellivrance de la tailhe* », 5 # 12 s ; – Fermeture des portes « *et trous des murailhes dudit lieu ayant fourny les pieres, chaux, sable, avec les manevres, attendu le soubsson de peste* », 31 # ; – Achat de 4 mains de papier et de 2 livres (0,760 kg) « *un carteyron (0,122 kg) poudre grossière prinse par le sieur Cadet du Puget lhors que Messieurs de Fréjus vindre en ce lieu lhors des allarmes* », 1 # 7 s ; etc. – Mandats de paiement : Gages d'un « *serviteur de la communauté* » 14 # 8 s ; – 2 mois de vacation pour faire « *bilhettes à la porte dudit Roquebrune* », 24 # ; etc.

CC 304. (Liasse.) – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 20 feuillets, papier ; 61 pièces, papier.

1658. – Comptes consulaires

Joseph Brune, écuyer, premier consul.

Chargement	Manquent
Déchargement	Manquent

Recettes. – Rêve du poisson, 300 #. – Montant d'une taille, 354 # 6 s 9 d ; – Rêve du pain, vin et huile, 1800 # ; – Emprunt de 442 # 12 sous de N. Martiny, procureur au siège de Draguignan ; etc. – Dépenses. – Frais du procès contre Louis Cauvin et Balthazar Estève, 1 # 10 sous ; – Gages pour l'entretien de l'horloge, 21 # ; – Envoi d'un porteur à Draguignan, 1 # 10 sous ; – Députation à Aix, à l'effet d'obtenir le délogement de la compagnie de cavalerie du « *s' de Meuy* », 44 # ; – Subsistance de cette compagnie, 1339 # ; – « *Deschet de l'advoine expédiée aux gens de gerre* », 59 # ; – Réparations au chemin conduisant à l'Argens, 5 # ; –

Quartier d'impositions du taillon, 200 # 18 sous ; – « *Vizite du bestail* » par 2 délégués, 15 # ; – « *Rabilhaige* » de la barque, 16 # ; – Gages d'une année du régent d'école, N. Lacroix, prêtre, 90 # ; etc. (Incomplet). – Pièces justificatives, mandats et quittances.

CC 305. (Cahier). – In-4°, 36 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 21 feuillets, papier ; 33 pièces, papier.

1659-1660. – Comptes consulaires

Pierre Poesy, notaire.

Chargement	2 490 # 10 s 6 d
Déchargement	2 916 # 15 s 4 d
Déficit	452 # 14 s 10 d

Recettes. – Acompte de la ferme du dixain, 200 # ; – Produit de l'imposition de 4 # 10 sous par famille, 1100 # ; – etc. – Dépenses. – Voyages du comptable pour affaires de la communauté à Aix et à Toulon, 44 # ; – Paiement du droit de latte, 45 # ; – Présents de chasse faits à l'évêque de Fréjus, 75 # 8 s 9 d ; – Achat d'un manteau pour le conducteur de la barque, 11 # 6 sous ; – Assistance à l'assemblée de la Viguerie, 10 # ; – « *Despance du logis des depputés quy feurent pour accompagner le seigneur évesque en ce lieu pour le sujet de la confirmation, y compris ce que feust donné aux personnes quy firent l'entrée de la porte de ce lieu* », 5 # 16 sous ; – Députation à Aix pour y défendre des procès, 78 # ; – Secours à 2 « *gentilhommes escoussais* », 1 # 10 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1660). – Amende adjugée au Roi contre Honorade Maurin de Roquebrune, 25 # ; – Acompte de gages pour la conduite de l'horloge, 6 écus ; – Gages du greffier, 30 # ; – du consul, 30 # ; – Achat de tables employées à la réparation des « *banques qui sont dans le cur de l'eglisse* », 1 # 10 sous ; – Dénombrement du bétail, 9 # ; etc.

166

CC 306. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 36 pièces, papier.

1661-1663. – Comptes consulaires

Esplandian Vialis, notaire, premier consul.

Chargement	1 441 # 10 s 4 d
Déchargement	1 490 # 13 s 2 d
Déficit	41 # 2 s 10 d

Recettes. – Acompte de l'imposition du vingtième sur les grains, 1000 # ; etc. – Dépenses. – Port du cadastre d'Aix à Roquebrune, 2 # ; – Réparations à la barque, 4 # 3 s ; – Réparations au banc consulaire, 16 sous ; – Voyage d'un porteur à Fréjus pour prendre de l'eau grégorienne destinée à la « *conjuracion des chenilles quy devoroient les vignes* », 10 sous ; – Achat de poudre et feu de joie en action de grâces de la naissance du Dauphin, 17 # 13 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1663) ; – Quittance : Voyage à Aups à propos du procès contre le seigneur de cette ville, 6 # 8 s ; – Enlèvement du cadavre d'un individu assassiné et enterré au quartier de Pont-Blanche, 12 s ; – Pour avoir « *rabillé et faict l'ajounilloir du banc consulaire à l'eglize* », 16 s ; – Salaire d'un porteur chargé de porter à Draguignan un mémoire relatif à une affaire contre [Pierre] Magniol, [marchand], 16 sous ; – « *Droit de M^r le lieutenant des respounces cathégoriques* » dudit Magniol, précité, 3 # 4 s ; – « *Pour les armaries de la communauté de Roquebrune pour les funérailles de Mons^r Dagou* », 40 sous ; signé Bonnafous, etc.

**CC 307. (Liasse). – 4 cahiers, in-8°, 38 feuillets, papier ; 24 pièces, papier.
1662-1690. – Comptes consulaires**

François Attanoux, docteur en médecine.

Chargement	3 464 #	9 s	4 d
Déchargement	3 144 #	7 s	8 d
Reliquat	320 #	1 s	8 d

Recettes. – Versement effectué par Louis de Blacas, sieur d'Aups, en vertu de transaction, 400 # ; – Imposition du cinquain, 600 # ; – Ferme du pain, vin et huile, 100 # ; etc. – Dépenses. – Aumône à un « gentilhomme passant », 1 # 16 s 6 d ; – Présent au conseiller de Lincel, député, d'une paire de poules d'Inde, 2 paires de pigeonneaux, 2 paires de poulets et 2 bouteilles de vin, 6 # ; (Article mis au néant par les auditeurs du compte). – Destruction de 2 loups, 3 # ; – Façon des armoiries de la communauté ayant servi pour les funérailles du seigneur de Roquebrune, 3 # 6 s 4 d ; – Gages du valet de la communauté, 14 # 8 s ; – Établissement et « soutien » du présent compte, 30 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1690). – Mandats de paiement : Arrérages d'intérêts d'un capital de 200 #, 10 # ; – Gages du « repezadour », 7 # 4 s ; – Paiement de 4 écus 4 sous pour logement de gens de guerre souffert par Jean Laudon en 1632 et 1634 ; etc.

**CC 308. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 42 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 18 feuillets, papier ; 44 pièces, papier.
1663-1664. – Comptes consulaires**

Jean Lacroix, premier consul.

Chargement	13 682 #	19 s	8 d
Déchargement	13 880 #	9 s	2 d
Déficit	168 #	9 s	6 d

Recettes. – Emprunt contracté envers Esprit Cirlot, marchand de Fayence, 120 # 15 sous ; – Gabelle du pain, vin et huile, 615 # ; etc. – Dépenses. – Montant d'un présent de chasse offert à Antoine Brunel, de Fréjus, 6 # 10 sous ; – Louage d'un bateau, 2 # 10 sous ; – Voyage : d'un délégué à Aix, 8 # 10 sous ; du comptable à Draguignan pour y contracter un emprunt, 9 # 12 s ; – Envoi d'un député à Aix par les consuls de Fréjus pour solliciter le délogement de 2 compagnies du régiment de Monpesant alias Monpesat, en garnison à Roquebrune, 17 # 12 sous ; – Voyage d'un délégué auprès du grand vicaire de Fréjus pour lui signaler le « manquement de service des prebstres en l'eglize », 1 # 12 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1664). – Quittances : Évaluation de grains, 11 # 9 sous ; – Gages du greffier, 30 # ; etc.

**CC 309. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 41 feuillets, papier ; 5 cahiers, in-8°, 19 feuillets, papier ; 17 pièces, papier.
1664. – Comptes consulaires**

François Rambert, second consul.

Chargement	6 320 #	16 s	0 d
Déchargement	6 515 #	11 s	0 d
Déficit	194 #	15 s	1 d (?)

Recettes. – Emprunt contracté envers les religieuses d'Aups, 2000 # ; etc. – Dépenses. – Achat de 2 cordes pour la barque, 4 s ; – Voyage du comptable à Draguignan, Salernes, au

Val et à Aix, 23 # 15 sous ; – Escorte du même d'Aups à Roquebrune « *atandeu le bruict et rancontres des gens de gerre* », 2 # ; – Envoi de 2 bouteilles de vin à un commandant, 8 s 6 d, – « *Gages du collègue* », 11 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1665). Quittances : Remboursement de 3750 # de capital et d'intérêts aux religieuses Saint-Dominique de Fréjus ; – 3 journées de vacation d'un « *sapiteur et indicateur* », 4 # 2 sous ; – Acompte de frais de voyage de N. Valance à Toulouse, 317 # 2 sous sur 527 # 2 sous ; etc.

CC 310. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 51 feuillets, papier ; 7 cahiers, in-8°, 31 feuillets, papier ; 46 pièces, papier.

1664-1665. – Comptes consulaires

Louis Gaibier, bourgeois, premier consul.

Chargement	5 338 #	11 s	1 d
Déchargement	5 704 #	0 s	3 d
Déficit	365 #	8 s	8 d

Recettes. – Fermes du cinquain et tailles, 300 # ; – du pain, vin et huile, 800 # ; – du poisson frais et salé, 210 # ; – Emprunt de 522 # 8 s 1 d contracté envers François Cirlot, marchand de Fréjus, pour rembourser N. de Bernon de pareille somme ; etc. – Dépenses. – Port d'une lettre-circulaire sur le réaffouagement, 8 sous ; – « *Facture* » de la porte Saint Lazare, 2 # 10 s ; – Prix fait de la fermeture des portes, à l'exception d'une ou deux pour l'usage des habitants, à raison « *du mal contagieux de Toulon* », 45 # ; – Dîner offert aux prétendants de la ferme du pain, vin et huile, 3 # 10 s ; – Garde, pendant une nuit, d'un homme venu du Puget de Cuers, « *ne l'ayant point volleu laisser entrer, suivant l'ordre des intendants* », 13 sous ; – Gages mensuels du commis à la garde de la porte « *pour fere de billetes* », 6 # , – Députation d'Honoré Brunel, de Fréjus à Lambesc, pour affaires de la communauté, 7 # ; – Acompte de gages du régent d'école, 18 # ; – Voyage du fils du comptable à Fréjus pour négocier un emprunt de 10 000 # avec les religieuses de Saint-Dominique, 1 # 12 sous ; – Envoi d'un délégué au quartier du Blavet et à la pièce de Bizons pour s'informer, de la part des intendants [de santé], « *sur un bruit touchant le mal contagieux* », 6 sous ; – Fourniture de 24 « *pougnadières cive cassoles* » pour le service des moulins, 15 sous ; – Quotité payée au prorata des feux pour l'entretien de la garde et famille du Viguiier de Draguignan, 13 # 14 s 6 d ; etc. – Mandats de paiement : Députation, pendant 5 jours, de Jean Cauvin à Aix pour affaires de la communauté ; – Vacations, pendant 2 jours et deux nuits, pour « *dresse* » et mise au net de défenses dans le procès de la communauté contre N. Badier ; etc.

CC 311. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 57 feuillets, papier ; 6 cahiers, in-8°, 21 feuillets, papier ; 146 pièces, papier, 1 pièce parchemin.

1665-1666. – Comptes consulaires

Jean Attanoux, chirurgien.

Chargement	11 994 #	1 s	1 d
Déchargement	12 011 #	0 s	0 d
Déficit	16 #	18 s	11 d

Recettes. – Montant de 4 rescriptions, 152 # 8 s ; – Reliquat d'un précédent compte, 12 # ; – Fermes : du cinquain, 185 # 2 s ; de la rêve du poisson, 540 # ; etc. – Dépenses. – Réparations aux barricades, 7 # 9 s 7 d ; – Quartier de gages du régent d'école, 22 # 10 sous ; – Droit de latte d'une clame, 2 sous ; – Arrérages de pension dus aux religieuses d'Aups, 125 # ; Voyage d'un délégué à Fréjus pour conférer des affaires de la communauté avec Antoine Brunel,

CC 311 – CC 313

1 # 12 s ; – Garde de la barque pendant 1 mois 28 jours, 23 # 3 s ; – Voyage du comptable à Fréjus pour contracter un emprunt, 1 # 12 s ; – Pension annuelle servie à Charles Camelin de Fréjus, 150 # ; – Autopsie d'un corps, 5 # 14 s ; – Liquidation de « *fastigages* » et logements de gens de guerre, 37 # 15 s ; – Quartier d'imposition de la Viguerie, 39 # 7 s 1 d ; – Transport des hardes de la compagnie de Previlliers, lieutenant colonel au régiment des vaisseaux de Provence, 7 # 10 s ; – Nettoyage du puits communal, 3 # ; – Estimation et arpentage des terres incultes de N. de Badier, situées à Villepey, 3 # ; – Confection d'une serrure pour la barque, 1 # ; – Port d'une lettre défendant de la part du Roi les pèlerinages hors du royaume, 8 sous ; etc. – Mandats de paiement : 2 voyages à Aix du député N. Gaston, notaire, 14 # ; – Voyage de Gaspard Roubaud, « *serviteur de la communauté* », à Draguignan, 2 # 4 s ; – Solde des gages du « *repesadour* », 7 # 4 s ; etc.

CC 312. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 50 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 60 pièces, papier.
1666-1667. – Comptes consulaires

Balthazar Garnoux, marchand, second consul.

Chargement	3 370 #	12 s	9 d
Déchargement	3 618 #	10 s	1 d
Déficit	247 #	17 s	4d

Recettes. Emprunt contracté envers Barthélemy Attanoux pour le paiement de la milice, 155 # ; – ferme des impositions 1000 # ; etc. – Dépenses. – Voyage et séjour de 2 gardes envoyés à Roquebrune par ordre du comte de Merauville, lieutenant du Roi, pour convocation de la milice, 29 # ; – Visites de 2 médecins pendant la maladie du père Chaulan, missionnaire, « *dans le temps qui faisoient la mission en ce lieu* », 8 # ; – Envoi et séjour de 10 soldats et d'un sergent de milice à la citadelle de Saint-Tropez, réparations de mousquets, 150 # ; – achat d'épées, baudriers et « *bandollières* », « *bailhées* » à ces soldats, 30 # 2 s ; – Payé à Melchione Jubert, veuve d'Antoine Maurine, « *en recompance [du] service quelle avoit fait des mosquets pour servir aux soldats de la milice* », 3 # ; – Aumône à 2 gentilshommes « *yrlandois* », 1 # 10 s et d'un guide pour les accompagner à Fréjus, 16 sous ; – Quartier d'impositions du taillon, 202 # 8 s ; – Enchères de la banque de la boucherie, 10 s ; – Voyage d'un délégué à Lorgues, « *vers le père Chaulan* », 1 # ; – Entretien d'un bâtarde, 4 # 4 s ; – Criées de l'imposition du quatrième faites par des sergents des lieux circonvoisins, 1 # 5 s ; – Vacations de 2 députés délégués par le conseiller N. d'Arnaud dans le contre-recours de l'allivrement et cote des biens d'Etienne Brun, de Draguignan, 165 # ; – Gages du greffier, 30 # ; – Aumône de 5 sous à un gentilhomme et de 9 sous à 2 hommes de condition, « *blessés pour le soubstien de la foy* » ; etc. – Mandats de paiement : « *espices* » d'une sentence, 12 # 16 s ; etc.

CC 313. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 49 feuillets, papier ; 7 cahiers, in-8°, 34 feuillets, papier ; 95 pièces, papier.
1669-1670. – Comptes consulaires

Etienne Attanoux consul.

Chargement	4 361 #	19 s	5 d
Déchargement	2 030 #	17 s	0 d
Reliquat	2 331 #	2 s	5 d

Recettes. – Emprunt 800 # ; – Remboursement par la commune de Bagnols des frais d'aliment d'une bâtarde, 118 # 5 s 5 d ; etc. – Dépenses. Port d'une circulaire adressée par les consuls de Draguignan, 8 sous ; – Sommation en reddition de comptes à d'anciens comptables, 16 s ; – Voyage du « *vallest de consul* » à Fréjus, 8 s ; – Port d'un registre de délibérations de la communauté « *aporté* » de Draguignan, 8 s ; – Achat de 4 « *bruimes* » pour confection d'une corde nécessaire à la barque, 2 # 4 s ; – Achat de 2 « *gros libans* » pour la corde de la barque, 12 # ; – Réparations au pont de la Boufre, 15 # ; – « *Estant arrivé en se lieu les reverants peres de la Mission le vingt-huit april audit an (1669), pour fere la mission en se lieu, de la requisition et consantement de tout le lieu, pendant que le jubillé universel que sa Sainteté nous avoit donné, ils auroient demuré et travaillé à la conversion des âmes et accomodé plusieurs procès et desamitiés qu'il y avoict en se lieu* » ; dépense de la nourriture desdits religieux, 129 # 17 s, desquels il faut déduire 45 # « *de restitutions qui feurent faictes* », 84 # 17 s ; – députation à Aix au sujet d'un délogement de gens de guerre, 5 # ; – Information faite par l'un des gardes du gouverneur sur des « *bateries et désordres* » survenus entre habitants et soldats, la veille du délogement de ces derniers, 39 # ; – Extraits de 2 sentences de visite de l'évêque de Fréjus, 6 # ; etc. – Mandats de paiement : Voyage d'un consul à Draguignan pour affaires de la communauté, 3 # 4 s ; – Paiement de 5 # à un boucher de Roquebrune pour enlèvement d'une selle et d'un licou de son cheval par les officiers du régiment de Chasteau-Tiric [Château-Thierry] ; – Gages d'un « *repesadeur* », 7 # 4 s.

**CC 314. (Liasse). – 6 cahiers, in-8°, 39 feuillets, papier ; 22 pièces, papier.
1670-1690. – Comptes consulaires**

Jean-François Couze, apothicaire, 1^{er} consul.

Chargement	2 154 #	10 s	0 d
Déchargement	2 201 #	0 s	10 d
Déficit	46 #	10 s	10 d

Recettes. – Imposition du quart des fruits et tailles, 360 # ; etc. – Dépenses. – Dû au conseiller N. de [Brun] Boades « *pour son droit de raport au proces* » entre la communauté et Etienne du Puget, coseigneur de Roquebrune, 15 # ; – Assistance du consul à l'assemblée de la Viguerie, 9 # 12 s ; – Achat d'un « *abit au serviteur de la communauté* », 25 # 2 s ; – Droit d'albergue dû au seigneur d'Allons, 15 # ; – Solde de gages pour la conduite du bateau, 15 # ; – Prix d'un mousquet retenu à la citadelle de Saint-Tropez, 6 # ; – Gages du « *repoiseur* », 7 # 4 s ; etc. – Procès verbal de vérification (1690). – Quittances : Voyages à Draguignan et fournitures avancées par Etienne Viallis, 16 # 12 s ; – « *Pour avoir brusle et netoye la crasse de l'orologe* », 20 sous ; etc.

**CC 315. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 14 feuillets, papier ; 15 pièces, papier.
1671. – Comptes consulaires**

Pierre Poesy, notaire, premier consul.

Chargement	869 #	6 s	7 d
Déchargement	1 145 #	7 s	9 d
Déficit	276 #	1 s	2 d

Recettes. – Emprunt contracté vis-à-vis d'Isabeau Brunel, veuve de Charles de Camelin, 159 # 8 s 6 d ; – Produit de l'imposition du quattrain, 300 # ; etc. – Dépenses. – Achat d'un cadenas pour la barque, 1 # ; – Envoi d'un porteur pour affaires de la Viguerie, 8 sous ; – Acompte des gages du régent d'école, 38 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1671). –

CC 315 – CC 318

Quittances : Arrérages d'intérêts dus à noble Balthazar de Requiston, seigneur de Forêt et d'Allons, 230 # 10 s ; – Gages du greffier, 30 #, etc.

CC 316. (Liasse). – 1 cahier, petit in-8°, 4 feuillets, papier ; 10 pièces, papier.

1672. – Comptes consulaires

Antoine Attanoux. (Manque le compte). Mandats de paiement : Gages : du trésorier de l'année, 7 # 4 s ; – du barquier, 18 # ; – Réception de 2 actes par le notaire Esplandian Viallis, 38 # ; – « *Fastigages* » du logement de 2 cavaliers avec leurs chevaux, 26 # 8 s 6 d ; etc.

CC 317. (Liasse). – 9 cahiers, in-8°, 75 feuillets, papier ; 46 pièces, papier.

1672-1673. – Comptes consulaires

François Gaston, notaire, premier consul.

Chargement	6 938 #	14 s	6 d
Déchargement	7 443 #	19 s	9 d
Déficit	505 #	5 s	3 d

Recettes. – Vente de pierres provenant du bâtiment de Saint Lazare, 3 # ; – Emprunt contracté envers le baron de [Pontevès] Monfroc, 800 # ; – Montant de l'adjudication de la taille, 2867 # 7 s ; etc. – Dépenses. – Arrérages d'intérêts dus au commandeur de Comps, 7 # 10 s ; – Voyage du comptable à Grasse, 8 #, à Draguignan, 10 sous ; – Impositions du droit de latte, 158 # 2 sous ; – Liquidation d'un logement souffert en 1653, 8 # ; – Réparations à la barque, 21 # 17 s ; – Albergue annuelle en faveur de N. Hondis d'Allons, 15 # ; – Gages du « *reposeur* », 8 # 4 s ; – Frais de logement de 2 cavaliers et de leurs chevaux, 18 # 11 s 3 d ; – Gages du conducteur de la barque, 18 # ; – Frais de députations auprès de l'évêque au sujet de la non célébration d'une messe qui devait être dite à la pointe du jour, 6 # ; – « *Dresse et soubstien* » du présent compte, 10 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1673). – Mandats de paiement : Voyage d'un huissier de Draguignan à Roquebrune pour « *exploicter une comission de soict monstré* », 7 # ; – Fourniture d'aliments à 2 offrants à la taille, de Draguignan, 6 # ; etc.

171

CC 318. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier ; 45 pièces, papier.

1673-1674. – Comptes consulaires

Jean Attanoux, chirurgien.

Chargement	3 566 #	19 s	0 d
Déchargement	3 534 #		4 d
Reliquat	32 #	18 s	8 d

Recettes. – Taille de 15 écus par livre, 105 # ; – Emprunt pour effectuer un remboursement de capital, 1149 # 14 s ; – Droit de tasque, 16 # ; etc. – Dépenses. – Gages du barquier, 21 # ; – Droit de latte, 45 # ; – Réparations au chemin conduisant à la barque, 18 # ; – Arrérages d'intérêts d'un capital de 6000 # dû à la communauté des Arcs, 375 # ; – Liquidation des « *fastigages* » et logement des gens de guerre, 10 # ; – Achat de plâtre pour réparations au plancher de la maison du Saint-Esprit, 6 # ; – Envoi d'un délégué à Fréjus pour conférer avec l'évêque de la « *suppression* » de l'office durant l'octave de Fête-Dieu, 1 # 12 s ; – Achat de poisson donné en présent aux Procureurs du Pays, « *estant en ce lieu* », 2 # 7 s ; – Louage de « *loulle qu'a servy pour enquitraner la corde et fondre la poidz* » nécessaire à la barque, 16

sous ; – Cens et albergue dus à N. de Hondis d'Allons, 15 # ; – Subvention à noble Gaspard de Badier, seigneur de Roquebrune, en qualité de capitaine de la bravade de Notre-Dame d'« *aoust* », 30 # ; – Gages du « *reppoiseurs* », 14 # 8 s ; etc. – Mandats de paiement : Imposition du droit de latte, 46 # 17 s ; – Frais d'arpentage à l'occasion du nouvel allivrement, 6 écus ; etc.

CC 319. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 38 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 8 feuillets, papier ; 53 pièces, papier.
1674-1675. – Comptes consulaires

Jacques Jaubert, marchand, premier consul.

Chargement	4 273 #	1 s	8 d
Déchargement	4 283 #	15 s	1 d
Déficit	10 #	13 s	5 d

Recettes. – Montant d'une taille, 4230 # 12 sous ; etc. – Dépenses. – Visite des réparations et ornements de l'église, 20 # 6 sous ; – Réparations à la barque, 7 sous 6 deniers ; – Assistance d'un député à l'Assemblée de la Viguerie, 12 # 16 sous ; – « *Relief* » du cadastre moderne, 3 # 8 sous ; – Extrait de collocation par N. le baron [de Pontevès] de Monfroc sur la juridiction de la dame N. de Valles, 8 # , – Moitié des gages du barquier, 11 # 5 s ; – Imposition pour la famille du Viguiier, 9 # 10 sous ; – Paiement à N. Marenc, régent des écoles, pour gages d'un « *secund pour l'ayder à ladite regence* », 18 # ; etc. – Quittances : Acompte d'arrérages de pension dus aux religieuses du monastère Saint-Bernard de Fréjus, 18 # ; etc.

CC 320. (Liasse). – 18 pièces, papier.
1675-1676. – Comptes consulaires

Antoine Marenc, consul vieux.

(Manque le compte). – Quittances « *Pour diverses géminations et recours* », 32 # 3 sous ; – Remboursement pour trop-perçu sur une cote de taille, 3 # 16 sous ; – Gages de chaque consul, 30 # ; – Vacations d'un arpenteur chargé d'examiner les « *contre recours et emportemens de la riviere et autre torrans dudit terroir* », 20 # ; – Séjour d'un député à Aix, pendant 12 jours, à l'occasion de la poursuite d'un procès contre le chapitre de Montmajour, 18 #.

CC 321. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 14 feuillets, papier ; 19 pièces, papier.
1676-1678. – Comptes consulaires

André Jaubert, marchand, consul.

Chargement	1 550 #	0 s	0 d
Déchargement	1 662 #	12 s	6 d
Déficit	112 #	12 s	6 d

Recettes. – Produit du quatrain sur les fruits, 1000 # ; etc. – Dépenses. – Voyage d'un député à Aix à l'effet de s'y pourvoir contre un arrêt de défaut obtenu par Barthélemy Attanoux et ses enfants, 3 # 2 sous ; – Autre voyage auprès de l'Intendant pour obtenir décharge du 8^{ème} denier, 57 # 10 sous ; – Gages pour la conduite de la barque, 16 # 10 s ; – Dépenses de bouche payées à divers maîtres maçons de Bargemon, venus à Roquebrune pour concourir aux

enchères de l'exhaussement du clocher, 11 # ; – Présent de chasse offert à l'évêque de Fréjus « *a son entrée a son siège* » et dépense des consuls et de 12 particuliers « *qui feurent salluer ledit seigneur evesque* », 39 # 14 sous ; – Gages annuels du « *reposeur* », Barthélemy Attanoux, avocat, 7 # 4 sous ; – Allocation votée au capitaine de la bravade célébrée le jour de l'Assomption « *pour l'indempnisation de plus grande somme qu'il convient tous les ans a ceux qui sont en charge de despancer pour ceste fonction* », 30 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1678). – Quittances : Dénombrement du bétail sujet à la taille, 9 # ; etc.

CC 322. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 18 feuillets, papier 23 pièces, papier. 1677-1679. – Comptes consulaires

François Gaston, premier consul.

Chargement	991 #	13 s	6 d
Déchargement	1 179 #	6 d	1 d
Déficit	187 #	12 s	7 d

Recettes. – Imposition du quatrain, 90 # ; – Fermes : de la boucherie, 115 # ; de la « *dismerie dudict Roquebrune* », 56 # 13 s 6 d ; etc.

Dépenses. – Arrérages d'intérêts dus au conseiller de [Brun] Boade, 90 # 14 s 7 d ; – Loyer d'une salle d'école, 18 # ; – Frais de députation à Draguignan pour transcription de la transaction stipulant l'extinction des cens des biens mouvants de la directe seigneuriale, moyennant une pension annuelle de 17 florins 3 # passée le 28 novembre, avec noble Auban de Puget, coseigneur du lieu, 9 # 12 s ; – Dépense de bouche des prétendants à la ferme de la boucherie, 6 # ; – Salaires pour dénombrement du bétail taillable, 12 # ; – Voyage d'un prêtre à Fréjus pour prendre de l'eau grégorienne à l'effet d'adjurer les vers qui « *rongeoint les ollives* », 1 # 10 s ; – Droits d'insinuation et « *registration* » d'une donation faite à la communauté par Jacques Jaubert, 7 # 5 s 4 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1679). – Mandats de paiement : Quartier de gages du régent d'école, 22 # 10 s ; – Gages du greffier, 30 # ; etc.

CC 323. (Liasse). – 5 cahiers, in-8°, 70 feuillets, papier ; 49 pièces, papier. 1678-1681. – Comptes consulaires

Jacques Jaubert, marchand, premier consul.

Chargement	8 744 #	8 s	11 d
Déchargement	8 799 #	13 s	0 d
Déficit	55 #	4 s	1 d

Recettes. – Fermes : de la rêve du poisson, 600 # ; de la rêve des « *chairs de pourceau fraix et salles* », 150 # ; etc. – Dépenses. – Achat de 30 charges (4800 kg) d'avoine, 240 # ; – Moins valeur de 15 louis d'or, 6 # ; – Achat de 500 tuiles, 6 # ; – 16 charges de blé à 20 # l'une (2560 litres), 320 # ; – Acompte de gages pour la conduite de la barque, 15 # ; – Pour « *mettre les cloches en estat de sonner la veille de l'Assomption* », 4 # ; – Aumône de 4 sous à un « *pouvre passant* » ; – « *Soustenement* » du compte, 6 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1681). – Mandats et quittances : Frais de députation de N. Gaston à Paris, 554 # ; etc.

CC 324. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 33 feuillets, papier ; 66 pièces, papier, 1 pièce parchemin. 1679-1680. – Comptes consulaires.

Jean Attanoux, chirurgien.

Chargement	1 439 #	0 s	0 d
Déchargement	1 424 #	14 s	12 d
Reliquat	14 #	5 s	0 d

Recettes. – Imposition des fruits et tailles, 150 # ; etc. – Dépenses. – Frais de voyage du premier consul de Draguignan pour faire la visite des blés « *qu'estoient en ce dit lieu, attandeu la grande charté diceux* », 63 # 10 s ; – Réparations à l'horloge, 7 # ; – Voyage d'un garde du comte de Grignan, chargé d'annoncer la paix avec l'Empereur et princes d'Allemagne, 4 # 10 s ; – Achat de 2 mains grand papier marqué, à 2 sous la feuille, 5 # ; – Dénombrement des bestiaux sujets aux tailles, 12 # ; – Droit d'albergue dû, pendant 4 ans au seigneur, à raison de 12 sous par an, 2 # 8 s ; – Loyer d'une chambre d'école, d'octobre à mai, 7 # 10 s ; – Allaitement d'une enfant pendant deux mois, 7 # 4 s , – Gages : de greffier de la communauté, 30 # ; – d'un consul, 30 # , – « *Soutien et impugnation* » du compte, 30 # ; etc. Mandats de paiement : Frais de voyage de noble Louis de Thomas, seigneur de Saint-Pierre, premier consul de Draguignan, chargé de la visite des bœufs nourris à Roquebrune, 30 # ; – Quartier de la régence des écoles, 22 # 10 s ; – Aumône de 15 # aux marguilliers de la Miséricorde pour être distribuées aux pauvres ; – Voyage d'un député à Aix, 33 # ; etc.

**CC 325. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 14 feuillets, papier ; 5 pièces, papier.
1681-1682. – Comptes consulaires**

Jacques Jaubert et Jean Beuf, marchand, consuls.

Chargement	941 #	7 s	0 d
Déchargement	890 #	4 s	8 d
Reliquat	51 #	2 s	4 d

Recettes. – Banque de la boucherie, 100 # ; – Imposition du quatrain sur les fruits, 60 # ; Rêve du poisson frais et salé, 460 # ; etc. – Dépenses. – Payé à « *des boemes qui arriverent pour lors en ce lieu, affin de les obliger d'en desloger* », 30 sous ; – Menues fournitures faites par le comptable, 7 # 11 s 3 d ; – Frais « *d'une grande chasse qui feust faite en vue de mander un present à Monseigneur l'Intendant* », 6 # ; – Loyer d'une chambre ayant servi de collège, 18 # ; – Payé à des « *bohemes... pour les obliger de n'arrester point dans le lieu* », 5 sous ; – Assistance d'un impugnateur [à la vérification de compte], 6 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1682). – Pièces justificatives : Enterrement d'Henri et Honoré Ginette, père et fils, « *lesquels se noyèrent dans la rivière d'Argens* », 2 # 18 sous ; etc.

[AD Var ; Cote 2MI210R2 ; photo 328]

**CC 326. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 8 feuillets, papier ; 21 pièces, papier.
1682-1683. – Comptes consulaires**

Jean Lacroix, chirurgien, premier consul.

Chargement	2 440 #	18 s	3 d
Déchargement	1 962 #	19 s	4 d
Reliquat	477 #	19 s	11 d

Recettes. – Montant de tailles, 400 # ; etc. – Dépenses. – Droit de latte, 5 # 14 sous ; – Achat de foin, 97 # 4 sous ; – Porteur chargé d'une lettre du comte de Grignan annonçant la

« *novelle* » de la naissance du Duc de Bourgogne, premier fils du Dauphin, 4 # 10 s ; – Transaction et extrait « *d'ycelle* » relative à l'entretien des ornements, 5 # ; – Subsistance de la compagnie de cavalerie de Gissay, 200 # ; – Paiement « *des entrées, especes et levée* » d'un arrêt de la Cour de Comptes, 120 # ; – Présent de 6 paires de perdrix, 6 paires de bécasses et de 6 paires de (?) à l'évêque de Fréjus, 35 # ; – Conduite de l'horloge pendant un an, 24 #, etc. – Procès-verbal de vérification (1683). – Quittances : députation de N. Attanoux à Aix pour affaires de la communauté, 90 # ; – Gages du second consul, 30 # ; etc.

**CC 327. (Cahier) In-8°, 26 feuillets, papier ; 6 pièces, papier.
1683. – Comptes consulaires**

Joseph Attanoux, fils de feu Barthélemy, avocat.

Chargement	4 501 #	1 s	1 d
Déchargement	4 571 #	2 s	10 d
Déficit	70 #	1 s	9 d

Recettes. – Remboursement des fourrages fournis à une compagnie de cavalerie du régiment de Condé, 448 # 16 s 4 d ; – de la moitié des réparations à l'église par le chapitre de Montmajour d'Arles, 150 # ; etc. – Dépenses. – Subsistance de la compagnie de cavalerie du capitaine de la Grammaison, 200 # ; – envoi de députés à Draguignan, au Muy, Fréjus, à l'effet de contracter des emprunts pour la subsistance de ladite compagnie, 5 # 6 s ; – Envoi d'un messenger à Fréjus à l'effet de demander aux consuls les conditions du logement de cavaliers dans cette ville, 3 # 6 d ; – Achat de papier timbré pour le registre des délibérations, 1 # 4 s ; – Députation du Consul à Aix pour liquidation des fournitures faites à la compagnie logée à Roquebrune, 27 # ; – Blanchissage du linge de l'église, 5 sous ; – Réparations aux serrures des portes de l'église, 16 sous ; – Levée d'une commission pour empêcher l'exportation des blés, 1 # 1 s ; – Achat de deux « *pers burettes de terre* » pour l'église, 4 s ; – Nettoyage du puits de la communauté « *qu'estoit du sieur Viallis* », 3 # ; – Signification d'un comparant à l'évêque pour obtenir le remplacement d'un prêtre décédé ; etc.

**CC 328. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 30 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 37 pièces, papier.
1684-1685. – Comptes consulaires**

Jean Gaibier, bourgeois, premier consul.

Chargement	1 218 #	19 s	0 d
Déchargement	1 456 #	16 s	3 d
Déficit	237 #	17 s	3 d

Recettes. – Versé par Antoine Brunel, avocat de Fréjus, en qualité de « *particip* » à la taille de 15 écus par livre, 400 # ; – Prix de 2 « *panalz* » (33,7 litres) *mittadier* », 2 # 4 s ; 2 « *esmines* (60 litres) *mittadier* », 3 # 6 s ; etc. – Dépenses. – Voyage du comptable à Fréjus pour emprunter l'argent nécessaire au paiement des deniers du Roi et du Pays, 1 # 10 s ; – Réparations à une chaussée, 5 # ; – Confection d'une mesure sive « *cassolle* » pour les moulins à blé, 14 sous ; – Envoi de cette « *casolle* » à Draguignan pour la faire légaliser et marquer des armes du Roi et de la Viguerie, 7 sous ; – Assistance à l'assemblée de la Viguerie, 15 # ; – Viande de mouton achetée par le Vicaire pour « *de pauvres malades* », 3 # ; – Réparations à l'horloge, 2 # ; – Paiement du droit d'albergue, 15 # ; – Semestre de gages pour la conduite de la barque, 10 # 10 s ; etc. – Mandats de paiement : Remboursement de

capital et intérêts à N. Pasery, 186 # ; – Réparations des chemins, 12 # ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Beuf, 5 # 5 d ; etc.

**CC 329. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 15 pièces, papier.
1685-1687. – Comptes consulaires**

Louis Blanc, bourgeois, consul.

Chargement	922 #	18 s	9 d
Déchargement	999 #	8 s	10 d
Déficit	76 #	10 s	1 d

Recettes. – Remboursement d'une créance due à la communauté, 384 # ; – Rescriptions de la Province pour logement des gens de guerre, 134 # ; – Reçu d'un ancien adjudicataire, 179 # 1 s 3 d ; etc. – Dépenses. – Voyage du comptable à Aix et à Marseille au sujet du procès contre les forains, 275 # 1 s 6 d ; – Gages annuels du susdit consul et du « *repoiseur* », 37 # 4 s ; – Estimation lors du dernier réallivrement des biens de N. Attanoux, 9 # ; – « *Soubstien* » de ce compte, 6 # ; – Droits des impugnateurs, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1687). – Mandats de paiement.

**CC 330. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 10 feuillets, papier ; 14 pièces, papier.
1686-1687. – Comptes consulaires**

Jean-Vincent Brunel, premier consul.

Chargement	230 #	0 s	0 d
Déchargement	267 #	18 s	4 d
Déficit	37 #	18 s	4 d

Recettes. – Banque de la boucherie, 230 # ; – Voyage du comptable à Draguignan pour assister au jugement du procès contre la dame N. de Gallifet, 6 # ; – Gages de 2 consuls, 30 # à chacun ; – Audition du compte, 12 # ; etc. – Quittances : 2 mois de loyer de la maison du consul occupée par des dragons, 12 # ; – Quartier des impositions du taillon, 137 # 10 s ; – Gages pour la conduite de l'horloge, 24 # ; etc.

**CC 331. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 15 feuillets, papier ; 11 pièces, papier.
1688-1689. – Comptes consulaires**

Jean Gaibier, premier consul.

Chargement	661 #	0 s	0 d
Déchargement	881 #	10 s	6 d
Déficit	220 #	10 s	6 d

Recettes. – Fermes : de la rève du poisson frais et salé, 355 # ; – de la banque de la boucherie, 228 # ; etc. – Dépenses. – Salaire du porteur de la lettre des consuls de Draguignan permettant « *de faire dépaître les chèvres, boucs et menons [boucs châtrés] dans les endroits sans arbres, chaînes blancs ni sapins* », 7 sous ; – Gages du « *reppoiseur* », 7 # 4 sous ; – Établissement des casarnets du bétail, 4 # ; – Réparations : à l'horloge, 3 # ; à la barque, 18 # 5 s ; – Gages annuels du greffier, 30 # ; – Semestre de gages pour la conduite de la barque, 12 # ; – Gages du premier consul, 30 # ; etc. – Mandats de paiement : Gages de « *regardour* », 7 # 4 sous ; – Cession de « *deux caps* » de chanvre , 5 # ; etc.

CC 332. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 14 pièces, papier.

1689-1690. – Comptes consulaires

Balthazar Perraimond ou Perraymond, premier consul.

Chargement 916 # 10 s 0 d

Déchargement 924 # 2 s 1 d

Déficit 7 # 12 s 1 d

Recettes. – Produit d'une taille, 500 # ; – Banque de la boucherie, 240 # ; etc. – Dépenses. – Donné à un « *nouveau converty qu'il nous feust recommandé par Mons^r l'ambassadeur de France quy estoit dans la suite* » (sic), 7 sous ; – « *Acomodage* » de l'horloge, 33 # 15 sous ; – Remboursement d'avances faites au chevalier Tondut, capitaine d'une compagnie du régiment d'infanterie « *piémontoise* » de Sentena, 7 # 4 sous ; – Voyage d'un garde du comte de Grignan ayant apporté l'ordre de délogement de la compagnie de cheveu-légers, 4 # 10 sous ; – Autre voyage d'un garçon à Fréjus pour avoir permission du grand vicaire d'abjurer « *les animaux* », 3 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1690). – Quittances : Réparations au puits, 3 # 10 sous ; à la barque, 12 # 15 sous ; etc.

CC 333. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 16 feuillets, papier ; 12 pièces, papier.

1690-1691. – Comptes consulaires

Marssy Ginette, chirurgien, premier consul.

Chargement 588 # 12 s 0 d

Déchargement 725 # 14 s 10 d

Déficit 137 # 2 s 10 d

Recettes. – Rêve du poisson, 300 # ; – Ferme de la banque, 150 # ; etc. – Dépenses. – Voyage d'un délégué à Aix pour porter des papiers relatifs à la vérification des dettes communales, 3 # 15 s ; – « *Censsive de quarante sols, que la communauté fait à sa Majesté a occasion de la dérivation de l'eau de la rivière d'Argens servant à l'usage des moulins et pour cinq années finies* », 24 # ; – Voyage du comptable à Draguignan pour assister à l'assemblée de la Viguerie, 12 # ; – « *Estrene au garde de monseigneur de Grignan lors quon feust luy fere la reverance sur le grand chemin* », 3 # 2 s ; – Achats : d'une grande table et de 2 longs bancs pour l'usage de la communauté et des écoliers, 11 # 10 s ; – de 4 hallebardes vendues par N. de Badier, 8 # ; etc. – Mandats de paiement : Gages du second consul, 30 # ; – Dénombrement du bétail taillable, 12 # ; etc.

CC 334. (Cahier). – In-4°, 33 feuillets, papier.

1691-1692. – Comptes consulaires

François Gaibier, marchand, premier consul.

Chargement 1 937 # 14 s 0 d

Déchargement 2 086 # 5 s 11 d

(Déficit) 148 # 11 s 11 d

Recettes. – Impositions de la communauté, 100 # ; – Ferme de la banque, 165 # ; etc. – Dépenses. – Frais d'un voyage du comptable à Aix pour affaires de la communauté, 13 # 10 s ; – Voyages de députés à Fréjus pour liquider des transports d'avoines à Saint-Raphaël nécessaires au siège de Nice, 3 # ; – Conduite de 4 soldats de milice à Aix par un délégué, 44 # 7 s ; – Envoi d'un porteur à Draguignan chargé de demander de l'argent à N. Magniol,

adjudicataire, pour le logement d'une compagnie de canoniers, 13 # 8 s ; – Entretien et nourriture de 4 soldats détenus prisonniers dans la maison du père du comptable, 7 # ; – Assistance du comptable, pendant 4 jours, à l'assemblée de la Viguerie, 12 # ; – Fourniture d'ustensiles à une compagnie de canoniers logée pendant 28 jours à Roquebrune, 149 # ; – « *Radoup* » de la barque, 30 # 6 s 6 d ; – Voyages du comptable au Puget pour acheter du foin aux chevaux des dragons en quartier d'hiver à Roquebrune, 3 # ; – Façon de « *deux mesures des boisseaus* » pour distribuer les rations d'avoine, 1 # ; etc.

**CC 335. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 36 feuillets, papier ; 14 pièces, papier.
1692. – Comptes consulaires**

André Jaubert, marchand.

Chargement	350 #	0 s	0 d
Déchargement	1 501 #	8 s	6 d
Déficit	1 181 #	8 s	6 d

Recettes. – Banque de la boucherie, 200 # ; etc. – Dépenses. – Subsistance de 3 compagnies du régiment de Saul, de retour de Saint-Tropez, 95 # 19 s 6 d ; – Voyage de 2 députés à (?) pour l'achat de l'office de trésorier royal, 54 # ; – Rédaction par un notaire d'une requête au lieutenant [de Sénéchal] pour empêcher la sortie des grains du lieu, 10 sous ; – Perte résultant de la diminution des louis d'or, 10 # ; – Achat d'une « *quaise servant au tambour* » pour 3 compagnies de milice, 8 # ; – Gages consulaires, 30 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1692). – Quittances : Gages du valet de ville, 8 # 19 s ; etc.

178

**CC 336. (Cahier). – In-4°, 30 feuillets, papier.
1693. – Comptes consulaires**

Jean Lacroix, chirurgien.

Chargement	6 946 #	17 s	1 d
Déchargement	8 102 #	3 s	11 d
Déficit	1 155 #	6 s	10 d

Recettes. – Achat de foin pour une compagnie de dragons en quartier d'hiver à Roquebrune en 1692, 1566 # 9 sous ; – Plus-value de 25 charges (4000 kg) d'avoine fournies à la même compagnie, 21 # ; – Prix de l'office de juré crieur, 136 # 8 sous ; Dépenses. – Réparations à la serrure de la prison « *ou les officiers dragons enfermoient les dragons lorsqu'il commettons de desordres aux habitans* », 1 # 4 sous ; – Paiement à un porteur chargé de prendre l'état des « *gentils hommes* » et bourgeois, 12 sous ; – Extrait de la procédure criminelle contre les dragons « *qui assassinerent le pauvre Gaibier* », 2 # ; – Rédaction d'un comparant présenté au lieutenant de Raimondis « *pour y requérir l'eslargissement du sieur Lacroix qui avoit [été] emprisonné* », 6 sous ; – 18 jours de salaires d'un homme chargé de la distribution des foins et avoines expédiés aux dragons du régiment de Bretagne, 3 # 12 sous 8 deniers ; etc. – Procès-verbal de vérification (1693).

**CC 337. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 18 feuillets, papier ; 10 pièces, papier.
1693-1696. – Comptes consulaires**

Antoine Blond, consul.

Chargement	Manquent
------------	----------

Déchargement Manquent

On lit, en tête : « *Cecy n'est point un compte par charge et décharge, ainsy qu'on voit ordinairement au sujet de la gestion d'un consul, mais c'est plutost un fidelle recit que fait M^e Antoine Blond par devant vous Messieurs les auditeurs ordinaires de la maison commune de ce lieu de Roquebrune des employs, vaccations, fournitures et depences qu'il a faites au proffit et décharge de ladite communauté exerçant la charge de consul d'ycelle aux années 1693, 1694, 1695 et 1696...* ».

Voyage au Muy pour faire offre à une vente de foin séquestré pour servir de subsistance aux chevaux des dragons de la compagnie de Cambone, régiment de Bretagne, logés en quartier à Roquebrune, 1 # 10 s ; – Autre voyage à Fréjus pour liquidation des foins et avoines fournis par les habitants au camp de la Siagne, 1 # 10 s 10 d ; – Autre voyage à la même ville à l'occasion de l'arrivée du Grand prieur de Vendôme, 1 # 10 sous ; etc. (1698). – Quittances.

**CC 338. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 5 pièces, papier.
1694-1696. – Comptes consulaires**

Jean Lacroix, chirurgien.

Chargement	9 432 #	8 s	7 d
Déchargement	9 155 #	19 s	9 d
Reliquat	276 #	8 s	10 d

Recettes. – Ferme du pain et huile, 259 # 4 sous ; etc. – Dépenses. – Frais de nourriture de soldats de milice conduits à Saint-Maximin, 25 # 14 sous ; – Acompte pour la conduite de la barque, 22 # 10 sous ; – Liquidation de billettes, 6 # ; – Décompte des places des officiers de la compagnie de dragons du régiment de Camboul, 423 # ; – Gages du comptable comme consul, 30 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1696).

179

**CC 339. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 22 pièces, papier.
1695-1696. – Comptes consulaires**

Jean Lacroix, maître chirurgien, premier consul.

Chargement	1 641 #	0 s	0 d
Déchargement	2 528 #	1 s	8 d
Déficit	887 #	1 s	8 d

Recettes. – Ferme du poisson, 306 # ; etc. – Dépenses. – Moitié des gages pour conduite de la barque, 18 # ; – Porteur chargé d'un ordre des Procureurs du Pays concernant une fourniture de foin au camp des Arcs, 12 sous ; – Achat de 3 mains de papier timbré pour l'établissement des comptes de la communauté, 9 # 10 sous ; – Remboursement d'avances faites par Pierre Cauvin, avocat, « *estant à Aix* », 90 # 8 deniers ; – Réparations au chemin du Blavet, 51 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1696). – Quittances : Droit d'albergue dû à N. de Hondis, sieur d'Allons, 15 # ; – Achat de 57 charges (9120 litres) 9 panaux (165 litres) d'avoine, 347 # 8 s ; etc.

**CC 340. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ;
17 pièces, papier.
1696-1697. – Comptes consulaires**

Jean-Vincent Brunel, premier consul.

(Manque le compte). Quittances : Voyage de N. Gaston à Fréjus pour faire procéder par des expert de cette ville à la « *vidange des recours déclarés respectivement par ladite communauté et le sieur Etienne Attanoux* », 7 # 7 s ; – Arrérages d'intérêts dus à M. A et O de Chastueil, 17 # 12 s 6 d ; – Députation de N. Gueibier à Aix, 63 # 10 sous 9 deniers ; – Finance des offices de jurés mouleurs, visiteurs, compteurs et peseurs de bois et de charbon, 366 # 6 s 8 d ; etc.

**CC 341. (Liasse). – 14 pièces, papier.
1698. – Comptes consulaires**

Louis Besson, maire et premier consul.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Quartier des gages du « *barquier* », 6 # ; – Gages du valet de ville, 28 # ; – « *Rebillage et galafatage* » de la barque, 40 # 16 s ; etc.

**CC 342. (Cahier) : – In-4°, 22 feuillets, papier.
1698-1699. – Comptes consulaires**

Louis Besson, marchand, maire, premier consul.

Chargement 2 010 # 3 s 0 d

Déchargement 1 744 # 11 s 7 d

Reliquat 265 # 11 s 5 d

Recettes. – Fermes : de la rêve du pain, vin et huile, 422 # 18 s ; de la rêve du poisson frais et salé, 158 # ; etc. – Dépenses. – Voyage du greffier de la communauté à Draguignan pour production de témoins dans l'information d'une coupe de pins à Palaison, 6 # ; – Affranchissement d'un paquet à N. Marie, procureur à Aix, 5 sous ; – Gages du consul, 30 # ; « *Soustenement* » de ce compte, 6 # ; etc.

180

**CC 343. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 4 pièces, papier.
1698-1699. – Comptes consulaires**

Jean-Vincent Brunel.

Chargement 5 554 # 17 s 5 d

Déchargement 4 646 # 8 s 8 d

Reliquat 908 # 8 s 8 d

Recettes. – Ferme de la gabelle du pain, vin et huile, 98 # 7 sous ; – Reliquat d'un précédent compte consulaire, 166 # 8 s 10 d ; – Ferme de la rêve, 160 # ; – Rescriptions transmises au receveur de la Viguerie par N. de Creissel, trésorier général de France, 1148 # ; etc. – Dépenses. – Paiement de 2 quartiers d'imposition, 707 # 1 s 6 d ; – Gages du comptable pendant un an et 10 mois, 55 # ; – Audition de son compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1699). – Quittances : Liquidation du logement d'une compagnie de dragons en quartiers d'hiver à Roquebrune, 30 # ; – Avances faites par un député de la communauté, 235 # 13 s 5 d.

**CC 344. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 10 pièces, papier.
1699-1700. – Comptes consulaires**

François Lacroix, maire-consul.

Chargement	421 #	8 s	0 d
Déchargement	528 #	2 s	4 d
Déficit	106 #	14 s	4 d

Recettes. – Produit du greffe de l'écritoire, 15 # 8 sous ; – Reçu du fermier du pain et huile, 16 # ; etc. – Dépenses. – Achats : de papier timbré, 4 # 5 sous 6 deniers ; – 60 livres (28,800 kg) d'étoupe pour réparations à la barque, 13 # 6 sous ; – Gages : du valet de ville, 7 € 8 sous ; du « *reposeur* », 7 # 4 sous ; – Audition du compte, 18 # ; – Députation du notaire à Aix, 36 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1700). – Quittances : Achat de 2 petites poutres, 4 # ; etc.

**CC 345. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets, papier.
1700-1706. – Comptes consulaires**

Thomas Rambert, docteur en médecine, consul.

Chargement	708 #	5 s	7 d
Déchargement	617 #	13 s	3 d
Reliquat	90 #	12 s	4 d

Recettes. – Ferme de la gabelle du pain, vin et huile, 133 # ; – Dépenses. – Exploits contre les possesseurs de biens nobles, 2 # 16 sous ; – Verbal dressé, sur l'ordre du Procureur du Roi de Draguignan, « *pour raison de l'escandalle de quelques personnes qu'on saizit et conduisit à Draguignan* », 12 # 8 deniers ; – Exploit de signification d'un arrêt portant injonction de remettre les titres des biens nobles aux experts de l'allivrement, 1 # 6 s 2 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1706).

**CC 346. (Cahier). – In-4°, 10 feuillets, papier.
1701-1704. – Comptes consulaires**

Joseph Ginette, « *m^e menuisier* », consul.

Chargement	2 787 #	5 s	0 d
Déchargement	2 863 #	5 s	8 d
Déficit	76 #	s	8 d

Recettes. – Prix de 19 quintaux (760 kg) de foin « *qui resterent de bon au magasin* » sur la fourniture faite à Antibes, 18 # 1 s ; – Adjudication des tailles : 100 #, 800#, 1800 # ; etc. – Dépenses. – Achat d'une main de papier timbré pour le « *livre* » des délibérations, 2 # 10 s ; – Voyage du comptable à la foire du Muy pour acheter le chanvre nécessaire à la corde de la barque, 3 # 12 s ; – Frais de la conduite de 2 soldat de milice à Draguignan : « *au Muy cinq sols poir le boire, à Trans une livre 8 sols pour le disner... , à Draguignan à leur arrivée, 12 sols pour le gouster et une livre pour leur soupé et quatre livres dix sols pour la despance de deux jours faicte audit Draguignan pour la nourriture desdits deux soldats que le capitaine de la milice a reffusés* », 7 # 15 s ; – Gages du comptable pour son année consulaire, 30 # et pour dénombrement du bétail, 12 # ; – Pour le « *soutenement dudit compte* », néant ; etc. – Procès-verbal de vérification (1704).

**CC 347. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 9 pièces, papier.
1702-1704. – Comptes consulaires**

François Attanoux, bourgeois, maire et consul.

Chargement	454 #	2 s	1 d
Déchargement	497 #	17 s	8 d
Déficit	43 #	15 s	7 d

Recettes. – Vente de pins, 30 # ; – Ferme du poisson frais et salé, 250 # 17 s ; etc. – Dépenses. – Paiement de 8 sous au porteur d'une lettre de la Viguerie défendant de tuer des agneaux ; – Achat de 6 rups 10 livres (63,570 kg) de « *poy* » [poix] pour le « *radoup* » de la barque, 6 # ; – Solde des gages des barquiers, 13 # 10 s 8 d ; – Achat de 4 « *feuille* » de papier de 16 deniers, pour établissement du rapport des biens nobles, 5 # 4 d ; – Nettoyage du puits, 10 # 10 s 8 d ; – Achat de 4 mains de papier à 2 sous la feuille pour confection d'un nouveau cadastre, 10 # ; – Organisation d'un feu de joie, 5 s ; – Transcription du nouveau cadastre, 15 # ; – Arrérages d'intérêts dus aux hoirs Chabaudy, d'Aix, 30 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1704). – Mandats de paiement.

**CC 348. (Cahier). – In-4°, 17 feuillets, papier ; 8 pièces, papier.
1703-1710. – Comptes consulaires**

François et Barthélemy Guebier, frères, bourgeois, fils et héritiers testamentaires de Jean, maire et consul en 1703.

Chargement	965 #	7 s	6 d
Déchargement	1 001 #	7 s	6 d
Déficit	36 #	s	d

Recettes. – Ferme de la rêve du poisson, 64 # ; – Montant des indications faites par N. Cherrier et N. Magniol, 150 # ; etc. – Dépenses. – Frais de logement de la compagnie de N. d'Isoard, capitaine de cavalerie, 120 # ; – Port d'une lettre de l'Intendants enjoignant au trésorier de la capitation de rendre son compte, 4 sous ; – « *Radoup* » du pont de la Bouffre, 10 # 16 s 8 d ; – Extrait du comparant « *teneu à monseigneur de Fréjus pendant qu'il estoit en visite en ce lieu* », 3 # 10 s ; – « *Dresse* » de l'état des sommes auxquelles les coseigneurs forains « *devoit contribuer* », 55 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1710). – Mandats de paiement.

**CC 349. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 62 pièces, papier.
1704. – Comptes consulaires**

Jean Lacroix, bourgeois, maire-consul.

Quittances : Transport de 462 quintaux (18 480 kg) 10 livres (4,800 kg) de foin à Saint-Raphaël, 8 # 3 sous 3 deniers ; – Dépenses de bouche de 2 hommes ayant conduit un soldat de milice à Draguignan, 3 # ; – Confection du dessin et devis de la maison claustrale, 7 # ; – Achat d'un quintal ½ (60 kg) de poix, 7 # 10 sous ; – Paiement de 79 livres (37,920 kg) de mouton pour les « *pauvres malades* » du lieu, 10 # 7 sous 6 deniers ; etc.

**CC 350. (Liasse). – 24 pièces, papier.
1707. – Comptes consulaires**

Emmanuel Beuf, maire et consul.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Frais d'un extrait de transaction passée entre la communauté et Barthélemy Gilles, Antoine Attanoux, Raphaël Beuf et Raymond Cabany ; – Acompte des frais de construction de la barque, 45 # ; – « Pension » annuellement servie audit consul, 30 # ; – Autre acompte du prix fait de la construction d'une barque, 60 # ; – Paiement de 2 tableaux faits par N. Sieyès, peintre de Fréjus, 36 # ; – Solde de la conduite de la barque, 10 # ; – Nourriture d'officiers en détachement à Roquebrune lors du passage de l'armée du duc de Savoie, 24 # ; etc.

CC 351. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets, papier ; 8 pièces, papier.

1708. – Comptes consulaires

Thomas Rambert, cordonnier, second consul.

Parcelle en forme de compte.

Chargement 282 # 4 s d

Déchargement 417 # 13 s 10 d

Déficit 135 # 9 s 10 d

Recettes. – Ferme du poisson frais et salé, 86 # ; – Vente de 72 charges (115,20 hl) 9 panaux (180 lit) de blé, 166 # 4 s ; etc. – Dépenses. – Payé à un porteur envoyé de Saint-Tropez avec 2 « *gourbeilles d'uitres pour faire tenir à Monsieur d'Artagnan* », 18 # ; – Dessin d'une « *mountre solaire* », 5 # ; – aiguilles de cette montre, 1 # 10 s ; – Droit des « *nolis, sanselage et granier du blaid* », 85 #. – Embarquement de « *fesines et de piques* » à Fréjus, 3 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1708). – Acompte d'intérêts dus à N. Bourrely, de Fréjus, 13 # 19 s 3 d ; – Blanchissage de 2 « *monstres solaires* », 5 # ; etc.

183

CC 352. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 25 feuillets, papier ; 18 pièces, papier.

1708-1710. – Comptes consulaires

Paul Jaubert, seigneur du Revest, maire et consul, ou soit son curateur.

Chargement 1 333 # 7 s 4 d

Déchargement 1 340 # 12 s 6 d

Déficit 7 # 5 s 2 d

Recettes. – Rêve du poisson frais et salé, 25 # 13 s 4 d ; etc. – Dépenses. – Voyage du valet de ville à Brignoles, 3 # 14 sous ; – Dépenses faites « *pour l'armée du Roi la campagne dernière* », 2 # 14 sous ; – Fortifications du Var, 481 # 8 sous ; – Payé au porteur d'une lettre circulaire de N. d'Estienne, député de la Province, prescrivant l'envoi de 50 hommes et 20 femmes au Var, 15 sous ; – Mesurage de blé, 3 # 12 sous ; – Mesurage de blé, 3 # 12 sous ; – 15 journées d'un homme employées à « *noliser des bastimens pour porter les piquets et fassines au Var* », 12 # 13 s ; – Feu de joie brûlé à l'occasion de la prise de Tortoze, 4 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1710). – Quittances : Façon de 4000 piquets, 22 # ; 4000 « *fassines* », 75 # ; – Semestre d'appointements du médecin, 60 # ; – Allocation au maire-consul pour « *survenir aux grandes dépenses que laditte communauté est obligée de faire à l'occasion du passage des troupes de son Altesse Royale* », 60 # ; etc.

CC 353. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 13 feuillets, papier ; 30 pièces, papier.

1709-1711. – Comptes consulaires

Jean Perramond, maire et premier consul.

Chargement	6 904 # 10 s 5 d
Déchargement	6 911 # 10 s 0 d
Déficit	6 # 19 s 7 d

Recettes. – Ferme du poisson frais et salé, 29 # ; – Reçu pour prix de 25 charges (4000 kg) d'avoine destinée aux dragons de Fimarcon, 375 # ; – Taille du bétail étranger, 154 # 15 sous ; – Produit de 39 fers vendus au maréchal de la compagnie de Fimarcon, 7 # 6 sous 3 deniers ; etc. – Dépenses. – « *Rabillage* » de la barque, 37 # 8 sous ; – Acompte des gages du régent d'école, 30 # 9 deniers ; – Repas des officiers de Fimarcon, 8 # 9 deniers ; – Frais d'exécutions faites à la communauté, à la requête de madame N. de Flour, de Grasse, 24 # 18 sous 3 deniers ; – Droit d'albergue annuel servi à N. de Hondis d'Allons, 15 # 11 s ; – Droit de 20 sous par feu attribués à l'office de greffier uni à la subdélégation, 36 # 9 d ; – Députation de N. de Badier, prêtre du lieu, à Marseille, 39 # 9 d ; – Subsistance de la compagnie de dragons pendant 1 mois, 1445 # 5 sous ; – Gages consulaires du comptable, 30 # , etc. – Procès-verbal de vérification (1711). – Quittances : Députation auprès de N. d'Artagnan à Grasse, à l'effet d'obtenir défense d'exportation des blés du lieu, 15 # ; – « *Redemption de l'asne* » saisi et confisqué à un maréchal du lieu, 15 # ; etc.

**CC 354. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 20 feuillets, papier ; 42 pièces, papier.
1710-1711. – Comptes consulaires**

Pierre Cauvin, avocat, maire et premier consul.

Chargement	17 843 # 11 s 6 d
Déchargement	18 193 # 15 s 4 d
Déficit	350 # 3 s 10 d

Recettes. – Reliquat d'un précédent maire qui « *avoit receu des communautés qui contribuoint à la compagnie de dragons et estat major du regiment de Fimarcon* », 399 # ; – Gabelle du poisson frais et salé et de l'eau de vie, 450 # ; – Rêve du pain, vin et huile, 210 # ; etc. – Dépenses. Avances à 100 hommes du régiment « *de Chatte, soit en arrivant de Fayence en ce lieu qu'en revenant de Saint Torpes* », 34 # 3 s ; – Dépenses faites à l'occasion des offres de la rève du poisson frais et salé, 40 # ; – Gages dudit consul, 30 # ; – « *Dresse et soutienement* » du présent compte, 6 # ; etc. – Quittances : Acomptes : des honoraires du médecin, 80 # ; – des impositions de la Province, 4632 # 15 sous ; – Achat de 7 charges (1120 litres) 5 panaux (100 lit) d'avoine pour la subsistance d'une compagnie de chevaux de dragons, 82 # 10 sous ; – Transport de 80 quintaux (3200 kg) 31 livres (14,880 kg) de foin à Fréjus, 18 # 1 s 4 d ; etc.

**CC 355. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 12 feuillets, papier ; 15 pièces, papier.
1710-1711. – Comptes consulaires**

Jacques Ollivier, lieutenant de Maire et second consul.

Chargement	4 708 # 17 s 0 d
Déchargement	4 765 # 0 s 3 d
Déficit	56 # 3 s 3 d

Recettes. – Vente de 60 charges de blé à 30 # 5 sous l'une (160 litres), 1815 # ; etc. – Dépenses. – Subsistance de la compagnie colonelle du régiment de dragons de Fimarcon logée en ce lieu, 1711 # 15 sous ; – Voyage d'un député à Draguignan, 4 # 10 sous 9 deniers ; – Fourniture de 75 quintaux de foin à la communauté de Fréjus pour subsistance des chevaux

du second bataillon suisse du régiment du Castelas, 93 # 15 s 9 d ; – Dépense des brigades envoyées à Roquebrune par N. de Beaumont, député de la province, pour y prendre du foin, 29 # 5 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1711). – Quittances.

**CC 356. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 14 feuillets, papier ; 46 pièces, papier.
1711-1720. – Comptes consulaires**

Barthélemy Gueibier, bourgeois, maire et premier consul.

Chargement 11 988 # 10 s 4 d

Déchargement 11 982 # 7 s 5 d

Reliquat 6 # 2 s 11 d

Recettes. – Levée de l'imposition du tiers, 100 # ; – Acompte de la taille sur le bétail, 10 # ; – Billets de rescription, 6743 # 10 s ; – « *Plus se charge [le comptable] de deux jarrons ramplis de goudron* » ; etc. – Dépenses. – Arrérages d'intérêt dus à N. de Bertaud, de Saint-Tropez, 12 # ; – Acompte des honoraires du docteur en médecine, des Arcs, 44 # 10 s 9 d ; – Avance en paiement de contribution faite à la communauté du Muy, 519 # ; – « *Dresse* » de l'état de capitation, 6 # ; idem, du présent compte, 6 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1720). – Mandats de paiement : « *Fasson des misteres de la croix de la mission dudict Roquebrune* » par un menuisier de Draguignan, 11 # ; – Acompte d'arrérages de pension dus à N. Castillon, 120 # ; – « *Fasson* » d'une croix de mission, 11 # ; – Peinture de cette croix « *et misteres* » et fourniture des « *colleurs* » par un tisseur à toile, 12 # 10 s ; – Fourniture de 11 charges (17,60 hl) d'avoine par la communauté de Sainte-Maxime pour la subsistance des chevaux d'une compagnie de dragons du régiment de Fimarcon ; etc.

**CC 357. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 1 pièce, papier.
1711-1729. – Comptes consulaires**

Joseph Ginette, second consul.

Chargement 366 # s 0 d

Déchargement 466 # 13 s 3 d

Déficit 100 # 13 s 3 d

Recettes. – Reçu : du commissaire à l'exécution du contrôle des actes et insinuations laïques, 138 # 15 s 6 d ; – des préposés à l'imposition du tiers des fruits, 100 # ; etc. – Dépenses. – Voyage à Draguignan pour faire rédiger une consultation à N. de Raimondis contre le « *feu s^r avocat Audiffred et associés à la taille* » au sujet de 160 charges (25 600 litres) de blé de l'imposition du tiers, 19 # 3 s 1 d ; – Réparations à la barque, achat d'une corde pour ce bateau « *et voyage du comptable* », 65 # 17 s ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1729).

**CC 358. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 11 pièces, papier.
1712. – Comptes consulaires**

Joseph Attanoux, bourgeois et premier consul. (Manque le compte).

Mandats de paiement : Réparations à l'horloge, 30 # ; – « *Pour avoir peint la montre du orolloje* », 10 # ; – Voyage d'un député à Grimaud pour recouvrer de cette communauté ce qu'elle devait à celle de Roquebrune, 3 # ; etc.

**CC 359. (Cahier). – In-4°, 8 feuillets, papier.
1712-1713. – Comptes consulaires**

Jean Brunel, consul.

Chargement	47 #	4 s	d
Déchargement	88 #	19 s	6 d
Déficit	41 #	15 s	6 d

Recettes. – Reçu des préposés à l'exaction du tiers, 10 # ; – Prix de 3 panaux (5,055 dal) de blé « *tuselle* », 7 # 4 s ; etc. – Dépenses. – Port de 33 charges (5,280 hl) d'avoine pour contribution due par la communauté à celle de Fréjus, 9 # 18 s ; – Achats : de 11 rups ½ (112,470 kg) de goudron pour réparations de la barque, 11 # 10 sous ; de « *quitran* » pour le même objet, 1 # 13 s 6 d ; – Gages et dénombrement du bétail par le second consul, 42 # ; – Achat de papier pour l'établissement de ce compte, 4 sous 6 deniers ; etc.

**CC 360. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 10 feuillets, papier ; 16 pièces, papier.
1715-1716. – Comptes consulaires**

Pierre Cauvin, avocat, maire et premier consul.

Chargement	1 375 #	10 s	2 d
Déchargement	1 417 #	s	7 d
Déficit	41 #	10 s	5 d

Recettes. – Rêve du poisson frais et salé, 160 # ; etc. – Dépenses. – Voyage d'un porteur envoyé par N. Marie, d'Aix, 5 # ; – Prix fait des réparations exécutées au « *dodane* » du torrent de la Vernède, 30 # 9 d ; – Envoi de fonds à N. Perraimond, député à Aix, 60 # 9 d ; – Voyage du comptable à Fréjus pour règlement d'arrérages de pension dus aux « *dames religieuses* », 1 # 10 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1716).

186

**CC 361. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets, papier ; 30 pièces, papier.
1717-1728. – Comptes consulaires**

Jean Brunel, marchand, maire, premier consul.

Chargement	2 821 #	5 s	5 d
Déchargement	2 797 #	7 s	d
Reliquat	24 #	2 s	5 d

Recettes. – Reçu de l'adjudicataire des tailles, 6 charges (950 litres) de blé ; – Fermes : de la rêve du poisson, 145 # ; du pain, vin et huile, 543 # 13 s 4 d ; etc. – Dépenses. – Carrelage de la cuisine de la maison claustrale, 9 # 12 s ; – Distribution de 6 charges (960 kg) de blé aux pauvres ; – Assistance du comptable à la clôture de son compte, 6 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1728). – Quittances : Vitrage de la maison claustrale, 38 # ; – Gages du greffier, 39 # 7 sous ; – Coopération du susdit consul au dénombrement de la capitation, 9 #.

**CC 362. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 10 feuillets, papier ; 31 pièces, papier.
1716-1718. – Comptes consulaires**

Jean Brunel, bourgeois, maire et premier consul.

Chargement	1 563 #	5 s	4 d
Déchargement	1 539 #	16 s	6 d
Reliquat	23 #	8 s	10 d

Recettes. – Acompte de taille des bestiaux de N. de la Mouillère, 16 # ; – Ferme de la rêve, 115 # ; – Dépens dus à la communauté, suivant lettres compulsoires, par Joseph-Ignace Attanoux, coseigneur de ce lieu, 443 # 14 sous 8 deniers ; etc. – Dépenses. – Solde des impositions de la Viguerie, 88 # 6 s 8 d ; – Voyage du comptable à Draguignan pour assistance à l'assemblée de la Viguerie, 12 # ; – Députation de N. [Audibert] Caille, avocat de Draguignan à Roquebrune, relative à la nomination des experts et arpenteurs chargés de procéder aux options des créanciers, 16 # ; – Achat d'une corde pour la barque, 66 # 12 sous ; – Information contre la brigade ambulante des gardes à sel pour excès et outrages sur la personne de Marguerite Rainaud, veuve d'Etienne Fabre, 8 # ; – descente du lieutenant N. Suffret, de Fréjus, et de son greffier, délégués par le visiteur aux gabelles pour procéder à cette information, 54 # ; – Fourniture de 2 poutres et de 6 douzaines de chevrons pour réparations à la maison claustrale, 16 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1718). – Quittances ; Acompte de l'achat de 4 rups (39,120 kg) de poix pour réparations à la barque, 5 # ; autre achat de 12 livres (5,760 kg) de la même marchandise pour le même objet, 24 sous ; etc.

**CC 363. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 12 pièces, papier.
1718. – Comptes consulaires**

Emmanuel Beuf, premier consul.

Chargement	1 605 #	18 s	4 d
Déchargement	1 650 #	1 s	6 d
Déficit	44 #	4 s	d

Recettes. – Ferme du poisson frais et salé, 135 # ; – Taille, 150 # ; etc. – Dépenses. – Honoraires du consul, 30 # ; – Gages pour la conduite de l'horloge, 27 # ; – Voyage dudit consul à Draguignan pour le règlement de compte des anciens receveurs, 6 # ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Mandats de paiement : Gages annuels du valet de la communauté, 18 € ; – Acompte des honoraires du greffier, 18 # 11 s ; etc.

187

**CC 364. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 8 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 5 feuillets, papier ;
37 pièces, papier.
1720-1723. – Comptes consulaires**

François Bermond, premier consul.

Chargement	66 280 #	11 s	4 d
Déchargement	66 345 #	3 s	3 d
Déficit	64 #	11 s	11 d

Recettes. – Reçu des fermiers des tailles, 292 # 11 s 4 d ; – Emprunt, 300 # ; etc. – Dépenses. – Salaire des experts du réallivrement, 300 # ; – Députation du notaire Jean Gaston à Draguignan, 11 # 5 s ; – Fournitures faites par le second consul, 87 # 19 s 2 d ; – Remise de 200 # en billets de la banque royale au « *subsequent consul* » ; – « *Dresse* » du compte, 1 # ; – Droits des auditeurs et des impugnateurs, 36 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1723). – Mandats de paiement : Transport de « *pilotifs* » pour la clôture du lieu, 8 # ; – Achat de 30 livres (11,400 kg) d'étoupe pour le « *radoup* » de la barque, 7 # 10 s ; etc.

**CC 365. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 19 feuillets, papier ; 86 pièces, papier.
1721-1723. – Comptes consulaires**

Jean-Joseph Cauvin, premier consul.

Chargement	721 #	4 s	9 d
Déchargement	740 #	8 s	2 d
Déficit	19 #	3 s	5 d

Recettes. – Reçu de N. Auvely, bourgeois du Luc, 23 # 2 sous ; etc. – Dépenses. – Achats : d'une livre (0,480 kg) de poudre pour pratiquer des pétards au rocher à l'entrée du lieu, 1 # ; – d'une charge de plâtre employée en réparations à la maison du seigneur des Tourres, que les soldats de la milice « *luy avoient gasté lors qu'ils y estoient en prison* », 1 # 4 s ; – Fournitures d'anchois à 3 miliciens venus à Roquebrune, 6 sous ; – Achat d'un quintal (40 kg) 6 livres (2,880 kg) de fer à 7 sous la livre, employé aux « *usages urgents de la communauté* », 37 # 2 s ; – Payé à un porteur chargé d'avertir les consuls de Roquebrune de la diminution sur les « *dardennes* », de la part de ceux de Draguignan, 6 sous ; – Coupe de branche d'arbres, sive feuillage qui ont servi à faire « *la ramade du corps de garde* », 10 sous ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1721). – Mandat et quittances : Acompte du prix fait des murailles du lieu, 60 # ; – Transport de pierres et de terre pour formation de barricades, 6 # 12 s ; – Parcelle en forme de compte. – Voyage : d'un porteur aux Arcs pour « *aller prendre les chapperons* » à l'occasion de l'enterrement de Madame de Galifet, 15 sous ; – d'un autre porteur envoyé par N. de [Giraud] La Garde avec lettre circulaire jointe à un arrêt du conseil portant que les anciennes espèces d'or et d'argent « *n'auroint plus cours au commerce* », 7 sous ; etc. – Procès-verbal de vérification (1723).

CC 366. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 24 pièces, papier.1722-1723. – Comptes consulaires

Thomas Rambert, second consul.

Chargement	2 687 #	14 s	4 d
Déchargement	2 607 #	11 s	8 d
Reliquat	8 #	2 s	6 d

Recettes. – Mandat sur les fermiers des tailles. – Dépenses. – « *Pour faire la depance de l'anterement du sieur Beuf, consul* », 69 # ; – Reçu de Joseph Digne, 950 # ; – Contribution du bateau par la communauté de Fréjus, 183 # 10 s 11 d ; – Frais d'inhumation du consul N. Beuf, 69 # ; – Envoi d'un porteur aux Arcs pour y prendre les chaperons devant servir à cet enterrement, 1 # 5 s ; – 2 journées employées à « *recoumouder les barricades* », 2 # ; – Impression des billets de santé, 30 # ; – Achat de 18 pans de toile « *de maison* » pour 2 chemises, avec façon comprise, données à Louis Laugier, 8 # ; – Compulsoires et dépens obtenus contre la communauté par François Ignace d'Attanoux, seigneur des Tourres, 938 # 11 s 6 d ; – Gages annuels du valet de ville, 18 # 1 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1723). – Quittances.

**CC 367. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 48 feuillets, papier ; 28 pièces, papier.
1723-1725. – Comptes consulaires**

André Cauvin, consul.

Chargement	1 715 #	15 s	0 d
Déchargement	1 745 #	1 s	7 d
Déficit	29 #	16 s	7 d

Recettes. – Produit d'une taille, 132 # 10 sous ; – Rêve du pain, vin, huile et droit de « cortage », 487 # ; etc. – Dépenses. – Achat d'une chemise à Louis Laugier, 3 # 13 s ; – Gages dudit consul, 30 # ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1725). – Quittances : Achats : d'un demi quintal (20 kg) d'étoupe pour réparations à la barque, à 3 sous la livre, 8 # 10 sous ; – de 38 livres d'étain à 18 sous l'une (18,240 kg), 34 # 4 sous ; – 2 quintaux (80 kg) 10 livres (4,800 kg) de poix pour la barque, 21 # ; – Acompte de 11 # sur les 24 payées pour gages de la conduite de l'horloge ; – Gages du valet de ville, 18 # ; – Achat de 20 livres d'étain fin, à 18 sous l'une, 18 # ; etc.

CC 368. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 6 feuillets, papier ; 1 cahier in-8°, 12 feuillets, papier ; 19 pièces, papier.

1724-1727. – Comptes consulaires

Honoré Ginette, bourgeois, premier consul.

Chargement 951 # 0 s 0 d

Déchargement 1 018 # 14 s 3 d

Déficit 67 # 14 s 3 d

Recettes. – Reçu d'un adjudicataire de la communauté, 40 # ; – « *Se charge de quatre pallomelles [pentures] fer poisant quarante quatre livres (21,120kg) qu'estoit à la porte Saint-Lazare* » ; – Fermes : du pain, vin et huile, 150 # ; du poisson frais et salé, 135 # ; etc. – Dépenses. – Déchargement pour diminution des espèces, 41 # 4 s ; – Voyage à Draguignan, 8 # ; – Détention de 2 prisonniers, 95 # 1 s ; – Honoraires dudit Ginette comme consul, 30 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1727). – Mandats de paiement : « *Radoup* » de la barque, 29 # 12 sous ; – Contrôle de 2 actes de baux, 13 # 13 sous ; etc.

CC 369. (Liasse). – 6 cahiers, in-4°, 47 feuillets, papier ; 32 pièces, papier.

1727-1729. – Comptes consulaires

Raphaël Gaston, notaire, premier consul.

Chargement 896 # 18 s 5 d

Déchargement 861 # 18 s 2 d

Reliquat 35 # s 3 d

Recettes. – Reçu de Jean Perraimond, trésorier et associés, 200 # ; des mêmes 100 # ; – Acomptes : de la ferme de la gabelle du pain, vin et huile, 100 # ; – Rêve du poisson frais et salé et de l'eau de vie, 100 # ; etc. – Dépenses. – Réparations à la barque, 167 # 15 s ; – Papier timbré du compte, 15 s ; – Extrait de l'acte de prix fait de réparations aux banquets du lieu, 3 # 10 s 6 d ; – Port de lettres aux forains, 12 s ; – Rédaction des articles de l'imposition du quatrième sur les fruits, 7 # 4 s ; – admission de 6 # au comptable pour le même objet, avec rejet du surplus « *parce que les consuls sont obligés, moyennant les gages que la communauté leur donne, de travailler aux affaires de ladite communauté* » ; – Prix d'un fusil, 7 # 10 d ; – Plaidoirie de l'avocat N. Revel, 4 # ; – Fournitures et vacations de N. Muraire de Draguignan, dans le procès contre N. de Badier, 8 # 7 s 4 d ; – Quartier d'honoraires du régent d'école, 75 # 10 d ; – Salaires et vacations pour la « *dresse* » de l'état des restes de tailles, 12 # ; – Fourniture d'un fer « *que jey employer pour la sonorice de la cloche du rolloge* », 1 # 10 d ; – Prix d'une chemise remise au crieur, 3 # ; etc.

**CC 370. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 13 feuillets, papier ; 17 pièces, papier.
1732-1733. – Comptes consulaires**

Barthélemy Gueibier, bourgeois, premier consul.

Chargement	1 900 #	11 s	6 d
Déchargement	1 995 #	4 s	0 d
Déficit	94 #	12 s	2 d

Recettes. – Taille d'un propriétaire de bétail de Saint-André, 46 # ; – Rêve du pain, vin et huile, 25 # ; Reliquat de N. Roudier, précédent trésorier, 14 # 12 s 6 d ; etc. – Dépenses. – Achat de 79 cannes (158 m) 6 pans (1,50 m) de toile « cruze » pour confection de draps aux cavaliers logés à Roquebrune, 137 # 12 s ; – Frais d'un voyage du comptable à Fréjus, 1 # 10 s ; – Honoraires du comptable pour : établissement des états de restes de tailles, 24 # ; – Vérification du nouveau cadastre, 12 # ; – Vacations d'experts consacrées à la séparation de la terre gaste de Paleison, 9 # ; – Honoraires de la charge de consul, 30 # etc. – Mandats de paiement : Extrait du compte de l'adjudicataire du quattrain, 3 # 10 d ; – Réparations à la porte d'une « *escullerie* [écurie] *des cavaliers* », 12 sous ; etc.

**CC 371. (Liasse). – 6 cahiers, in-8°, 32 feuillets, papier ; 41 pièces, papier.
1605-1759. – Comptes consulaires ; pièces isolées.**

Hélio Gueibier (1600), Joseph Jusbert (1604-1605), Jacques Attanoux (1610), Raphaël Aymard (1610-1611), Jean Emphian (1618), Honoré Roudet (1623), Lange Blanc (1635), Esplandian Viallis (1654), François Rigordy (1654-1655), Louis Blanc, bourgeois, (1659), Esplandian Viallis (1664), Marssy Ginette (1680), Jean Bremond (1681), Honoré Guérin (1659), N. Ollivier, coseigneur (1749), Louis Pascal (1759).

Arrérages d'intérêts dus à N. Laurent, 22 écus 53 sous ; – solde du voyage de Laurent Jubert à Aix pour « *aler querir une inibition contre le fermier des lattes* », 46 sous ; – Quartier d'imposition de la Viguerie, 26 # 5 sous ; – Vacations consacrées, pendant 13 jours, au réallivrement des biens, 1 écu 12 sous ; – « *Frais et despens que luy sont este faictz a l'ocasion des estapes* », 7 # ; – Solde d'imposition de la Viguerie, 88 # ; – Acompte des frais d'un voyage de 151 jours fait à Toulouse par N. Viallis, à l'occasion du procès contre N. de Badier, 150 # 11 sous sur 226 # 10 sous ; – Arrérages d'intérêts dus au conseiller N. Attanoux, 187 # 10 s ; – Frais de consultation d'un [avocat] d'Aix dans le procès de la commune contre N. Rey, avocat du Puget, N. Attanoux, des seigneurs de Roquebrune, et N. d'Albert, commandeur de la Commanderie de Comps, 132 # ; – 3 repas de 6 soldats, 4 # 16 sous ; etc.

**CC 372. (Liasse). – 2 cahiers, in-8°, 14 feuillets, papier ; 28 pièces, papier.
1635-1656. – Comptes de l'imposition d'une livre par famille.**

Raymond Cabany, exacteur.

Chargement	383 #	0 s	0 d
Déchargement	250 #	15 s	0 d
Reliquat	132 #	5 s	0 d

Recettes. – Montant de l'imposition sur 383 familles, 383 #. – Dépenses. – « *Dict* [l'exacteur] *que faisant l'exaction de ladite imposition, il seroit esté contraint, attendu la poureté et nécessité lhors des habittans du lieu ne treuvant rien dans leurs maisons pour son payement et fere fere esploicts de dilligences et de non valloir pour luy servir de descharge, estant en*

nombre de huitante quatre designés par l'exploict et certifficat faict par Boyleau », 84 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1656). – Mandats et quittances : Transport des hardes de 5 compagnies de soldats à Bagnols, 12 # 12 sous ; – « *Baillé* » au sergent trompette pour s'habiller, 12 florins ; – Gages du « *regardadour* », 7 # 4 sous ; etc.

**CC 373. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 5 pièces, papier.
1639. – Comptes de l'imposition de 40 sous par famille.**

(Manque le compte). – Esplandian Vialis, écuyer ; Elzéar Roux, adjudicataires. – Extrait de l'acte de vente de ladite imposition. – Quittances : Rédaction et extraits dudit acte de vente, 45 sous d'acompte ; – Acompte de remboursement d'avances à N. Rigord, 6 # ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Maineau, d'Aix, 343 # 5 sous ; etc.

**CC 374. (Cahier). – In-8°, 6 feuillets, papier.
1640. – Comptes d'une imposition de 10 sous par famille.**

François Rigord, trésorier-exacteur.

Chargement	179 #	0 s	0 d
Déchargement	191 #	17 s	0 d
Déficit	11 #	17 s	0 d

Recettes. – Total « *des feus et particulliers* », 358, 179 #. – Dépenses. – Contribution dans la dépense d'une compagnie de milice, 75 # 15 sous ; – Voyage d'un député à Aix pour affaires de la communauté, 11 # ; – Gages du « *repesadour* », 7 # 4 sous ; – Voyage d'un député à Saint-Tropez, 6 # 8 sous ; – Audition du compte, 5 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1640).

**CC 375. (Cahier). – In-8°, 6 feuillets, papier.
1683-1684. – Comptes divers.**

Députation de François Gaston, notaire, à Paris, pour la poursuite des procès de la communauté devant le Conseil du Roi, contre Barthélemy Attanoux et autres coseigneurs forains.

Déchargement	3 254 #	6 s	6 d
Chargement	2 159 #	0 s	0 d
Déficit	1 095 #	6 s	6 d

Dépenses. – Voyages : de Roquebrune à Marseille, à raison de 6 # par journée de marche et 3 # par journée de séjour, 42 # ; – de Marseille à Paris, 18 jours, 108 # ; – 6 journées de séjour à Paris, 21 # ; – Voyage de Paris à Fontainebleau, 4 jours, 24 # ; – Séjour des mois d'octobre, 29 jours, 101 # 10 s ; novembre, 30 jours, 105 # ; décembre, 31 jours, 108 # 10 s ; de mai, 31 jours, 118 # 10 s ; – Retour, 41 jours, y compris 20 jours de marche, 193 # 10 s ; – Frais de procédure, 609 # ; etc. – Recettes. – « *Billets* » de change de 400 #, 350 #, 200 #, 1000 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1684)

**CC 376. (Liasse). – 5 pièces, papier.
1706. – Comptes divers.**

Compte d'une députation. – N. Gaston, député. – (Manque le compte). – Mandats de paiement : Frais de la taxe contre N. de Badier, 34 # 18 s ; – Rédaction d'une consultation, 11 # ; – Levée d'une commission de la communauté contre Antoine Manent, 8 # 7 s 7 d ; « *Recours du sac du greffe de ladite com^{té}* » contre Etienne Attanoux, 15 s 6 d ; etc.

**CC 377. (Liasse). – 1 cahier in-4°, 6 feuillets, papier ; 5 pièces, papier.
1710. – Comptes divers « *parcelle* ».**

Compte d'une députation de Jean Gaston, notaire.

Chargement	191 #	10 s	d
Déchargement	239 #	5 s	6 d
Déficit	47 #	15 s	6 d

Recettes. – Reçu : du maire-consul, 60 # ; – du second consul, 100 # ; etc. – Dépenses. – Voyages et séjour à Aix, 110 # 12 s ; – « *Dresse* » d'une convention et délibération entre la communauté et N. Magniol par N. Castel, procureur audit Aix, 5 # ; – Voyage du valet de la communauté à Fréjus ; – Vacations de : N. Marie, procureur à la Cour des Comptes, 15 # ; – N. de Colla, avocat de la communauté, 23 # ; – Audition du compte, 3 # ; etc. – Procès-verbal de vérification. – Mandats de paiement.

**CC 378. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 10 feuillets, papier ; 19 pièces, papier.
1746-1754. – Comptes divers.**

Compte d'une députation de Jean Gaston, avocat.

Chargement	450 #	0 s	0 d
Déchargement	655 #	3 s	6 d
Déficit	205 #	3 s	6 d

Recettes. – Retiré du trésorier, 450 #. – Dépenses. – Voyage à Aix à l'effet de pourvoir au remplacement d'un expert, 55 # ; – Assignations par ministère d'huissier aux frères N. de Badier « *pour voir preter serment aux experts et les voir proceder* », 11 # 15 s ; – Consignation de 200 # entre les mains des experts ; – Signification des comparants par un huissier de Fréjus, 3 # 9 s ; – Extraits de : commission et rapport d'estime des fours, moulins et juridictions, 48 # ; – du contrat de mariage de Noble Pierre de Badier avec N. de Mathieu, 6 # ; – « *Dresse* » du compte et *pro duplicata*, 3 # 13 s 4 d ; etc. – Procès verbal de vérification (1754). – Mandats de paiement.

**CC 379. (Cahier). – In-4°, 6 feuillets, papier.
1695. – Comptes divers.**

Poursuite de divers procès contre les coseigneurs du lieu, Etienne Attanoux, Paul de Badier, le Commandeur de Comps.

François Gueibier.

Chargement	2 061 #	13 s	0 d
Déchargement	2 198 #	11 s	2 d
Déficit	136 #	18 s	2 d

Recettes. – Reçu : d'un consul, 937 # ; – du trésorier général du Pays, 634 # 13 sous ; etc. – Dépenses. – Payé : à N. Silvy, conseiller du Roi, 756 # 5 s 6 d ; – au substitut de « *messieurs les gens du Roy* » pour conclusions, 10 # ; – pour rémission d'un arrêt, 18 # 8 s, – Vacations

pendant 70 jours, ceux de marche compris, employés à la poursuite de ces procès, 136 # 16 s ; etc. – Procès-verbal de vérification.

**CC 380. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 13 feuillets, papier ; 14 pièces, papier.
1695-1696. – Comptes divers.**

Poursuite de divers procès contre les coseigneurs du lieu, noble Paul de Badier, le Commandeur de Comps, François de Pontevès de Lorgues, seigneur de la Garde.
François Gueibier.

Chargement	1 078 #	15 s	9 d
Déchargement	1 045 #	16 s	9 d
Reliquat	31 #	19 s	0 d

Recettes. – Reçu : d'un consul, 88 # ; – de Barthélemy Perraymond, de Draguignan, « *estant à la ville d'Aix* », 300 # ; du trésorier général, N. de Creissel, 497 # 5 s ; etc. – Dépenses. – Consulte d'un avocat d'Aix et « *dresse* » d'un expédient, 20 # 16 s ; – Conclusions, 4 # ; – Vacations du Procureur, 42 # ; – Rédaction d'un factum par N. Peissonel, avocat d'Aix, 12 # 12 s ; – Examen d'une requête remonstrative par le même, 3 # 12 s ; – Intérêts servis annuellement à N. de Barthélemy, conseiller au Siège général d'Aix, 30 # ; – Plaidoyer de N. Ganteaume, avocat d'Aix, 7 # 10 s ; – etc. – Procès-verbal de vérification (1696). – Mandats de paiement.

**CC 381. (Liasse). – 13 pièces, papier.
1702. – Comptes divers.**

Poursuite de procès. – François Gueibier.

(Manque le compte). – Mandats de paiement : Impression de 2 mémoires instructifs remis aux juges dans le procès des biens nobles contre Etienne Attanoux, 17 # 12 s. – Rédaction d'un factum par N. Gastaud, d'Aix, 62 # 10 s ; – de contredits par le même, 26 # 7 s ; V « *Imprimerie* » [impression] d'une requête en réponse à un factum, 50 sous ; etc.

**CC 382. (Cahier). – In-4°, 10 feuillets, papier.
1706. – Comptes des fermiers du capage.**

Pierre Cauvin.

Chargement	396 #	0 s	0 d
Déchargement	489 #	13 s	5 d
Déficit	93 #	13 s	5 d

Recettes. – Imposition de 20 sous par cote ou feu, 295 # 4 s 9 d. – Dépenses. – Achat de 4 épées avec ceinturons pour 4 hommes de milice, 17 # 10 s ; – Exaction de la susdite imposition, 14 # 15 s ; – Audition du compte, 18 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1706).

**CC 383. (Cahier). – In-4°, 4 feuillets, papier.
1707-1710. – Comptes du greffe de l'écrivoire.**

Barthélemy Gueibier, bourgeois.

Chargement	19 # 14 s 0 d
Déchargement	87 # 9 s 3 d
Déficit	67 # 15 s 3 d

Recettes. – Produit des rapports faits en 1707, 19 # 14 s. – Dépenses. – Gages d'intendant, 7 # 4 s ; – Loyer d'un grenier à blé, 3 # ; – Audition du compte, 6 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1710).

CC 384. (Liasse). – 1 pièce, papier.1709-1710. – Comptes du greffe de l'écrivain.

Joseph Brunel.

Chargement	16 # 11 s 0 d
Déchargement	50 # s 7 d
Déficit	33 # 9 s 7 d

Recettes. – Rapports : de collocation pour Joseph Laugier contre les hoirs François Laudon, 1 # ; – d'expertise d'une mule de N. Jaubert, pour Barthélemy Gueibier, 12 s ; etc. – Dépenses. – Papier du compte, 4 s 6 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1710).

**CC 385. (Cahier). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 1 brochure, in-4°, 4 feuillets, papier ; 7 brochures, in-8°, 29 feuillets, papier ; 108 pièces, papier (23 imprimés) ; 1 parchemin ; débris de cachets.
1638-1789. – Impositions.**

194

Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes défendant de faire des exécutions pour le recouvrement de l'imposition de 100 # par feu (1657) ; – Lettre du Maire à N. de Majastre, premier Procureur de Pays, sollicitant une modération des contributions, attendu que « *le pillage des ennemis, les annuelles inondations de la rivière, le ravage des torrents, l'excès du grand hiver, la mortalité des arbres qui s'en est ensuivie et la trop grande charge des feux ne nous laissent pas la liberté de respirer...* » (1710) ; – Lettre des consuls de Draguignan engageant ceux de Roquebrune à lever une imposition de 55 # par livre cadastrale (1717) ; Lettres circulaires des Procureurs du Pays et correspondance de divers sur des levées d'imposition (1718-1781). – Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes défendant aux fermiers et exacteurs des impositions des communautés de percevoir des droits sur un taux inférieur à celui de leurs baux (1782) ; – Formules de délibérations d'impositions.

**CC 386. (Registre). – In-4°, 268 feuillets, papier.
1666-1716. Impositions.**

Extraits de compte d'imposition du Roi et de Pays et autres charges auxquelles contribuaient les coseigneurs forains ; – 1666. – Travaux et fournitures à la « *fabrique* » du pont de la Bouffre, 12 # (f° 3). – 1667. – « *Une cense annuelle aux prebtres de la paroisse* », 6 # (f° 18). – 1668. – Réparations au grand chemin des Salles conduisant à Fréjus, Grimaud et autres lieux (f° 21v°). – 1610. – Députation d'Etienne Attanoux à l'Assemblée de la Viguerie à Flayosc, 6 # 8 sous ; etc. – Réparations au chemin de la barque, « *attendu que le débord de la rivière avoit emporté une partie de la chaussée qui avoit esté faite* », 15 # (f° 37). – 1675. – Construction du pont sur le « *méat* » des moulins, au quartier de l'Isle, appelé pont de la Bouffre, 30 # 10 sous (f° 77v°). – 1679. – Demi-lods payé au Roi de 20 ans en 20 ans pour la

(*prinse*) et dérivation des eaux de l'Argens, 57 # (f° 106). – 1683. – Achat de « *demy grand papier timbré* » pour le livre des délibérations, 1 # 4 sous (f° 119v°). – 1691. – Recherche de soldats de milice qui « *etoint evadés dans le terroir et dans le bois pour n'aller pas à la milice* », 6 # 13 sous (f° 181v°). – 1693. – Abonnement des droits de lods et directes, 403 # ; – Paiement de l'office de juré crieur, 336 # 8 s (f° 197v°-198) ; etc.

CC 387. (Liasse). – 10 cahiers, in-4°, 57 feuillets, papier ; 3 cahiers, in 8°, 20 feuillets, papier ; 7 pièces, papier ; 1 parchemin.
1670-1777. – Impositions.

Verbaux de fixation des cotes des forains pour leur part contributive aux deniers du Roi et du Pays et autres charges.

CC 388. (Liasse). – 2 pièces, papier.
1789. – Paroisse du Revest.

Liste de souscription à la contribution patriotique. Souscripteurs : Antoine Reboul, curé, 200 # ; Louis-Antoine Cauvy, 100 # ; Clément Bérenguier, 400 # ; Joseph Guigonet, 9 # ; Hubert Bérenguier, 9 # ; Honoré Aumeran, travailleur, 3 # ; etc. – Liste des « *sitoyens actifs du Revest* » : Antoine Reboul, curé ; Clément Bérenguier, négociant ; Antoine Cauvy, négociant ; Joseph Guigonet, taillandier ; etc.

CC 389. (Cahier). – In 8°, 24 feuillets, papier.
1601. (?) – Comptes....

... – N. ... N. ..., trésorier ou fermier. – (Manquent le commencement et la fin).
Dépenses. – Voyage d'un député à Draguignan, 2 écus ; – Arrérages d'intérêts dus à Antoine Gache, 16 écus 37 sous ; – Paiement à « *plusieurs particuliers pour les affaires de la comune* », 16 écus 53 sous ; – « *Bestail prins par le chivalier de Trans* » à François Octoul et Honorat Beuf, 19 écus 51 sous ; – Paiement de 12 charges (19,20 hl) de blé prises à Bernardin Attanoux par le Capitaine N. Nagelles, 60 écus ; – Arrérages d'intérêts dus à Angelin Arnoux, 45 écus ; – Remboursement du prix des « *chievres prinzes* » par le capitaine Laforge à Bernardin Attanoux, 63 écus 24 sous ; – Paiement des droits de lattes, 9 écus 50 sous ; etc.

CC 390. (Cahier). – In-4°, 52 feuillets, papier.
1612-1613 (?). – Comptes....

... – N. ... N. ..., trésorier ou fermier. – (Manquent le commencement et la fin).
Recettes. – Vente d' « *ung cestier () bled* » et « *d'ung cestier () segle* », 3 # 15 sous ; – Rêve du poisson, 36 # ; Produit d'une taille de 1 écu par livre, 1265 # 14 s 3 patais ; – Emprunt contracté vis-à-vis de Marc Brunel « *soubz la respension des consulz pour soubvenir aux affaires de la communaulté* », 30 # ; etc. – Dépenses. – Paiement du droit d'albergue annuel à Antoine du Puget, seigneur de Roquebrune, 16 florins ; – Solde d'un voyage à Aix, 5 # 12 sous ; – Gages et « *acoustrementz de trompette* », 16 # 4 sous ; – Rachat des meubles « *que avoint esté prins* » aux consuls, 6 # ; – Gages d'une année d'un ancien régent d'école,

CC 390 – CC 395

42 # 6 sous ; – 2 années de pension « *que le Roy faict* » à N. de Vachières, 2 écus 5 sous ; – Gages du nouveau régent d'école, 90 # ; – Censive annuelle servie au curé, 52 sous ; etc.

CC 391. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 5 pièces, papier.

1632. – Comptes....

Antoine Cabany.

(Manque le compte). – Quittances : Quartiers du fouage, du subside du vin et des gages des « *archiers du Viguiier de Draguignan* », 143 # ; – Voyage d'un sergent envoyé par le commandant de la citadelle pour contraindre la communauté de Roquebrune au paiement d'une contribution journalière à la compagnie du Maréchal de Vitry, logée dans ladite citadelle, 4 # ; – Subsistance, pendant 4 jours, de ladite compagnie, 162 # ; etc.

CC 392. (Liasse). – 4 pièces, papier.

1634. – Comptes de

Antoine Brunel, adjudicataire.

Quittances : Quartiers d'impositions, 117 # 5 sous ; – Arrérages d'intérêts dus à : Antoine Gastinel, des Arcs, 18 écus 45 sous et 50 écus ; – Quartier d'impositions, 532 # 8 sous 9 deniers.

CC 393. (Cahier). – In-4°, 10 feuillets, papier.

1636. – Comptes des fermiers de...

Barthélemy Attanoux, fermier.

Chargement

Déchargement La fin manque

Recettes. – Prix de l'avoine distribuée à des cavaliers, 14 écus 45 sous ; etc. – Dépenses. – Paiement de 148 écus 21 sous à N. de Roque Taillade, lieutenant d'une compagnie ; – Fourniture de 4 charges (640 litres), 8 émines (128 litres) 3 civadiers ½ (73 litres) d'avoine à des cavaliers ; – Paiement de « *la cher expédiée à ceux qui lougeoint lesdits cavaliers* », 7 écus 6 sous 6 deniers ; – Remboursement de 6 écus 36 sous avancés par un consul pour subvenir aux affaires de la communauté ; etc.

CC 394. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 11 pièces, papier (5 imprimés).

1648-1649. – Comptes de l'imposition d....

Jean Mottet, alias Moutet, adjudicataire.

(Manque le compte). – Quittances : Paiement d'impositions au trésorier général du Pays, 15 000 # ; – Quartiers d'imposition : du taillon, 200 # 18 s ; – des droits de fouage et subside du vin, 141 # ; etc.

CC 395. (Liasse). – 4 pièces, papier.

1707. – Comptes....

CC 395 – CC 398

César Audiffred, avocat, fermier de

(Manque le compte). – Quittances d'arrérages de pension dus à N. Brieu, de Draguignan, 54 # 17 s 9 d ; N. Berlier, de la même ville, 66 # 3 s ; N. Bertaud, de Saint-Tropez, 86 # 5 sous ; etc.

CC 396. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 7 pièces, papier. 1738-1739. – Comptes ...

Balthazar Mouis, bourgeois.

Chargement	9 000 #	s	d
Déchargement	9 010 #	15 s	8 d
Déficit	10 #	15 s	8 d

Recettes. – Don royal de 9000 #. – Dépenses. – Remboursement à divers créanciers par suite d'arrangement arrêté par l'Intendant, parmi lesquels figurent ; N. [Leclerc] de Lassigny pour 4802 # 6 s 6 d ; – N. Ollivier pour 1108 # 8 s 2 d ; – Suzanne Bernard, veuve de Pierre Latil, « *boulers* » de Draguignan, 911# 18 s 2 d ; etc. – Procès-verbal de vérification (1739). – Quittances.

CC 397. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 17 feuillets, papier ; 65 pièces, papier. 1747. – Comptes de ... (?)

Jean Attanoux, garde magasin de la communauté.

Chargement	3 699 #	14 s	6 d
Déchargement	3 452 #	14 s	0 d
Reliquat	247 #	s	6 d

Recettes. – Livraisons de 10 charges (16 hl) de blé par N. Pelissier, seigneur de Chantereine ; 25 charges (40 hl) par Joseph-Emmanuel de Badier ; 20 charges (32 hl) par Joseph-Ignace Beuf, Seigneur de Villepey ; etc. – Dépenses. – Part contributive à la construction du pont des Arcs, 150 # ; – Exécution de travaux à la redoute de la Garonnette, 60 # ; – Fournitures pour l'hôpital de Saint-Tropez, 254 # ; Travaux à la redoute de la Gaillarde, 60 # ; – Appropriation de la chapelle Saint-Pierre comme magasin du Roi, 6 # ; – Vacations d'un délégué pour faire remplir de paille le magasin établi à « *Saint-Aigoux* », 21 # 1 s ; – Salaires des paysans pour emmagasinage de foin dans le magasin du Roi, 6 # ; etc. – Mandats de paiement : Envoi de 13 charges (20,80 hl) de blé à Fréjus sur ordre de N. d'Odonel, commandant les troupes de sa Majesté la Reine de Hongrie ; – Achat de 28 cannes 6 pans (57,25 m) [57,50 m] de toile pour confection de sacs, 69 # 5 sous ; – Envoi de 150 # au chevalier de Pampelone, « *commandant à la construction du pont des Arcs* » ; etc.

CC 398. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 24 feuillets, papier ; 1 cahier, in 8°, 4 feuillets, papier ; 89 pièces, papier. 1775-1776. – Comptes des fermiers de ... (?)

Pierre-Joseph Alliez ou Alliés et Jacques Cauvy, alias Cauvi, négociants de Sainte-Maxime et du Revest, fermiers trésoriers.

Chargement	37 295 #	10 s	2 d
Déchargement	33 091 #	4 s	5 d
Reliquat	3 603 #	15 s	9 d

Recettes. – Emprunt contracté vis-à-vis de N. Le Blanc de Salette, conseiller au Siège de Draguignan, 4000 # 4 s (?) ; – Fermes : du dixain, 19 000 # ; des moulins à farine, 281 # 5 s ; etc. – Dépenses. – Entreprises : de la conduite des sources, 3000 # 1 s 3 d ; des rues et chemins, 650 # 1 s 3 d ; – Quartier d'impositions de la Viguerie, 3471 # 12 s 3 d ; – Paiement à N. Blancard, valet de ville, pour ses gages de « *pedon* » pendant 6 mois, 18 # 1 s 3 d ; – Loyer d'une boutique servant de boucherie, 22 # 1 s 3 d ; – Honoraires : du procureur au Siège de Draguignan, 30 # 1 s 3 d ; du valet de ville, « *garde-bois* », 24 # 1 s 6 d ; du greffier de la communauté ; du maire, 30 # 1 s 3 d ; – Paiement pour extinction des cens à N. des Tourres, 10 # 5 s 3 d ; – Gages de la régente de l'école des filles, 7 # 11 s 3 d ; – Entretien de la milice garde-côte, 123 # ; – Droit d'afflorinement, 90 # ; – Arrérages d'intérêts dus à N. Berlier-Tourtour de Draguignan, 120 # 1 s 3 d ; – Réparations à la maison curiale, 203 # 1 s 6 d ; – Entreprise de la conduite des sources, 3000 # 1 s 6 d ; – Honoraires des auditeurs du compte et du maire « *impugnateur* », 18 # ; etc. – Mandats de paiement : Réceptions des travaux exécutés à la maison curiale, 9 # 8 s 2 d ; – Réparations au moulin de la Maurette, 26 # 9 sous ; – 5^{ème} et dernière paye de l'entreprise de la conduite des sources et construction de la fontaine, 3403 # ; etc.

**CC 399. (Liasse). – 9 pièces, papier (1 imprimé) ; débris de cachet.
1661-1727. – Octrois, rentes, droits divers.**

Lettres des consuls de Draguignan, chefs de Viguerie, demandant : – un état de tous les revenus de la communauté pendant les 2 dernières années (1689), – un autre état du produit des octrois (1690) ; – Extrait d'arrêt du Conseil d'État enjoignant aux sous-fermiers des Aides et Droits d'établir des états certifiés véritables du montant des produits pendant les trois dernières années (1707) ; – Lettre de N. Isnard [agent de la communauté à Aix] transmettant une rescription de 341 # 12 s par lui retirée de la Province pour liquidation des « *usteneille* » fournies à des gens de guerre en 1726 (1727) ; etc.

**CC 400. (Registre). In-8°, 253 feuillets, papier.
1692-1712. – Octrois, rentes, droits divers.**

Actes et procès-verbaux. – 1695. – Bail à ferme de la banque de la boucherie : Prix de la livre (0,480 kg) de viande : mouton, 4 sous ; « *menon* » [bouc châtré], 3 sous ; « *gresse, tripes, testes et courades* » conformément au cahier des charges (f° 8V°-9V°). – Bail de la régence des écoles, passé au profit d'Etienne Rambert, ecclésiastique, à la charge par celui-ci de « *monstrer et enseigner la vertu aux enfants dudit lieu, de lire et écrire et composer suivant leur capacité et duebant comme regent et bon père de famille... moyennant la somme de nonante livres...* » (f° 19V°-20). – 1697. – Bail d'une taille sur les bestiaux : 2 écus par « *trentenier* » de menu bétail « *lanat ou chevrin* » ; 1 écu par « *trentenier* » de « *rassil* » [antenois] ; 2 # 10 sous par cheval, bœuf, mulet et « *truyes norricières* » ; poulains et veaux au-dessous de 3 ans « *ne payeront qu'à proportion de leur âge* » ; 4 sous par bête asine et 1 sou par ruche d'abeilles (f° 51-59). – (1699). – Bail de la régence des écoles passé à « *messire* » N. Jordany, de Seillans, moyennant 90 # par an (f° 99). – Quittances de réparations exécutées à l'église (f° 99V°). – 1705. – Transaction passée entre la communauté de Roquebrune et Joseph de Rainaud, seigneur de la Bastide et coseigneur de Roquebrune, au sujet de la liquidation de sommes à lui dues comme forain, fixées à 487 # 19 s 2 d (f° 143-144V°). – 1708. – Bail de la banque de la boucherie : Prix de la livre (0,480 kg) de viande : mouton, 2 sous 10 deniers ; « *menon* » [bouc châtré], 2 sous 4 deniers ; bœuf, 2 sous 4

deniers ; brebis, 1 sou 6 deniers ; chèvre, 1 sou 6 deniers ; agneaux et chevreaux, 2 s 6 d, tête de mouton et « *menon* » [bouc châtré] avec les pieds, 4 sous l'une ; « *courades* » entières, 5 sous ; têtes de chèvres et de brebis, 3 sous ; « *sangons, testes et couradons* » des agneaux et chevreaux avec les pieds, 4 sous ; la graisse, 4 sous la livre. – 1711. – Bail à ferme d'une 3^{ème} sur les grains (f° 230-237) ; etc.

**CC 401. (Registre). In-8°, 84 feuillets, papier.
1712-1715. – Octrois, rentes, droits divers.**

Actes et procès-verbaux. – 1712. – Prix fait de la « *refection* » de 3 cloches par un fondeur de Nice à raison de 16 # par quintal (40 kg) de leur poids (f° 1-3). – 1713. – Baux : de la rève du poisson frais et salé et de l'eau de vie : droit sur le poisson étranger 5 sous par rup (8,075 lg) (f 3-5) ; – de la banque de la boucherie : Prix de la livre (0,380 kg) de viande : mouton, 3 sous 2 deniers et 4 sous en carême ; « *menon* » [bouc châtré], 2 sous 4 deniers ; bœuf, 2 sous 4 deniers ; brebis, 2 sous ; chèvre, 20 deniers ; « *testes de menon avec les quatre pieds* », 5 sous la pièce ; « *les courades toutes entières sans rien retrancher* », 5 sous ; testes de mouton et quatre pieds et des chèvres et brebis », 4 sous ; « *sangons, testes et couradons des agneaux et chevreaux avec les quatre pieds* », 4 sous ; la graisse bonne et de recette, 5 sous (f° 8V° et 11V°) ; de la barque sur l'Argens : étrangers avec une grosse bête, 6 deniers ; étrangers apportant du plâtre et de la chaux, 3 deniers par bête ; moissonneurs étrangers, 3 deniers ; moissonneurs indigènes allant ou revenant de Paleison, rien ; gens, 6 deniers ; cheval et autres bêtes, 6 deniers (F° 12-13V°). – 1715. – Prix fait de la « *facture* » du pont de la Boufre, 130 # (f° 51-53). – Transaction entre la communauté et Jean-François Martin, bourgeois de Saint-Tropez, au sujet de l'exhibition des titres de la terre noble de l'Homède possédée par ce dernier. La communauté revenue au procès qu'elle avait intenté audit Martin en paiement d'arréages de tailles, celui-ci ayant produit un arrêt de la Cour des Comptes du 30 juin 1640 déclarant ladite terre noble en faveur de Jean et Barthélemy Attanoux, ses possesseurs (f° 53-55). – 1716. – Prix fait des réparations de la maison claustrale (f° 64). – Bail de la boulangerie (f° 68V°).

**CC 402. (Registre). In-8°, 624 feuillets, papier.
1757-1792. – Octrois, rentes, droits divers.**

Actes et procès-verbaux. – 1757. – Enchères de la taille sur le fonds et sur le bétail : offre de 16 950 # (f° 9). – 1758 – Enchères de la banque de la boucherie : offre de vendre la livre (0,380 kg) de viande, savoir : mouton, 4 sous 3 deniers ; bœuf et « *menon* » [bouc châtré], 3 s 3 d ; brebis, 3 s 3 d ; chèvre, 2 s 3 d ; « *les courades coupées à l'ordinaire* », 8 s (f° 14-15). 1768. – Enchères de la ferme du sixain sur la mise à prix de 18 000 #, « *qu'elle en vaut davantage* » ; sans résultat (f° 116). – 1770. – Enchères de la « *grande ferme du huitain* » sur la mise à prix de 17 000 # (f 150-161). – Enchères de la banque de la boucherie : offre de vendre la livre de viande, savoir : mouton, 4 s 9 d ; bœuf, « *menon* » [bouc châtré] et brebis, 3 s 9 d ; chèvre, 2 s 9 d ; « *foy* » au prix du « *menon* » ; « *blanc, quatre sols dans son entier* ». (f° 191V°-192) – 1778 – Enchères de la ferme des fours et moulins à blé sur la mise à prix de 1800 # pour les fours et offre de 1000 # pour les moulins (f° 266V°-267V°). – 1786. – Enchères de la banque de la boucherie : offre de vendre la livre (0,380 kg) de viande, savoir : mouton, de la Saint-Michel à la fin février, 5 s 3 d et les autres mois 6 sous ; « *menon* », de la Saint-Michel à la fin mars, 4 s 6 d et les autres mois 5 sous ; bœuf, 4 s 6 d pendant toute l'année ; chèvre, 3 sous ; graisse, 6 sous la livre (f° 397-400). – 1783 (sic). – Bail de

l'entretien du pavé des rues et des chemins moyennant 397 # (f° 482-483V°). – 1785. – Bail des réparations à la maison curiale au prix de 187 # (f° 499-501). – Cession d'un droit de prélation féodale sur un jardin en faveur de Louis Rey, coseigneur de lieu moyennant 42 # (f° 501-502). – 1787. – Bail d'un douzième sur les fruits au prix de 17 400 # (f° 517V°-527). – 1788. – Bail de la banque de la boucherie : prix de la livre (0,380 kg) de viande : mouton, 7 sous ; brebis, « *menon* » [bouc châtré] et bœuf, 6 sous ; chèvre, 5 sous ; « *courade* » avec cœur compris, 10 sous ; « *foy en entier* », 6 sous ; « *blanc* », cœur et rate compris, 4 sous ; tête, pieds, sang et entrailles de chaque bête, 13 sous en tout ; tête et pieds d'une bête non pelés, 7 sous ; les entrailles de chaque bête lavées, 7 s, et non lavées, 6 sous ; le sang cuit, 1 sou la livre ; pied, 6 deniers ; tête, langue comprise, 5 sous, avec défense de donner « *de tourne* » à quelque époque de l'année que ce soit (f° 545-553) ; etc.

**CC 403. (Cahier). In-8°, 241 feuillets, papier.
1766-1782. – Octrois, rentes, droits divers.**

Actes et procès-verbaux. – 1766. – Vente de l'ancienne maison de ville servant aussi de « *college* », sise au quartier de la Place, au prix de 707 # (f° 1-2). – Baux à ferme : de la conduite du bateau sur l'Argens : tarif de passage, 2 liards par étranger et par moissonneur, autant par bête et 1 liard seulement par mulet chargé de plâtre (f° 5-6) ; des moulins avec droit de mouture au « *vingt-cinq un* » (f° 6V°-8) ; de la banque de la boucherie : prix de la livre (0,380 kg) de viande : mouton, 4 sous ; « *menon* » [bouc châtré] bœuf et brebis, 3 sous ; chèvre, 2 sous 6 deniers ; graisse, 5 sous la livre ; têtes et pieds de mouton, « *menon* », brebis et chèvre, 5 sous ; « *courades* », 5 sous ; « *foyer* », 3 sous 1 liard la livre (f° 8-10). – Vente du pré du moulin de l'Isle, moyennant 240 # (f° 10-11). 1770. – Baux à ferme : du huitain sur les fruits (f° 38-51) ; des fours avec droit de fournage à raison du 20^{ème} (f° 51V°-54). – Vente de la carrière Saint-Jacques « *abandonnée par les habitants au dela de mémoire d'homme* », 100 # (f° 55-58). 1772. – Baux à ferme de la banque de la boucherie : prix de la livre de viande : mouton, 4 sous 9 deniers ; brebis, « *menon* » et bœuf, 3 sous 9 deniers ; chèvre, 2 sous 9 deniers ; graisse, 5 sous la livre (f° 87-89). – des moulins avec mouture à raison du 25^{ème} (f° 89-94). – Bail à ferme des fours avec perception du droit de fournage à raison du 20^{ème} (f° 170-173). 1781 – Bail à ferme de la banque de la boucherie : prix de la livre (0,380 kg) de viande : mouton, 5 sous 6 deniers ; « *menon* », 4 sous 6 deniers ; chèvre, 2 sous 6 deniers ; graisse, 4 sous la livre ; « *blanc* », 4 sous ; blanc de bœuf, têtes, pieds, sang et tripes de chaque espèce de bêtes, vendus à la tractative (f° 223-228V°) ; etc.

**CC 404. (Liasse). 21 cahiers, in-8°, 115 feuillets, papier ; 41 pièces, papier.
1572-1689. – Dettes.**

Extraits d'actes d'obligations contractées vis-à-vis de : Jean-François, seigneur de Châteauneuf, conseiller en la Cour des Comptes de Provence (1572) ; – Charles Martiny, procureur au Siège de Draguignan (1658) ; – Joseph Roubaud, procurer au Siège d'Aix (1661) ; Michel Félix, avocat, alias [trésorier] général (1662) ; Raphaël Simon, procureur au Siège de Draguignan (1663) ; des religieuses Sainte-Catherine de Sienne et Saint-Dominique, ordre des Prêcheurs, de Fréjus (1664) ; etc.

**CC 405. (Liasse). In-8°, 43 feuillets, papier ; 1 pièce, papier.
1596 (?)-1599. – Dettes.**

Procès-verbal de révision des actes (d'emprunts communaux) passés depuis 20 ans, dressé par François de Barbosy, juge royal et ordinaire de Draguignan, en vertu de la commission émanée de la chambre impartie établie par le Roi (incomplet).

CC 406. (Liasse). 13 cahiers, in-8°, 65 feuillets, papier ; 84 pièces, papier ; 3 cachets. 1597-1740. – Dettes.

Extraits d'actes : de vente d'une vigne faite par Marc Sery, ménager de Roquebrune, habitant aux Arcs, à Jean Rigord, « *cothutier* », dudit Roquebrune, moyennant 30 écus, à prendre sur cette dernière communauté (1597) ; – de cession de créances sur la communauté faites par Arnaud de Villeneuve, baron des Arcs, à Charles de Grasse, seigneur de Verrayon, époux d'Isabeau de Villeneuve, de la maison des Arcs (1598) ; – Antoine Garnoux à Jacques Attanoux de Roquebrune ; Jean Geoffroy, de Draguignan, à Boniface Laugier (1604) ; – René Mouran, de Tarascon, à Joseph Brunel, écuyer de Roquebrune (1651) ; Esprit Viallis, bourgeois de Roquebrune, à Blaise Audiffret, marchand de Draguignan (1662) ; Etienne de Puget, coseigneur de Roquebrune, à Jacques et François Lombard, marchands (1664) ; – Esprit Brunel, bourgeois de Draguignan, à son frère Henri Brunel, religieux au couvent des P.P. Augustins de la même ville (1685) ; – Noble François de Raimondis, seigneur de Combaud, etc., à Jeanne Textoris, fille de Jean, bourgeois de la même ville (1703) ; etc.

CC 407. (Liasse). 18 cahiers, in-8°, 168 feuillets, papier ; 54 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin. 1600-1648. – Dettes.

201

Rôles : des paiements effectués à divers créanciers, de 1600 à 1609 ; – des dettes communales (1604) ; – Parcelle des sommes dues à Joseph Raphaël, seigneur de Brovès, avocat en qualité de cessionnaire de divers particuliers (1607). – Procuration de la communauté de Roquebrune à Guillaume Amphoux pour assister à l'assemblée de communauté impuissantes tenue à Brignoles ; – Verbal sur la réduction des dettes de la communauté, dressé par Marin Crispin, juge royal à Grasse (1617) ; – Extraits de procès-verbaux : de vérification des dettes communales dressé par Antoine de Badel, seigneur de Gardanne, conseiller en la Cour, commissaire à ce délégué (1619) ; – de rangement des créanciers des communautés impuissantes et « *moingz impuissantes* » dressé par Honoré d'Agout, conseiller en la Cour du Parlement de Provence, l'un des juges-commissaires délégués à cet effet (1620) ; – État des dettes de la communauté (1634) ; etc.

CC 408. (Liasse). 3 cahiers, in-4°, 16 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-4°, 14 feuillets, parchemin ; 16 cahiers, petit in-4°, 116 feuillets, papier ; 8 cahiers, in-8°, 40 feuillets, papier ; 252 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin. 1603-1676. – Dettes.

Extraits de comparants, d'arrêts du Parlement, exploits de commandement, copies de lettres et exploits d'ajournement de jugements de commissaires députés à la vérification des dettes, exploits de significations, copie de bail de la taille, inventaire de production, écrits, mémoires, copies de sentences du Sénéchal de Draguignan, lettre compulsoires, copies d'exploits de

gagerie, d'accords, de rôle de dépens, etc. concernant le paiement de capitaux et d'arrérages d'intérêts, à la requête de Christophe Floth d'Agaud, seigneur de Saint-Auban et Jean Peyroncelly, de Fréjus, alias écuyer de cette ville (1628-1640) ; – Guillaume Amphoux, procureur du Roi au Siège de l'Amirauté de Fréjus, cessionnaire de la confrérie du Saint-Esprit (1633) ; – Joseph Giboin (1637-1639) ; – Jean Attanoux (1638) ; – Balthazar Arabi (1639) ; – Gaspard Pellerut (1642-1643) ; – Anne de Foresta, dame de Rougiers, comtesse de la Roche, fille et héritière bénéficiaire de François, seigneur de Rougier, etc., vivant conseiller au Parlement de Provence, épouse de Guillaume Flotte de Montauban, comte de la Roche (1644) ; – René Mauran, écuyer de Tarascon (1656) ; – Antoine Hansis, alias Hensis, marchand d'Aix, cessionnaire d'Anne Garnaux, veuve de Gilles Brunel (1657) ; – Honoré Brunel, cessionnaire d'Auban Abeille (1657-1664) ; – Jean Cordouan, procureur en la Cour des Comptes, et Pierre Gautier, marchand d'Aix, cessionnaires d'André de Houdis, seigneur d'Allaus (1657-1676) ; etc. ; – Marte et Hélène de Bompar, veuve, mère et fille, d'Aix ; – Louis de Chainé, évêque de Sènes (1621-1625) ;

**CC 409. (Registre). Petit in-4°, 682 feuillets, papier.
1614-1616. – Dettes.**

Procès-verbal de vérification des dettes de la communauté dressé par le conseiller Claude de Peiresc. – Parmi les créanciers figurent : Pierre Laurent, écuyer de Draguignan ; Raphaël Aymar, assesseur au Siège de la même ville ; etc.

**CC 410. (Registre). In-8°, 136 feuillets, papier.
1614.**

Procès-verbal de vérification des dettes de la communauté dressé par Nicolas-Claude Fabry, sieur de Peiresc, conseiller du Roi au Parlement de Provence, l'un des « *commissaire delegue en la chambre establye par Sa Majesté sur le differend d'entre aulcunes communautés dudit pays soit disant ympuissantes et leurs creantiers* ». – Discussion du compte de Balthazar Bonnet, ci-devant adjudicataire de la taille de 16 écus par livre, représenté par Raphaël Aymar, assesseur au Siège de Draguignan, son cessionnaire.

**CC 411. (Registre). In-8°, 364 feuillets, papier.
1617. – Dettes**

Procès-verbal de réduction des dettes des créanciers de la communauté, dressé par Marin Crespin, juge royal à Grasse, à ce commis par la chambre « *desleguée par Sa Majesté sur le faict et differant des communaultés ympuysantes* » en remplacement de Nicolas Fabry, sieur de Peiresc, précédemment nommé et qui « *despuys se seroit absanté de ce pays* ».

**CC 412. (Liasse). 2 cahiers, in-4°, 8 feuillets, papier ; 3 cahiers, in-8°, 12 feuillets, papier ; 1 brochure in-4°, 4 pages, imprimées ; 4 brochures in- 8°, 16 pages, imprimées ; 15 pièces, papier (6 imprimés).
1637-1718. – Dettes.**

Décisions générales. – Extraits d'arrêts de la Cour des Comptes défendant de saisir des fruits des particuliers pour le paiement des deniers du Pays, sans avoir préalablement « *discuté le corps des comm^{tés}* » ; du Conseil d'État sur la vérification des dettes des communautés (1638), portant règlement sur la vérification desdites dettes (1639) ; accordant un mois aux communautés pour faire procéder à l'entière vérification de leurs dettes (1640) ; – Extraits : du jugement de N. de Champigny, Intendant de Provence, enjoignant aux communautés de payer leurs dettes, suivant arrêt du conseil du 5 novembre 1642 (1643) ; – d'ordonnance de Pierre Cardin Lebret, Intendant de la même Province, portant règlement pour la vérification et liquidation des dettes communales (1689) ; – d'ordonnance de l'Intendant portant que les pensions dues aux hôpitaux et maisons de filles religieuses leur seront payées en cours de vérification de dettes par les communautés débitrices (1715) ; etc.

CC 413. (Liasse). 2 cahiers, in-4°, 74 feuillets, papier ; 25 cahiers, petit in-4°, 118 feuillets, papier ; 374 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin ; 18 cachets ; débris de cachets.

1651-1699. – Dettes.

Extrait de délibération communale mentionnant les sommes dues à N. de Gaillard, trésorier général du Pays (1651) ; – Comptes des sommes dues à : Raphaël Beuf, montant à 1062 # (1654) ; Joseph et Honoré Brunel (1656) ; – Extrait de délibération déléguant le premier consul pour vérifier, assisté de 2 notaires, les créances de Pierre d'Ecclesias (1659) : – Compte des dettes actives et passives de la communauté, dressé par François Dupont et Jean-André de Thomassin, avocats, experts à ce députés, suivant arrêt de la Cour des Comptes (1660) ; – Lettre de N. Simian, de Draguignan, réclamant ses salaires d'avocat de la communauté, depuis 10ans, à 15 # par an (1662) ; – Actes de liquidation des sommes dues à Raphaël Beuf et aux hoirs d'Antoine Sauteron (1664) ; – État des dettes passives de la communauté (1666) ; Acte de liquidation des sommes dues à Jean Cauvin (1681) ; – Copie de commandement en paiement de 1227 # 10 s en principal et intérêts dus aux religieuses Saint-Dominique de Fréjus (1688) ; – Extrait de collocation du chapitre Saint-Victor (1698) ; etc.

CC 414. (Registre). In-4°, 1068 feuillets, papier.

1666-1661. – Dettes

Rapport de vérification et liquidation des dettes actives et passives de la communauté, dressé en exécution des arrêts obtenus par Honoré Brunel, forain, en date des 1^{er} mars 1658 et 29 mai 1659 par lesquels la communauté est obligée de donner compte de toutes les impositions perçues de puis 1653 et de remettre l'état des dettes actives et passives.

CC 415. (Cahier). In-4°, 135 feuillets, papier.

1663. – Dettes

Copie d'un procès-verbal de vérification de dettes dressé par Antoine de Raimondy, coseigneur et juge à Draguignan, et François Farnosy, écuyer d'Hyères. Créanciers : N. de Pontevès, trésorier du Pays, 27 445 # 11 sous (f° 4) ; – Hoirs de N. de Raimondy d'Allons, commis des deniers du Pays à la Viguerie de Draguignan, 6200 # 6 sous (f° 4V°) ; – N. Gassendy et celui-ci du procureur Général N. de Chastueil, 2050 # (f° 5) ; – Joseph et Honoré Brunel, fils et hoirs de François, 4071 # 10 sous 11 deniers (f° 5V°) ; Charles de Camelin,

cessionnaire de René Maurau, 1632 # 29 sous (f° 6) ; – Louis Gaibier, bourgeois, 747 # 3 sous (f° 11-12) ; – Raphaël de Brenon, 660 # (f° 25V°-26) ; – Antoine Lacroix, prêtre (f° 29-30) ; – Jean Gaston, notaire, 275 # 13 sous (f° 37V°) ; François de Pontevès, baron de Monfroc, 33 # (f° 38) ; – François V^{te} de Railiane, cessionnaire d'Antoine de Merignon, 27 # 7 sous (f° 38V°) ; etc.

CC 416. (Liasse). 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 10 feuillets, papier ; 1 brochure in-8°, 8 feuillets, imprimés ; 333 pièces, papier ; 12 cachets ; Débris de cachets.

1700-1786. – Dettes.

Lettres circulaires : d'envoi d'une ordonnance générale de l'Intendant relative à une vérification des dettes de la communauté depuis 1688 (1700) ; – des Procureurs du Pays sur les droits des collocations indûment perçus par le receveur général des Consignations de la Province (1706) ; – Mémoire sur la vérification des dettes : – Compte de ce qui était dû au Conseiller N. Berlier ; – Ordonnance de l'Intendant, sur requête [de la] communauté, accordant un sursis de 3 mois pour le paiement des intérêts des sommes dues (1706) ; – Réclamations de créanciers en paiement d'intérêts ou capitaux échus (1708-1711) ; – Sommation en paiement d'intérêts d'un capital de 1453 # 13 s 7 d, à la requête de Joseph-Ignace d'Attanoux, coseigneur du lieu (1712) ; – Extrait d'arrêt de vérification des dettes communales fixant les dettes ordinaires et extraordinaires de la communauté ; – Actes de liquidation d'intérêts dus par la communauté de Roquebrune à celle des Arcs (1774) ; – Exploit de signification d'un arrêt du Conseil d'État et d'une ordonnance de l'Intendant relatifs à la vérification des créances de Marie Broquier, Jacques Marenc, hôte ; etc. ; – Lettres de l'Intendant relative à une répartition de fonds royaux accordés, à titre de soulagement aux communautés les plus obérées (1715) ; – prescrivant l'envoi annuel d'un état certifié des paiements effectués en vertu de l'arrangement du 13 mars 1732 (1732) ; – Procuration originale d'Henri de Laurent-Peyrolles autorisant son épouse, Thérèse de Raimondis, à recevoir 3000 #, montant de son indication sur la communauté de Roquebrune (1737) ; – Exploit de signification du contrat de mariage entre Jacques Nouvel, de Callas, docteur en médecine, fils de feu Jacques et Françoise Garrus, avec Marie-Rossoline Leclerc de Lassigny, fille de feu noble Louis, vivant écuyer, et de feu Thérèse des Arcs, domiciliée à Lorgues (1769). – Lettre de N. Renon, de Marseille, offrant à la communauté de Roquebrune 27 000 # à constitution de rente au denier 20 (1786) ; etc.

CC 417. (Liasse). 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 26 cahiers, in-8°, 166 feuillets, papier ; 233 pièces, papier ; 4 pièces parchemin.

1660-1787. – Dettes.

Copie de requête, de sentence, lettres exécutoires avec exploit de commandement, exploit de gagerie, copies d'ajournement, d'inventaire de communication, exploits d'injonction, d'intimation, de comparant, d'inventaire, de production, déclaration d'appel avec exploit, etc. concernant le paiement de capitaux et d'arrérages d'intérêts, à la requête de : Charles de Camelin, écuyer de Fréjus (1660-1669) ; – Balthazar de Requistons, demeurant à Brignoles, seigneur de la Forêt, Roquebrune, Paleison et Villepeys (1660-1674) ; – François Dupont et Jean-André de Thomassin, avocats -1662) ; – Antoine Magniol de Draguignan, et N. Charrier (1663-1711) ; – Pierre Beuf (1664) ; – François de Pontevès, baron de Monfroc, seigneur en partie de Roquebrune, Paleison et Villepeys (1665-1706) ; – Gaspard Pellerut et Claude

Pierrugues, bourgeois de Draguignan (1685-1688) ; – Pierre Cauvin, avocat (1687-1727) ; – Anne de Romegoit, veuve de François Malespine, vivant bourgeois de Draguignan (1770-1774) ; etc.

**CC 418. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 26 feuillets, papier ; 14 pièces, papier.
1664-1665. – Emprunts**

Compte d'un emprunt contracté envers les religieuses Saint-Dominique de Fréjus. – Jean Gaibier, bourgeois.

Chargement	4 200 #	s	0 d
Déchargement	3 917 #	7 s	2 d
Reliquat	282 #	12 s	10 d

Recettes. – Montant de l'emprunt précité, 4200 #. – Dépenses. – Prise et extrait du contrat d'emprunt, 3 # ; – Voyage du comptable à Fréjus pour aller le contracter, 6 # 8 s ; – Port de la somme empruntée de Fréjus à Roquebrune, 8 s ; – Remboursement d'un capital à Joseph Brunel, écuyer, 241 # 16 s ; – « Dresse et facture » du présent compte, 30 # ; – « Soubstien » dudit compte, 10 # ; etc. – Mandat de paiement : Remboursements : d'un capital à Antoine Magniol, marchand de Draguignan, 86 écus ; d'un reliquat au précédent consul, 113 # ; – Liquidation des « fastigages » et logement des gens de guerre, 3 # ; etc.

**CC 419. (Cahier). – In-4°, 11 feuillets, papier.
1665. – Emprunts**

Compte d'un emprunt contracté vis-à-vis des religieuses Saint-Dominique de Fréjus, rendu par Jean Gaibier, bourgeois.

Chargement	15 000 #	0 s	0 d
Déchargement	14 987 #	3 s	8 d
Reliquat	12 #	16 s	4 d

Recettes. – Montant de l'emprunt, 15 000 #. – Dépenses. – « Prinze et extrait dudit contrat » d'emprunt, 3 # ; – Remboursement de capitaux avec intérêts à Pierre-Jean Bourrelly, avocat à Fréjus, 3750 # ; – « Dresse » du compte, 20 # ; etc. – Procès-verbal de vérification (1665).

**CC 420. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 16 feuillets, papier ; 159 pièces, papier.
1746-1747. – Emprunts**

Compte d'un emprunt contracté vis-à-vis de Clément Bérenguier du Revest, rendu par André Cauvin, bourgeois, adjudicataire.

Chargement	8 000 #	0 s	0 d
Déchargement	8 100 #	7 s	6 d
Déficit	100 #	7 s	6 d

Recettes. – Emprunt contracté envers Clément Bérenguier, marchand du Revest, 8000 #. – Dépenses. – Achat de foin pour la subsistance des chevaux de 2 escadrons du régiment de Fouquet, 1043 # 17 sous ; – Achat de 6 livres (2,880 kg) de bougie et de 2 quintaux (80 kg) de charbon de chêne « pour la cuisine de N. de Monroy », maréchal de camp, 12 # ; – Acompte de contribution payée au général Brown, à Cannes, 2004 # ; – Payé « pour la table de M. le général Odonel de la reine de Hongrie », 720 # ; – Achat d'huile pour les détachements qui

CC 420 – CC 421

« *estoit en ce lieu* » et pour les corps de garde ; 17 # 17 s ; etc. – Procès-verbal de vérification (1747) ; etc. – Mandats de paiement : Achat de 14 livres (6,720 kg) de chandelles employées pour affaires de la communauté, 8 # ; – Bottelage de 1362 bottes de foin fournies aux chevaux des 2 escadrons du régiment de Fouquet, 23 # 15 sous ; – Transport de foin au magasin de Fréjus, 7 # 12 sous ; etc.

CC 421. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 12 pièces, papier.

1767. – Emprunts

Compte d'un emprunt contracté en vue du remboursement à faire à Pierre de Badier, des seigneurs de Roquebrune, du montant des domaines des fours, moulins, directes et « *ajancements dont la commune est rentrée en possession, par arrêt de la Cour du 10 janvier 1766* ». – Joseph Ignace Beuf, des seigneurs de Roquebrune et de Villepey ; Jean Attanoux, des seigneurs de Roquebrune, Palayson et Villepey, et François Pascal, bourgeois, délégués par le conseil.

Chargement	37 700 #	0 s	0 d
Déchargement	37 787 #	7 s	4 d
Déficit	87 #	7 s	4 d

Recettes. – Emprunts contractés à divers taux d'intérêts vis-à-vis de : Clément Bérenguier, bourgeois du Revest, 7000 # ; Madeleine Bourret, veuve de Pierre Courbon, de Draguignan, 10 000 # ; Joseph Cauvière, coseigneur de Seillans, 1500 # ; l'hôpital Saint-Jacques de Pignans, 2400 # ; Joseph Emmanuel de Badier, coseigneur du lieu, 8000 # ; etc. – Dépenses. – Prise et « *contorol* » de 2 actes d'emprunts, 67 # 4 sous ; – Voyages des délégués à Draguignan, Seillans et Pignans pour y contracter lesdits emprunts, ayant « *toujours eu avec eux un garde-chasse avec son fusil pour les accompagner dans leurs voyages, qu'ils ont nourri et payé* », 51 # 2 sous ; – Remboursement à Pierre de Badier, 37 416 # 13 s 4 deniers ; etc. – Procès-verbal de vérification (1767). – Quittances.

Série DD – Biens communaux 1457 – 1789

**DD 1. (Liasse). – 3 cahiers, in-4°, 39 feuillets, papier ; 2 pièces, papier.
1457-1750. – Titres de propriétés communales.**

Extrait de transactions passées entre : Angélique de Brancas, dame de Ceyreste « *et après la Magesté Roiale, souveireine dame de Roquebrune et le sieur Commandeur de Rue et de Comps et autres conseigneurs et pairies et pareillemant l'université des hommes du château dudit lieu de Roquebrune, notamment Bertrandot du Puget* » d'une part, et « *Jean de Ferraris, docteur en decrez* », prieur de Grimaud et de Roquebrune, coseigneur de Paleison, d'autre part, au sujet de la haute, moyenne et basse juridiction et des droits de pacage, de chasse et de la faculté de couper du bois dans la forêt dudit Paleison (Texte latin et traduction ; copies des 17 et 18^e siècles) (1457) ; – les syndics, manants et habitants de Roquebrune et les seigneurs du même lieu relativement à la défense du droit de pacage des bestiaux étrangers (1550-1750).

**DD 2. (Liasse). – 5 cahiers, in-4°, 42 feuillets, papier ; 5 cahiers, in-8°, 38 feuillets, papier ; 26 pièces, papier.
1603-1786. – Propriétés communales. – Titres.**

Extrait de transactions et d'actes de vente de 3 fours « *d'une bouche chacun* » et 2 moulins à blé « *avec leur relarguiers et terre y jointz, meatz, sive foussets et rives d'yceulx* », au profit de Gilibert Badier, conseiller du Roi, trésorier général de France à Aix, moyennant 27 000 # (1605). – Acte de bail, au prix de 24 #, d'une maison pour Louis [du Bourg] Canety, apothicaire de Draguignan, et de délibérations (1639). – État approubatif de biens saisis, à la requête du fermier au 8^e denier, à la communauté (1682). – Consultation de N. Revel, de Draguignan, touchant le droit de fournage perçu sur le pain (1774). – Requête à l'Intendant en autorisation de vendre le moulin de l'Isclé ; extrait de délibération et correspondance (1776). – Devis de réparations à effectuer à un moulin (1777). – Mémoire adressé à l'Intendant, lettre de N. Chieusse Combaud de Lorgues, extrait de délibération communale, consultation, lettres des Procureurs du Pays, de l'Intendant La Tour ; etc. sur le rachat des fours par la communauté (1780-1781). – Devis de réparations à exécuter aux fours banaux (1786) ; etc.

207

**DD 3. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 6 feuillets, papier ; 12 pièces, papier.
1641-1779. – Propriétés communales. – Titres.**

Attestation originale des plus apparents du lieu constatant que la communauté ne jouissait « *d'aucunes rentes ny revenus pour n'avoir rien, ayant fait ycelle communauté cessions de biens et payé ces créantiers puis l'année* » 1620 (1641). – Extrait d'acte de vente d'une terre prise en collocation par la communauté pour restes de tailles (1657). – Note relative aux réparations à exécuter à une maison de la communauté sise rue de la Roguère (1723) ; etc.

**DD 4. (Liasse). – 6 cahiers, in-8°, 26 feuillets, papier ; 23 pièces, papier.
1545-1731. – Propriétés communales.**

Baux à ferme de la conduite de la barque passés à : Raimond Brunel dit Roucasson, du lieu,

moyennant 76 florins payés par la communauté pour le « *gouvernement dud. capoul* » à condition de « *passer un chacun tant allans que retournans francs et sans faire payer personne étrange ny privée lorsque Argens sera gros et que ladite barque, sive capoul, ne pourra passer sans corde... et de passer tous les averages desd. manans et habitans dudit lieu francs. Item est pacte que ledit Roucasson sera tenu dormir tant de hyvert que de estiou audit capoul et de tenir ledit capoul net et en cas que lad. barque, sive capoul, s'en allasse par occasion des aigues grosses ou autrement sera tenu led. Roucasson la conduire ou faire conduire et amener la ou a coutume de mourar lad. barque* » (1545) ; – Jaques Barjolly, moyennant 65 florins, avec pacte que le barquier « *n'ozera faire payer personne dud. Roquebrune... et que les forestiers ne seront tenus payer que 1 liard par personne... sera tenu passer tous et chacuns les averages des manants et habitans dud. lieu francs et pour la part pertouchante aux megiers desd. manans et habitans n'ozera demander ny faire payer qu'à raison de 3 sols par chacun megier ; led. barquier n'ozera faire payer que 3 patacs par chacun trentennier de betail étranger...* » (1547) ; – Isnard Jubert moyennant 30 # à payer à la communauté et à charge de « *fere rabilher, callafacter avec pegue et estoupes* » la barque ; de passer gratis les habitants, bestiaux et denrées du lieu ainsi que les religieux, de ne prendre que 1 liard sur les étrangers et chacune de leurs bêtes pendant la moisson et 2 liards le restant de l'année, 1 sou par trentenier de menu bétail (1650) ; – Pierre Barboux, moyennant subvention communale de 56 écus (1651) ; (à partir de cette époque, tous les baux sont passés moyennant une subvention communale qui varie).

**DD 5. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 3 feuillets, papier ; 9 pièces, papier.
1706-1708. – Propriétés communales.**

208

Requête à l'Intendant avec ordonnance au pied et correspondance de N. Flour, avocat à Grasse, relatives au paiement de la maison seigneuriale et château, avec petit jardin, citerne et « *relarguier* » vendus, moyennant 1300 #, à la communauté de Roquebrune le 14 août 1706, notaire Perraimond, par Marie de Flour, dame de Roquebrune, Paleison et Villepey, épouse en seconde noce de noble Gaspard de Roussan, seigneur de Thorenc, assistée de son père, Louis Flour, avocat à Grasse.

**DD 6. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 16 feuillets, papier ; 2 cahiers, in-8°, 14 feuillets, papier ; 1 brochure, in-8°, 6 pages, papier ; 28 pièces, papier (5 imprimés).
1598-1781. – Forêts.**

Lettres de N. de Vauvré, Intendant de la Marine à Toulon, sur une coupe de pins dans les bois de la communauté (1695) ; – Requête au Contrôleur de la Marine à Toulon, sur une coupe de pins dans les bois de la communauté (1695) ; – Requête au Contrôleur de la Marine, en absence de l'Intendant, en autorisation de saisir des pins coupés par des particuliers dans la forêt de Paleyson (1698) ; – Lettre-circulaire des présidents et conseillers au Parlement, tenant la Chambre des Eaux et Forêts, demandant un état de tous les bénéficiers et communautés laïques et ecclésiastiques (1717) ; – Extrait d'arrêts : du Conseil d'État commettant une personne pour veiller à ce qu'il ne se commette aucune dégradation dans les bois de Provence (1718) ; – de la Chambre des Eaux et Forêts condamnant à des amendes plusieurs particuliers pour défrichements, ajournant en personne les consuls de divers lieux pour introduction de chèvres dans leur territoire (1724) ; – Consultations relatives au défrichement dans les terres gastes de Paleyson, moyennant droit de tasque du 11^e sur les grains (1774) ; – Extrait d'arrêt

du Parlement tenant la Chambre des Eaux et Forêts au sujet de la conservation des bois de Provence (1781) ; etc.

**DD 7. (Liasse). – 6 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.
1697-1782. – Cours d'eau.**

– Quittance de 30 # pour la finance de la taxe à laquelle la commune a été imposée à raison de la déviation du cours de l'Argens (1697) ; – Lettres : de N. Ginette et N. Combaud, d'Aix, pour une concession d'eau pour l'irrigation des terres du quartier de Paleison (1724) ; des Procureurs du Pays pour le projet de construction d'une écluse aussi sur l'Argens (1782) ; etc.

**DD 8. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 5 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 16 feuillets, papier ; 30 pièces, papier.
1604-1778. – Propriétés communales.**

– Barque sur l'Argens. – Cahier des charges et extrait d'actes de prix-fait de la confection d'une nouvelle barque (1616) ; – Rôle de fournitures pour réparations (1761) ; – Requête à l'Intendant en autorisation de construire un pilier en maçonnerie pour soutenir la corde de la barque, devis, extraits de délibérations communales, procès-verbal d'enchères, rapport de réception de travaux (1776-1778) ; etc.

**DD 9. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 8 feuillets, papier ; 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 1 cahier, in-12°, 6 feuillets, papier ; 26 pièces, papier (1 imprimé).
1685-1788. – Entretien des routes, ponts, ports, etc.**

– Lettre-circulaire des Procureurs du Pays relative aux réparations des chemins et ponts à exécuter par les communautés chacune dans l'étendue de son territoire (1685) ; – Lettres de l'Intendant Lebrét concernant la réparation d'une partie de route de Fréjus au Muy, « *ou les courriers qui sont obligés de marcher la nuit courent risque de se perdre..., sous peine pour les consuls de demeurer responsables des inconvénients qui en peuvent arriver et de la perte des courriers et de la male* » (1694) ; – le remplacement et la pose de nouveaux panneaux indicateurs sur les chemins (1703). Devis des réparations à exécuter au grand chemin de Paleison (18^e siècle). – Extrait d'ordonnance du bureau des finances de la Généralité de Provence commettant le « *voyer particulier* » pour faire rapport de l'état des chemins (1727). – Devis de réparations à exécuter au chemin de Roquebrune à Fayence (1744-1777). – Extrait de délibération communale relative à une augmentation d'imposition pour dépense de la construction d'un pont sur l'Argens à Roquebrune (1784) ; – Lettre du Vicaire général de Fréjus permettant de travailler à ladite construction les dimanches et jours de fête (1785) ; etc.

**DD 10. (Liasse). – 1 cahier, in-8°, 4 feuillets, papier ; 9 pièces, papier.
1699-1785. – Hôtel-de-Ville, horloge.**

– Compte de fournitures pour réparations à la maison commune dite du Saint-Esprit (1699) ; – Procès-verbal de vente aux enchères des matériaux et débris de la même maison (1703) ; Extrait de délibération communale, devis, procès-verbal d'enchères et acte de prix-fait de réparations (1722-1785).

DD 11. (Liasse). – 5 cahiers, in-4°, 59 feuillets, papier ; 2 cahiers in-8°, 12 feuillets, papier ; 57 pièces, papier.
1682-1789. – Églises et presbytères.

– Extraits de délibérations communales, requêtes à l'Intendant, devis, procès-verbaux d'enchères et correspondance concernant les réparations faites aux cloches, à l'église paroissiale et à la maison claustrale, ancien château, acquis en 1706, alias 1704, de Marie de Flour, dame de Roquebrune.

DD 12. (Liasse). – 5 cahiers, in-4°, 34 feuillets, papier ; 2 cahiers in-8°, 19 feuillets, papier ; 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, parchemin ; 35 pièces, papier (1 imprimé) ; 1 pièce, parchemin.
1774-1788. – Fontaines.

– Extraits de délibérations communales, requêtes à la Cour des Comptes, extrait d'acte d'achat des sources de la Cavalière, moyennant 430 #, devis de la conduite et construction d'une fontaine, extraits d'arrêtés : du Conseil d'État autorisant la communauté à emprunter 15 000 # pour cette dépense ; du Parlement de Provence autorisant la communauté à imposer, pendant 6 ans, un capage de 3 #, sur les habitants forains et possédant biens au lieu pour le même objet, devis des ouvrages à exécuter autour de la fontaine et de la prise et conduite des nouvelles sources de la Cavalière dans le « *magasin général des eaux* », procès-verbaux d'enchères de ces travaux ; etc.

DD 13. (Liasse). – 2 cahiers in-8°, 6 feuillets, papier ; 6 pièces, papier.
1774-1775. – Voirie.

– Extraits de délibérations communales, exploit interpellatif, copie de rapport d'expertise, comparant, etc. relatives à la construction par la commune de 2 ou 3 degrés sur la Place devant la maison du docteur Jaubert ; opposition de Jean Attanoux, seigneur du lieu.

DD 14. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 10 feuillets, papier ; 3 cahiers in-8°, 20 feuillets, papier ; 11 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.
1774-1789. – Voirie, pavage.

– Requêtes à l'Intendant, suivies d'ordonnances conformes, en autorisation de mettre la réparation des pavés aux enchères (1774) ; de payer 3791 # 2 s 6 d pour coupement de maisons nécessaire à l'agrandissement d'une rue ; – Procès-verbal d'estimation des maisons à démolir ; – Procès-verbaux d'enchères pour « *l'abatement des maisons et enlevement des décombres* », moyennant 400 # (1780) ; – Requête à l'Intendant, extrait de délibération communale et procès-verbaux d'enchères de la refection du pavé de la Grande Rue (1789).

Série EE – Affaires militaires 1629 – 1788

**EE 1. (Liasse). – 1 brochure, in-4°, 8 pages imprimées ; 74 pièces, papier (25 imprimés) ; débris de cachets.
1636-1758. – Levée de troupes et milices.**

[Note ajoutée en marge] Procès-verbal du lieutenant de juge de Roquebrune constatant l'enrôlement de 19 soldats « *estant les plus propres et capables qu'on aye seu trouver aud. Roquebrune* » qui s'évadèrent tous le lendemain ; extrait d'ordre du Gouverneur de Provence portant d'envoyer 2 hommes à Cavalaire pour y tenir garnison (1636).

Extrait d'ordonnances du comte de Grignan : défendant toute levée d'hommes pour le service de princes étrangers (1680) ; – concernant la levée d'un régiment de milices de 20 compagnies de 50 hommes chacune ; – Règlement royal sur la levée de ces milices dans plusieurs provinces ; État de répartition afférente à chaque province (1688) ; – Lettre de l'Intendant invitant les consuls à donner « *quelque mechant justaucorps pour passer l'hyver* » à un tambour de leur communauté, en remplacement d'un autre que lui avait délivré le capitaine de la compagnie de Saint-Jannet ; – Lettre circulaire du même invitant les consuls à payer 2 sous par jour, de 6 en 6 jours d'avance, à chaque soldat de milice de retour dans la communauté, en ayant soin de retirer les habits, armes, ceinturons et fourniments (1689) ; – Extrait d'ordonnance du comte de Grignan prescrivant le remplacement des miliciens manquant par mort, désertion ou congé (1691) ; – Lettres-circulaires du même autorisant les consuls à emprunter, contre récépissés, des armes de particuliers pour en armer des soldats de milices (1692) ; – Lettre de N. Bartonnet, d'Aix, concernant le rétablissement des offices de colonels, majors, capitaines et lieutenants de milice bourgeoise (1708) ; – Lettre des consuls de Draguignan informant ceux de Roquebrune de la défense de porter des armes à tous ceux qui n'étaient pas enrôlés dans les milices, à l'exception des gentilshommes, « *gens vivent noblement* », officiers de justice royale, gens de guerre et compagnies d'arquebusiers autorisées (1716). – Requêtes à l'Intendant pour les consuls contre Claude Gastinel, père, qui aurait fait évader ses enfants dans le but de les soustraire à la milice, décrets, exploits, consultation, extraits de délibérations communales ; etc. (1721) ; Extrait d'ordonnance de l'Intendant Lebref enjoignant aux consuls de fournir des chevaux et mulets à la réquisition des officiers des troupes et de milice (1722) ; etc.

 211

**EE 2. (Liasse). – 12 cahiers, in-4°, 56 feuillets, papier ; 12 pièces, papier (9 imprimés) ; débris de cachets.
1758-1788. – Milices.**

Procès-verbaux d'actes de remplacement et de tirage au sort de miliciens garde-côtes.

**EE 3. (Liasse). – 12 pièces, papier (5 imprimés).
1636-1775. – Déserteurs.**

Procès-verbal de mise en demeure aux consuls de Roquebrune de fournir 17 hommes armés, dressé le 17 septembre 1636 par Guillaume Roubie, juge royal à Draguignan et prévôt de

l'armée du Roi, suivant commission du gouverneur ; observation des consuls disant que depuis les fêtes dernières de la Noël, il serait mort environ 200 personnes « *d'une maladie de pluvisie, comme aussy deffault audit Roquebrune plus de 100 hommes portant les armes pour le service de sa majesté tant à l'armée de terre que de mer ; davantage ledit lieu de Roquebrune est fort petit, mal peuplé, joignant la mer et ceux qui peuvent estre propres pour sa Majesté sont à son service et c'estant lesdits consuls mis en debvoir pour treuver gens pour servir... n'ayant treuvé hommes capables, avoint mis par rolle quelque particuliers, lesquels, attendeu leur incapacité, qu'ils ne sont propres que à la mesnagerie, se seroient évadés, ayant esté impossible audits consuls s'en pouvoir servir...* » ; menacé d'emprisonnement, l'un de ces deniers a « *d'abondant remonstré ne pouvoir satisfaire à ycelle [contrainte], attendeu l'absence des particulliers dudit lieu et qu'à son propre, est prest de prandre les armes pour aller servir le pays où mondict seigneur ordonnera ou autrement qu'il plaixe a nous luy donner emple dillay pour y satisfaire* » ; arrestation et emprisonnement des consuls qui sont « *remis dans le logis de Honnoré Nègre, hoste du présant lieu de Roquebrune* » ; – Extraits d'ordonnances : du Cardinal Louis, Duc de Vendôme, gouverneur de Provence, enjoignant aux maréchaux des logis de doubler les gardes aux passages de rivières, pour arrêter les cavaliers et les gardes sans congés (1669) ; – du Comte de Grignan, lieutenant général en Provence, défendant aux patrons de barque de passer aucun soldat du régiment d'infanterie italienne (1671) ; – du même, prescrivant des visites dans les hôtelleries et autres lieux de retraite pour y arrêter les individus soupçonnés d'être déserteurs ; – enjoignant aux prévôts des maréchaux et autres officiers de robe courte de rechercher et faire conduire aux galères les déserteurs qui, nonobstant l'amnistie, ne rejoignaient point leurs régiments (1689-1706) ; – Prescrivant l'établissement d'une chaîne à laquelle les déserteurs de troupes devaient être attachés comme forçats (1775) ; etc.

EE 4. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 4 cahiers, in-8°, 34 feuillets, papier ; 49 pièces, papier (2 imprimés).

1629-1733. – Passages et logement de troupes ; fournitures.

Extraits d'ordonnances des gouverneurs de Provence aux consuls de Roquebrune, savoir : du Duc de Guise de fournir « *une soupée et une disnée aux chefs officiers et gendarmes* » de sa compagnie (1629) ; – du Marquis de Vitry, de loger des compagnies des capitaines Leridos et baron de Vaillac venant d'Antibes et allant à Bormes ; etc. (1634). – Requête des consuls au Marquis de Saint-Chamond, lieutenant général de Provence, en décharge de la contribution de 33 hommes « *avec ung lieuten^t et sargent armés pour le service du Roy soubz la conduite du capp^{ne} Latil* » en garnison à Fréjus (1634) ; – Pouvoir à Louis Conse d'exiger des communautés de Comps, Bagnols, etc. les $\frac{2}{3}$ les concernant pour subsistance des hommes précités (1635) ; – Lettre des consuls de Draguignan, chefs de Viguerie, relative au paiement par les communautés de la contribution de guerre fournie pour « *l'antretenement* » de 9 compagnies du régiment de Clermont de Vertillac, en garnison aux Îles d'Hyères (1637) ; – Extrait de délibération de l'assemblée générale des communautés leur accordant remboursement des fournitures militaires (1638) ; – Ordres de Louis de Valois, comte d'Alais, contrainte, exploit et lettre-missives des consuls de Fréjus justifiant le logement de la compagnie d'ordonnance dudit gouverneur qui a logé à Roquebrune 2 mois et 8 jours (1639) ; – Lettre du même au sujet du « *retardement* » de la communauté à payer les deniers destinés à l'entretien des garnisons [signature autographe] (1641). – Parcelle d'une fourniture d'avoine à une compagnie d'ordonnance, à raison de 5 # 10 s la charge (160 litres). – « *Inventaire des logements de gens de guerre et fornitures faites par la comm^{te} de Roquebrune* » ou recueil d'extraits d'ordres de fournitures militaires du maréchal de Vitry, [Saint-Chamond], des

comtes de Carcès et d'Alais (1641) ; – Extraits d'ordonnances : du même déchargeant la communauté de la contribution de guerre à un régiment de cavalerie légère avec subrogation à la place de la ville de Draguignan (1649-1650) ; – Rôle du foin et de l'avoine fournis à 2 compagnies du régiment de Saint-Sierge (sic) logées à Roquebrune (1657) ; – Extrait d'un procès verbal de liquidation de « *fastigages* » fournis à diverses troupes d'infanterie dressé par des Procureurs du Pays (1670) ; – Extraits d'ordonnances du Comte de Grignan enjoignant aux consuls de la Province de loger, partout où il passerait, N. Vallence et les soldats qu'il conduisait pour le service du Roi (1676) ; – de Thomas-Alexandre Morant, intendant de Provence, d'adresser au Marquis de Louvois une copie des itinéraires de troupes dans un délai de 3 jours de leur départ des localités. – Copie d'ordre du Roi à la communauté de Roquebrune de fournir les vivres nécessaires « *en payant de gre à gre* » à une compagnie de cavalerie du régiment de Condé envoyée, jusqu'à nouvel ordre, en garnison en ce lieu (1682) ; – Requête en paiement de 19 quintaux 85 livres (804,800 kg) de foin, présentée à la Cour des comptes par noble Paul de Badier, écuyer de Roquebrune (1694) ; – Lettre de N. Gueibier, datée d'Aix, demandant des renseignements sur les avoines « *que les particuliers ont fourny pour les amas d'Antibes* » ; – Parcelle des fournitures faites par Jean Lacroix, chirurgien, premier consul, à une compagnie de dragons de N. de Bandol, colonel en second du régiment de Grammont (1695) ; – Rôle du pain et du vin fournis dans une étape de soldats (17^e siècle) ; – Certificat constatant la fourniture de 13 panaux (21,9 dal) d'avoine à la compagnie colonelle du régiment de Fimarcon (1709) ; – N. Raphelis, maire de Cannes, envoyant un ordre des procureurs du pays, relatif à une contribution imposée à la communauté de Roquebrune par une compagnie suisse du régiment de Castillas, campée à Cannes ; – de N. de Beaumont, de Fréjus, annonçant aux consuls de Roquebrune qu'ils étaient déchargés des fournitures imposées, la cavalerie n'entrant plus en Provence ; – État d'une fourniture d'avoine au régiment de Chatel (1710) ; – Copie d'ordre de N. d'Estienne, député de la Province, concernant une fourniture de 25 panaux d'avoine (1712) ; – Procès-verbal d'enchères de draps de lit et de couvertures ayant servi aux troupes (1732) ; etc.

EE 5. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 8 feuillets, papier ; 12 cahiers, petit in-4°, 88 feuillets, papier ; 230 pièces, papier (17 imprimés) ; débris de cachets. 1629-1778. – Passages et logement de troupes.

État du foin fourni aux gendarmes de la compagnie d'ordonnance du Duc de Guise (1629) ; – Cahier portant mention des logements de troupes chez l'habitant et de leur durée, de 1631 à 1635) en suite d'un « *verbal* » établi par feu N. de Vachières ; – Lettres d'un consul de Roquebrune invitant ceux de Fayence, Montauroux et Callian, à « *apporter argent en ce quy [les] touche* » pour contribution d'entretien d'une compagnie de cheveu-légers du baron de Chambert, logée pour quinze jours à Roquebrune (1631) ; – Ordonnance royale obligeant les maires, consuls et échevins à loger dans des maisons voisines les unes des autres des recrues de passage n'excédant pas 30 hommes (1682) ; – Rôle de la « *cher* » fournie par un boucher de Roquebrune pour l'étape d'une compagnie de N. de Loubet, capitaine au régiment royal (1684) ; – Lettre-circulaire de l'Intendant Lebret rappelant aux consuls l'obligation de transmettre au Marquis de Louvois, dans les 3 jours d'un passage de troupes, l'extrait de la « *reveüe, au bas d'une copie de la route* » (1690) ; – Lettre de l'Intendant Lebret informant les consuls de l'arrivée d'une compagnie de cavalerie logée à Gonfaron, envoyée à Roquebrune pour y consommer le fourrage de ce lieu, moyennant paiement, ces cavaliers étant considérés comme « *marchands* » et leur logement constituant plutôt un bénéfice qu'une charge pour la communauté (1698) ; – Correspondance de N. Dufour, d'Aix, sur le

délogement des dragons de Roquebrune (1710) ; – Itinéraire que devraient suivre un capitaine et 6 sergents invalides envoyé à Saint-Tropez (1778) ; etc.

**EE 6. (1 Registre). – Petit in-4°, 284 feuillets, papier.
1635-1637. – Logements militaires.**

Mémoire des logements de gens de guerre par les habitants, suivi d'un procès-verbal de prêt en blé et en argent faits pour cet objet à la communauté par : Hélion La Croix, 1 charge de blé « *anone* » (160 litres), payée 7 écus ; Gaspard Brunel, 3 charges de blé « *anone* » (480 litres), à 7 écus l'une, 21 écus (f° 2) ; – François Maurine, 2 écus 36 s 6 d ; – Jean-Antoine Brunel, 1 écu 30 sous ; Jean Garnoux, 1 écu 36 s 6 d (f° 20). – Verbal de liquidation des « *billettes* » de logements de gens de guerre, de 1635 à 1663 (f° 56 et suivants).

**EE 7. (1 Registre). – Petit in-4°, 97 feuillets, papier.
1657-1673. – Logements militaires.**

Procès-verbal de liquidation des « *fastigages* » dus aux habitants pour logement de gens de guerre.

**EE 8. (1 Registre). – Petit in-4°, 184 feuillets, papier.
1658. – Logements militaires.**

214 État général des sommes dues aux particuliers pour prêts, fournitures et logements de gens de guerre dressé par Esplandian Viallis, juge du lieu, et François Attanoux, docteur en médecine.

**EE 9. (Liasse). – 1 cahier in-8°, 4 feuillets, papier ; 131 pièces, papier.
1658-1701. – Billets de logement.**

Billets de logement de troupes des régiments de Condé, Montclar, Catinat, etc.

**EE 10. (Liasse). – 367 pièces, papier.
1731-1747. – Billets de logement.**

Billets de logement de troupes des régiments du Luc, de La Rochefoucauld et Bartillac.

**EE 11. (Liasse). – 506 pièces, papier.
1748-1749. – Billets de logement.**

Billets de logement de troupes des régiments de la Vieille Marine, Vaison, Bartillac, Ballavois, Fouquet, etc.

EE 12. (Liasse). – 1 cahier petit in-4°, 21 feuillets, papier ; 10 pièces, papier (1 imprimé). 1700-1757. – Fournitures militaires.

Ordres datés de Draguignan et signés Garnier invitant la communauté de Roquebrune, en vertu d'ordonnance de l'Intendant, à fournir les mulets, « *meules* », chevaux et bourriques « *pour le travail du Roy d'Antibes* » (1700). – Extraits d'ordonnance : de l'Intendant Lebret fixant la journée de mulets de charrette et de bât, 20 sous ; celle de chevaux de selle, 15 sous ; celle des bourriques, 10 sous, celle des hommes, 12 sous (1702-1708) ; – de Jean-Baptiste de Raphelis d'Agoult, seigneur de Rognes, procureur du Pays, enjoignant à la communauté de Roquebrune de fournir 1000 quintaux (40 000 kg) de foin aux magasins d'Antibes (1711) ; – des Procureurs du Pays prescrivant à divers communautés l'envoi de 100 #, de 10 en 10 jours, à la communauté des Arcs pour la subsistance du régiment de cavalerie de Valgran logé à Grimaud (1712). – Procès-verbal de liquidation du foin, avoine et transport d'équipages d'officiers de divers régiments (1757) ; etc.

EE 13. (Liasse). – 3 cahiers in-8°, 10 feuillets, papier ; 76 pièces, papier. 1635-1638. – Faits de guerre.

Reprise des Îles de Lérins par les Espagnols. – Extraits d'ordonnances du Marquis de Vitry, gouverneur de Provence, enjoignant : aux consuls de la Viguerie de Draguignan de lever 2 hommes de milice par feu pour repousser « *l'armée des ennemis estant arrivés ce matin aux Illes* » (10 décembre 1635) ; – aux mêmes d'obéir au « *s^r de Moumeyan à fere ce qu'il sera ordonne pour le service de Sa Majesté, tant pour la fortification de Fréjus que pour la garde de ladite ville* ». – Ordonnance du même aux consuls de Roquebrune, Callas, Bargemon, Seillans, Callian, Montauroux et Salernes de fournir 2 mulets et « *ung homme pour les conduire qui demeureront continuellement a Fréjus pour apporter en ce lieu le pain de munition..., ausquels mullets ils donneront des couvertes pour empescher que, par temps de pluye, ledit pain se gaste* » ; – aux consuls de Roquebrune de fournir du foin ou de la paille pour remplir 30 paillasses destinées à la garnison d'Agay [signature autographe]. – Extrait d'appel du Marquis de Saint-Chamond, lieutenant général en Provence, prescrivant aux 4 compagnies du régiment de Vaillac de quitter Draguignan pour aller coucher à Roquebrune et de là se rendre à Cannes pour y tenir garnison jusques à nouvel ordre. – Itinéraire de N. d'Eyguilles, premier capitaine du régiment du Marquis de Vitry. – Extraits d'ordonnance du Marquis de Vitry : enjoignant aux consuls de Vidauban, Roquebrune, le Puget et les Arcs de fournir 20 hommes par communauté pour travailler aux « *fortaresses d'Agay* », – traçant la route que devaient suivre diverses compagnies (1635) ; – enjoignant aux consuls de Brignoles, Draguignan, Moustiers, etc. de fournir 18 d par soldat ; – traçant l'itinéraire de 4 compagnies des régiments de « *Mailliane et de Corbons* » dont 2 devaient aller tenir garnison à Seillans et les 2 autres à Montauroux ; – prescrivant aux gouverneurs particuliers des villes et places, juges, viguiers, consuls et autres « *de quelque condition qu'ils soient... de fournir hommes et ouvriers de toutes quallités les choses nécessaires au s^r Leroy et dont il aura besoing pour les préparatifs des Illes Saint-Honoré et Sainte-Marguerite* » ; – enjoignant aux cavaliers de la compagnie de N. de Voissac, commandés par N. de Roquetaillade, de déloger de Roquebrune (1636) ; – prescrivant le délogement d'Hyères à la compagnie de chevau-légers de N. de Cournon. – Rôle des impositions militaires de la Viguerie « *fetes par ordre de Monsieur le Marechal de ceste presante année 1637 ; Fréjus et le Gouffe ezamples de toutes lesdits impositions* » ; etc.

**EE 14. (Liasse). – 18 pièces, papier (1 imprimé) ; 1 pièce, parchemin.
1698-1708. – Faits de guerre.**

Extrait d'un ordre de Scipion de Damian, chevalier de Badasse Vernegues, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, enjoignant aux consuls de Roquebrune d'armer « *incesamment de mosques ou fusils, épées, allebardes, poudre, balles et autres armes nécessaires... tous les habitans dudit lieu propres à porter les armes* » (1690). – Rôle des quantités d'avoine adressées par la communauté de Roquebrune à celle de Fréjus pour subsistance de dragons ; – Lettre autographe de N. de Grignan sur la prise de la ville et château de Namur ; – Lettre de l'Intendant Lebret transmettant aux consuls de Roquebrune un ordre de départ de 2 compagnies du régiment d'infanterie allemande d'Alsace, dirigées sur Lorgues [signature autographe] ; – Certificats : de revue d'une compagnie de dragons du chevalier N. de Canebot, régiment de Bretagne, passée par les consuls de Roquebrune avec Balthazar Perraimond, « *comissere establuy par comission en cedit lieu pour les reveues et logemant de jeans de guere* » (1692) ; – d'envoi de 4 mulets à Draguignan « *équipés de 4 fers chasqun par dessus ceux qu'ils avoient aus piets avecq leurs bastis et cordaille et chasqun avec une charge (160 litres) advoine* », sous la conduite d'un muletier. – Requête, décret, lettres et exploit en liquidation d'un billet de logement d'un lieutenant du régiment de Bretagne et de son équipage (1695) ; – Lettre du Roi informant le Comte de Grignan de la prise de Tortoze (1708) ; etc.

**EE 15. (Liasse). – 32 pièces, papier (2 imprimés).
1705-1723. – Faits de guerre.**

216

Siège de Nice. – Extrait d'ordre de l'Intendant Lebret enjoignant aux communautés de fournir les mulets, chevaux et bourriques nécessaires pour des équipages des officiers et des malades ; – Ordonnance royale prescrivant une levée de 200 hommes en Provence sur les 21 000 à lever dans le royaume, attendu les pertes considérables des armées d'Italie et d'Espagne ; – Requêtes : en paiement d'une fourniture de foin pour le siège de Nice faite par un habitant de Fréjus ; – en autorisation d'emprisonner le père d'un déserteur faisant partie des 10 miliciens levés « *pour aller garder la ville de Nice* » avec condamnation au paiement de 100 # ; ordonnance conforme de l'Intendant, quant à la saisie du père pour marcher à la place du fils, et condamnation à 50 # (1706) ; – Extrait d'ordre des Procureurs du Pays, suivi d'un tableau des cotisations des communautés pour le rétablissement des fortifications sur la rivière du Var (1711) ; – Extrait d'acte de cession, par Antoine Laudon à François-Ignace d'Attanoux, seigneur des Tourres et en partie de Roquebrune, Paleison et Villepey, résidant à Fréjus, du prix de 53 quintaux 92 livres (2160,160 kg) de foin pris par la commune avant le mois d'avril 1705 « *pour subvenir à la contribution des fourrages qu'ils [les consuls] furent obligés de donner par les ordres de M^{rs} les Procureurs du Pays pour la guerre de Nyce, sestant servis dans cette contribution du susdit foin dudit Laudon qui estoit reposé dans [l']escuyerie...* » louée par Attanoux à Laudon (1723) ; etc.

**EE 16. (Liasse). – 1 cahier, in-4°, 4 feuillets, papier ; 95 pièces, papier (5 imprimés) ;
débris de cachets.
1707-1708. – Faits de guerre.**

Invasion du Duc de Savoie. – Lettre autographe du [Baron de] Ramatuelle accusant réception aux consuls de Roquebrune d'une lettre donnant les noms « *des messieurs qui peuvent servir*

pour officiers ». – Copie d'une lettre, datée de Versailles et signée Ponchartrain, invitant les consuls de Roquebrune à faire faire par « *les compagnies franches de milices bien complètes de gens propres à la guerre, observant de n'exempter de ce service que ceux qui ont des charges dont la finance est au-dessus de 400 #, de les avoir bien armés et munis, scavoir : d'une demy livre (190g) de poudre et de seize balles chacun, suivant l'ordonnance et en estat de pouvoir ce transporter ou le service du Roy les appellera, d'avoir, outre cella, dans [les] Cap^{ries}, un ou deux magasins remplis de munitions de guerre pour être distribuées [aux] troupes quand l'ennemy parroitra ; vous ne sauriez, dit le Ministre, prendre trop de mesures... dans la conjointure présente ou les costes de Provinces paraissent menacées par les troupes de M^r le Duc de Savoie, soustenues de l'armée navalle des ennemis...* » ; – Lettre circulaire du Comte de Grignan prescrivant la formation de compagnies commandées par de bons officiers... pour la conservation du pays, qui est menacé par les ennemis. – État des ouvriers employés aux travaux des fascines que devait fournir la communauté. – Extraits : d'un certificat de fournitures de 128 douzaines de planches « *simples* » pour contribution faite à « *l'armée de son A.R. et des aliés* » ; – du procès-verbal d'enlèvement des grains à Roquebrune par l'armée ennemie allant à Toulon, lesquels devaient être transportés à Draguignan, « *où ils auroient esté en lieu de seurette pour estre une ville enceinte et fortifié de murailles et hors de passage* ». – Lettres autographes de : l'Intendant général, datée du camp de Fréjus, invitant les consuls de Roquebrune à préparer 10 000 rations de pain ; – N. de Limogat [député] leur annonçant son arrivée à Aix « *par un cruel tampts* », où il avait été « *a l'égard des dommages que nous avons souffert* » ; – N. Paschalis, prêtre à Fréjus, demandant aux mêmes, de la part de l'évêque de Fréjus, « *un état des personnes qui ont souffert de l'armée ennemie et qui ont besoin de quelque secours* ». – Copie d'une lettre des consuls d'Antibes informant par exprès ceux de [Roquebrune] du passage d'un détachement de « *l'armée des ennemis... pour aller du costé de Toulon* » afin que l'on prenne les précautions nécessaires « *pour mettre des effets en seureté* ». – Lettre autographe de N. Thuno, major de brigade des « *troupes de Hessen* » invitant par exprès les consuls de Roquebrune à porter à Fréjus, du jour au lendemain, 10 000 rations de pain. – Extrait d'ordre daté du camp de Carcès, du Procureur du Pays, Jean d'Albert, seigneur de Saint-Hippolyte, prescrivant à la communauté du Muy une fourniture de 300 quintaux (12 000 kg) de foin. – État des cotisations levées sur les communautés ne logeant pas de troupes. – Lettres de : N. Augery, maire de Fréjus, informant les consuls de Roquebrune de l'arrivée en sa ville de 520 sacs () d'avoine pour le camp des dragons ; – des consuls de Roquebrune demandant à ceux du Luc des nouvelles « *touschant les affaires du temps : les uns disent que son altesse royalle doit repasser au premier jour par ce pays, les autres qu'ils ont quitté Toullon et qu'ils advencent vers Aix...* » ; – du consul du Muy informant ceux de Roquebrune du décampement de l'armée de S.A. R. de Toulon, « *... l'artillerie et l'infanterie doit passer par Fréjus et... la cavalerie passe du cotté de Brignolle ; ainsin, dit-il, tenés vous sur vos gardes affin que vous ne soiés pas surpris...* ». – Extrait d'ordre d'Emmanuel-François Giraud, seigneur de la Garde, Agay et la Mourre, lieutenant général des Soumissions au siège de Draguignan, subdélégué de l'Intendant, enjoignant aux communautés de son département d'établir un état estimatif en gros de tous les dommages causés par les troupes du Roi ou des ennemis, avec mention et évaluation des bastides brûlées, des bestiaux enlevés, des pertes en fruits ou en meubles essuyées par chaque habitant, estimation faite sous la foi du serment (1707). – Extrait de lettre du major N. Paillet, commandant de la citadelle de Saint-Tropez, invitant les consuls de Roquebrune « *et autres sur la route de Grace* » à fournir un homme et une voiture pour porter 9 rups (88,020 kg) « *d'uitres en deux corbeilles bien accomodées et bien conditionées à Grace a Mr le Comte d'Artaignan, commandant en Provence, lequelles huitres seront pezées à chaque fois qu'elles changeront de main pour scavoir si on en a point pris...* ». – Extrait de requêtes en paiement de journées employées pour « *afferes de la communauté dans un temps*

de guerre ou tous les habitants doivent agir gratuitement... ». – Lettre et ordre de Jean de Riouffe, écuyer, Conseiller du Roi et subdélégué de l'Intendant à Grasse, prescrivant aux consuls de Roquebrune l'envoi immédiat de 900 fascines au golfe Juan, où « *M^r d'Artagnan fait faire deux redoutes* » et de 1500 autres fascines et 4000 piquets pour les retranchements du Var. – Lettre-circulaire des Procureurs du Pays demandant les pièces justificatives des dépenses faites par les communautés à l'armée du Roi pendant la campagne dernière. – Requête des consuls suppliant l'Intendant d'arrêter les exécutions des religieuses Saint-Dominique de Fréjus pour paiement d'intérêt attendu que ce « *pauvre lieu fut pillé par deux fois l'année dernière par l'armée ennemye, les habitants, au moyen de ce pillage, estant ors d'estat de payer les impositions... et les intherests de ses creanciers...* » (1708) ; etc.

**EE 17. (Liasse). – 16 pièces, papier (1 imprimé) ; débris de cachets.
1710-1723. – Faits de guerre.**

Invasion Austro-piémontaise. – Ordres et extrait d'ordres adressés à la communauté de Roquebrune par les Procureurs du Pays : envoi journalier à Fréjus de 30 quintaux (1200 litres) de foin pour la subsistance des chevaux des régiments de cavalerie d'Anjou et de Croy ; – 25 panaux (11,785 dal) d'avoine pour les chevaux des dragons de Chazel ; – le Duc de Beaumont : envoi de 80 quintaux (3200 kg) de foin, « *poids du pays* » et 80 panaux (134,8 dal) d'avoine ou d'orge pour 20 escadrons de cavalerie devant incessamment camper audit Fréjus [signature autographe] ; – les Procureurs du Pays : Envoi, tous les 5 jours, de 70 # à Cannes pour prêt des Suisses, en suite des « *mouvements que monsieur le Comte d'Artaignan a fait faire au régiment Suisse de Castellans* » ; – l'Intendant Leuret : envoi de 230 charges (368 hl) de blé à Fréjus, sur les 20 000 quintaux (800 000 kg) que devaient en fournir les communautés de Provence pour subsistance de l'armée commandée par le Maréchal de Berwick. – Extrait d'une lettre de N. [Giraud] d'Agay, subdélégué de l'Intendant à Draguignan, invitant les consuls de Roquebrune à « *faire voiturier incessamment* » 230 charges (368 hl) de blé à Fréjus. – Lettre de l'évêque de cette ville, Herente [Hercule] de Fleury, avisant les consuls de Roquebrune de la présence de la flotte ennemie à Cavalaire et les invitant à organiser une compagnie de milice pour garder la redoute de Lestel et se porter, en outre, aux lieux où le besoin l'exigera (1710).

**EE 18. (Liasse). – 2 cahiers, petit in-4°, 28 feuillets, papier ; 3 pièces, papier.
1746-1758. – Faits de guerre.**

Invasion Austro-Sarde. États : du foin fourni aux troupes ennemies par les particuliers de Roquebrune, depuis le 8 décembre 1746 jusques au 1^{er} avril 1747 ; – de liquidation de cette fourniture. – Lettre de N. Isnard [Procureur de la communauté à Aix] demandant aux consuls un extrait de la délibération l'autorisation à retirer, en espèces ou en rescriptions, le montant des grains fournis par leur communauté lors de la dernière guerre.

**EE 19. (Liasse). – 16 pièces, papier (7 imprimés).
1650-1758. – Faits de guerre divers.**

Notification aux consuls de Roquebrune par les chefs de Viguerie de Draguignan d'une lettre du Gouverneur prescrivant de tenir prêtes les troupes de milice en vue d'une descente prochaine des Espagnols (1650). – Ordonnance royale enjoignant de « *courre sus aux*

Hollandais » avec défense « *d'avoir avec eux aucune communication, commerce ny intelligence, à peine de la vie* » (1672-1688) ; – Copie de lettre du Comte de Grignan concernant la victoire remportée sur les Anglais et les Hollandais par le Comte de Tourville, vice-amiral français (1690) ; – Extrait des lettres du Roi prescrivant des *Te Deum* pour : la reddition de Landaw avec prise de 30 pièces de canon, 32 drapeaux, 6 étendards, 3000 prisonniers, dont plus de 200 officiers ; – la conquête de Brisack ; – la capitulation de la place et forteresse de Kell (1703) ; – les prises du Quesnoy, de Douai (1712) ; – la victoire remportée sur Hanovriens et les Hessois par le prince de Soubise ; – la défaite des Anglais sur les côtes de Bretagne (1758).

**EE 20. (Liasse). – 5 pièces, papier (3 imprimés) ; 1 cachet.
1649-1773. – Affaires militaires, divers.**

Extrait d'arrêt du Parlement de Provence défendant aux communautés de payer aucune somme à des gens de guerre pour « *éviter les pilleries, violemens, rançonnemens, meurtres extortions et autres excez* » (1649) ; – Édît du Roi portant exemption et sauvegarde en faveur des gens de guerre employés à la fabrication des poudres et salpêtres (1668) ; – Ordonnance royale portant d'incorporer dans les recrues d'infanterie les soldats munis de congés absolus, au préjudice des défenses édictées par autre ordonnance royale du 18 novembre 1701 (1703) ; – Lettre de N. Suffret [subdélégué de l'Intendant] à Fréjus, défendant de faire aucune avance ni crédit aux soldats en congé (1769) ; etc.

**EE 21. (Liasse). – 2 cahiers, in-4°, 14 feuillets, papier ; 1 cahier, in-12°, 4 feuillets, papier ; 71 pièces, papier (24 imprimés) ; débris de cachets.
1638-1788. – Marine.**

Extraits : d'arrêt du Conseil d'État portant que les capitaines garde-côtes jouiraient des charges auxquelles ils ont été nommés par le cardinal de Richelieu avec pouvoir de contraindre les habitants des lieux et villes situés à une demi-lieue de la mer, dépourvus de gouverneurs particuliers, à faire le gué et la garde desdites côtes (1638) ; – d'ordonnance de Louis de Vendôme, Duc de Mercœur, défendant aux consuls de cette Province de recevoir dans leurs localités aucun officier, volontaire ou soldat débarqué (1664) ; – d'ordre de Louis de Roux, chevalier, seigneur d'Infreville et de Saint-Aubin d'Escroville, Intendant de justice, police et finances des armées navales des mers du Levant, autorisant Honoré Cauvin, bourgeois de Saint-Tropez, qui ne trouvait plus à Vidauban du bois « *pour fere du gouldron pour le service de ses armées navales* », à établir de nouveaux fourneaux à Roquebrune, Paleison, le Puget ou autres lieux de la Sénéchaussée « *ou il trouvera de bois propre pour ledit gouldron, affin de ramplir les magasins de la marine..., lui permettant a ses fin de fere couper et abatre de boys par tout ou il en trouvera de propre a cest effaict, en payant toutefois par ledit sieur Cauvin, commiss^{re}, les propriétaires dudit bois resonnablement...* » (1668) ; – Lettre du Comte de Grignan, lieutenant général en Provence, informant les consuls de la nomination de Baron de Ramatuelle comme capitaine général Garde-côte au département de Saint-Tropez, officier assimilé aux officiers généraux des Provinces ayant droit, en conséquence, à la visite consulaire ; – Rôle des matelots de Roquebrune « *qu'ils ont trois mois d'avance* » et considérés comme déserteurs s'ils ne se rendaient immédiatement à Toulon (1706) ; – Ordonnance royale défendant aux soldats des compagnies franches de la marine de s'absenter sans congés de leurs capitaines (1707) ; – Extrait d'ordre de N. Giraud La Garde, subdélégué de l'Intendant à Draguignan, enjoignant aux consuls de Roquebrune de

fournir 12 mulets ou chevaux pour le transport des équipages du régiment des vaisseaux (1710) ; – Règlement royal pour les officiers des capitaineries garde-côtes sur la discipline, le partage « *des brebis (sic) [débris] naufrages et echouement des vaisseaux ennemis* » (1712) ; – Ordonnance royale punissant des galères les matelots qui s'engagent dans les troupes de terre, sans avoir déclaré qu'ils étaient enrôlés dans les classes (1717) ; – Lettre-circulaires de l'Intendant La Tour convoquant le bataillon de milice garde-côte d'Antibes pour une revue passée à Grasse par l'inspecteur N. de Montgrand (1764) ; – informant les consuls de Roquebrune de la dépense d'entretien des garde-côtes afférente à leur communauté, s'élevant à 123 # (1786) ; – d'une décision du Maréchal de Castries aux termes de laquelle les garde-côtes au service de la Marine ne devaient pas être classés, mais licenciés au bout de 5 ans (1787) ; etc.